هكذا من الأصل

Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15652 – 7 F — MERCREDI 24 MAI 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La croissance en Europe devrait être moins forte que prévu

LA REPRISE économique en Europe va se poursuivre, mais à un rythme moins rapide que prévu. Les ministres de l'économie et des finances des vingt-cinq pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), réunis à Paris mardi 23 et mercredi 24 mai, vont prendre acte de la déception causée par les turbulences monétaires : celles-ci favorisent les exportations de certains pays, comme les Etats-Unis et l'Italie, alors qu'elles mettent en difficulté les pays dont les monnaies s'apprécient, comme l'Allemagne et le Japon.

A Bruxelles, M. Madelin, le nouveau ministre de l'économie et des finances, a réaffirmé, lundi 22 mai, l'attachement de la France à la monnaie européenne. Enfin, à Genève, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) tente de désamorcer le conflit commercial qui oppose les Etats-Unis et le Japon et fait peser une menace sur le développement des échanges mondiaux.

Lire page 2

Alain Juppé s'engage à obtenir un recul rapide et durable du chômage

Le premier ministre repousse à la fin du mois de juin la décision sur le relèvement de la TVA

LA GUERRE contre le chômage devait être officiellement déclarée, mardi 23 mai, par Alain Juppé dans sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale. Concrètement, le premier ministre devait confirmer la création du contrat initiative-emploi qui, en accordant une prime et un allègement total des charges sociales aux entreprises embauchant des chômeurs de longue durée, devrait permettre à ceux-ci de retrouver une place sur le marché du travail. M. Juppé comptait aussi annoncer la mise en œuvre de nombreux engagements pris par M. Chirac au cours de la campagne présidentielle, comme la création d'une allocation parentale de libre choix aux familles ayant au moins un enfant, la mise en place d'une aide aux personnes âgées dépendantes, ou le lancement d'un plan en faveur du logement des plus démunis.

En revanche, le premier ministre avait l'intention de renvoyer à la présentation, fin juin, de la loi de finances rectificative, l'annonce d'un relèvement du taux majoré de la TVA. Mais, dès aujourd'hui, il devait confirmer la volonté du gouvernement de lutter contre les déficits pour respecter les engagements européens de la France. Pour que chaque ministre agisse en connaissance de cause, M. Juppé va envoyer à chacun d'entre eux une *« lettre de mission »*.

S'engageant personnellement dans un combat qui fut au centre de la campagne présidentielle de M. Chirac, le premier ministre devait enfin appeler à la *« mobilisation générale »*, souligner *« l'urgence »* de cette bataille, la nécessité d'*« un engagement commun »* de toutes les forces vives du pays, et assurer qu'il fallait qu'elle permette rapidement *« un mouvement durable »* d'amélioration de la situation de l'emploi.

Tout le programme annoncé par le chef du gouvernement tourne autour de cette unique préoccupation, y compris la politique européenne de la France qui, aux yeux de M. Juppé, doit contribuer à cet objectif prioritaire.



Lire page 6

Israël suspend la confiscation de terres arabes

Les députés arabes israéliens ont obligé le gouvernement à renoncer à la saisie de cinquante-trois hectares de terres palestiniennes à Jérusalem-Est. Itzhak Rabin a été contraint à cette spectaculaire volte-face devant la menace d'une motion de censure à la Knesset. p. 4

Un nouveau banquier pour l'Afrique

Le successeur du président de la Banque africaine de développement doit être élu au cours de la 31e assemblée du Conseil des gouverneurs, qui se tient au Nigeria du 24 au 26 mai. Les pays industrialisés réclament une remise en ordre de cette institution et un renouvellement des cadres. p. 4

Le « roman financier » de Grenoble mis à nu

De récentes perquisitions à la mairie de Grenoble, notamment dans le bureau d'Alain Carignon, ont permis la saisie de nombreux rapports sur le fonctionnement occulte de la ville et les errements des sociétés d'économie mixte et des commissions paramunicipales. p. 11

La nouvelle vague de Taïwan à Cannes



HOU HSIAO-HSIEN

CHEF DE FILE de la nouvelle vague, apparue à Taïwan au début des années 80, Hou Hsiao-hsien, 48 ans, a consacré une grande part de son œuvre à l'évocation de l'histoire moderne de son pays. Pourtant, rien n'est plus étranger à ce cinéaste que les fastes appliqués de la reconstitution. Pour *Le Temps de vivre et le temps de mourir* (1985), *Poussière dans le vent* (1986), *La Cité des douleurs* (Lion d'or à Venise en 1989), *Le Maître de marionnettes* (prix du jury à Cannes en 1993), il inventait des dispositifs chaque fois plus audacieux.

Avec *Good Men, Good Women*, présenté à Cannes le 22 mai, il franchit un nouveau pas dans la construction d'un cinéma complexe, qui fait de lui un artiste proche de l'abstraction, même si ses interrogations demeurent au contact de la réalité sociale. Réalité sociale dont se saisissent aussi le Britannique Ken Loach dans *Land and Freedom* et l'Américain Larry Clark dans *Kids*, mais de manière radicalement opposée.

Lire page 26

Le Pentagone, son « rayon de la mort » et les droits de l'homme

LE PENTAGONE décidera, en juin, s'il se lance ou non dans la fabrication en série des armes-lasers aveuglantes, c'est-à-dire des fusils automatiques M 16, des grenades ou des canons qui brûlent à distance la rétine de l'œil en pointant un laser sur l'adversaire. Dans les forces américaines, comme dans les armées européennes, le laser n'est pas un inconnu. Il est fréquemment utilisé pour désigner des cibles et guider diverses munitions sur leurs objectifs. Mais avec son programme baptisé *Laser Countermeasure System*, le Pentagone est en train de tester plus d'un millier d'armes portables de toutes catégories qui font appel à un laser anti-personnel. Celui-ci concentre un faisceau lumineux de haute intensité et invisible : la « cible » potentielle peut être aveuglée en quelques millièmes de seconde à moins de 1 000 mètres.

Des associations de défense des droits de l'homme, aux Etats-Unis, réclament l'interdiction de tels armements. Pour les besoins de l'évacuation de ses GI en Somalie, le Pentagone avait rassemblé – sans en avoir fait nécessairement usage – une panoplie d'armes dites non létales, c'est-à-dire non mortelles dans 99 % des cas. Parmi elles, une superglu pour coller l'adversaire au sol, des microbes gloutons pour *« dévorer »* des moteurs de véhicules ou des pneus et, déjà, des lasers aveuglants censés contribuer au maintien de l'ordre.

Les Etats-Unis ont prévu de consacrer, en 1995, quelque 500 millions de francs à la mise au point de ces dispositifs. Comme l'indique un spécialiste français, Michel Carayol, en poste à l'OTAN, ces armes non létales ont, selon leurs partisans, l'avantage – si l'on ose dire – sur le plan militaire d'apporter une réponse adaptée à la menace, de réduire la montée aux extrêmes en offrant une alternative à la thèse du *« tout ou rien »*, d'être souvent moins coûteuses que d'autres et de n'être, à ce jour, soumises à aucune règle internationale existante.

A l'inverse, ces armes banalisent l'emploi de la force, surtout dans des opérations de maintien de la paix ou de rétablissement de l'ordre public. Les risques de « dérapage » ne sont pas nuls si, par surcroît, ces systèmes d'armes devaient tomber dans les mains de terroristes ou de groupes criminels. De ce point de vue, le laser anti-personnel, dit « rayon de la mort », pose une série de problèmes d'ordre juridique et éthique. D'autant qu'aucune convention internationale n'a prévu de réglementer sa généralisation. Or les travaux actuellement conduits par le groupe américain Martin-Marietta, sur la base de prototypes du laser Stingray monté sur un blindé de type Bradly, constituent bien les prémices d'une possible industrialisation.

Le Comité international de la Croix-Rouge a pris la tête, l'an dernier, à Vienne, d'un mouvement qui réunit vingt-cinq pays et qui entend obtenir la condamnation du laser aveuglant. A Washington, l'organisation non gouvernementale Human Rights Watch a annoncé qu'elle allait entreprendre une grande campagne pour contraindre le Pentagone à renoncer à produire en série des fusils à rayon laser aveuglant.

Jacques Isnard



Un portrait de l'épouse de M. Milosevic

La « première dame » de Serbie passe pour être le véritable maître de Belgrade. Ce professeur de sociologie marxiste aime se faire appeler « camarade ». p. 13

La chronologie d'avril 1995

Les principaux événements internationaux, français et culturels recensés par la documentation du *Monde*. p. 14

L'appétit des banques néerlandaises

Les établissements de crédit des Pays-Bas ne cachent plus leurs ambitions internationales. Après ING, qui a repris la banque d'affaires britannique Barings, le groupe ABN-Amro aurait des projets à la City. p. 17

La Coupe du monde de rugby

Le grand rendez-vous mondial du ballon ovale en Afrique du Sud débute jeudi 25 mai. Une occasion de constater la montée du professionnalisme dans un milieu qui fut lontemps le porte-drapeau de l'amateurisme. p. 22

Les éditoriaux du « Monde »

L'Europe, dindon de la farce ? : L'Etat responsable. p. 16

Le retour des professionnels de la politique

« EN POLITIQUE, comme partout ailleurs, il vaut mieux être un professionnel qu'un amateur. » Alain Juppé avait répondu en ces termes, pendant la campagne électorale, à une attaque d'Edouard Balladur, qui s'était prévalu de ne pas être, lui, un *« professionnel de la politique »*.

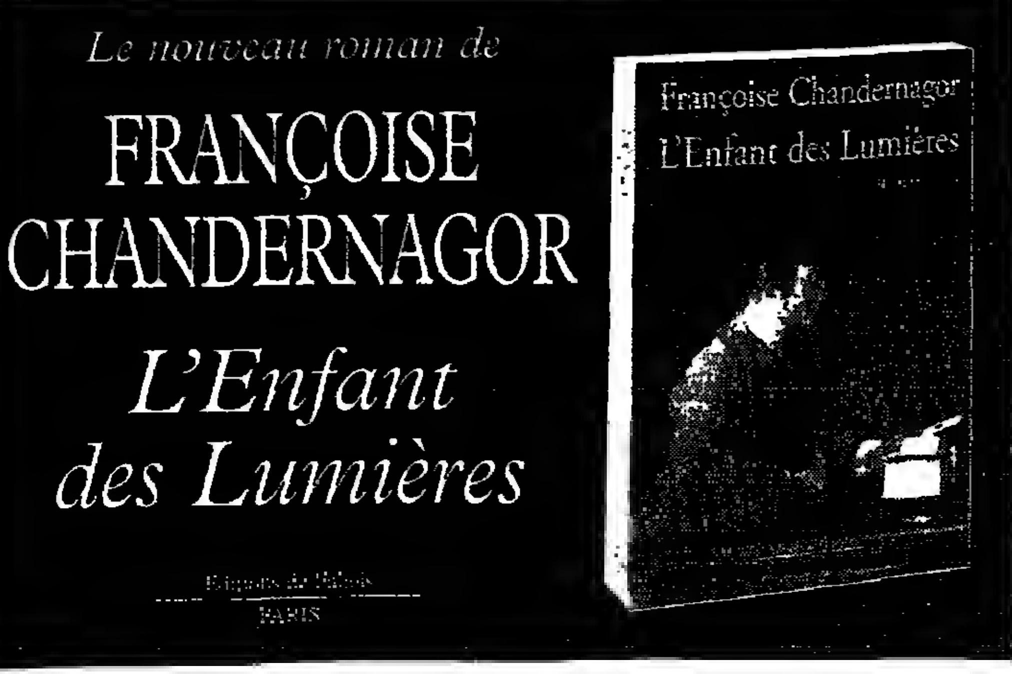
C'est bien le professionnalisme qui s'est imposé avec la victoire de Jacques Chirac le 7 mai. Depuis la fête de la place de la Concorde et le parcours télévisé à travers Paris du président élu, jusqu'à son arrivée inopinée, lundi 22 mai, au ministère de l'intérieur, où Alain Juppé et Jean-Louis Debré avaient réuni les préfets, rien n'est laissé au hasard. L'improvisation n'a aucune part dans les choix d'hommes – et de femmes –, non plus que dans les gestes symboliques et les effets d'annonce ou d'affichage. C'est bien le moins, après tout, que de prendre au sérieux le suffrage universel et de montrer aux Français que ceux qu'ils ont portés au pouvoir savent ce qu'ils font et où ils vont.

Ces professionnels se veulent aussi, à leur manière, des révolutionnaires. Forts d'une campagne victorieuse, alors qu'on n'en donnait pas cher il y a cinq mois, et appuyés sur une longue histoire, celle de vingt ans d'opposition au giscardisme, au mitterrandisme et, pour finir, au balladurisme, ils poussent leur avantage sans hésiter. D'avoir fait triompher la cause perdue de Jacques Chirac leur a donné des ailes.

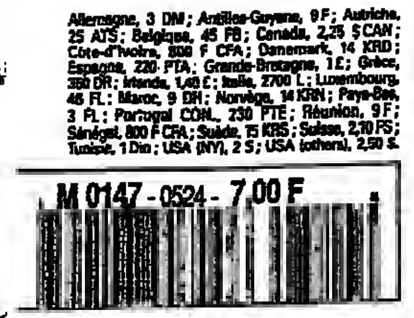
Une certaine France profonde, celle qui avait déjà voté pour lui à deux reprises, en 1981 et en 1988, les assure d'un ancrage social et historique comparable à celui dont bénéficiait la gauche. Le ralliement des jeunes, que l'on pouvait croire les plus réfractaires aux « vieilles » forces politiques, ajoute à cette légitimité ancienne celle du sang neuf.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 16



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0524 - 7,00 F

OCDE La croissance économique sera moins forte que prévu cette année dans les pays industrialisés, prévoit l'Organisation de coopération et de développement économique dont les ministres de l'économie et des finances devaient se réunir mardi 23 et mercredi 24 mai à Paris. ● LA CORRECTION à la baisse qui vaut aussi pour 1996 touche particulièrement *l'Allemagne et le Japon dont les monnaies se sont beaucoup appréciées.* ● *CE SONT bien les fluctuations monétaires qui sont à l'origine des déceptions actuelles. En revanche, le* taux de chômage par rapport à la population active baisserait un peu plus vite qu'escompté. ● LE CONFLIT commercial qui oppose Tokyo à Washington sur le dossier automobile n'arrange pas l'environnement international. Aussi l'Organisation mondiale du commerce fait-elle preuve de diplomatie pour régler ce contentieux à l'amiable.

Les désordres monétaires affaiblissent la reprise économique en Europe

L'Organisation de coopération et de développement économique revoit à la baisse les prévisions de croissance dans les pays industrialisés. Ces révisions concernent surtout l'Allemagne et le Japon dont les monnaies se sont beaucoup appréciées

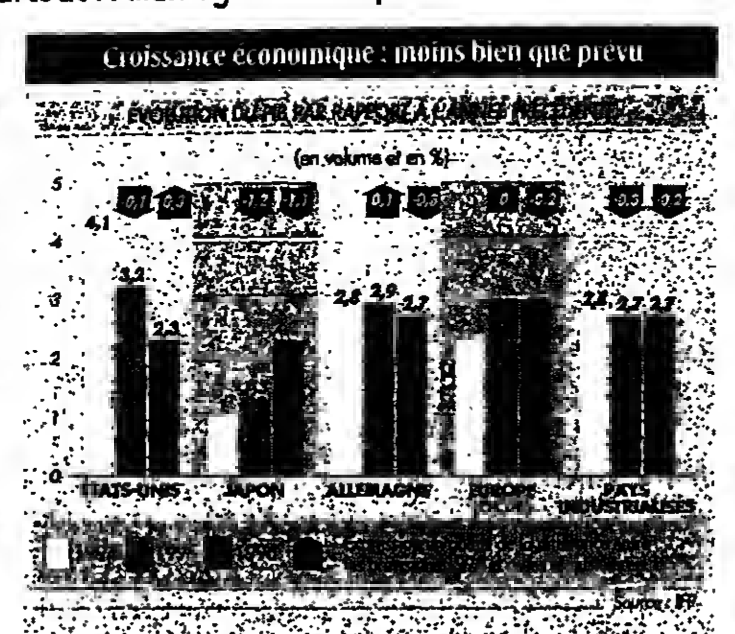
IL Y A cinq mois à peine, l'optimisme dominait dans les pays industrialisés. Un sentiment qui ne s'embarrassait pas de nuances tant la reprise en cours semblait vigoureuse. Les seules inquiétudes exprimées alors concernaient les risques de réapparition de tensions inflationnistes nées d'une activité qui s'annonçait si forte que l'offre de biens et de services ne pourrait pas satisfaire durablement la demande. L'essentiel des préoccupations de politique économique était alors de relever les taux d'intérêt à court terme pour empêcher les hausses de prix de s'accélérer.

C'était en décembre 1994 et l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) enterrait solennellement la récession que l'Europe avait connue en 1993. Au début de reprise enregistré en 1994, devaient succéder plusieurs années de prospérité, grâce à des taux de croissance d'au moins 3 %. Encore cette moyenne dissimulait-elle pour 1996 des chiffres plus élevés pour des pays comme le Japon (+ 3,4 %) et l'Allemagne (3,5 %), sur lesquels comptaient les gouvernements occidentaux pour faire définitivement basculer les pays européens dans la période d'expansion que les experts voyaient se prolonger jusqu'à la fin du siècle ou presque.

Ces espoirs se révèlent maintenant excessifs. Non pas que la croissance ait été stoppée ou qu'elle soit menacée de l'être au cours des mois à venir. Mais son rythme et sa force ne sont pas ce qu'ils devaient être et sa pérennité ne semble plus assurée. Les ministres de l'économie et des finances des vingt-cinq pays membres de l'OCDE réunis à Paris mardi 23 et mercredi 24 mai ne pourront que le constater. Et réviser à la baisse des prévisions faites il y a seulement cinq mois.

Quoiqu'elles ne portent encore que sur quelques dixièmes de points de croissance, ces révisions sont inquiétantes. D'abord parce qu'elles concernent surtout le Japon et l'Allemagne qu'on a souvent comparés à des locomotives jouant avec les Etats-Unis un rôle essentiel d'entraînement de l'activité mondiale. Or ce sont précisément ces deux pays qui « perdent » le plus, si l'on peut dire, par rapport aux estimations de l'hiver. Le taux de croissance du Japon est divisé par deux...

Une autre raison majeure d'inquiétude est que les facteurs qui perturbent la reprise, la ralentissent, la rendent chaotique, ont autant de chances d'empirer que de se stabiliser et moins encore de disparaître. Ces facteurs, on le sait et les ministres de l'OCDE vont le redire, ce ne sont pas les taux d'intérêt réels à long terme guère plus élevés qu'au cours des années 60. Ce sont les perturbations monétaires et les variations fortes des taux de change qui se produisent continûment, à la hausse pour certaines monnaies comme le mark et le yen, à la baisse pour d'autres comme la lire, la livre et la peseta.



Alors que la croissance risque d'être moins forte que prévu en Europe, elle pourrait dépasser les prévisions faites pour les Etats-Unis.

Ces variations gênent les échanges commerciaux beaucoup plus que les chiffres du commerce extérieur ne le laissent deviner, favorisant indûment certains pays comme l'Italie, défavorisant injustement d'autres comme l'Allemagne et le Japon.

Les calculs montrent que pour des variations semblables de taux de changes, de la lire par exemple, les pays réagissent différemment. La Grande-Bretagne et l'Allemagne ont été les plus touchées, la France, les Pays-Bas et la Belgique tirant beaucoup mieux leur épingle du jeu. Les explications sont multiples : contrairement à la France qui accusait un retard, la Grande-Bretagne en avance sur ses voisins dans le cycle conjoncturel a beaucoup importé de biens d'équipement, ce dont a profité l'Italie qui a écarté l'Allemagne dont les prix étaient plus élevés. Une autre explication tient aux politiques de marges suivies par les uns et les autres : les industriels britanniques ont profité de la dépréciation de la livre pour accroître leurs bénéfices tandis que les chefs d'entreprise français serraient leurs prix.

VARIATIONS CONTINUES

Les seuls chiffres du commerce extérieur ne laissent pas apparaître de bouleversements fondamentaux. Si l'Italie a accru ses exportations de 9,6 % en 1994, les ventes de l'Allemagne à l'étranger ont augmenté de presque 8 %, le Japon étant à peu près le seul pays à montrer clairement qu'il souffrait de la très forte appréciation de sa monnaie. Il n'empêche : les variations continuelles de change sont défavorables à la croissance, ce qui déjà incitait l'OCDE à rappeler fin 1994 *« qu'il est essentiel (...) de fournir un environnement stable aux responsables du secteur privé »*. Cet environnement stable, les pays industrialisés l'ont connu jusqu'au début des années 70, quand aux parités de change fixes a succédé le flottement des monnaies. C'est précisément à partir de cette période que les taux de croissance se sont ralentis dans le monde.

Les variations de change ont des effets multiples sur les pays, soit qu'elles limitent rapidement certains de leurs débouchés, soit qu'elles forcent les chefs d'entreprise à comprimer leurs marges et à s'appauvrir relativement, gage de moindres investissements futurs. A l'inverse, des pays comme l'Italie, dopés dans un premier temps par des parités excessivement favorables, se retrouvent au bout de quelques années avec une inflation à nouveau trop forte, la hausse des prix laminant le pouvoir d'achat et la demande des ménages.

Les Etats-Unis ont su, jusqu'à présent, laisser filer à leur avantage le dollar. C'est un exemple de politique non coopérative durablement réussie. Mais c'est l'un des seuls. Ces dernières années, la vigueur de la croissance outre-Atlantique s'explique beaucoup par l'exportation. L'administration Clinton ne s'y trompe d'ailleurs pas, prête à tout sacrifier pour assurer les progrès du commerce extérieur. On le voit actuellement dans le conflit commercial qui l'oppose au Japon. La faiblesse majeure d'une telle politique, qui mise en priorité sur les ventes à l'étranger pour tirer l'activité et créer des emplois, est de ne pouvoir être pratiquée par tous. Faute de quoi chacun annulerait les efforts de l'autre.

Au-delà des apparences et des succès immédiats, la crise monétaire que vit l'Europe depuis des mois affaiblit tout le monde. Les pays industrialisés seraient donc bien avisés d'abandonner les politiques actuelles du « chacun pour soi » et de revenir à des pratiques plus coopératives. Faute de quoi la reprise pourrait ne pas durer longtemps.

Alain Vernholes

L'emploi s'améliore

L'OCDE révise à la baisse les perspectives de croissance économique établies fin 1994, mais à la hausse les chiffres de l'emploi. Le chômage en Europe diminuerait plus vite qu'envisagé il y a cinq mois, revenant à 11 % cette année contre 11,3 % prévu et à 10,6 % en 1996 contre 10,9 %. L'inflation resterait modérée, les prix augmentant de 2,8 % cette année et de 2,9 % en 1996.

M. Madelin réaffirme à Bruxelles l'attachement de la France à la monnaie unique

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Plus orthodoxe que moi, tu meurs ! Alain Madelin, qui présidait lundi 22 mai le Conseil « écofin » de l'Union européenne à Bruxelles, n'a pas manqué l'opportunité qui se présentait à lui d'adresser à la presse internationale et, au-delà, aux milieux financiers, le message d'un européen convaincu, soucieux de rigueur. En affirmant, avec force, que cette préoccupation était parfaitement compatible avec la priorité qu'affiche le gouvernement de vaincre le chômage.

« Les marchés peuvent être assurés que la politique économique et budgétaire de la France sera une politique résolue de lutte contre les déficits publics, que nous avons la volonté de réaliser la convergence nécessaire pour être au rendez-vous de la monnaie européenne dans le calendrier prévu et que la gestion de la politique monétaire se fera dans le respect scrupuleux de la Banque de France », a déclaré le ministre, qui a expliqué que, comme il faut impérativement réduire les déficits, l'inflation devra être maîtrisée et *« les augmentations de salaires rester modérées »*.

Et la lutte contre le chômage ? *« Vous ne me ferez pas opposer l'Union économique et monétaire (UEM) et la lutte contre le chômage, les deux vont de pair »*, a répondu M. Madelin. *« On ne peut pas réaliser l'UEM avec des pays qui rempliraient les critères de Maastricht mais laisseraient filer le chômage. En sens inverse, si pour faire reculer le chômage il suffisait de laisser s'accumuler les déficits, on le saurait depuis longtemps. Les entreprises ont besoin de bonnes finances pour créer des emplois. »*

Quelle est la recette pour réduire les déficits tout en créant suffisamment d'emplois ? Les proches du ministre renvoient à la déclaration de politique générale que devait prononcer, mardi 23 mai, Alain Juppé devant le Parlement. En s'appuyant sur une politique de réduction des déficits irréprochable, est-il possible de songer, toujours en pensant à la relance de l'activité, à une baisse des taux d'intérêt, quitte à prendre le risque, dans un premier temps, de voir le franc quelque peu glisser ? *« Montrons aux marchés financiers que nous sommes capables de faire ce qu'on a dit, à savoir réduire les déficits tout en se battant pour l'emploi. Alors l'autorité monétaire disposera d'une marge de manœuvre accrue pour conduire une politique plus audacieuse »*, explique un collaborateur de M. Madelin. Celui-ci a indiqué au passage qu'il considérait comme sans grand fondement les quelques attaques contre le franc constatées ces derniers jours : *« A mes yeux, les fondamentaux de l'économie française plaideraient plutôt pour une appréciation du franc. »*

M. Madelin est préoccupé par les menaces que les fluctuations monétaires excessives des dernières semaines font peser sur le fonctionnement du Marché unique, agricole et industriel. *« A terme, le renforcement de la crédibilité de l'UEM, la volonté d'être présents au rendez-vous de la monnaie unique, de mener une politique monétaire et budgétaire permettant de respecter les critères de Maastricht, constituent la bonne réponse. »*

ÉLECTRONS LIBRES

Faut-il, dans cet esprit, envisager de faire bientôt pression pour ramener la lire et la livre, qui l'ont quitté en septembre 1992, au sein du mécanisme de change du système monétaire européen (SME) ? En d'autres termes, peut-on préserver le marché unique alors que des devises importantes se comportent comme des électrons libres et pratiquent, sans concertation, sans discipline, des dévaluations compétitives ? M. Madelin a évoqué un premier échange de vues, au sein du Conseil, sur le « Livre vert » que la Commission adoptera le 31 mai et qui traite des modalités de passage à la monnaie unique, faisant valoir que les relations entre la future monnaie unique – l'écu, précise-t-il – et les monnaies qui resteront encore en dehors du dispositif devront effectivement être abordées. Une réponse partielle, car il existe déjà, en termes de nuisance pour le fonctionnement du marché unique, un problème.

Le souci le plus immédiat du gouvernement, M. Madelin l'a confirmé, porte sur les échanges agricoles, aujourd'hui gravement gênés par les fluctuations monétaires. Dans des circonstances analogues, jadis, la Communauté a appliqué des montants compensatoires aux frontières pour annuler les variations de change. Maintenant qu'existe le marché unique, sauf à réinstaller des barrières aux frontières, une telle formule n'est plus possible. *« Ce serait un formidable retour en arrière »*, a commenté M. de Silguy, commissaire chargé des affaires économiques et monétaires. La Commission a fait des propositions qui seront examinées lundi 29 mai par les ministres de l'agriculture. Elles impliqueraient, à plus ou moins brève échéance, une réduction des prix et des primes payés (en monnaies nationales) aux agriculteurs dont la monnaie se réévalue. Les Allemands hurlent. La Commission explique qu'il n'y a pas d'autre solution.

M. Madelin souhaiterait qu'on n'oublie pas non plus les distorsions de concurrence, très dommageables pour les agriculteurs français, des distorsions qui résultent de la dégringolade de la lire et de la peseta. Il a donc invité la Commission à compléter ses propositions. Lundi 29 mai, sur ce délicat dossier agrimonétaire, la bataille promet d'être vive.

Philippe Lemaitre

Un même argument pour deux thèses opposées

Les marchés des changes ont eu quelques difficultés à déchiffrer les propos pourtant très orthodoxes d'Alain Madelin sur la politique monétaire. Entendant le ministre de l'économie et des finances affirmer, lundi 22 mai, que *« le franc a vocation à se réapprécier face aux autres monnaies fortes »*, les cambistes ont spéculé sur une hausse possible du cours pivot du franc par rapport au deutschemark, puis se sont aperçus que la petite phrase signifiait seulement que l'économie française était en bonne santé et qu'il n'y avait donc aucune raison de changer le cap de la politique monétaire. L'hésitation peut se comprendre. Pendant l'hiver 1992, M. Madelin usait exactement du même argument pour appuyer une thèse radicalement opposée. Estimant qu'il était urgent de *« briser le lien mortel entre le franc et le mark »* (*Le Monde* du 23 décembre 1992), il faisait valoir que cette décision pousserait le franc non pas à la baisse mais à la hausse. A l'époque, Alain Juppé avait jugé utile de rappeler *« la règle sacro-sainte »* qui veut *« qu'un responsable politique ne tient pas des propos qui peuvent mettre en cause la stabilité de la monnaie »*.

L'OMC espère un règlement à l'amiable du différend nippo-américain sur l'automobile

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Cinq mois après sa création, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui a pris la succession du GATT le 1er janvier, doit affronter sa première épreuve avec l'exacerbation du différend entre les Etats-Unis et le Japon sur l'automobile. Le test est également important pour son nouveau directeur, Renato Ruggiero, entré en fonctions le 1er mai. M. Ruggiero entend profiter de la réunion de l'OCDE qui a débuté le 23 mai à Paris pour s'entretenir avec les responsables du commerce japonais et américains et, éventuellement, favoriser des contacts directs entre eux.

Avant de quitter Genève, M. Ruggiero avait déjà pris plusieurs rendez-vous, notamment avec le ministre japonais du commerce, Ryutaro Hashimoto, et le responsable américain pour les négociations commerciales, Mickey Kantor, ainsi qu'avec Sir Leon Brittan, commissaire européen pour le commerce extérieur, précisait-on au siège de l'OMC. D'autres questions devraient aussi être évoquées à Paris, comme l'adhésion de la Chine, la libéralisation des services financiers ou encore les ressources de l'OMC.

PROCÉDURES

Aucun entretien n'était prévu avec le secrétaire américain au commerce, Ron Brown. Venu lundi 22 mai à Genève pour l'inauguration d'un centre américain, M. Brown a déclaré que les Etats-Unis se soumettraient aux décisions de l'OMC et respecteraient ses règles dans leur dispute avec le Japon. Il indiquait que Washington n'avait pas encore tout à fait mis au point sa réponse à la demande de consultations urgentes présentée le 17 mai par Tokyo, au lendemain de l'annonce des sanctions américaines. En vertu des procédures de règlement des différends de l'OMC, les Etats-Unis ont dix jours pour répondre à la requête du Japon. Sinon, ou si les consultations engagées n'ont pas abouti dans un délai de vingt jours, le plaignant peut demander la création d'un groupe spécial d'experts pour décider s'il y a ou non violation des règles. Les sanctions unilatérales ne sont pas tolérées et le verdict de la commission d'arbitrage est contraignant.

Afin d'éviter cette éventualité, M. Brown a dit que les Etats-Unis souhaitaient parvenir à un accord avec Tokyo avant l'application, annoncée pour fin juin, des sanctions contre les voitures de luxe japonaises. Répondant à ceux qui reprochent à Washington de ne pas se conformer aux règles de l'OMC, il a rappelé que les Etats-Unis ont toujours clairement fait savoir qu'ils continueraient d'appliquer aussi leurs propres lois commerciales. Il n'a pas caché que l'annonce des sanctions visait à amener le Japon à changer ses pratiques commerciales dans le secteur automobile, l'important demeurant de parvenir à *« un bon accord »*.

Dès le 10 mai, les Etats-Unis avaient été les premiers à brandir la menace de porter leur différend avec Tokyo devant l'OMC. Prenant acte de cette intention, M. Ruggiero avait alors appelé les deux pays *« à redoubler d'efforts pour résoudre leurs conflits de manière bilatérale et à l'amiable »*. Après la demande japonaise de consultations, il s'était félicité de la volonté des deux parties de régler leur contentieux dans le cadre des procédures prévues par l'OMC. *« Ce qui est actuellement en jeu*, estimait-il, *ce n'est pas le fonctionnement de l'OMC, mais la crédibilité des engagements des Etats membres. » « Le système est en train de se mettre en place*, reconnaissait-il. *C'est le début d'un fonctionnement difficile. »* A Genève, on rappelle aussi que l'OMC est le fruit de sept ans de laborieuses tractations du cycle de l'Uruguay et qu'une période de rodage est inévitable pour substituer des relations de droit aux rapports de force.

Jean-Claude Buhrer





هكذا في الأصل

La coalition entre sociaux-chrétiens et socialistes a remporté la majorité absolue en Belgique

En dépit de leur succès, les libéraux ont, peu de chances d'entrer au gouvernement

Les résultats définitifs des élections générales du dimanche 21 mai en Belgique ont confirmé la victoire de la coalition sortante. Celle-ci, qui regroupait, sous la houlette du premier ministre, Jean-Luc Dehaene, les sociaux-chrétiens et les socialistes, a donc toutes les chances d'être reconduite. Au grand dam des libéraux, qui, bien qu'ayant progressé dans l'ensemble du pays, devraient être, une nouvelle fois, écartés du pouvoir.

BRUXELLES
de notre correspondant

Jean-Luc Dehaene a remis, lundi 22 mai, sa démission au roi Albert II comme le veut la tradition au lendemain des élections. En principe, cela marque le commencement de grandes manœuvres politiques pour la formation d'un nouveau gouvernement à l'initiative du souverain, qui a commencé ses consultations. Il semble néanmoins que les libéraux devront renoncer à l'espoir d'entrer dans une nouvelle majorité après une longue absence du pouvoir.

Bien que constituant désormais le deuxième parti politique en Flandre et en Wallonie, ils ne paraissent pas en mesure de s'opposer à la reconduction de la coalition sortante entre socialistes et sociaux-chrétiens qui disposent ensemble de 81 sièges sur 150 à la Chambre des représentants. Jean Gol, président du Parti réformateur libéral (PRL, libéraux francophones) a dénoncé *« le mépris de l'électeur consistant à écarter du gouvernement le seul courant qui a progressé »*. Il a aussi ironisé sur *« le deuxième tour »* antidémocratique que constituent selon lui les accords entre partis au lendemain des élections dans un pays qui pratique la proportionnelle intégrale. Les gouvernements régionaux sont formés sans que le roi ait à dire son mot. Des consultations devaient commencer dès mardi à Namur entre socialistes et sociaux-chrétiens francophones pour établir un projet commun. Les choses seront plus difficiles à Bruxelles où les libéraux francophones constituent de loin la première formation du conseil régional avec leurs alliés du Front démocratique des francophones (FDF).

En Flandre, les libéraux (VLD) s'insurgent contre le fait que le social-chrétien Luc Van den Brande, nommé « formateur flamand », leur préfère les socialistes pour rechercher les bases d'un accord de gouvernement régional, *« parce que M. Dehaene ne veut pas d'asymétrie avec le gouvernement fédéral »*. En effet, à l'échelon supérieur du pouvoir, le premier ministre sortant ne peut se passer du soutien des socialistes francophones, en recul mais toujours largement en tête en Wallonie, ce qui l'oblige à composer avec la gauche flamande. Certains flamingants en concluent aigrement que *« les socialistes wallons font la loi »* au nord du pays.

Jean de la Guérivière

La répartition des sièges

Les 150 sièges de la Chambre des représentants sont désormais répartis ainsi :

- **Sociaux-chrétiens flamands (CVP)**, 29 (+ 2)
- **Socialistes francophones (PS)**, 21 (– 2)
- **Libéraux flamands (VLD)**, 21 (+ 2)
- **Socialistes flamands (SP)**, 20 (+ 2)
- **Libéraux francophones et leurs alliés (PRL-FDF)**, 18 (+ 2)
- **Sociaux-chrétiens francophones (PSC)**, 11 (– 1)
- **Vlaams Blok (extrême droite flamande)**, 11 (+ 1)
- **Écologistes francophones (Ecolo)**, 7 (– 2)
- **Écologistes flamands (Agalev)**, 5 (=)
- **Volksunie (nationalistes flamands)**, 5 (– 3)
- **Front national (FN, extrême droite francophone)**, 2 (+1).

La précédente Chambre comptant 212 sièges, les différences avec le nouveau Parlement ont été calculées à partir d'une projection.

Le pape, en Pologne, dénonce la marginalisation des croyants

SKOCZOW (Pologne)
de notre envoyée spéciale

L'espace de quelques heures – comme il l'avait annoncé en plaisantant dans l'avion : *« A soixante-quinze ans, il faut bien rentrer à la maison ! »* –, Jean Paul II est retourné, lundi 22 mai, dans sa Pologne natale, cette Silésie lointaine où est *« inscrite aussi l'histoire de [sa] famille »*. Et c'est dans sa langue, manifestement heureux de cette rencontre, que le pape a admonesté les siens, délivrant à Skoczow, devant une foule immense de 300 000 personnes, le discours le plus fort de ce voyage en Europe centrale. Mise en garde de celui qui se sent un peu le patriarche de la famille chrétienne polonaise ? Ou discours d'un « pape-citoyen » à ses compatriotes ? Tant par la liberté de ton que par la précision des remarques sur la *« patrie commune »*, Karol Wojtyla est allé aussi loin qu'il le pouvait aux marges de la politique.

Entre deux tonnerres d'acclamations, il avait à dire à ces milliers de fidèles que les victoires passées n'ont pas tout résolu : l'Eglise combattante de la lutte contre le communisme, aujourd'hui menacée d'être marginalisée, doit peut-être se remettre en question. Et chaque croyant doit réveiller sa conscience pour venir au secours des valeurs menacées. Et, passant en revue *« les bonnes initiatives dues à la liberté retrouvée »*, mais évoquant aussi *« le coût élevé des transformations qui touchent de façon plus douloureuse les plus pauvres et les plus démunis »*, Jean Paul II devait augurer, dans cette Pologne en mutation difficile où le chômage flirte avec les 15 % et l'inflation avec les 25 % – sous la houlette d'ex-communistes fraîchement « recyclés » – que *« s'impose l'esprit de concorde et de collaboration fraternelle pour le bien de la République »*.

« Notre patrie, a conclu le pape, *se trouve devant de nombreux et difficiles problèmes sociaux qu'il faut résoudre avec sagesse et persévérance. Et le plus important de tous reste celui d'établir un juste ordre moral. C'est pourquoi la Pologne a, par-dessus tout, un urgent besoin d'hommes de conscience ! »* Cet appel aux Polonais catholiques pour qu'ils reprennent l'initiative et *« assument avec courage la responsabilité de la chose publique »*, lancé avec force par un pape au front soucieux, du haut de la colline sainte de Kaplicowka, sa chasuble écarlate agitée par le vent glacé, ne manquait pas d'allure.

« RESTE AVEC NOUS ! »

Ni d'une lourde portée symbolique lorsque, à quelques mois de l'élection présidentielle, le pape ajoutait devant le premier ministre, l'ex-communiste Josef Oleksy : *« Au nom des idéologies totalitaires, des millions de personnes ont été contraintes à accomplir certaines actions en désaccord avec leurs convictions les plus profondes. Et toutes ces années, nous nous demandions : l'Histoire peut-elle aller contre le courant des consciences ? »*. Et de poursuivre : *« Soyez vigilants (..) devant les tendances qui émergent dans ma patrie et qui visent à instaurer une laïcisation de la société. »* Commentaires qui semblaient trouver un écho dans la petite tribune où, vêtu de noir, avait pris place cet autre témoin de la « résistance de la conscience », Lech Walesa, aujourd'hui président de la République.

Le pape avait ajouté cette brève étape silésienne à la demande des Polonais favorables à la canonisation de Jan Sarkander, ce martyr contesté, né justement à Skoczow au XVIIe siècle et torturé en Moravie. Jean-Paul II est donc revenu sur le message de tolérance prononcé la veille à Olomouc (*Le Monde* du 23 mai). Un message œcuménique, auquel il ajoutait en Pologne cette version « laïque » : *« L'Eglise a défendu les droits de la conscience, et non pour le seul bénéfice des croyants. Malgré les apparences, sous le signe de la tolérance, se diffuse une intolérance toujours plus forte : les croyants sont marginalisés. »*

Enfin, et ce n'était pas le moindre aspect de ce voyage nostalgique, Jean Paul II s'est rendu à Zywiec et Bielsko-Biala, où naquit son propre père. A la foule massée sur les 30 kilomètres du parcours et qui criait *« Reste avec nous ! »*, le pape, très ému, répondait : *« Le Vatican est ma nouvelle maison, venez y tous ! »* Et, se souvenant de l'époque où il fallait lutter en Pologne *« pour que Dieu ait sa place dans cette nation parce que les autorités de l'Etat le refusaient systématiquement »*, il a conclu : *« Ce problème est toujours d'actualité. L'homme lui fera-t-il place dans la société, la culture, l'économie et même la politique ? »*

Marie-Claude Decamps

Les biens confisqués par les communistes seront en partie restitués

VARSOVIE
correspondance

Les restitutions des biens nationalisés par le pouvoir communiste après la seconde guerre mondiale continuent à susciter des remous en Pologne où ce problème est toujours loin d'être réglé, à la différence des autres pays d'Europe centrale qui l'ont déjà résolu, chacun à leur manière.

Le gouvernement polonais a adopté, mardi 16 mai, un énième projet de loi qui a peu de chance de satisfaire, au bout d'un demi-siècle, les anciens propriétaires, et encore moins leurs héritiers, concernés en premier lieu par la question. Le nouveau projet doit être transmis au Parlement où il rejoindra trois autres propositions de loi préparées par l'opposition et le président Walesa. A la différence de son premier projet, élaboré il y a un an et prévoyant uniquement la remise de bons de compensation, cette fois, outre ces bons, concernant certains biens mobiliers (à l'exception d'œuvres d'art) – machines, équipements d'usines, de magasins et de pharmacies –, le gouvernement propose également la restitution en nature des biens immobiliers, *« si les nouveaux propriétaires sont d'accord »*. L'exécutif prévoit aussi des bons de compensation, utilisables notamment pour l'achat de terrains, en contrepartie des biens perdus par des Polonais déplacés des territoires de l'Est, annexés par l'URSS au lendemain de la guerre.

Toutefois, un impôt sur la succession s'élèverait jusqu'à 90 % de la valeur de l'héritage, si celle-ci dépasse 100 000 zlotys (210 000 francs). Le projet gouvernemental a toutes les chances d'être adopté par le Parlement, vu la majorité dont dispose le cabinet de l'ex-communiste Jozef Oleksy.

LE CAS PARTICULIER DE VARSOVIE

Enfin restent les terrains et les bâtiments nationalisés à Varsovie, qui constituent un cas à part. Une grande partie de la ville avait été rasée pendant la guerre. Les autorités communistes avaient tout nationalisé en bloc, 14 148 hectares et 17 000 bâtiments privés, en promettant des compensations qui n'avaient jamais été versées. Quelque 5 000 demandes de restitution ont jusqu'ici été déposées auprès de la municipalité, sans attendre l'adoption d'une loi spécifique. Le maire de la capitale, Marcin Swiecicki (Union pour la liberté, opposition de centre gauche), a annoncé qu'il allait examiner ces demandes et restituer *« tout ce qui est matériellement possible »*. Le président Walesa prépare, lui-aussi, un projet de loi pour Varsovie, prévoyant l'offre de *« terrains de rechange »* à ceux qui ne peuvent plus récupérer leur propriété d'origine.

Michel Gara

Le gouvernement tchèque s'engage à lutter contre le racisme

PRAGUE
de notre correspondant

« La coupe a débordé », s'est indigné le premier ministre tchèque Vaclav Klaus, mardi 16 mai, après l'assassinat, la semaine précédente, d'un Tsigane de quarante-trois ans par un groupe de skinheads à Sdar Nad Sazavou (150 kilomètres au sud-est de Prague). La mort de ce père de famille sans histoire, le jour même où le président Vaclav Havel inaugurait un monument à la mémoire du génocide des Tsiganes de Bohême par les nazis (*Le Monde* du 13 mai), est la treizième victime de crimes racistes commis en République tchèque depuis la chute du communisme en 1989. Trois des quatre responsables de ce meurtre, des jeunes de dix-sept et vingt ans, qui ont fait irruption au domicile de la famille et battu l'homme à coups de batte de base-ball devant ses cinq enfants terrorisés, ont été inculpés.

Devant la multiplication des incidents racistes et l'horreur de ce dernier crime – *« un cas extrême particulièrement grave et inquiétant »* selon M. Klaus – le gouvernement a décidé d'*« engager une répression énergique »* des délits racistes. A l'issue d'une réunion avec les ministres de l'intérieur et de la justice, le premier ministre a annoncé la dissolution prochaine d'une dizaine d'organisations et l'interdiction des publications propageant le fascisme et le racisme. M. Klaus a également évoqué la préparation d'un amendement au code pénal prévoyant des peines plus lourdes pour les délits racistes. La police et la justice ont été priées d'être plus fermes dans toutes les affaires à caractère raciste.

MALAISE GÉNÉRALISÉ

Depuis janvier 1993, quelque cinq cents délits racistes ont été officiellement enregistrés par le ministre de l'intérieur et au cours des cinq dernières années, deux cent vingt-cinq personnes ont été inculpées pour ce motif. Toutefois, nombre d'attaques commises contre des Tziganes ne sont plus déclarées à la police, *« beaucoup de Roms doutant de sa volonté de réellement les protéger »*, estime Ivan Vesely, secrétaire général du Congrès démocratique des Roms.

L'annonce de ces mesures a été bien accueillie parmi les défenseurs des droits de l'homme qui réclamaient depuis de nombreux mois une attitude plus ferme de l'Etat. Le racisme antirom est particulièrement répandu dans toutes les couches de la société : selon les sondages, 75 % des Tchèques n'aiment pas les Tsiganes et près de la moitié de la population serait favorable à des lois limitant la liberté et les droits des Roms.

Martin Plichta

Nouveau projet de coopération nucléaire entre Moscou et Téhéran

MOSCOU. Le ministre russe de l'énergie atomique, Viktor Mikhaïlov, a dévoilé, lundi 22 mai, un nouveau projet de coopération nucléaire entre la Russie et l'Iran, portant sur la signature, fin 1995, d'un contrat de construction en Iran d'un réacteur de recherche à eau pressurisée de 40 Mgw. *« Moscou n'a pas l'intention de réduire sa coopération avec l'Iran dans le domaine de l'utilisation de l'énergie nucléaire civile »*, a déclaré M. Mikhaïlov, dont le ministère prend, face aux pressions américaines, une position moins prudente sur ce dossier que le Kremlin.

L'annonce de ce nouveau projet intervient alors que le président Bill Clinton n'était pas parvenu, au début du mois, à convaincre le président Boris Eltsine de renoncer au contrat de construction, par la Russie, d'un réacteur nucléaire civil sur le site iranien de Bouchehr, sur le Golfe, d'une puissance de 1 000 Mgw. – (*AFP.*)

M. Chirac rencontrera M. Clinton le 14 juin à Washington

WASHINGTON. Le président de la République Jacques Chirac, qui préside jusqu'à la fin du mois de juin le Conseil européen, et le président de la Commission européenne, Jacques Santer, se rendront à Washington le 14 juin pour le sommet annuel entre les Etats-Unis et l'Union européenne. M. Chirac aura également, en marge de cette rencontre, des entretiens bilatéraux avec le président américain Bill Clinton à la Maison-Blanche. Il se rendra ensuite à Halifax (Canada) pour le sommet des sept pays les plus industrialisés (G7) prévu du 15 au 17 juin. Il s'agira de la première visite aux Etats-Unis de M. Chirac depuis son élection à la présidence de la République française.– (*AFP.*)

EUROPE

■ **TCHÉTCHÉNIE : l'aviation russe a bombardé** une vingtaine de localités dans les montagnes du sud de la la Tchétchénie a déclaré, lundi 22 mai, le porte-parole du président indépendantiste Djokhar Doudaev. S'exprimant sur Radio Liberté, Movladi Oudougov a précisé qu'un raid sur Vedeno, le quartier général des insurgés, avait fait quatorze morts, dont certains se trouvaient à l'intérieur de l'hôpital, des dizaines de blessés et détruit quinze maisons. – (*Corresp.*)

AMÉRIQUES

■ **ETATS-UNIS : James Nichols**, frère de l'un des deux accusés dans l'explosion d'Oklahoma City, a été placé en liberté conditionnelle lundi 22 mai, à Detroit (Michigan), en dépit de la requête du procureur qui estime qu'il a vraisemblablement joué un rôle dans l'attentat. – (*AFP.*)

■ **Le recteur de l'académie de New York** a réclamé l'interdiction de la vente au mineurs des cutters, arme préférée des lycéens, alors que les actes de violence dans les établissements scolaires ont augmenté de près de 30 % en un an. – (*AFP.*)

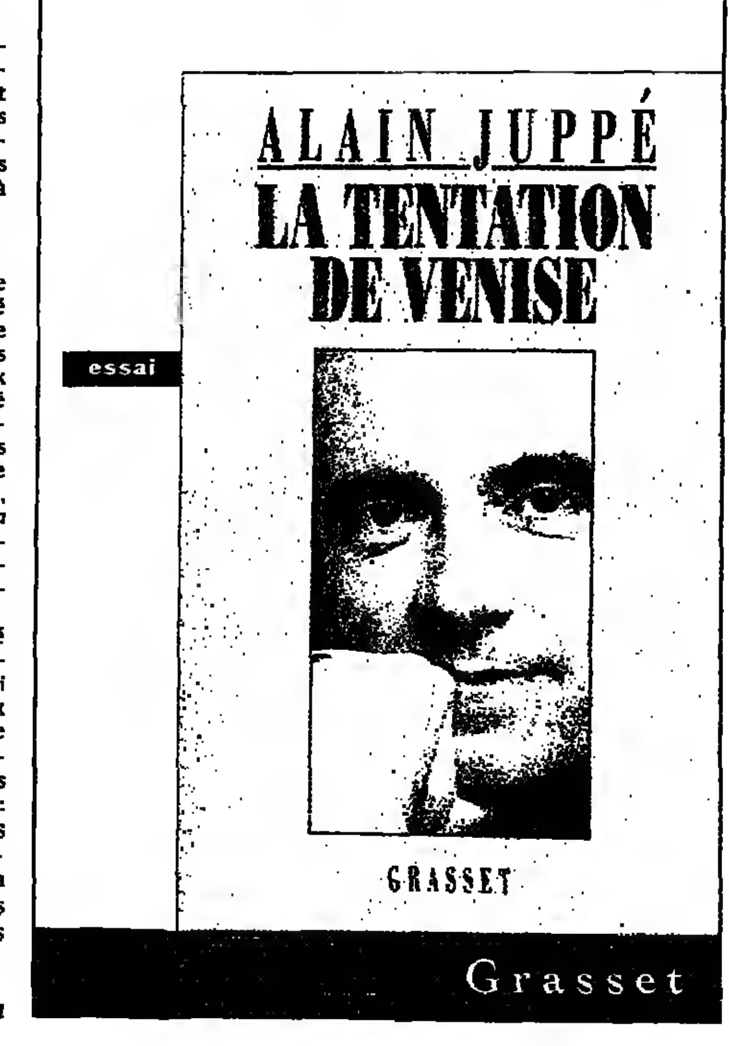
ÉCONOMIE

■ **POLOGNE : le chômage a continué à baisser en avril.** 2 689 000 personnes étaient sans emploi, soit 15,1 % de la population active, contre 15,4 % en mars, et 16,2 % en janvier. Le ministre du travail, Leszek Miller, a déclaré lundi 23 mai que cette baisse s'expliquait notamment par des licenciements moins nombreux dans l'industrie. – (*AFP*).

■ **CORÉE DU SUD : la croissance du produit intérieur brut** a atteint 9,9 % en rythme annuel au premier trimestre 1995 grâce à une hausse des exportations et des investissements industriels – après 8,4 % sur l'année 1994 –, selon un rapport remis au président Kim Young-sam. – (*AFP.*)

Les Quinze renouvellent leur soutien à l'Ukraine

BRUXELLES. Les ministres des finances des Quinze, réunis lundi 22 mai à Bruxelles, se sont montrés satisfaits des engagements récemment pris par le président ukrainien Leonid Koutchma à propos de la fermeture, en trois étapes, d'ici 1999, de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Ils ont donc débloqué le prêt de 85 millions d'écus (550 millions de francs) en faveur de l'Ukraine, qui était subordonné à une décision ferme de Kiev concernant Tchernobyl. En outre, ils ont retenu l'idée d'un nouveau prêt de 200 millions d'écus, subordonné à l'exécution des promesses ukrainiennes en matière nucléaire. Tout est cependant loin d'être réglé et, compte tenu des demandes ukrainiennes (construction d'une centrale au gaz et renforcement du « sarcophage » protégeant le réacteur accidenté en 1986), l'Union européenne ne connaît pas précisément l'ampleur de l'effort financier qu'elle devra finalement consentir. – (*Corresp.*)



Les députés arabes israéliens obligent M. Rabin à suspendre les confiscations de terres

Le projet d'expropriation à Jérusalem-Est n'est pas définitivement annulé

Les députés de la minorité arabe d'Israël ont réussi pour la première fois à infléchir la politique du gouvernement de l'Etat juif, en le forçant, lundi 22 mai, à suspendre des saisies de terres palestiniennes à Jérusalem. Paradoxalement, leur victoire a été acquise grâce à l'appui de la droite nationaliste.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Directement menacé d'être renversé à la Knesset, le gouvernement d'Itzhak Rabin, dans une spectaculaire volte-face, a décidé de *« suspendre »* l'expropriatinn de 53 hectares de terres arabes à Jérusalem-Est. Cette décision a été prise *in extremis*, lors d'une réunion extraordinaire et restreinte du gouvernement, improvisée dans l'enceinte même de la Knesset, au moment où, à la tribune, un député arabe présentait une motion de censure que l'opposition de droite s'apprêtait à voter.

Interrompant l'orateur, Shimon Peres, chef de la diplomatie, a fait la déclaration suivante : *« Le gouvernement a décidé* de suspendre *la mise en œuvre des confiscations de terres préalablement annoncées. (...) Une commission interministérielle, présidée par le premier ministre, est chargée d'examiner plus avant les problèmes posés par l'expropriation de ces terres. »* Après avoir ferraillé pendant de longues minutes avec les élus de la droite, qui criaient : *« Vendus ! Lâches ! »*, M. Peres a regagné son banc sous les lazzis.

ARITHMÉTIQUE

De Gaza, un porte-parole de Yasser Arafat a fait part de *« la satisfaction des Palestiniens, dès lors que cette décision sera confirmée par les faits »*, et il appelé Israël à annuler les autres confiscations, soit 2 350 bectares expropriés à Jérusalem-Est depuis vingt-sept ans. Le sommet arabe, que le Maroc tentait d'organiser, cette semaine, à Rabat, de manière à harmoniser la riposte du monde musulman à ces saisies, a été aussitôt annulé. La mobilisation des pays arabes ne se présentait pas sous les meilleurs auspices.

« Il semble, a déclaré le porte-parole de M. Arafat, *que la mobilisation palestinienne, arabe et internationale ait payé. »* En réalité, Itzhak Rabin, le premier ministre israélien, l'a parfaitement expliqué : ce ne sont pas les protestations internationales qui ont fait reculer son gouvernement, mais la simple arithmétique parlementaire. Sans la détermination de cinq députés – deux du Parti démocratique arabe et trois du parti ex-communiste Hadash –, littéralement assiégés depuis trois jours par toute la classe politique, les saisies auraient sans doute été faites.

« Nous avons réussi là où la Ligue arabe et le Conseil de sécurité avaient échoué, s'est félicité l'un des cinq. *C'est notre plus grande victoire. »* Ces élus – quatre sont des « Palestiniens de 1948 » – avaient soutenu la coalition gouvernementale depuis trois ans, mais nnt finalement décidé d'ignorer aussi bien les offres de récompenses discrètes, les menaces voilées et les appels désespérés de M. Arafat – qui craignait de vnir le gouvernement tomber –, pour maintenir contre vents et marées leur position.

Considérant que sa *« priarité des priorités »* était de renverser le gouvernement, quand bien même elle soutient, sur le fond, la politique d'expropriation, la droite s'apprêtait à voter avec eux la censure. *« Nous étions prêts*, a dit M. Rabin, *à affronter le monde entier sur cette question, les protestations du mande arabe aussi bien, avec l'aide de nos amis américains, que celles du Conseil de sécurité des Nations unies. Jamais nous n'aurions imaginé que la droite et le Likoud seraient prêts à s'allier aux Arabes et aux communistes sur une question pareille. (...) Aujourd'hui, le gouvernement aurait vraiment pu être renversé, et ç'en était fini du processus de paix. Plutôt que de nous laisser construire pour les Juifs à Jérusalem, capitale unifiée d'Israël, le Likoud a préférer céder à sa soif de pouvoir. L'apinian jugera. »*

« CE N'EST PAS TERMINÉ »

Tout en accusant le gouvernement d'être devenu *« l'otage des partis arabes, représentants de l'OLP à la Knesset »*, Benyamin Netanyahu, chef du Likoud, a rétorqué que, si les travaillistes maintenaient les exprnpriations *« paur développer la Jérusalem juive »* et *« ardannait la fermeture immédiate de toutes les institutions de l'OLP dans la capitale d'Israël »*, alors sa formation *« ne soutiendra plus la censure »*. En clair, approuvées, la semaine dernière, par la majnrité du gnuvernement, les confiscations ne sont pas définitivement annulées et pourraient reprendre en cas d'accord entre la coalition au pouvoir et l'opposition de droite sur la question. L'un des plus redoutables « faucons » dn gouvernement résumait ainsi anonymement la situation : *« Les Palestiniens ont gagné la première manche, ce n'est pas terminé. »*

L'affaire, quoi qu'il arrive, ouvre de nouvelles perspectives. Les représentants de ces « Palestiniens de 1948 », qu'on appelle aussi « Arabes Israéliens » – ils sont 850 000, soit 18 % de la population totale de l'Etat juif (5,5 millions) –, *ont démontré une indépendance de jugement sans précédent*, aussi bien par rapport à leurs « frères » des territoires occupés et de leur chef, M. Arafat, qu'à l'égard des travaillistes au pouvoir. C'est un événement dont les conséquences, à terme, sont imprévisibles.

« C'est une hante paur l'Etat juif », a dit le chef du groupe parlementaire du Likoud, Moshe Katsav. Quand à la « gauche » de la coalition, représentée par le parti Meretz – 12 élus sur 120 à la Knesset et 4 ministres sur 18 –, elle a, d'une certaine manière, perdu la face et démontré, comme le disait un élu arabe, qu'elle préférait *« garder ses portefeuilles ministériels plutôt que de s'opposer franchement à une palitique qu'elle prétend réprouver »*.

Ministre de l'environnement et chef de file du Meretz, Yossi Sarid et ses trois collègues avaient en effet voté contre l'expropriation, mais se refusaient, malgré la pression de leur électorat, à claquer la porte du cabinet. La décision de confisquer des terres arabes *« sans mesurer d'abord les conséquences que cela pourrait avoir fut ridicule*, a déclaré, lundi, M. Sarid. *Ce fut sans daute l'une des plus laurdes erreurs jamais cammises par ce gouvernement »*.

Patrice Claude

Satisfaction dans le monde arabe et... à Washington

Le département d'Etat, à Washington, a réagi avec une satisfaction prudente après la décision israélienne de suspendre la saisie de terres à Jérusalem-Est. *« Nous avions dit que* [cette mesure] *n'aidait pas le processus de paix et créait des difficultés »*, a rappelé un porte-parole, en qualifiant d'*« utile »* le renoncement israélien. Pourtant, les Etats-Unis avaient récemment mis leur veto au Conseil de sécurité de l'ONU pour bloquer une résolution condamnant Israël pour ces confiscations.

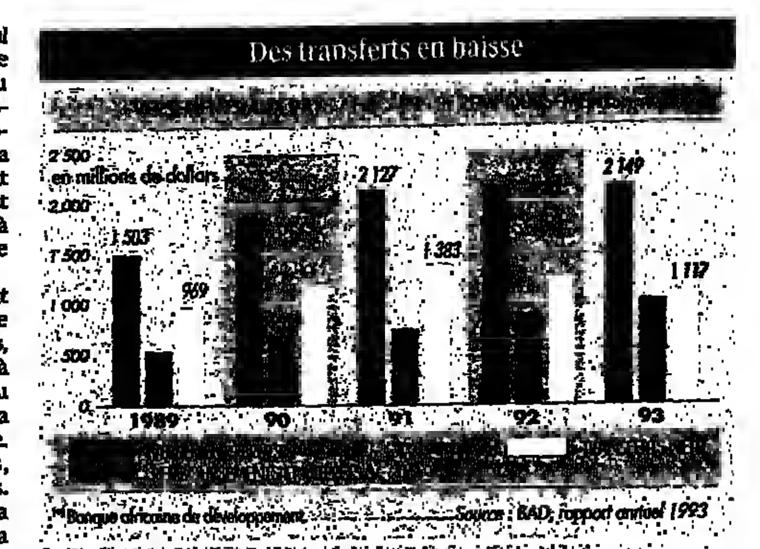
Pour sa part, le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Amr Moussa, a déclaré : *« Nous estimons qu'il s'agit d'un pas positif vers la suppression complète de ces mesures. »* Il a confirmé l'annulation du sommet arabe qui, le 27 mai, au Maroc, devait examiner les conséquences de celles-ci.

Les pays industrialisés demandent une réforme de la BAD

La désignation du nouveau président de la Banque africaine de développement doit s'accompagner d'un coup de balai parmi les cadres et d'une redistribution des tâches

CE DEVAIT être l'outil principal du développement de l'Afrique, le bras financier permettant au continent noir de s'extirper du sous-développement au sortir de la colonisatinn. L'échec est patent. La Banque africaine de développement (BAD) a failli à sa mission. Elle est déconsidérée et fragilisée. Quant à l'Afrique, son décollage économique tarde.

Officiellement, les apparences sont sauves. Au cours de la 31e assemblée annuelle du conseil des gouverneurs, qui se tiendra du 24 au 26 mai à Abuja, la capitale du Nigeria, sera élu le successeur du président de la BAD, le Sénégalais Babacar N'Diaye. En fonctions depuis dix ans, l'homme partira couvert d'éloges. Un échantillon en a été fourni il y a peu par le secrétaire général de la banque, le Tunisien Hédi Méliane, lorsqu'il a dit de M. N'Diaye qu'il *« a fait le plus* [de ce qui était possible] *pour la Banque »*.



Les transferts nets de la banque ont décliné depuis 1991, de même que les prêts et dons approuvés, passés de 3,4 à 2,5 milliards de dollars.

Mais derrière les phrases creuses, les hommages appuyés, se jouera une partie serrée dont l'enjeu est la survie même de la BAD. Car sa situation est tout sauf brillante. En deux ans, son bénéfice net a été presque divisé par trois. Les comptes de 1994 ne sont pas encore officiels mais en 1994, le bénéfice n'aurait pas dépassé 60 millions de dollars (300 millions de francs) contre 104 millions en 1993 et 165 millions en 1992. La cause en incombe essentiellement aux impayés (ils représentent 8 % du portefeuille) dus à la BAD ou au Fonds africain de développement (FAD), structure parallèle de la Banque qui accorde des crédits particulièrement avantageux. Des pays en totale déconfiture comme le Zaïre, le Liberia, la Somalie sont pour beaucoup dans cette dégradation des comptes mais ce ne sont pas les seuls.

CINQ CANDIDATS

La responsabilité de l'équipe dirigeante de la Banque est aussi engagée. Les hommes mis en place par M. N'Diaye ont montré beaucoup de légèreté dans le choix des projets à financer (la quantité a été préférée à la qualité) et ont fait de la BAD une organisation où la gabegie, les luttes de clans, les nominations injustifiées, les coups tordus atteignent des sommets. Quant au conseil d'administration, l'ambiance qui y règne y est tout sauf sereine. On s'y est empoigné physiquement.

L'assemblée d'Abuja doit marquer *« le début de sauvetage de la BAD »*, a insisté son secrétaire général. Il est probable que ce sera le cas, la remise en ordre étant imposée par les vingt-cinq pays non africains (dont les Etats-Unis, l'Allemagne, le Japon, la France, la Grande-Bretagne) qui détiennent le tiers du capital de la BAD, et surtoutalimentent le Fonds africain de développement.

ENGAGEMENTS

Le départ – imposé – de M. N'Diaye est un changement en soi. Cinq candidats se disputent sa succession. Le Nigeria en présente un, Seyyid Abdullai, récusé par les pays non africains qui mettent en doute ses capacités de gestionnaire. La bataille devrait se jouer entre les candidats du Maroc, de la Mauritanie et du Lesotho (ce dernier a pour lui d'être passé par la Banque mondiale). Mais pour l'heure l'issue reste incertaine. *« Aucune dynamique ne s'est créée en faveur d'un candidat »* parmi les cinquante et un pays africains actionnaires, estime l'un des administrateurs.

Au-delà du choix du président, qui sera suivi d'un « coup de balai » important parmi les cadres, c'est l'avenir de la BAD qui se jouera dans la capitale nigériane. Les actionnaires non africains ont un projet précis. Partant du constat que les pays africains, dans leur grande majorité, sont trop impécunieux pour rembourser les prêts classiques de la BAD (leur taux actuel est de 7,45 %), ils proposent de les orienter vers le « guichet doux », autrement dit vers le Fonds africain de développement (FAD). Et donc de réserver les « prêts durs » de la BAD aux pays solvables, en pratique les pays « riches », ceux du Maghreb et le Nigeria.

A priori, les pays africains ont tout à y gagner. Le taux d'intérêt pratiqué par le FAD ne dépasse pas 1 % de la 11e à la 20e année, et 3 % ensuite. Et le premier remboursement n'intervient qu'au bout de dix ans. La réorientation pose cependant un problème grave car le Fonds est moins bien doté que la Banque. Autrement dit, les pays africains, qui à partir de critères calqués sur ceux du FMI et de la Banque mondiale (tels que le revenu par habitant) ne pourront plus prétendre aux prêts de la Banque et devront se tourner vers le FAD, obtiendront moins de crédits. Ils sont trente-neuf pays dans ce cas (dont la Côte-d'Ivoire, le Cameroun, le Tchad, le Sénégal et le Ghana). Le changement sera particulièrement injuste pour des pays comme l'Ethiopie qui ont toujours remboursé rubis sur l'ongle leurs emprunts auprès de la BAD. En revanche, douze pays africains resteront éligibles à la BAD.

Au cours d'une réunion tenue récemment à Washington entre les gouverneurs de la Banque, le principe de la réforme a été entériné – y compris par le Nigeria, un gros emprunteur qui jusqu'ici pouvait frapper aux deux guichets. Mais elle suppose que le Fonds soit mieux doté qu'aujourd'hui. En clair, que les pays non africains acceptent d'accroître leurs engagements financiers. La France y est prête. Mais on ne saurait en dire autant des pays anglo-saxons, Etats-Unis en tête.

Jean-Pierre Tuquoi

L'économie nigériane est paralysée par les atermoiements de la junte

LAGOS
de notre correspondante

« Les affaires au Nigeria ? On investit au minimum. Celui qui a 2 millions de dollars va en risquer peut-être 500 000 : le reste, il le garde à l'étranger. Camment avoir canfiance larsqu'un décret de la junte peut changer les règles du jaur au lendemain ? » Le scepticisme de cet importateur d'équipements de sport reflète l'état d'esprit de nnmbreux hommes d'affaires locaux échaudés par deux ans de crise.

D'autres plus audacieux se préparent à saisir les occasions qui leur seront offertes lorsqne le gouvernement publiera une législatinn très attendue, destinée à stimuler l'investissement. L'Etat propose nntamment en location-vente les raffineries pétrolières, les complexes pétrochimiques, les acléries et les sucreries, mais a excln de la liste la compagnie Nigeria Airways.

L'intérêt des investissenrs étrangers va dépendre pour beaucoup d'un diagnostic de fond : l'économie nigériane est-elle atteinte d'un mal incurable – l'instabilité politique ? Ou bien est-elle sur la voie de la convalescence, surveillée par la Banque mondiale et le FMI et encouragée par tous ceux qui misent sur la vitalité profonde du pays ?

Depuis le début de 1993, il y a eu l'annulation du scrutin présidentiel, le limogeage d'Ernest Shonekan, représentant de l'école libérale et chef du gouvernement de transition vers un régime civil, et l'entrée en scène d'un nouveau régime militaire dont le programme dirigiste a asphyxié les entreprises, mettant le Nigeria à l'index des institutions de Bretton Woods. Enfin, après le virage « cnrrecteur » de janvier 1995, M. Shonekan a été nommé conseiller à la présidence, et le ministre des finances Antbnny Ani milite désormais ponr la *« dérégulatian »*.

RUSES

Mais il n'est pas aisé de trouver un terrain d'entente durable entre des milieux d'affaires qui snubaitent vnir le Nigeria se conformer aux règles communes de l'économie internationale et un régime capable de toutes les ruses pour se maintenir au pouvoir. Ainsi l'intention affichée par le ponvnir de reprendre le contrôle des quatre plus grosses banques nigérianes – First Bank, Union Bank, Afribank, et United Bank for Africa, dont la BNP est actionnaire majnritaire –, deux ans à peine après leur privatisatinn, a provoqué une levée de boucliers. Beaucoup snupçonnent le régime de vouloir placer à la tête des conseils d'administration certains de ses alliés « nordistes » ou militaires.

Pourtant, même ceux qui doutent de la totale *« sincérité »* du gouvernement ne peuvent que constater des améliorations au cours du premier trimestre. La valeur du naira s'est stabilisée autour de 82 pour 1 dollar après un plongeon à 110 au début de l'hiver, tandis que l'inflation s'est ralentie grâce au gel des dépenses publiques et à la stabilisation de la masse monétaire.

FUITE EN AVANT

Le ministre des finances a pu se féliciter d'un excédent budgétaire qui contrastait avec le déficit enregistré l'an dernier à la même époque. Il est vrai que le Nigeria est resté six semaines sans gouvernement en février-mars et que les budgets des ministères sont restés longtemps bloqués. Autre point positif : les adjudications de devises au taux du marché par la Banque centrale, qui a été à même de vendre, à deux reprises, aux banques commerciales quelque 260 millions de dollars.

Le climat s'est nettement détendu avec les compagnies pétrolières, principales pourvoyeuses du marché financier. Depuis janvier, le gouvernement leur verse régulièrement la part due par la société nationale NNPC. Il a commencé à éponger les arriérés de 1,1 milliard de dollars accumulés tout au long de l'an dernier. En janvier et février, la production avait retrouvé un niveau de 2 millions de barils/jour, condensats inclus, et la bausse du prix du baril compensait largement la baisse dn dollar. Cependant, la nécessité d'investir chaque année 15 % des revenus pétroliers pour maintenir le rythme actuel n'a pas été respectée l'an dernier : il fandra sans doute deux à trois ans pour rattraper ce handicap.

Antre sujet d'inquiétude, la « fuite en avant » de la NNPC qui, faute d'obtenir des crédits à taux modérés sur le marché international à cause des sanctions américaines contre le régime, ne cesse d'accroître ses engagements industriels dans les projets qu'elle lance en joint-ventures avec ses partenaires. C'est le cas nntamment ponr le projet d'usine de gaz liquéfié, compromis par la probable défection du principal acheteur, l'ENEL italien. Tout cela diminue la marge de manœuvre de la NNPC qui dnit aussi rattraper des arriérés de paiement envers ses créanciers publics étrangers – surtout français et japonais – encore impayés sur la deuxième raffinerie de Port-Harcourt et le complexe pétrochimique d'Eleme.

Ces risques accrus devraient retenir l'attention des experts du FMI désormais mieux disposés à l'égard du Nigeria. Il sera alors plus que temps de parler de la dette extérieure – 34 milliards de dollars, dont 8 milliards d'arriérés pour le seul Club de Paris – dont le service, s'il était assuré, absorberait plus de 70 % des recettes d'exportation.

Michèle Maringues

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICAV
PROFICIUS

• Orientation : obligations françaises ; revenus annuels
• Durée de placement : 3/5 ans
• Valeur liquidative an 15.05.1995 : 956,85 F

Assemblée Générale

Les actionnaires de la Sicav Proficius sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 21 juin 1995 à 15 h 30, 23 Place de Catalogne - 75014 Paris.

Cette Assemblée Générale aura principalement pour objet d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1995.

La distribution du dividende de la Sicav Proficius est prévue le samedi 1er juillet 1995.

Paur taut renseignement camplémentaire, les actiannaires peuvent s'adresser à leur agence habituelle du Crédit Agricole.

Chaque jour le cours de PROFICIUS sur « SICAVÉCOUTE Tél. : 36.68.56.55 » Code : 51 (3 unités par mn)

CA SEGESPAR la société de gestion du Crédit Agricole.

MEDIA FINANCE

هكذا في الأصل



lisés demandent de la BAD

La Chine dénonce un projet de visite du président taïwanais aux Etats-Unis

Pékin juge cette initiative « extrêmement grave »

Bill Clinton vient d'autoriser son administration à accorder un visa au président taïwanais qui doit se rendre à titre privé, en juin, aux Etats-Unis. C'est la première fois depuis 1979 – date de la rupture des relations entre Taïpeh et Washington – qu'un chef d'Etat taïwanais foulera le sol américain. Le « feu vert » de M. Clinton a déclenché les foudres de Pékin, qui considère que cette décision « porte atteinte à la souveraineté chinoise ».

APRÈS avoir essuyé d'humiliants revers pendant de longues années, Taïpeh vient de remporter un succès diplomatiqne d'importance dans ses efforts visant à sortir de son isolement sur la scène internationale. Bill Clinton a, en effet, autorisé le président taïwanais Lee Teng-hui à se rendre, dn 8 au 11 juin, aux Etats-Unis, se rangeant ainsi à l'avis du Sénat et de la Chambre des représentants qui avaient pressé, début mai, l'administration américaine d'accorder un visa au dirigeant taïwanais.

La visite de M. Lee, qui est invité par l'association des anciens étudiants de l'université de Cornell dans l'Etat de New York – où il avait obtenu, en 1968, un diplôme d'économie agricole – est certes *« privée »* comme le rappelle le département d'Etat. Le geste de M. Clinton n'en constitue pas moins une remise en cause spectaculaire de la position traditionelle de Washington qui, depuis la rupture, en 1979, de ses relations diplomatiques avec Taipheh, s'était plié aux injonctions de Pékin en proscrivant toute visite aux Etats-Unis d'officiels taïwanais.



EMBARRAS

M. Lee lui-même avait été victime de ce traitement à Hawaï, en mai 1994, lorsque l'administration américaine lui avait interdit de sortir de son avion qui faisait une escale technique sur l'aéroport d'Honolulu. L'image du président taïwanais cloîtré une nuit durant dans un avion sur le sol américain avait soulevé une vive émotion aux Etats-Unis, notamment dans les milieux républicains.

Ce sont précisément ces derniers qui sont à l'origine des résolutions récemment adoptées par le Congrès et qui ont convaincu M. Clinton de réviser la politique américaine de *« mise en quorantaine »* des dirigeants de Taïpeh. Il est problable que cette affaire a fait l'objet de divergences d'appréciation entre la Maison Blanche et le département d'Etat dont un porte-parole affirmait, il y a encore deux semaines, que Washington n'accorderait pas de visa à M. Lee au motif qu'une telle décison *« aurait de sérieuses conséquences sur la politique étrangère américaine »*. L'embarras de Washington est évident à en juger par l'insistance avec laquelle le département d'Etat affirme que la visite du numéro un taïwanais *« ne change rien à la politique* [américaine] *envers la Chine populoire »*, ni à *« lo noture fondomentale des relations* [des Etats-Unis] *avec Taïwan. »* Ces justifications n'ont visiblement pas apaisé le couroux de Pékin qui a jugé, mardi, *« extrêmement grave »* la décision de M. Clinton, qui *« porte atteinte ò lo sauverenointé chinoise »*.

Paria de la communauté internationale depuis son exclusion de l'ONU en 1971, Taïwan ne peut que se réjouir de ce geste de reconnaissance américaine qui fait suite à l'élévation, en 1994, du niveau de représentation de son ambassade officieuse à Washington. Depuis les réformes démocratiques engagées par le président Lee au début des années 1990, l'image à l'étranger de Taïwan – jusqu'alors perçu comme un bastion réactionnnaire – s'est de toute évidence améliorée. Reconnu seulement par une trentaine de micro-Etats d'Amérique centrale et d'Afrique, Taïpeh cherche à en tirer profit en menant une campagne visant à réintégrer l'ONU. Objectif autrement plus difficile à atteindre que l'octroi d'un visa américain.

Frédéric Bubin

Les Pakistanais perdent confiance dans leurs institutions

L'anarchie qui règne à Karachi et la corruption généralisée minent la position de Mme Bhutto

ISLAMABAD
de notre envoyé spécial

Il y a quelques semaines, plusieurs hommes d'affaires en vue à Karachi s'entretiennent avec le premier ministre *(chief minister)* de la province méridionale du Sind, Abdullah Shah. L'un d'eux lance au ministre : *« Votre police est un ramassis de truands ! »* A la surprise de ses interlocuteurs, M. Shah répond : *« C'est exact, environ quatre mille policiers de Korachi ont un casier judiciaire criminel. »* L'anecdote, confirmée par trois témoins, est révélatrice du climat qui prévaut au « Pays des purs », le Pakistan en ourdou. La criminalisation croissante de la politique et la corruption des fonctionnaires expliquent en partie comment des gangsters peuvent se retrouver un jour en uniforme : un policier n'assure pas seulement la loi et l'ordre, il est lui-même partie prenante des réseaux d'intérêts locaux du milieu. Son pouvoir, il le monnaie, et certains amassent ainsi de coquettes fortunes.

LA MONTÉE DE L'ISLAMISME

« Après quarante-huit ans d'indépendance, les institutians du pays sont en train de s'écrauler », remarque amèrement Ahmed Rashid, correspondant de la *Far Eastern Economic Review*. L'ampleur des problèmes dépasse, en effet, la seule complicité entre politiciens et mafieux, policiers et criminels. Ce pays de 120 millions d'habitants, créé, en 1947, par les musulmans et pour les musulmans lors de la partition du Raj britannique, s'enfonce dans nn désespérant marasme. *« Les gens n'ont plus confiance dans les politiciens. Ils se demandent même si la démocratie a encore un sens »*, soupire un architecte de Karachi.

Karachi est l'exemple extrême de la dérive pakistanaise : plus de mille trois cents morts en un an et demi lors de règlements de comptes à coups de kalachnikov entre sectes religieuses et groupes ethniques rivaux, enlèvements en pleine ville, persistance du trafic d'armes et de drogue : le grand port de la mer d'Oman semble en passe de devenir un Beyroutb d'Asie du Sud. Pis encore : Karachi pourrait être le symbole de la « désunion » pakistanaise. Le parti MQM, la formation dea musulmans d'origine indienne, les *mohajir*, demande la création d'une cinquième province pour cette communauté, province qui engloberait la ville et son port ainsi que Hyderabad, où les *mohajir* sont aussi majoritaires. Ils souhaiteraient ainsi faire sécession de la région du Sind, dont ils estiment, en dépit de leur niveau d'éducation et de richesse, être les *« parents pauvres »*.

Karachi n'est que la partie la plus visible de la crise. La montée de l'islamisme militant commence à inquiéter les élites libérales d'un pays qui reste tout de même très modéré dans sa pratique religieuse. Les « soldats perdus » de la guerre d'Afghanistan utilisent Peshawar – et peut-être Karachi – comme plaque tournante pour ce *djihad* qu'ils veulent exporter dans le reste du monde musulman. Bien que les forces gouvernementales aient expulsé nombre d'« Arabes » depuis trois ans, leurs réseaux semblent rester actifs – comme l'a prouvé l'arrestation, en février, à Islamabad, de Ramzi Youssef, extrémiste arabe de nationalité inconnue, impliqué dans l'attentat du World Trade Center de New York.

Le poids des dépenses militaires

Le Pakistan consacre 30 % de son budget à entretenir son armée, qui fait face à la menace du « frère ennemi » indien, contre leqnel nnt eu lien trois guerres en un peu mnins d'un demi-siècle. Il n'affecte que 2 % de ses dépenses à l'éducation, et a donc l'un des taux d'alphabétisation les plus bas de la région : 27 %. Avec un PNB moyen de 400 dnllars par tête d'habitant et par an, ce pays reste l'un des plus panvres du monde : il est en 132e position sur 173.

Le premier ministre, Benazir Bbutto, déploie tous ses efforts pour prouver à l'Occident que son gouvernement eat déterminé à contrer *« l'internationale islamiste »*. Elle va répétant, à juste titre, que son pays subit le contrecoup de l'occupation de l'ex-armée rouge en Afghanistan. Les Etats-Unis ont aidé le Pakistan quand ce dernier était placé sur la « ligne de front » de l'expansionnisme soviétique ; puis, ce problème dépassé, ils lui ont, en 1990, coupé toute aide militaire et économique lorsqu'il leur est apparu qu'Islamabad poursuivait un programme nucléaire à des fins militaires. Si, en politique étrangère, Mme Bhutto a sans doute réussi à persuader l'Occident de ses bonnes intentions, ce n'est pas le cas pour ses compatriotes. C'est là le deuxième volet de la dérive du Pakistan : une certaine faillite du système politique a ébranlé la confiance de la population. *« Si ce pourrissement s'accentue, ce seront les islomistes qui en profiteront »*, redoute l'écrivain Tehmina Durrani, qui a osé décrire certaines outrances sociales d'un féodalisme persistant dans son best-seller *Mon seigneur et maître*. *« Jamais un gouvernement n'avait été aussi carrompu »* : l'affirmation est devenue leitmotiv. Les preuves ne sont pas toujours au rendez-vous, mais c'est l'unique sujet des conversations. C'est surtout Asif Zardari, époux du chef du gouvernement, surnommé « Monsieur 10 % », qui fait les frais des critiques.

BONNES INTENTIONS

Mme Bhutto, adulée par les foules à son retour d'exil en 1986, est aujourd'hui l'objet des quolibets. On reproche tour à tour à la « reine » de s'enfermer dans sa tour d'ivoire, de s'entourer de conseillers et de ministres incompétents, d'être partiale dans sa gestion des affaires, etc. On l'accuse même d'interférer dans le système judiciaire : l'un des juges de la Haute Cour a récemment préféré démissionner plutôt que de succomber aux pressions du gouvernement, a rapporté la presse.

Même les Pakistanais les plus hostiles au régime des généraux qui ont dirigé le pays d'une main de fer pendant des décennies n'ont plus beaucoup de sympathie pour elle. Sa brouille avec Nusrat, sa mère, et avec son frère Murtaza – qui vient de créer son propre parti – accentue l'impression d'usure d'un clan familial qui paya pourtant cher, par le passé, son attachement à la démocratie : l'ancien premier ministre Zulficar Ali Bbutto, père de Mme Bhutto, fut renversé et pendu par les militaires en 1979 ; Murtaza passa plus de quinze ans en exil ; Benazir et sa mère furent emprisonnées ou soumises à un régime de résidence surveillée pendant des années.

Le premier ministre s'est aussi aliéné la communauté des affaires. Ses défenseurs ont beau louer les résultats de la libéralisation, noter que les investissements étrangers ont presque doublé depuis son retour au pouvoir en octobre 1993, rappeler que les réserves en devises ont atteint les 3 milliards de dollars et que les exportations ont augmenté de 15 % : rien n'y fait, on lui reproche son incompétence en matière économique.

Le renvoi par Mme Bhutto de plusieurs responsables de la chambre de commerce et d'industrie, qui avaient manifesté le 25 mars contre l'anarchie à Karachi, n'a pas arrangé ses relations avec les milieux d'affaires. *« C'est un gouvernement irresponsable, inefficace. Toutes les décisions prises le sont pour des raisons politiques, au mépris des intérêts du pays »*, tempête Mustajeb Hassan, un responsable de la chambre de commerce. *« Tout le monde espère ici que le Pakistan deviendra un nouveau tigre de l'Asie, mais je ne pense même pas qu'il puisse en devenir un chat »*, a récemment assuré un journaliste.

Ce mélange d'écœurement, de cynisme et de paranoïa qui caractérise le discours de nombreux Pakistanais débouche sur une remise en question générale du système : *« Peut-être n'étions-naus pas mûrs pour la démocratie »*, se demande Niaz Naik, ancien secrétaire général du ministère des affaires étrangères. Et d'ajouter : *« Je suis désormais en faveur de la suspension temporaire du processus démocratique. Il faudroit qu'un gouvernement prapre, composé de technocrates compétents, prenne les rênes du pays avec le soutien, mais de manière indirecte, de l'armée... »*

Brum Philip

Le FMI accorde un important soutien financier à l'Algérie

WASHINGTON. Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a entériné, lundi 22 mai, l'octroi d'un important crédit à l'Algérie. L'opéraiion, négociée depuis plusieurs mois à Genève pour des raisons de sécurité *(le Monde* du 14 mars), prend la forme d'une « facilité élargie » *(extended fund facility)* de 1,8 milliard de dollars, soit 9 milliards de francs. De telles facilités sont mises à la disposition des actionnaires du Fonds pour des périodes de trois ans, et font généralement suite à des accords de confirmation *(stond by)*, à durée de vie plus courte. L'Algérie avait reçu, en mai 1994, un crédit de confirmation de 5 milliards de francs. Le récent accord devrait ouvrir la voie à un deuxième rééchelonnement de la dette publique algérienne.

Le FMI a rappelé au gouvernement algérien, dans un communiqué publié lundi, que le succès du programme *« dépend de la stricte mise en œuvre de ses principaux éléments, de manière à montrer clairement ou secteur privé la volonté des outorités d'étoblir une économie de marché »* et que *« la tâche lo plus importante est de restaurer lo stabilité palitique dès que passible »*.

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : six partis de l'npposition**, dont le FLN et le Front des forces socialistes (FFS), ont été invités, lundi 22 mai, par la présidence de l'Etat à une *« rencantre bilatérale »* sur les moyens de trouver une issue à la crise politique. D'autre part, rendu public lundi, le rapport de la commission d'enquête non gouvernementale sur la mutinerie de la prison algéroise de Serkadji, le 22 février, reprend la thèse officielle qui faisait état d'une tentative d'évasion avec des complicités intérieures. L'assaut donné par les forces de l'ordre s'était soldé par la mort de 96 détenus. – *(AFP.)*

■ **TUNtSIE : le ministre de l'intérieur**, Mohamed Jegham, a expliqué, lundi 22 mai, le vote massif en faveur du parti au pouvoir lors des élections municipales de dimanche par *« l'adhésion »* de la population à la politique du président Ben Ali, attribuant le faible score de l'opposition à son *« obsence de pragrommes et d'oudience »* (*Le Mande* du 23 mai). Sur les 4 090 sièges à pourvoir, 99,86 % ont été remportés par le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), que préside le chef de l'Etat, alors que 4 partis de l'opposition et une liste indépendante n'ont obtenu que 0,14 % des voix, soit six sièges. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **SOMALIE : au mnlns huit persnnnes ont été tuées** et une dizaine blessées lors d'affrontements à l'arme lourde, dimanche 21 mai, sur l'aéroport de Mogadisclo, entre factions rivales. Cinq civils et trois miliciens ont trouvé la mort. Ces rixes ont éclaté à la fin d'une manifestation de sympathisants du général Mohamed Farah Aïdid, venus le soutenir contre son bras droit et financier Osman Ali Ato, entré en dissidence. – *(AFP.)*

■ **ZAÏRE : deux « centres de rumeurs »** sur la fièvre Ebola ont été ouverts par les autorités locales, lundi 22 mai, à Kinshasa. Ils sont chargés de collecter les bruits qui courent la ville sur cette maladie. L'un est installé à la mairie de la capitale, l'autre dans le plus grand hôpital de la ville. Les habitants peuvent vérifier auprès de ces centres la véracité des rumeurs dont ils ont eu connaissance. Aucun cas de la fièvre hémorragique dont une épidémie a fait 101 morts à Kikwit, située à 530 kilomètres de l'est de Kinsbasa, n'a été signalé à Kinshasa. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : un nonveau ministre de l'intérieur**, Mohammad Zammam Abdel Razzak, a été nommé, lundi 22 mai, à la place de Watban Ibrahim, également demi-frère du chef de l'Etat, qui a été nommé conseiller du président Saddam Hussein, a rapporté l'agence de presse INA. – *(AFP.)*

■ **IRAN : cent vingt magasins ont été fermés** dans plusieurs quartiers de Téhéran, dimanche 21 mai, par les forces de l'ordre pour n'avoir *« pas respecté les règles et critères islomiques »*, a rapporté, lundi 22 mai, le journal *Kayhon*. La semaine dernière, à Téhéran, plusieurs dizaines de femmes avaient été arrêtées pour être trop maquillées ou avoir négligé leur tenue islamique. – *(AFP.)*

ASIE

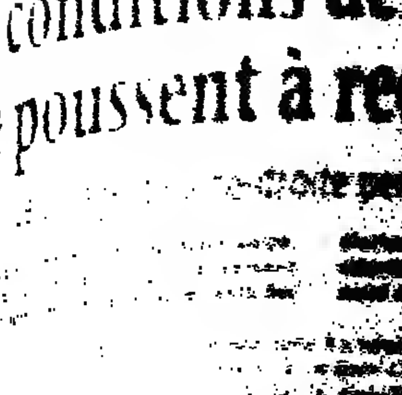
■ **CHINE : Wang Dan, l'une des figures du mnuvement démocratique du « printemps de Pékin »**, a entamé, dimanche 21 mai, une grève de la faim *« illimitée »* en prison, se déclarant *« prêt ò mourir pour lo démocrotie en Chine »*, a annoncé l'organisation américaine de défense des droits de l'homme Human Rights in China. Wang avait été interpellé par la police, le jour même, dans la capitale, dans le cadre d'une vague d'arrestations menées dans les milieux dissidents. – *(AFP.)*

■ **JAPON : Tnkyo a décidé de rédnire ses dnns à la Chine** afin de protester contre l'essai nucléaire fait par Pékin, le 15 mai, dans le Xinjiang. Cette mesure, annoncée lundi 22 mai, est la première du genre prise par le gouvernement japonais depuis la reconnaissance par Tokyo du régime communiste à Pékin en 1972. Elle est plus symbolique qu'effective, car le montant de ces dons est très faible comparé aux prêts qui, eux, ne seront pas touchés. – *(AFP.)*

■ **SRI LANKA : environ quinze mille familles tamnules** ont fui les bombardements de l'armée contre les positions de la guérilla séparatiste des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) dans la péninsule de Jaffna, située au nord du pays, ont indiqué, lundi 22 mai, des sources tamoules à Colombo. – *(AFP.)*

François
BLOCH-LAINÉ
Ce que je crois
essai
Grasset





GUERRE AU CHÔMAGE La déclaration de politique générale d'Alain Juppé, mardi 23 mai à l'Assemblée nationale et mercredi 24 mai au Sénat, devait être essentiellement consacrée à la mobilisation pour l'emploi, dont le premier ministre entend être le « chef de guerre ». ● ETAT. La « mise sous tension » de l'appareil d'Etat a été engagée, lundi, avec la réunion des préfets au ministère de l'intérieur, sous la direction de M. Juppé et du ministre, Jean-Louis Debré, et à laquelle Jacques Chirac s'est rendu inopinément. Le chef de l'Etat a appelé les préfets à s'engager personnellement dans la bataille. ● CHEFS D'ENTREPRISE. Le premier ministre entend y ajouter la mobilisation des « forces vives », essentiellement les chefs d'entreprise, appelés à utiliser les dispositions législatives et sociales qui vont être mises en place pour embaucher.

M. Juppé appelle les « forces vives » à rejoindre la bataille pour l'emploi

Dans sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale, puis le Sénat, le premier ministre devait annoncer la création du contrat initiative-emploi en faveur des chômeurs de longue durée et des allègements de charges pour encourager les embauches

LE VENT de la réforme sociale devait passer, mardi 23 mai, sur le Palais-Bourbon, où le premier ministre prononçait sa déclaration de politique générale devant les députés. Entre la mobilisation des préfets pour l'emploi, lundi, et ses rencontres avec les cinq centrales syndicales, mercredi 24 et jeudi 25 mai, Alain Juppé devait rappeler que l'essentiel de l'action gouvernementale tendra désormais vers un seul but : réduire la *« fracture sociale »* et, donc, faire reculer le chômage (3 287 800 demandeurs d'emploi fin mars).

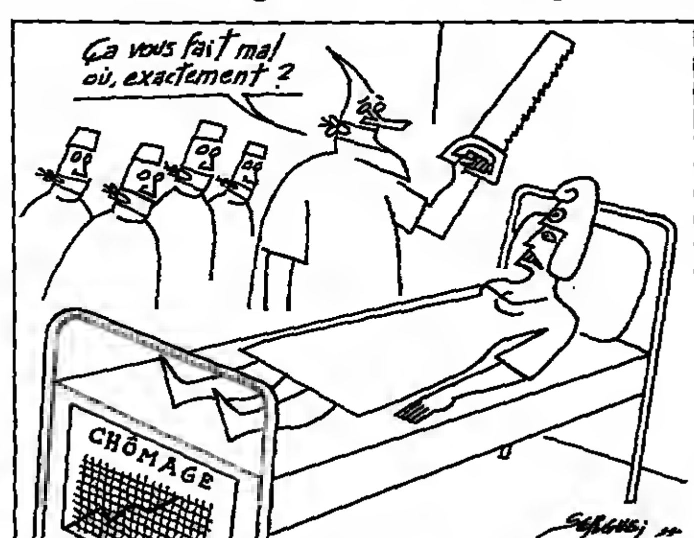
C'est tout l'appareil d'Etat qui, selon Jacques Chirac et Alain Juppé, doit d'abord se mobiliser (*Le Monde* du 23 mai). Pour montrer l'importance qu'il accorde à cette *« mobilisation générale »*, le chef de l'Etat s'est rendu à l'improviste à la réunion des préfets organisée lundi après-midi, place Beauvau, par le premier ministre et le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, pour rappeler aux représentants de l'Etat dans les régions et les départements qu'ils doivent être *« les fers de lance »* de la bataille pour l'emploi.

Le chef du gouvernement a relayé les instructions données aux préfets en leur demandant de *« désigner immédiatement auprès d'eux un commissaire pour l'emploi avec une triple mission de mobilisation, d'impulsion et d'initiative pour l'emploi »*. Il les a aussi invités à convoquer, *« avant le 31 mai, le comité départemental de l'emploi »* qui réunit les acteurs locaux, afin de *« faire le point sur l'évolution de l'emploi dans le département et ses opportunités de développement »*.

APPEL AUX CHEFS D'ENTREPRISE

Les préfets devront lui transmettre *« pour le 30 juin une étude détaillée sur les opportunités et les modalités de développement des emplois de proximité »*. Enfin, le secrétaire d'Etat à l'emploi, Anne-Marie Couderc, devra avoir reçu à cette date un rapport de chaque préfet *« sur les modalités et le calendrier de mise en place d'un « guichet unique pour l'emploi »*. La mission de ces guichets sera d'assurer *« pour le compte des petites et moyennes entreprises l'ensemble des démarches et formalités liées aux mesures d'aide à l'emploi »*.

Si l'Etat doit créer une dynamique et un environnement favorable, les *« forces vives »*, tant vantées par M. Chirac au cours de sa campagne – et, notamment, les chefs d'entreprise –, sont seules capables de créer des emplois. M. Juppé devait donc leur adresser un message clair : « Le gouvernement vous accorde de nouveaux allègements de charges. A vous d'embaucher ! » Le premier ministre devait inviter les chefs d'entreprise à engager des chômeurs de longue durée (1 224 000 fin mars) dans le cadre du contrat initiative emploi. Le gouvernement y travaille déjà, et le projet sera soumis au Parlement dans les semaines qui viennent. Il prévoit une exonération totale de charges patronales et une prime de 2 000 francs, pendant deux ans, pour toute embauche d'un chômeur inscrit depuis plus d'un an à l'ANPE, à condition qu'il soit affecté à une *« activité nouvelle »* au sein de l'entreprise.



M. Juppé devait également confirmer l'intention du gouvernement de procéder rapidement à un allègement des charges sociales pesant sur les bas salaires, sans que l'on sache précisément si cette mesure servira à augmenter le salaire direct ou à abaisser le coût du travail pour inciter les entreprises à embaucher. Cette question devrait être tranchée dans le cadre d'un « pacte social », où le patronat et les syndicats auront un rôle essentiel à jouer. Pour avoir un effet significatif sur l'emploi, il faudrait qu'il soit massif. Cette réduction pourrait atteindre entre 40 milliards et 50 milliards de francs par an, si l'on se réfère aux récents propos de M. Juppé.

UN « COLLECTIF » FIN JUIN

Le chef du gouvernement ne devait pas annoncer immédiatement une hausse de la TVA, renvoyée au collectif budgétaire qui sera arrêté fin juin. Cette loi de finances rectificative pour 1995 marquera la volonté du nouveau gouvernement de relancer la construction de logements très sociaux pour commencer à régler le problème des mal-logés et des sans-abri. Au lendemain des déclarations d'Alain Madelin à Bruxelles sur la bonne santé des *« fondamentaux »* de l'économie française (*lire page 2*), M. Juppé devait aussi rassurer les partenaires de la France au sein de l'Union européenne en rappelant que sa politique budgétaire serait en phase avec les engagements de la France pour parvenir à la monnaie unique en 1999. Ainsi, l'affectation des recettes de privatisation devra être *« vertueuse »* et, donc, prioritairement destinée à la réduction de la dette publique (2 904 milliards de francs fin 1994) et aux dotations en capital des entreprises nationalisées, mais ce principe ne pourra probablement pas être respecté dès cette année.

Durant la campagne, M. Chirac avait aussi pris des engagements en direction des familles et des personnes âgées. M. Juppé devait les confirmer en annonçant la création de deux nouvelles prestations : une allocation parentale de libre choix, probablement financée par la suppression d'autres prestations existantes, en faveur des parents (qu'ils travaillent ou non) ; une allocation pour améliorer la prise en charge des personnes âgées dépendantes, qui concernerait entre cinq cent mille et sept cent mille personnes.

Jean-Michel Bezat et Laurent Mauduit

Les réserves de l'Unedic

Le président (CNPF) de l'Unedic a annoncé, lundi 22 mai, que le régime d'assurance-chômage (108 milliards de francs d'indemnisation en 1994) n'a pas l'intention de participer au financement du contrat initiative emploi (CIE). *« Il y a ce qui relève de l'Etat et ce qui relève de l'assurance-chômage. Il n'est pas souhaitable qu'il y ait un mélange de financements »*, a souligné Denis Gautier-Sauvagnac au cours d'une conférence de presse. Il a rappelé qu'*« il n'y a pas de trésor de guerre caché à l'Unedic »* permettant de cofinancer le projet de M. Chirac : *« Nous sommes partis d'un trou de 33 milliards de francs, à la fin de 1993, pour passer à un déficit de 25 milliards fin 1994. Nous pensons terminer l'année 1995 avec une situation financière négative de 8 milliards. »*

Avec la loi Pasqua, les préfets disposent de pouvoirs financiers

L'HEURE de la mobilisation des représentants de l'Etat dans les départements et les régions avait déjà sonné le 7 février lorsque Edouard Balladur et Charles Pasqua avaient convoqué les préfets et les sous-préfets pour leur expliquer les pouvoirs que leur donne la loi sur l'aménagement du territoire du 5 février, notamment dans le domaine du développement économique, de la répartition harmonieuse de la croissance, de la lutte pour l'emploi et du *« soutien à tous ceux qui sont porteurs d'initiatives »*, selon l'expression du premier ministre de l'époque.

La « loi Pasqua » accentue la déconcentration, c'est-à-dire la responsabilité administrative et personnelle des représentants du gouvernement sur le terrain. Elle crée, notamment, deux fonds spécifiques, dont une partie sera gérée localement par les préfets de région ou de département. Doté de 2,4 milliards en 1995, le fonds national d'aménagement du territoire (qui se substitue à 7 chapitres budgétaires auparavant distincts) sera géré, pour 50 % de son montant, par les préfets de région, en liaison, au sein de la conférence administrative régionale, avec les préfets de département. C'est le Nord-Pas-de-Calais, avec 260 millions de francs, qui se taille la part du lion, suivi de la Lorraine (115 millions de francs).

Autre innovation de la loi Pasqua : le fonds de gestion de l'espace rural (500 millions de francs), dont la mise en œuvre est, en quasi-totalité, déconcentrée au niveau des préfets de département. Ces crédits encourageront les actions de réhabilitation du paysage, de préservation du patrimoine, et permettront de diversifier les tâches des agriculteurs. Les départements les mieux lotis sont la Saône-et-Loire et l'Aveyron.

Le troisième élément-clé de la loi est le fonds national pour le développement des entreprises, connu sous le nom de « fonds Madelin ». Une première esquisse prévoyait de le doter de 650 millions de francs, permettant d'attribuer à quelque vingt-sept mille patrons de PME des prêts d'honneur sans intérêt sur dix ans, avec trois ans de différé d'amortissement, et de développer les garanties d'emprunt, mais le décret d'application de la loi est actuellement bloqué dans les ministères.

Les préfets disposent, enfin, de pouvoirs très importants, en liaison avec les conseils généraux et régionaux, pour gérer les crédits abondants des fonds européens. La Datar met actuellement au point la carte des zones (urbaines ou rurales) où les aides financières et les allègements d'impôts s'appliqueront en priorité.

François Grosrichard

M. Chirac mobilise les préfets « sans ménagement »

Dans un discours bref, mais *« sans ménagement »*, comme il l'a souligné lui-même, le président de la République a demandé aux préfets, réunis lundi 22 mai au ministère de l'intérieur, d'être *« les fers de lance de* [la] *bataille pour l'emploi »*. Il les a invités à *« multiplier les solutions nouvelles, encourager les initiatives originales, adapter les mesures générales et les ressources aux situations locales »*. Jacques Chirac a souligné qu'il suivra *« personnellement »* leur action et qu'il sera *« très attentif aux résultats de chacun »*.

***« Votre réussite sur l'emploi, dans votre département, sera le critère essentiel d'appréciation de votre mérite, et donc de sa reconnaissance »*, a ajouté le chef de l'Etat, qui a incité ses auditeurs à *« changer de comportement et d'état d'esprit »* et à abandonner *« ce qui, jusqu'ici, n'a pas donné, à l'évidence, des résultats satisfaisants »*.**

Les syndicats engagent le dialogue sur fond de grèves

NI *« troisième tour social »*, ni *« état de grâce »* : si les syndicats n'ont pas la volonté, ni la capacité, de se lancer dans un cycle de grèves, laissant supposer qu'ils contestent le nouveau pouvoir, ils n'entendent pas davantage lui faire de cadeau. Comme tous ses prédécesseurs, mais avec célérité, Alain Juppé va recevoir les cinq confédérations représentatives mercredi 24 (CFE-CGC, FO et CFDT) et jeudi 25 mai (CFTC et CGT), avant d'en faire autant avec le patronat.

Les centrales « réformistes » ont également demandé audience à Jacques Chirac, la tradition voulant qu'un nouveau président de la République s'entretienne avec les syndicats. Mais M. Juppé n'entend pas se borner au respect des rites : dans son discours de politique générale, mardi 23 mai, il pourrait lancer un appel à la mobilisation, en s'adressant aussi aux partenaires sociaux, comme s'il voulait lier patronat et syndicats dans une sorte de pacte national pour l'emploi.

Les syndicalistes ont multiplié des déclarations d'une extrême prudence, sur fond de grèves, prévues avant l'élection de M. Chirac. Mardi, les personnels de la Sécurité sociale, en grève, manifesteront à Paris, à l'appel des fédérations CGT, CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC, leurs inquiétudes sur les salaires et l'emploi ayant été ravivées par un découpage des ministères sociaux qui semble consacrer la séparation des branches du régime général. Après des débrayages chez Renault le 24 mai, des grèves sont annoncées le 30 mai à La Poste, chez France Télécom et à EDF-GDF. Enfin, les agents de la SNCF sont invités par les syndicats à se mobiliser le 31 mai.

M. Juppé est donc confronté à un baptême du feu social. La CFTC semble la mieux disposée, comme la CFE-CGC dont le président, Marc Vilbenoit, parle de *« préjugé favorable »*, mais a aussi lancé un premier avertissement : *« Si on augmente les prélèvements pour résorber les déficits, attention à ne pas tuer la croissance, car là on est sûr d'aller dans le mur. »* La CGT a prévenu le gouvernement qu'elle ne va pas *« le laisser tranquille »*. Marc Blondel, secrétaire général de FO, se présente en interlocuteur exigeant, et Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, attend *« des signes tangibles de changement »*.

C'est surtout sur l'emploi que les syndicats, engagés aussi dans une négociation avec le CNPF, manifestent une certaine impatience, en espérant que M. Juppé ira au-delà d'allègements de charges sans contrepartie pour les entreprises et du contrat initiative emploi pour les chômeurs de longue durée. Les autres rendez-vous viendront vite, notamment sur les salaires, avec l'attente au 1er juillet du « coup de pouce » promis pour le SMIC.

Michel Noblecourt

Déjà en 1974 et en 1986...

AU COURS des vingt et une dernières années, trois premiers ministres de droite ont prononcé une déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale, après leur nomination à l'hôtel Matignon. A deux reprises, Jacques Chirac s'est livré à cet exercice : en 1974, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing ; en 1986, sous la présidence de François Mitterrand. En dehors de M. Chirac, deux autres premiers ministres ont engagé la responsabilité de leur gouvernement devant la représentation nationale lors de leur prise de fonctions : Raymond Barre en 1976 (nommé en août, il avait fait sa déclaration de politique générale en octobre), après la démission de M. Chirac de son poste, et Édouard Balladur en 1993, après la victoire de la droite aux élections législatives. De ces trois chefs de gouvernement, c'est du nouveau président de la République que le nouveau locataire de l'hôtel Matignon est le plus proche. Avant de prononcer, mardi 23 mai, sa propre déclaration de politique générale, Alain Juppé a, peut-être, relu celles faites par M. Chirac.

En juin 1974, M. Chirac avait rappelé que l'indépendance nationale restait l'*« objectif intangible »*, et il avait affirmé que *« l'Union européenne* [devait] *être réalisée avant 1980 »*. *« La construction de l'Europe,* indiquait le premier ministre, *constitue pour la France, comme pour ses partenaires, la condition même d'une prospérité vraie et d'une puissance à la mesure du monde d'aujourd'hui. Elle est l'œuvre que nous devons accomplir. Y renoncer, ce serait renoncer à l'essentiel. »* Il avait annoncé que *« l'âge du droit de vote* [serait] *abaissé au cours de la session »* de printemps, et que *« les plus-values résultant de l'inflation* [seraient] *stérilisées »*. Le dernier chiffre mensuel connu de la hausse des prix, celui d'avril, atteignait alors 1,6 %, ce qui correspond, aujourd'hui, à l'inflation sur les douze derniers mois. En 1974, M. Chirac proposait *« un plan global de lutte contre l'inflation »*.

Le premier ministre préconisait *« une protection plus réelle, notamment contre le risque du licenciement collectif »*. Il s'engageait à *« combattre l'inégalité des chances, notamment celles de jeunes »*, et il proposait *« une révision du système éducatif et un renforcement de notre dispositif de formation permanente »*. *« Il ne doit plus y avoir de place chez nous pour la pauvreté »*, soulignait M. Chirac, qui se prononçait, déjà, pour *« la réforme fiscale »* et pour *« l'allègement du formalisme administratif »*, caractérisé par *« l'envahissement paperassier »*.

En avril 1986, le chef du gouvernement de la première cohabitation annonçait sa volonté de légiférer par ordonnances *« en vue de conduire le redressement économique et social »* pour, notamment, favoriser l'emploi des jeunes et engager la privatisation des entreprises. Si, dans sa campagne présidentielle de 1995, M. Chirac a considéré que *« l'art de la politique, c'est de rendre possible ce qui est nécessaire »*, vingt et un ans avant, il citait Beaumarchais en disant : *« La difficulté de réussir ne fait qu'ajouter à la nécessité d'entreprendre. »* En 1986, il se proposait de juger *« chaque responsable à l'aune de sa compétence et de ses qualités professionnelles »*, et il dénonçait *« une société administrée »*, où *« le pouvoir s'est concentré dans les mains d'experts formés à la gestion de grandes organisations »*.

Assurant qu'*« il n'y a pas d'inégalité plus insupportable que l'inégalité devant le travail »*, M. Chirac suggérait alors une *« exonération d'une fraction significative des cotisations sociales dues par l'employeur »* et un *« plan d'urgence pour l'emploi des jeunes »*. Parlant de « bataille » et appelant à *« vaincre le chômage »*, il affirmait : *« Oui, notre nouvelle frontière, ce doit être l'emploi. »*

O. B.

Une première semaine de travail

ÉLU LE 7 MAI, Jacques Chirac a été installé président de la République le mercredi 17 mai. Au soir de cette cérémonie, il nomme Alain Juppé premier ministre. Dès le jeudi 18 mai, en milieu d'après-midi, le gouvernement est constitué. En fin de journée, M. Chirac se rend à Strasbourg pour rencontrer Helmut Kohl. Dans son message au Parlement, lu le lendemain, le chef de l'Etat annonce une réforme constitutionnelle pour élargir le champ d'application des sujets pouvant être soumis à référendum et instituant une session unique pour les travaux parlementaires. Il demande aussi aux députés et au sénateurs de remettre à plat l'ensemble de la législation et de contrôler au plus près l'utilisation des crédits publics.

La première réunion, samedi 20, du conseil des ministres permet d'annoncer un certain nombres de mesures : limitation du nombre des membres des cabinets ministériels ; réduction du train de vie de l'Etat ; simplification du protocole officiel ; suppression du Groupe de liaisons aériennes ministérielles ; diminution des moyens matériels des ministres et du président de la République ; respect des feux rouges par les cortèges officiels ; démission immédiate de tout membre du gouvernement mis en examen ; réduction du nombre de postes de direction du secteur public pourvus en conseil des ministres ; interdiction pour les fonctionnaires de devenir dirigeants d'entreprises dont leur administration assurait le contrôle ; fourniture à la justice des moyens « d'une *totale indépendance* » et aux médias d'*« une totale liberté »* ; priorité absolue à la lutte pour l'emploi ; réduction impérative des déficits publics.



هكذا في الأصل

Les conditions de la victoire de Jacques Chirac le poussent à rechercher le rassemblement

Le clivage gauche-droite persiste, la droite domine, mais l'électorat est émietté

Au moment où le premier ministre, Alain Juppé, lance la mobilisation de son gouvernement contre le chômage, l'étude des mouvements des électeurs d'un tour à l'autre de l'élection présidentielle montre à quel point le rassemblement s'impose plus que jamais comme impératif à Jacques Chirac. C'est en effet dans un paysage électoral plutôt éclaté et marqué par le doute que celui-ci l'a emporté le 7 mai.

LA NETTE VICTOIRE de Jacques Chirac au second tour de l'élection présidentielle achève le processus d'alternance engagé en mars 1993 avec la défaite historique du Parti socialiste. Du premier au second tour de l'élection présideotielle, les transferts de voix, tels que les sondages post-électoraux permettent de les cerner, soulignent les mutations mais, aussi, les permanences de nos structures politiques.

Le second tour du scrutin a permis à la gauche de combler une partie importante de son handicap du premier tour, sans parvenir, cependant, à le remonter complètement. La gauche, qui totalisait, avec Dominique Voynet, 40,5 % des suffrages exprimés an soir du premier tour, a progressé de près de 7 points en quinze jours. Ce gain provient pour partie de la mobilisation des abstentionnistes du premier tour, plus favorables à Lionel Jospin qu'à Jacques Chirac ; mais il tient, surtout, au transfert d'environ 1,8 million d'électeurs qui, après avoir voté à droite ou a l'extrême droite au premier tour, ont choisi, au second, le candidat de la gauche. Curieusement, plus on avance vers la droite, plus ce taux de transfert est élevé : 10 % des électeurs Balladur ont voté Lionel Jospin au second tour ; chez les électeurs de Philippe de Villiers, le pourcentage atteint 13 % ; chez ceux de Jean-Marie Le Pen, 21 %.

Ces mouvements permettent de tirer deux enseignements. En premier lieu, le véritable rapport droite-gauche du pays ne correspond ni au 59 %-41 % du premier tour ni au 53 %-47 % du second. Si l'on ôte à Lionel Jospin les voix de droite dont il a bénéficié au second tour et à Jacques Chirac l'appoint venu de la gauche, le rapport droite-gauche s'établit, en définitive, à 55 %-45 %. En second lieu, il convient de noter que les passages de droite à gauche ou de gauche à droite entre les deux tours oe coocernent, eo définitive, que 8 % du corps électoral : un pourcentage non négligeable dans une électioo disputée, mais qui laisse 92 % des électeurs fidèles, d'un tour à l'autre, au camp de la gauche ou de la droite. Le premier tour avait déjà montré les limites de toutes les analyses sur le dépassement du clivage gauche-droite. Le second tour les confirme avec beaucoup de netteté.

> 1,8 million d'électeurs, après avoir voté à droite ou à l'extrême droite au premier tour, ont choisi, au second, le candidat de la gauche. Plus on avance vers la droite, plus ce taux de transfert est élevé

Le vote Le Pen a-t-il été l'arbitre du second tour ? Le soodage post-électoral de la Sofres indique un taux de report de 50 % en faveur de Jacques Chirac, 21 % vers Lionel Jospin et 29 % – un taux très élevé – vers l'abstention et le vote blanc et nul. On peut ainsi évaluer à 2,3 millions le nombre d'électeurs lepénistes qui ont apporté leur concours au maire de Paris. Néanmoins, en définitive, la victoire de Jacques Chirac ne tient pas aux voix du Front national, car, en sens inverse, 1 million d'électeurs de Le Pen oot rallié Lionel Jospin. Si la totalité des électeurs lepénistes qui ont voté pour Jacques Chirac avait suivi le penchant de leur chef de file pour le vote blanc, le député de Corrèze l'aurait tout de même emporté avec 50,5 % des suffrages exprimés.

Dans cette élection présidentielle, la situation de Jean-Marie Le Pen est paradoxale. En 1988, il avait lancé le mot d'ordre : *« Pas une voix pour Mitterrand ! »* et 65 % de ses électeurs avaient voté pour Jacques Chirac. En 1995, il déclare : *« Chirac, c'est Jospin en pire »*, et seuls 50 % de ses électeurs se prooocent pour le chef du RPR. Cependaot, en 1988, malgré son demi-soutien, M. Chirac fut battu, en comptant 20 % d'électeurs lepénistes dans son électorat du secood tour. En 1995, malgré son demi-refus, M. Chirac est élu et ne compte plus que 15 % d'électeurs issus du lepénisme. Alors même que Jean-Marie Le Pen a dépassé son précédent record d'influence électorale et que ses consignes sont plutôt bien suivies, sa capacité de peser sur le résultat final a diminué.

L'examen détaillé de la composition des électorats *(graphique 2)* fait apparaître, enfin, le processus d'émiettement qui caractérise le jeu politique français. Au second tour, l'électorat de M. Chirac ne compte que 38 % d'électeurs ayant voté en sa faveur dès le premier tour. A titre de comparaison, au second tour de l'élection présidentielle de 1988, l'électorat du vainqueur, M. Mitterrand, comptait 61 % d'électeurs ayant voté pour lui dès le premier tour.

La qualité des reports de voix des électeurs de MM. Balladur et de Villiers (82 % ont voté pour Jacques Chirac) est un peu plus élevée que celle des électeurs de M. Chirac en 1981 et équivalente à celle des électeurs de M. Chaban-Delmas en 1974. Toutefois, la marge d'avance du maire de Paris est telle que, si les électeurs de MM. Balladur et de Villiers s'étaient montrés aussi indisciplinés que les siens propres en 1981, il l'aurait tout de même emporté avec 51 % des suffrages contre 49 % à Lionel Jospin. Il reste que les bons reports au sein de la majorité ont assuré à M. Chirac une avaoce supplémentaire de 1,5 point.

A l'issue de l'élection présidentielle, le paysage politique est marqué par trois phénomènes : la persistance du clivage gauche-droite, la domination de la droite sur la gauche et l'émiettement des électorats. Devant une telle situation, l'objectif du rassemblement proclamé par le nouveau président de la République est bien l'une des conditions de réussite de son septennat.

Jérôme Jaffré

★ Jérôme Jaffré est le directeur des études politiques de la Sofres.

Les transferts de voix

Évolution des électeurs du premier au second tour de l'élection présidentielle (réponses en %)

Les électeurs 1er tour de :	JOSPIN	CHIRAC	ABSTENTION BLANC, NUL
Arlette LAGUILLER	65	13	22
Robert HUE	86	3	11
Lionel JOSPIN	96	1	3
Dominique VOYNET	[illegible]	12	18
Edouard BALLADUR	10	83	7
Jacques CHIRAC	1	96	3
Philippe DE VILLIERS	13	80	7
Jean-Marie LE PEN	21	50	29
Abstention, blanc, nul du 1er tour	15	11	74

Origine des électorats au second tour

en pourcentage des voix, de :

LIONEL JOSPIN — 48 %, 29 %, 10 %, 7 % — 13,8 voix en millions

4	R. HUE, A. LAGUILLER, D. VOYNET
6,6	L. JOSPIN
0,8	E. BALLADUR, PH. DE VILLIERS, J. CHIRAC
1	J.-M. LE PEN
1,3	ABSTENTION, BLANC, NUL

JACQUES CHIRAC — 37 %, 38 %, 15 %, 7 % — 15,8 voix en millions

0,6	R. HUE, A. LAGUILLER, D. VOYNET, L. JOSPIN
5,8	J. CHIRAC
5,7	E. BALLADUR, PH. DE VILLIERS
2,3	J.-M. LE PEN
1	ABSTENTION, BLANC, NUL

Source : SOFRES (sondage post-électoral sur 2 740 interviews réalisées du 9 au 20 mai)

Les électorats de Jacques Chirac et de Lionel Jospin, le 7 mai, sont plus composites qu'habituellement dans un scrutin de ce type.

Nous forgeons le 3ème millénaire.

Usinor Sacilor a fait le choix de l'acier. Car l'acier c'est l'avenir. Grâce à des produits de pointe, nous permettons aux industries de réaliser ce qui semblait irréalisable auparavant. Pour cela nous avons, plus qu'aucun autre producteur d'acier dans le monde, augmenté notre effort de recherche et d'innovation.

Pas étonnant que nous soyons le troisième groupe mondial de l'acier. Pas étonnant que Sollac (produits plats), Ugine (aciers inoxydables et alliages) ou Ascométal (aciers spéciaux) soient aussi compétitifs sur leurs marchés. Pas étonnant alors qu'Usinor Sacilor soit une entreprise particulièrement préparée pour affronter les défis du troisième millénaire.

Acier

USINOR SACILOR

Jean-François Mancel est nommé secrétaire général du RPR

La hiérarchie du mouvement néogaulliste a été désorganisée par la formation du gouvernement

M. Juppé, premier ministre, a l'intention de conserver sa fonction de président du RPR, qu'il occupe par intérim depuis que M. Chirac a déclaré sa candidature à la présidence de la République. En revanche, les trois secrétaires généraux adjoints du mouvement entrés au gouvernement pourraient abandonner cette fonction. Des quatre en place ne reste donc que M. Mancel, député et président du conseil général de l'Oise.

LA HIÉRARCHIE du Rassemblement pour la République a été décapitée par la formation du gouvernement. Son président-fondateur, Jacques Chirac, avait déjà quitté ses fonctions, le 12 novembre 1994, après l'annonce de sa candidature à la présidence de la République, une huitaine de jours auparavant. Il avait fondé le RPR le 5 décembre 1976. Dix-huit ans plus tard, il cédait la présidence, au moins par intérim, à Alain Juppé, devenu secrétaire général en 1988, après le deuxième échec présidentiel de M. Chirac. L'ancien maire de Paris est entré à l'Elysée, son plus proche collaborateur est devenu premier ministre.

Des cinq secrétaires généraux adjoints, quatre ont été recrutés dans l'équipe gouvernementale de M. Juppé. Premier secrétaire général adjoint et porte-parole du mouvement néogaulliste, Jean-Louis Debré est ministre de l'intérieur ; secrétaire général adjointe, Elisabeth Hubert est ministre de la santé publique et de l'assurance maladie ; Eric Raoult et Jean-Jacques de Peretti, respectivement ministre de la lutte contre l'exclusion et de l'intégration et ministre de l'outre-mer, occupaient des fonctions identiques à celles de Mme Hubert. Seul manque à l'appel gouvernemental Jean-François Mancel, président du conseil général de l'Oise. Il a été désigné, mardi 23 mai, au poste de secrétaire général du parti dont M. Juppé resterait le président.

« PARTI GODILLOT »

Interrogé lundi 22 mai sur RTL sur le fait de savoir si le RPR sera un *« parti godillot »*, M. Mancel a indiqué que c'était là *« l'éternel problème des partis lorsqu'ils sont dans la majorité »*. *« Notre rôle consistera d'abord à expliquer la politique du gouvernement (...) mais également à participer à la mise en œuvre de la politique de changement. Il faut que nous soyons les acteurs du changement, au même titre que le gouvernement »*, a souligné le secrétaire général.

Sa notice biographique délivrée par le conseil général qu'il préside indique, d'emblée, que M. Mancel, né en 1948, *« a été baigné très tôt dans une atmosphère de passion pour la vie politique. A dix ans, son père – militant gaulliste – l'emmène coller sa première affiche avec la colle fabriquée à la maison et stockée dans des pots de confiture de sa grand-mère »*. Couvé par Marcel Dassault, longtemps député de l'Oise, M. Mancel, jeune énarque en 1977, est entré à l'Assemblée nationale l'année suivante. Conseiller général en 1979, il devient président de l'assemblée départementale de l'Oise en 1985. Son élogieuse « bio » souligne que M. Mancel *« a pris, dès le premier jour dans la campagne de Jacques Chirac, une part active qui n'était que la suite logique de l'affection et de l'admiration qu'il lui témoigne depuis plus de vingt ans »*.

Le secrétaire général du RPR pourrait être flanqué d'au moins deux secrétaires généraux adjoints : Philippe Briand, député d'Indre-et-Loire, maire de Saint-Cyr-sur-Loire et responsable des comités des « Jeunes avec Jacques Chirac » pendant la campagne présidentielle ; Pierre Bédier, député des Yvelines, qui brigue la mairie de Mantes-la-Jolie. On évoque aussi la présence d'au moins une femme dans l'encadrement hiérarchique du RPR.

Olivier Biffaud

Compétition pour la présidence du groupe parlementaire

TANDIS QUE LES PRÉSIDENTS des groupes RPR et UDF de l'Assemblée nationale, Bernard Pons et Charles Millon, devaient entendre, mardi 23 mai, la déclaration de politique générale d'Alain Juppé au banc du gouvernement, les députés de la majorité ont entrepris, depuis quelques jours, de leur trouver des successeurs avant d'entrer dans le vif de la session parlementaire.

Le groupe RPR sera le premier à se déterminer. Après une première réunion, mardi, les députés néogaullistes devront procéder, mercredi, à une élection en bonne et due forme, puisqu'à la candidature de Michel Péricard (Yvelines), maire de Saint-Germain-en-Laye, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales (*Le Monde* du 20 mai), est venue s'adjoindre, lundi, celle de François Guillaume (Meurthe-et-Moselle), ancien ministre de l'agriculture et ancien président de la FNSEA, lui aussi chiraquien.

PROCÉDURE OBSCURE A L'UDF

M. Guillaume affiche, auprès de ses collègues, sa volonté de faire entendre, face à un gouvernement où sont présents en force les « Parisiens », les élus de régions moins favorisées au sein de l'équipe de M. Juppé. Si M. Péricard l'emporte, le RPR devra lui trouver un successeur à la présidence de la commission des affaires sociales. Le groupe devra également remplacer Eric Raoult, ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion, à la vice-présidence de l'Assemblée nationale, et Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération, à la questure.

Au groupe UDF, la procédure de désignation du nouveau président s'annonce plus obscure. La prédominance du Parti républicain, auquel appartiennent environ la moitié des députés UDF, lui permet de prétendre conserver la présidence du groupe à l'un des siens. Les centristes, seconds en importance, et les autres composantes de la confédération n'y opposent pas d'objection de principe, sous réserve que leur partenaire PR n'entreprenne pas de leur imposer un candidat trop marqué de l'estampille léotardienne. Après une première réunion du groupe UDF, mardi, les contacts continueront jusqu'au 30 mai, date prévue pour l'élection. Entre-temps, les députés du PR se réuniront, mercredi, pour tenter de départager les candidats en lice : Gilles de Robien (Somme), vice-président de l'Assemblée nationale, René Beaumont (Saône-et-Loire), François-Michel Gonnot (Oise), président de la commission de la production et des échanges, Hervé Novelli (Indre-et-Loire), coordinateur des députés PR, et Claude Malhuret (Allier).

Au Sénat, le seul poste à pourvoir est celui de rapporteur général du budget, du fait de l'entrée de Jean Arthuis au gouvernement. Ce remplacement fait l'objet de spéculations subtiles, car les instances du Sénat seront renouvelées après les élections du 24 septembre. Pour l'immédiat, la désignation d'un nouveau rapporteur général devrait revenir au groupe centriste, auquel appartenait M. Arthuis, qui devait se réunir mardi. Plusieurs candidatures étaient évoquées : celle de Maurice Blin (Ardennes), président du groupe centriste, ou encore celles de Claude Belot (Charente-Maritime) ou d'Alain Lambert (Orne).

Cécile Chambraud et Gérard Courtois

Charles Pasqua engage le combat pour revenir sur la scène politique

L'ancien ministre prépare les sénatoriales



POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis le second tour de l'élection présidentielle, Charles Pasqua a retrouvé, lundi 22 mai à Suresnes, la fédération RPR des Hauts-de-Seine. Cette réunion, programmée de longue date, avait pour objet l'examen des investitures accordées par le RPR dans les villes de moins de trente mille habitants. Il s'agissait aussi, pour le patron de la fédération, en perte de vitesse au sein du mouvement néogaulliste, de retrouvailles avec des élus dont le soutien lui sera indispensable lors de sa prochaine bataille, celle des élections sénatoriales.

L'ancien ministre d'Etat n'a aujourd'hui pas d'autre issue, au plan national, que de retrouver le palais du Luxembourg, sans espoir, toutefois, d'y jouer le rôle déterminant qui était le sien entre 1988 et 1993 quand il présidait le groupe RPR. Aussi peut-il redouter être combattu sur ce terrain par ceux qui, au sein du parti néogaulliste, souhaitent mettre un terme à sa carrière politique.

« Tout membre du RPR qui conduira ou participera à une liste, en dehors des investitures accordées par le mouvement sera exclu », a fermement rappelé M. Pasqua au cours de cette réunion fédérale, précédée d'une rencontre plus restreinte avec les parlementaires. *« Y compris ceux qui figurent sur la liste de Jean-Pierre Fourcade à Boulogne-Billancourt »*, a insisté Isabelle Balkany, révélant au passage que la candidature du sénateur et premier vice-président (UDF-PR) du conseil régional dans la deuxième ville d'Ile-de-France, contre le maire sortant RPR, Paul Graziani, est prise au sérieux.

A Levallois-Perret, à Neuilly-sur-Seine et à Antony, respectivement dirigées par Patrick Balkany, Nicolas Sarkozy et Patrick Devedjian, très engagés derrière l'ancien premier ministre, la grande réconciliation entre chiraquiens et balladuriens connaît des accrocs. Pendant la campagne, certains militants avaient menacé de représailles ceux qui, à leurs yeux, avaient « trahi » Jacques Chirac, allant jusqu'à huer M. Pasqua, jusqu'alors très populaire parmi ses troupes.

Les premiers à rentrer dans le rang ont été ceux de Rueil-Malmaison, qui ont trouvé une place satisfaisante sur la liste conduite par Jacques Baumel, maire sortant.

COUPS D'ESSAIS LOCAUX

En revanche, à Levallois, à Neuilly et, plus récemment, à Antony, des candidats se sont manifestés contre les maires au nom de leur engagement derrière le vainqueur de l'élection présidentielle. *« Le mouvement, au sommet, nous encourage »*, affirme Guy Lopez, conseiller municipal RPR d'Antony, en annonçant une liste sur laquelle figurerait des représentants de l'UDF et du mouvement de Philippe de Villiers. Le terme de liste « chiraquienne » est contesté par M. Devedjian, qui aligne sur sa liste *« dix des membres du comité de soutien à Jacques Chirac, dont sa présidente et son mandataire »*.

« Je ne crois pas à un quelconque soutien des dirigeants nationaux du RPR à ces listes », déclare Jean-Jacques Guillet, secrétaire adjoint de la fédération, en affirmant qu'il n'y a pas plus de candidatures dissidentes qu'en 1989. En fait, leur label chiraquien apparaît comme une justification commode à des coups d'essai locaux : à Neuilly, le jeune Blaise Mistler, vingt-deux ans, se fait remarquer en s'opposant à Nicolas Sarkozy ; à Levallois, Olivier de Chazeaux dénonce avant tout la *« balkanisation »* de la ville ; à Antony, M. Lopez révèle que son intention de faire une liste a été facilitée par le *« mauvais choix »* de M. Devedjian. Ces soubresauts laissent de marbre M. Pasqua : les choses sérieuses se passeront en septembre.

Pascale Sauvage

Maurice Gourdault-Montagne dirige le cabinet d'Alain Juppé

Ce diplomate, non énarque, a connu le premier ministre aux affaires étrangères

LA MISE EN PLACE des cabinets ministériels, réduits selon les consignes du président de la République, est contrôlée par les collaborateurs d'Alain Juppé. Le souhait du premier ministre est que les membres du gouvernement, dont vingt-neuf sont novices, s'appuient sur des collaborateurs expérimentés, bons connaisseurs des administrations qu'ils ont à contrôler. A l'hôtel Matignon, Maurice Gourdault-Montagne, directeur du cabinet de M. Juppé, donne l'exemple et surveille les opérations.

Au Quai d'Orsay, on l'appelait familièrement « MGM », mais rien, sinon ses initiales, ne rapproche Maurice Gourdault-Montagne du monde du cinéma. Sous ses airs d'éternel premier de la classe, mais de l'espèce sympathique qui ne dédaigne pas, à l'occasion, de participer au chahut des cancres, MGM cache une culture encyclopédique, doublée d'un sens aigu de la politique. Il a gravi avec une étonnante rapidité les échelons du ministère des affaires étrangères, et cela, fait notable, sans être passé par l'Ecole nationale d'administration.

Sa botte secrète, qu'il n'a cessé d'affûter au fil des années, c'est son don pour les langues étrangères. Diplômé de Sciences-Po et de l'Institut national des langues et civilisations orientales, il parle parfaitement l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien et l'ourdou, l'une des principales langues de l'Inde. Son russe est fort acceptable, et ses progrès en arabe sont, dit-on, fulgurants.

Ces prédispositions le firent remarquer, en 1979, par l'ambassadeur Serge Boisdevaix, alors en poste à New Delhi, qui devint son mentor au département. Ainsi, Maurice Gourdault-Montagne, après quelques brefs passages à l'administration centrale et au cabinet du ministre de la première cohabitation Jean-Bernard Raimond, retrouva Serge Boisdevaix à Bonn au poste de conseiller pour les affaires politiques. De ce passage, il garde des liens très étroits avec le monde politique allemand, qu'il fréquenta dans une période cruciale, celle de la chute du mur de Berlin et de la réunification allemande. Il plaidait alors, fort éloquemment, auprès d'Allemands sceptiques et parfois malveillants, le bien-fondé de la politique de François Mitterrand dans ce bouleversement européen.

LA « BANDE DU QUAI »

Cette loyauté, manifestée par un homme qui ne passait pas précisément pour un porte-épée de la gauche diplomatique, incita Daniel Bernard, le très socialiste porte-parole du Quai d'Orsay sous Roland Dumas, à lui confier le poste délicat de directeur adjoint de la presse et de la communication. C'était une période où, sous l'impulsion de Daniel Bernard, cette administration réputée taiseuse et peu communicative commençait quelque peu à se débrider.

La victoire de la droite en mars 1993 allait permettre à Maurice Gourdault-Montagne de gravir un échelon de plus dans la carrière : il devint directeur-adjoint du cabinet du ministre, aux côtés de Dominique de Villepin, aujourd'hui secrétaire général de l'Elysée (*Le Monde* du 19 mai). La « bande du Quai » se partage désormais entre l'Elysée et Matignon : aux côtés de Jacques Chirac, on trouve son ancienne adjointe Catherine Colonna comme porte-parole du président de la République, et un ancien « Bonnois », François Delattre, à la cellule diplomatique de l'Elysée. Alain Juppé ne s'est pas séparé de son conseiller pour les affaires de l'ex-Yougoslavie, Bruno Racine, qui s'installe rue de Varenne.

« MGM », fils d'officier, devra utiliser au maximum son sens de l'adaptation pour embrasser des dossiers nouveaux pour lui. Il en est un pour lequel l'effort ne devrait pas être trop grand, celui de la famille. A quarante-deux ans, M. Gourdault-Montagne est le père de cinq enfants.

Luc Rosenzweig

RANDONNÉES ROMANES

A pied en Haute-Saintonge. 4 jours, 5 nuits, en demi-pension, en hôtels et chambres d'hôtes, par personne à partir de 1390 F.

A pied en Mellois. 7 jours, 7 nuits, en demi-pension, en hôtels deux étoiles "Logis de France", par personne à partir de 2350 F.

Demandez le catalogue "Poitou-Charentes Vacances 95"

MAISON POITOU-CHARENTES

68-70, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris, tél. (1) 42.22.83.74, fax (1) 45.49.18.84

Licence Inout A447



VENTES PAR ADJUDICATION

Régisseur O.S.P. - 64, rue La Boétie-PARIS

TEL. : 40.75.45.45 - FAX. : 45.63.89.01

75

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Paris

le JEUDI 1er JUIN 1995, à 14 h 30

EN UN SEUL LOT

un bâtiment élevé sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et 5 étages consistant en un

IMMEUBLE de 5 580 m² de bureaux

et annexes – locaux techniques

119 EMPLACEMENTS DE PARKING

LIBRE DE LOCATION

(bail précaire sur l'ensemble du 3e étage + 15 parkings) sis à :

PARIS-16e

28 et 28 *bis*, rue Emile-Menier

61-63, rue des Belles-Feuilles

2-4, rue Mérimée

MISE A PRIX : 240 000 000 F

(TVA due par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication).

S'adresser pour tous renseignements à :

SCP CERVESI & ASSOCIÉS, avocats au barreau de Paris

25, avenue de l'Observatoire - 75006 PARIS - Tél : 44-41-47-90

– Visites sur rendez-vous en s'adressant à l'avocat poursuivant. –

هكذا في الأصل

L'opposition attaque le nouveau maire de Paris sur la démocratie à l'Hôtel de Ville

A peine élu, Jean Tiberi a dû affronter les critiques des conseillers socialistes

Nouveau maire de la capitale, Jean Tiberi a obtenu une majorité introuvable (136 voix sur 163). Son élection, lundi 22 mai (*Le Monde* du 23 mai) a été marquée par de vives attaques de l'opposition de gauche. Au nom des socialistes, Bertrand Delanoë s'en est pris au fonctionnement, à ses yeux peu démocratique, des institutions de la capitale, soulignant l'absence de transparence et rappelant les affaires de fausses factures.

IL Y A DES ANNÉES qu'on n'avait pas vu autant de monde dans la salle des séances du Conseil de Paris et dans les quatre tribunes qui la surplombent. Pour assister à l'élection de Jean Tiberi comme premier magistrat de la capitale, il n'y avait plus un strapontin libre lundi 22 mai au matin. Le spectacle était même dans les rues entourant l'Hôtel de Ville puisque, émouvantes ou tapageuses, les manifestations – contenues par d'impressionnants cordons de gendarmes mobiles – se sont succédé toute la matinée. Les militants d'Act Up ont d'abord dénoncé l'inertie de la Ville contre l'épidémie de sida (quatorze mille cas déclarés et cent mille séropositifs à Paris). Puis les forains de la Foire du Trône se sont indignés qu'on ait retranché une semaine à leurs spectacles.

Dans la salle du Conseil, l'ambiance n'était pas à l'apaisement non plus. Pourtant, Jean Tiberi – présenté par son ami, ex-concurrent et complice, Jacques Dominati – a obtenu une majorité introuvable : 136 voix sur 163, soit 83,43 % des conseillers, les vingt et un membres des groupes communiste, socialiste et chevènementiste ayant refusé de prendre part au vote. A l'exception de Jacques Chirac, d'Alain Juppé et de Pierre-André Périssol, les sept ministres parisiens du gouvernement et même l'ex-premier ministre Edouard Balladur étaient là, debout à leur place et applaudissant. L'unique concurrent, le jeune écologiste Jean-François Segard, seul élu ayant osé la chemise à fleurs pour ce jour solennel, avait récolté deux voix et fait rire l'assemblée en soulignant qu'il avait ainsi augmenté son score habituel de 100 %.

Très ému, le *« fidèle compagnon de Jacques Chirac »*, comme il se nomme lui-même, a remercié le chef de l'Etat, puis Bernadette Chirac, à présent première dame de France, et Alain Juppé, enfin Jacques Toubon et Jacques Dominati, les deux rivaux qui se sont désistés en sa faveur. Il n'a pas manqué de saluer toute sa famille – mère, femme, fils et fille – assise au premier rang des tribunes. Tout se passait comme si cette désignation, pour un mois seulement, par un conseil élu il y a six ans, était une intronisation définitive. M. Tiberi a d'ailleurs présenté son programme d'une phrase : *« Poursuivre l'œuvre de Jacques Chirac. »* Pour ce faire, il a annoncé qu'il conduirait les listes unies de la majorité lors de la campagne qui va s'ouvrir. Mais ce ronron de bon aloi fut interrompu par deux des orateurs d'opposition. Georges Sarre, élu du Mouvement des citoyens, a qualifié cette réunion de *« dérisaire, surréaliste et choquante »*. Il a souligné le fait que l'élection paraissait destinée à *« mettre sur pied l'état-major de campagne de M. Tiberi et donner à celui-ci une légitimité de façade »*.

Montant au créneau, Roger Romani, sénateur (RPR) de Paris, ministre des relations avec le Parlement et questeur de l'assemblée municipale, a qualifié ces propos de *« stupéfiants »* et a défendu l'idée que, en l'occurrence, le Conseil de Paris ne faisait qu'*« appliquer la loi républicaine »*. C'est précisément sur ce point que, peu après, Bertrand Delanoë, au nom des socialistes, a engagé le fer. Il a fait observer que sur bien des points la municipalité parisienne n'applique pas la loi.

Ainsi, les bilans des sociétés d'économie mixte, ceux des sociétés constructrices de logements sociaux, ceux des établissements dont la Ville garantit les emprunts et ceux des associations recevant plus de 500 000 francs de la municipalité ne sont toujours pas joints au budget. La périodicité des réunions des CICA (comités d'initiative de consultation d'arrondissement) n'est pas respectée, pas plus que ne sont publiés, comme ils le devraient, le bilan annuel des attributions de logement, les conditions d'admission dans les crèches, les maternelles et les résidences pour personnes âgées, ainsi que les emplois affectés auprès des maires d'arrondissement. M. Delanoë a en outre demandé des éclaircissements sur les fausses inscriptions sur les listes électorales, sur les fausses factures découvertes à l'OPAC, sur les opérations suspectes menées par deux sociétés de logements sociaux liées à la Ville, la Semidep et la SGIM (propriétaire du pavillon dont un des appartements est loué à la famille Chirac, rue du Bac). Nouvelle riposte de M. Romani : *« Ces injonctions confinent au chantage. »*

Il a fallu que Jean Tiberi passe à l'ordre du jour et entame l'interminable procédure de réélection des vingt-six adjoints sectoriels (trois seulement, Alain Juppé, Alain-Michel Grand et Michèle Barzach, ne se représentaient pas) pour calmer les esprits.

Marc Ambroise-Rendu

Un premier pas vers une police municipale ?

Même modifiée par deux fois en 1975 (élection du maire) et en 1982 (création des arrondissements), l'organisation du pouvoir dans la capitale a toujours confié au préfet de police la responsabilité de la circulation. Une direction *ad hoc* et une compagnie spéciale, dont les hommes sont coiffés de casquettes blanches, s'emploient à gérer le flux des véhicules et leur stationnement. De son côté, la Ville s'occupe d'aménager la voirie et les places de parking. Cette dichotomie, unique en France, choque les élus de l'UDF, qui réclament la concentration de tous ces pouvoirs dans les mains du maire de Paris, à l'instar de ses collègues de province. Après un long combat, ils ont obtenu qu'un texte législatif en ce sens soit approuvé par le Conseil de Paris et voté par le Sénat en 1993. Mais on n'a pas été plus loin.

Jacques Dominati vient d'arracher à Jean Tiberi, et donc au RPR, la promesse que la procédure de transmission des compétences en matière de circulation serait menée à son terme, c'est-à-dire votée par l'Assemblée nationale. La direction de la circulation devrait donc migrer un jour ou l'autre de la préfecture vers l'Hôtel de Ville. C'est l'engrenage – souhaité par les uns, redouté par les autres – de la création d'une police municipale.

L'exécutif municipal sera désormais partagé entre le RPR et l'UDF

POUR OBTENIR le ralliement à sa candidature de Jacques Dominati et des quarante-quatre conseillers UDF, Jean Tiberi a dû concéder une réforme des pratiques du gouvernement municipal que son ex-concurrent qualifie d'*« avancée considérable »*. Jusqu'ici, le premier maire élu de la capitale, Jacques Chirac, avait imposé un style fort présidentiel et partisan à la gestion des affaires. Il contrôlait tout et n'avait accordé des délégations de signature qu'à Jean Tiberi, premier adjoint, à Alain Juppé, chargé des finances, et à Roger Romani, pour le budget de la questure. Tous trois RPR. Pour engager une dépense quelconque, les vingt-trois autres adjoints devaient en passer par les hauts fonctionnaires chargés de leur secteur. Cette situation, unique dans une municipalité française, devrait changer.

Désormais, selon les accords Tiberi-Dominati, le premier adjoint sera un UDF et disposera d'une délégation générale. M. Dominati précise qu'il a refusé d'être nommément désigné. *« Il ne s'agit pas de l'homme mais de la fonction »*, dit-il. Ensuite, six adjoints sectoriels recevront également du maire une délégation de signature pour leur domaine de compétence. Seront dans ce cas trois RPR (dont, pour la prochaine mandature, Roger Romani à la questure et Camille Cabana aux finances) et trois UDF. A cette réforme, à laquelle dix-huit ans de gestion chiraquienne n'ont absolument pas préparé, les hauts fonctionnaires de la Ville seront tentés d'opposer la pesanteur des procédures et l'inertie administrative. Mais on peut compter aussi sur leur fidélité et leur sens du service public. La novation aura aussi une conséquence politique : le maire et ses sept super-adjoints formeront un mini-gouvernement municipal au sein duquel les deux formations de la majorité seront sinon à égalité, puisque le premier magistrat gardera voix prépondérante, au moins à parité.

On comprend qu'après ces concessions le RPR ait obstinément refusé d'aller plus loin et d'envisager une modification de la vieille règle de répartition des postes parisiens deux tiers/un tiers. *« Nos interlocuteurs, qui sont majoritaires, se sont bloqués là-dessus*, explique le patron de l'UDF-Paris. *On ne pouvait pas aller plus loin sans casser l'unité à laquelle je travaille depuis douze ans. Sans front commun, nous risquions de perdre certains arrondissements aux prochaines élections et ce serait catastrophique. Grâce à notre accord, nous sommes à présent capables d'emporter vingt circonscriptions sur vingt. »*

M. A.-R.

Bataille difficile pour M. Frêche (PS) à Montpellier

La droite était majoritaire dans la ville le 7 mai

MONTPELLIER
de notre correspondant

Pour Georges Frêche, le maire socialiste de Montpellier, la campagne des municipales a commencé le soir du 21 mars 1993, lorsque sa défaite aux législatives lui a cruellement rappelé combien un mandat électoral peut être précaire. Depuis, il n'a cessé de parcourir sa ville, de multiplier les réunions de quartier, et même de s'inviter chez les gens, pour renforcer une implantation déjà solide. De ce travail de terrain, il a conclu qu'il devait mettre une sourdine à la réputation de bâtisseur visionnaire qu'il s'était construite jusqu'ici, pour privilégier une gestion plus proche du quotidien des habitants.

Dans cette ville où Jacques Chirac a obtenu 51,37 % des voix au second tour, M. Frêche sait aussi qu'il doit rassembler au-delà des traditionnels clivages politiques. Pour cela, il a réussi à faire figurer sur sa liste, aux côtés du secrétaire départemental du Parti communiste, Eric Macia, deux anciens colistiers de Willy Diméglio, député (UDF-PR), qui fut son rival au conseil municipal. Le maire de Montpellier utilise ce grand écart politique comme un témoignage de son ouverture d'esprit. Sans renier sa propre famille politique, il en atténue les effets auprès d'une partie de l'électorat de droite, en lui substituant une notion prioritaire de « service rendu » à la ville.

UNE GESTION RECENTRÉE

Gérard Christol, tardivement investi par le RPR et l'UDF, emploie des armes identiques au service d'un message opposé. Cet avocat de cinquante-deux ans, ancien conseiller municipal de Montpellier, rassemble, lui aussi, au-delà des traditionnels clivages, des médecins connus localement, des écologistes indépendants, et des hommes dont la sensibilité est proche de la gauche. Au mépris dont fait preuve, selon lui, M. Frêche, il veut opposer la tolérance. A l'homme de conflits, l'homme de dialogue. Au « verrouillage » des rouages municipaux, l'ouverture. Et à l'omnipotence, la délégation. Il plaide pour une ville réconciliée avec l'Etat, l'université et les autres collectivités, dont les relations avec la municipalité sont souvent houleuses. M. Frêche, conscient que son image de battant pourrait se retourner contre lui, se présente, maintenant, comme un adepte de la concertation.

Hormis cette opposition de style, peu de chose, en fait, oppose les deux rivaux sur le fond de la gestion municipale. Les réalisations de M. Frêche sont peu attaquées, et chacun plaide pour une gestion recentrée sur la vie des quartiers, faisant de la sécurité et de la propreté leurs priorités. L'intérêt de la campagne s'en trouve quelque peu altéré. D'un côté, M. Christol spécule sur la frustration et la lassitude d'une partie de la population devant un système et un style. De l'autre, le maire sortant cherche à faire fructifier son bilan au prix d'une image plus lisse.

La grande difficulté, pour le premier, consistera à se forger en un temps record une image d'*outsider* crédible auprès d'un électorat qui le connaît encore mal, alors que le second, omniprésent, n'a jamais cessé de « labourer » sa ville, dans la rue comme dans les médias.

Jacques Monin

le journal mensuel de documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligue des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)
offre un dossier complet sur :
LES COMMUNES
Envoyer 80 F à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 220 F pour l'abonnement annuel, (60% d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

Excédent commercial record au mois de mars

RECORD HISTORIQUE : la balance commerciale de la France a dégagé en mars un excédent de 11,837 milliards de francs, après un excédent de 11,034 milliards de francs en février (chiffre révisé), en données corrigées des variations saisonnières. Les exportations se sont élevées à 116,841 milliards de francs et les importations à 105,004 milliards de francs.

Le niveau des échanges se situe un peu en retrait par rapport à février (120,351 milliards de francs pour les exportations, après révision, et 109,317 milliards de francs pour les importations). Ces deux chiffres constituaient également les plus hauts niveaux atteints en France, selon la direction générale des douanes. Exceptionnel, le bilan de mars s'explique pour partie par des ventes sans précédent d'Airbus. Au total, vingt appareils ont été livrés au cours de ce mois pour une valeur de 8,169 milliards de francs.

DÉPÊCHES

■ **RESPONSABILITÉ : une proposition de loi limitant la responsabilité** pénale des exécutifs locaux (maires, présidents de groupements de communes, présidents de conseils régionaux et généraux) a été déposée au Sénat par Claude Huriet, sénateur (UC) de Meurthe-et-Moselle. L'objectif de M. Huriet est de limiter la mise en cause des élus à des circonstances précises et graves, comme la mise en danger délibérée des personnes ou le refus d'agir pour la protection des biens et des personnes. Mais il souhaite que les élus soient dégagés de la responsabilité qui relève de fautes incombant à la collectivité. Le groupe de travail mis en place au Sénat sur ce sujet devrait rendre ses conclusions après les élections municipales.

■ **SÉNAT : Robert Badinter, ancien président du Conseil constitutionnel** et ancien garde des sceaux, envisage de conduire la liste socialiste aux élections sénatoriales du mois de septembre dans les Hauts-de-Seine. Cette éventualité ne fait pas l'affaire de Françoise Seligmann, seul sénateur socialiste sortant du département, qui a lancé un appel aux militants des Hauts-de-Seine pour qu'ils soutiennent sa candidature.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

■ **BORDEAUX : l'opposition à Alain Juppé**, qui brigue la succession de Jacques Chaban-Delmas, reste assez confuse à Bordeaux. Depuis le 19 mai, il est certain que François-Xavier Bordeaux, ancien collaborateur de Pierre Bérégovoy, mis en congé du PS, conduira une liste en compagnie de Denis Teisseire et de Pierre Hurmic. L'hypothèse d'une liste d'union de la gauche conduite par le socialiste Gilles Savary est acquise, même si le PC aurait aimé recompter ses voix.

■ **BOULOGNE-BILLANCOURT : Paul Graziani, sénateur et maire** RPR de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), a présenté, lundi 22 mai, la liste qu'il conduira aux prochaines municipales et dénoncé la candidature *« de division »* du sénateur UDF Jean-Pierre Fourcade. Celui-ci avait annoncé le 12 mai sa candidature, estimant *« pas convenable »* que le RPR ait investi Jean-Jacques Guillet (député RPR proche de Charles Pasqua) à Meudon contre le maire sortant UDF, Henri Wolf. Paul Graziani a appelé M. Fourcade, *« victime de manipulations »*, à retirer sa candidature. Selon lui, cette candidature est *« une agression gratuite et inutile »*.

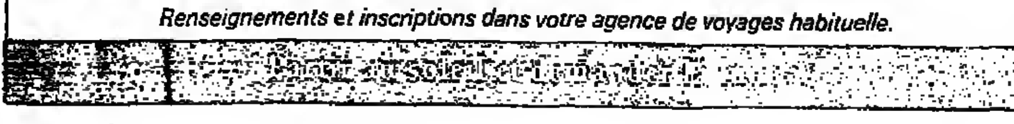
■ **AVIGNON : l'ancien maire Jean-Pierre Roux**, président départemental du Parti radical, conduira une liste dissidente étiquetée *« majorité présidentielle »*, face à celle emmenée par Marie-Josée Roig (RPR), investie par la majorité RPR-UDF. M. Roux, exclu en 1992 du RPR pour dissidence aux élections régionales et cantonales, situe sa liste *« dans la majorité présidentielle, au-dessus des clivages partisans »*. A ses côtés se retrouvent un PR, deux RPR, cinq CDS, deux CNI, le président du Parti social-démocrate ainsi que le vice-président départemental du Parti radical. Mme Roig, qui parle d'*« alliances de circonstance »*, estime probables des mesures d'exclusion à l'encontre des dissidents UDF et RPR.

Le président de Pharmaciens sans frontières avec M. Giscard d'Estaing

VALÉRY GISCARD D'ESTAING, candidat à la mairie de Clermont-Ferrand, a présenté sa liste lundi 22 mai. A très forte sensibilité UDF, l'équipe « Pour l'union et le renouveau » choisie par le président de la région d'Auvergne comprend vingt femmes dont cinq figurent dans les quinze premières places. Elle se compose de quatorze élus locaux, dix-neuf représentants socioprofessionnels et vingt-deux responsables associatifs. Parmi ces derniers, figure en septième position le président et fondateur de Pharmaciens sans frontières, Jean-Louis Machuron.

En parvenant à convaincre le président de PSF de figurer sur sa liste, M. Giscard d'Estaing a marqué un point dans le combat qu'il a engagé pour ravir la municipalité clermontoise aux socialistes. Jean-Louis Machuron est, pour beaucoup de Clermontois, l'image de l'intégrité. Son association porte haut les couleurs de l'Auvergne, dans des conditions parfois très difficiles. Pendant la campagne présidentielle, le président de PSF avait reçu, lors de leur passage à Clermont-Ferrand, Lionel Jospin, Edouard Balladur et Alain Juppé. A tous, il avait demandé d'intervenir en faveur de la libération de cinq de ses camarades détenus à l'époque par les miliciens serbes de Bosnie, mais il avait aussi plaidé pour que soit créée à Clermont-Ferrand une plate-forme humanitaire, soutien logistique indispensable à des associations comparables à celle qu'il a fondée. *(Corresp.)*







SOCIÉTÉ

LE MONDE / MERCREDI 24 MAI 1995

SANTÉ La mise en examen pour *« complicité d'empoisonnement »* de Louis Schweitzer, qui fut le plus proche collaborateur de M. Fabius lorsqu'il était premier ministre, relance l'instruction judiciaire sur l'affaire du sang contaminé. De nouvelles mises en examen apparaissent *inévitables concernant les conditions* de collectes de sang et de mise en place du test de dépistage systématique du virus du sida. ● *LA JUSTICE* éclaire *ainsi*, petit à petit et dans le *détail, les processus de décision* et la chaîne des responsabilités, du premier ministre aux médecins prescripteurs, dans un dossier où des enjeux industriels ont pu l'emporter sur des impératifs *sanitaires*. ● LA *MISE EN EXAMEN* du PDG de Reneult, rendue publique lundi 22 mai, pose à sa façon la question de son maintien à la tête de l'ex- Régie. Elle compliquera sa présidence au moment où le groupe automobile prépare sa privatisation.

D'autres mises en examen sont attendues dans l'affaire du sang contaminé

La mise en cause de Louis Schweitzer, ancien directeur du cabinet de Laurent Fabius et actuel PDG de Renault, montre que la justice entend décortiquer les processus de décision qui ont marqué la mise en place du dépistage systématique du virus du sida

APRÈS celle du professeur François Gros, la mise en examen du PDG de Renault, Louis Schweitzer (*Le Monde* du 23 mai), qui fut le directeur du cabinet de M. Fabius lorsque ce dernier était premier ministre, montre bien que le juge d'instruction Odile Bertella-Geffroy entend poursuivre le plus loin possible l'analyse des processus de décision qui ont marqué l'affaire du sang contaminé. Après avoir instruit la contamination des hémophiles et avant d'examiner les collectes de sang à risques, la justice s'intéresse à la mise en place du test de dépistage systématique dans les dons de sang : à l'évidence, d'autres mises en examen vont suivre.

Rarement, s'agissant de décisions de cet ordre, la justice était allée aussi loin. L'affaire, il faut en convenir, n'est à nulle autre pareille. Des morts, par centaines, en constituent une toile de fond dramatique qui ne laisse pas de place pour l'à-peu-près. Fait sans précédent en France, c'est toute une échelle des responsabilités qui est mise à nue, du responsable ultime – le premier ministre – aux médecins prescripteurs.

S'agissant des hémophiles, la justice s'est d'ores et déjà prononcée. En ce qui concerne les collectes à risques, responsables à *elles seules* de près de 40 % des cootaminations *posttransfusionnelles* survenues en 1985, le juge Bertella-Geffroy n'a pas encore décidé de mises en examen. Celles-ci, nul n'en doute, concerneront au premier chef les responsables des centres de transfusion sanguine qui, malgré différentes circulaires, n'ont pas hésité à aller collecter du sang dans des endroits – en prison ou dans certaines rues « chaudes » – où l'on *savait* que la proportion de personnes infectées était très élevée.

La *mise* en *évidence d'éventuels* retards dans la mise en place du dépistage systématique du virus du sida dans les dons de sang est à l'origine de plusieurs mises en examen, à commencer par celles du professeor François Gros et de M. Schweitzer. L'affaire du test commence en réalité avant même que M. Fabius soit nommé premier ministre, lorsque, en 1983, le professeur Luc Montagnier est le premier à donner l'alarme. A cette époque, la France *s'enorgueillissait d'avoir* le meilleur système transfusionnel du monde, le plus sûr et le plus éthique. Quant à l'establishment scientifique, il avait peine à croire ces quelques médecins – Willy Rozenbaum, Jean-Baptiste Brunet, Jacques Leibowitch, Elisabeth Bouvet, Claude Weisselberg – qui s'inquiétaient de cette nouvelle maladie. Après tout, disaient certains, est-oo vraiment sûr que le sida est bien transmis par un virus ?

A l'évidence, c'est de ce côté-là qu'il convient de chercher les *premiers retards*, du *côté* de *ces* experts prestigieux, du côté des responsables de la recherche, *du côté* des conseillers ministériels qui avaient éconduit ce petit groupe de médecins lorsqu'ils avaient demandé des moyens pour lutter contre cette épidémie naissante...

Par la suite, lorsque les pouvoirs publics s'en sont mêlés, et avec eux les industriels, l'affaire a pris une tout autre tournure. Aux côtés des impératifs sanitaires, fut mise en avant une logique protectionniste, comme si l'important était avant tout de favoriser le test de la *firme* française Diagnostics Pasteur. Le fait que le *même* comportement a été observé de l'autre côté de l'Atlantique, mais cette fois au bénéfice de la firme Abbott et au détriment de Pasteur, n'y change rien.

DES RAISONS INDUSTRIELLES

Des impératifs sanitaires ont été, dans cette affaire, sacrifiés pour des raisons industrielles. Sachant que chaque mois de retard dans la mise en place du dépistage systématique dans les doos de sang a correspondu à au moins cent contaminations supplémentaires par le virus du *sida*, on *imagine l'importance* de l'analyse détaillée de ce processus décisionnel.

Hormis ces raisons d'ordre protectionniste, le juge Bertella-Geffroy aura également à analyser l'attitude des conseillers de Mme Dufoix, qui ne voulaient pas entendre parler d'une prise en charge du dépistage par la Sécurité sociale. Comme le note un observateur privilégié de cette époque, *« tout s'est passé comme si on avait attendu d'avoir le financement* de *ce dépistage pour autoriser les tests – et non l'inverse »*.

Toute la difficulté sera en fin de compte de situer les responsabilités. Faudra-t-il admettre qoe, puisque les ultimes arbitrages sont remontés, au niveau interministériel, à Matignon, c'est effectivement les membres du cabinet du premier ministre, voire M. Fabius lui-même, qui doivent être considérés comme responsables ? Et ce même si tout le monde est d'accord pour reconnaître que, lorsqu'il a eu à intervenir personnellement dans cette affaire, M. Fabius l'a fait avec célérité. Ou faut-il considérer que Matignon a été mal conseillé par les *ministères les plus compétents*, s'agissant d'une affaire d'ordre avant tout sanitaire, les ministres concernés et leurs entourages n'ayant pas su faire prévaloir les impératifs sanitaires ?

En tout état de canse, un point semble aujourd'hui acquis : en matière de prise de décision gouvernementale, il y aura un avant et un après l'affaire du sang contaminé.

Franck Nouchi

Deux dossiers en cours d'instruction

Deux dossiers, ouverts en 1994, sont actuellement en cours d'instruction. Dans le premier, que Mme Bertella-Geffroy a en charge, M. Schweitzer *est le neuvième mis en examen*. Avant lui, quatre anciens salariés du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) ont subi le même sort : le docteur Michel *Garretta*, ancien directeur (28 juillet 1994), le professeur Jean-Pierre Allain, ex-responsable du département recherche et développement (5 août 1994), le docteur Bahman Habibi, ex-responsable de la distribution des produits (9 septembre 1994), et Gérard Jacquin, ex-directeur bio-industriel (23 février 1995). Quatre anciens membres de cabinets ministériels à l'époque des faits (1985) ont été également mis en examen : Claude Weisselberg (4 octobre 1994), le professeur François Gros (6 octobre 1994), Gaston Rimareix (11 octobre 1994) et Charles-Henri Filippi (11 octobre 1994). Le second dossier vise trois ministres en exercice en 1985 : Mme Dufoix, a été mise en examen le 27 septembre 1994, M. Hervé, le 29 septembre et M. Fabius, le 30.

Un financier orthodoxe aux commandes de Renault

AMATEUR de trains électriques *« depuis toujours »* selon ses dires, Louis Schweitzer aura finalement appris à aimer les voitures. Ce n'était pourtant pas chose évidente lorsque cet énarque, Inspecteur des finances, alors âgé de quarante-trois ans, *rejoignit* Renault en mai 1986, à la demande de Georges Besse. Jusque-là, tout semblait prédisposer l'actuel PDG de Renault à une carrière classique de haut fonctionnaire. Petit neveu du docteur Albert Schweitzer et fils de Pierre-Paul Schweitzer, lui-même inspecteur des finances et notamment directeur du Fonds monétaire international, Louis Schweitzer fut introduit très jeune dans les milieux intellectuels de la haute société protestante. Après avoir fait ses armes à l'inspection des finances entre 1970 et 1979, il passa deux ans à la direction du budget, en tant que sous-directeur, avant de devenir, en 1981, directeur de cabinet de Laurent Fabius, *qu'il suivra jusqu'à Matignon*.



PORTRAIT

En *mai 1986, Louis Schweitzer rejoint* la direction générale de Renault. Le groupe traverse alors une passe difficile, et celui qui devient directeur financier et du Plan, fin 1986, acquiert dès cette époque la réputation d'un homme rigoureux, acquis à l'orthodoxie financière. Il tente même de freiner les ardeurs du PDG, Raymond Lévy, qui veut se lancer dans l'aventure Twingo, trop chère à mener pour la Régie d'alors aux yeux de Louis Schweitzer. S'il a aujourd'hui une vision plus globale des défis automobiles, il n'en a pas moins gardé ce culte des grands équilibres financiers, que ce soit à son poste de directeur général entre décembre 1990 et mai 1992 ou, ensuite, à celui de PDG. L'ex-Régie est aujourd'hui désendettée. Seule faiblesse avouée de Louis Schweitzer : *au siège de* Billancourt, les œuvres de Dubuffet qui couvrent *les murs de la salle à manger privée* et de son bureau, et qu'il aura réussi à sauver de la *vente*, en *opposition sur ce point avec Raymond* Lévy.

Depuis trois ans *qu'il est président du groupe*, Louis Schweitzer a su donner une nouvelle image de lui-même. Lorsqu'il parle du dernier spider de Renault Sport, son œil pétille. Et il ne manque pas de coquetterie quand, avec des faux airs d'étudiant ayant grandi trop vite, il déclare ne rien comprendre à la Bourse. Lundi 22 mai, contre l'avis de certains proches, il a tenu à ce que Renault publie un communiqué signalant au personnel, puis aux journalistes, sa mise en examen dans l'affaire du sang contaminé.

Virginie Malingre

Deux ans avant le dépistage obligatoire du sida

● **Mai 1983 :** l'équipe du professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris) publie dans le magazine scientifique américain *Science* un article décrivant les caractéristiques d'un nouveau virus qui semble associé *au sida*.

● **15 mai 1984 :** lors d'une réunion organisée au ministère de l'industrie, il est décidé d'engager le processus de production industrielle du test de dépistage du virus du sida.

● **23 mai :** dans une note adressée au directeur de la recherche et de la technologie, Laurent Fabius, alors ministre de la recherche et de l'industrie, souhaite *« qu'une suite rapide soit donnée à l'industrialisation et la commercialisation d'un test diagnostic sur le sida »*.

● **9 janvier 1985 :** le docteur François Pinon (CTS de Cochin) adresse une lettre à la direction *générale de la santé dans laquelle* il fait état d'une étude montrant que *6 pour* mille des donneurs de sang du CTS de Cochin sont séropositifs.

● **11 février :** la firme américaine Abbott dépose le dossier d'enregistrement de son test de dépistage (elle ne recevra son agrément que le 24 juillet).

● **25 février :** le docteur Alain Leblanc, du LNS, écrit à son patron, le docteur Robert Netter, pour lui indiquer combien le dossier Abbott lui semble léger.

● **28 février :** *Pasteur Diagnostics* dépose sa demande d'enregistrement (il *obtiendra son* agrément le 21 juin).

● **2 mars :** le test Abbott est autorisé aux Etats-Unis.

● **7 mars :** la commission consultative de la transfusion sanguine confie à un groupe de travail placé sous la direction du docteur Bahman Habibi le soin d'évaluer les trousses de dépistage Abbott, Pasteur et Organon. Au cours de *cette réunion*, le docteur Jean-Baptiste Brunet, rattaché à la direction *générale* de la santé, *fait* part des résultats encore *« confidentiels »* mais *« inquiétants »* de l'étude du CTS de Cochin.

● **12 mars :** Le docteur Brunet adresse une note au professeur Roux dans laquelle il lui indique que, si la proportion de donneurs séropositifs retrouvés dans l'enquête Cochin est représentative de la *situation* parisienne, *« il est probable que tous les produits sanguins préparés à partir de pools de donneurs parisiens sont actuellement contaminés »*.

● **13 mars :** dans une note au directeur du LNS, le professeur Roux indique que, compte tenu des *« incertitudes »* sur la fiabilité des tests proposés, *« il convient de sursoir à l'enregistrement* de *tout réactif de ce type »*.

● **18 mars :** dans une lettre adressée à *M. Hervé*, M. Weber, PDG de Diagnostics Pasteur, assure *qu'à partir du 15 avril 125 000 tests* pourront être commercialisés chaque mois.

● **16 avril :** les responsables du laboratoire Abbott adressent au LNS les résultats de deux études menées, d'une part, par le docteur Leibowitch, d'autre part, par les docteurs Ducos et Smilovici, démontrant la fiabilité du test Abbott.

● **25 avril :** dans une note adressée au docteur Weisselberg, le docteur Netter indique que, Abbott ayant correctement rempli son dossier, il ne lui est pas possible de surseoir plus longtemps à l'enregistrement du test sans risquer un *« recours en Conseil d'Etat pour abus* de *pouvoir »*.

● **29 avril :** Jacques Biot, chargé de mission pour les *affaires* industrielles à Matignon, écrit à Laurent Fabius pour *l'informer que* le test Diagnostics Pasteur est *« désormais opérationnel »*.

● **9 mai :** au cours d'une réunion interministérielle placée sous la présidence du professeur François Gros, le cabinet du premier ministre demande que le dossier d'enregistrement d'Abbott soit *« encore retenu quelque temps au LNS »*.

● **20 mai :** le professeur Gros écrit une note à M. Schweitzer lui indiquant que M. Hervé estime *« urgent »* de connaître la position du gouvernement sur l'opportunité d'instaurer un dépistage. En marge de cette note figure une annotation : *« Je ne suis pas convaincu »*, que le professeur Gros attribue à M. Fabius et que M. Schweitzer affirme être de sa propre main.

● **19 juin :** Laurent Fabius, premier ministre, annonce à la tribune de l'Assemblée nationale qu'il a *décidé* de rendre le dépistage obligatoire.

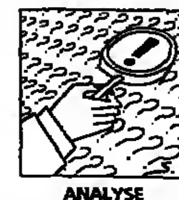
● **3 juillet :** le professeur Gros adresse une lettre à M. Schweitzer dans laquelle il insiste *sur* le *« risque »* de voir le test Abbott *« inonder le marché français, puisque nous ne pourrons plus retenir longtemps au LNS l'homologation de ce test »*.

● **23 juillet :** au cours de plusieurs réunions interministérielles tenues les 12, 17 et 22 juillet sous la présidence de M. Philippe Calavia, il est décidé qu'un arrêté rendra le dépistage obligatoire à compter du 1er août. Cet arrêté est signé par MM. Rimareix et Filippi, directeurs de cabinet de M. Hervé et de Mme Dufoix.

L'embarrassante situation de Louis Schweitzer

La mise en examen du PDG du groupe automobile tombe au plus mal alors que la privatisation est engagée

LA MISE EN EXAMEN de Louis Schweitzer pose maintes questions dont certaines restent pour l'instant sans réponse. Que le président de Renault ait été informé de cette situation le vendredi 19 mai, la veille du jour où Alain Juppé, à l'occasion de son premier conseil des ministres, précisait que tout ministre mis en examen devrait démissionner, pourrait donner en soi matière à réflexion. Mais y voir autre chose qu'une coïncidence reviendrait à accréditer la thèse selon laquelle un juge d'instruction eût pu régler le déroulement de son enquête sur la mise en place du nouveau gouvernement.



ANALYSE

Cette mise en *examen intervient* alors que la privatisation de Renault est toujours envisagée, après une ouverture du capital à l'automne 1994 qui ne laisse plus à l'Etat qu'une majorité de 53 %. Le nouveau gouvernement est manifestement gêné pour programmer aujourd'hui cette opération. Tandis que l'équipe d'Edouard Balladur prévoyait d'engager la fin du processus *avant la fin de l'année 1995*, on ne l'évoque plus aujourd'hui *qu'évasivement*, alors que *cette* privatisation est à ce jour une des plus *simples à mettre en œuvre*, techniquement et culturellement après *le chemin déjà parcouru. La* personnalité de son président et son passé *de directeur du cabinet* du socialiste Laurent Fabius placent-ils *les amis de Jacques Chirac dans* l'embarras ? D'un côté, les privatisations des deux cohabitations ont toutes été menées par des proches de Jacques Chirac ou d'Edouard Balladur (à l'exception de la Seita), quitte à ce que leur parachutage à la tête d'entreprises soit brutal, comme dans le cas de Jacques Friedmann à l'UAP en remplacement de Jean Peyrelevade. *Il* n'était pas question pour Edouard Balladur de confier une telle *opération*, et au-delà l'entreprise tout entière, à *une personnalité* dont on n'était politiquement pas sûr dans la mesure où, une fois la privatisatioo réalisée, un gouvernement ne peut plus exercer aucun contrôle formel. Le RPR, rallié maintenant tout entier à Jacques Chirac, campe toujours sur ces positions. Mais d'un autre côté, il est délicat de remercier un grand commis de l'Etat coupable d'aucune faute, sans se voir accusé de *lancer une « chasse aux sorcières »*, une coutume avec *laquelle Jacques* Chirac *s'est engagé* à rompre.

D'autres présidents de groupes industriels ont été mis en examen avant celui de Renault. Comme Jean-Louis Beffa à Saint-Gobain ou Didier Pineau-Valencienne chez Schneider, toujours en place. Comme Pierre Suard à Alcatel-Alsthom, qui ne l'est plus, au même titre que Michel Mauer à *la* Cogedim, Pierre Conso *aux Ciments* français, Jean-Louis Pétriat à la GMF, Jeao-Jacques Piette au Comptoir des entrepreneurs... Tous *ces dirigeants d'entreprise doivent* répondre à la justice sur des dossiers en rapport avec la *direction* de leur entreprise. Louis Schweitzer ne *s'inscrit* pas dans le *même schéma* puisque *« sa mise en examen* n'a *rien à voir avec des raisons professionnelles »*, commente Yves Galland, ministre de l'industrie. Elle ne désigne aucune zone grise dans la gestion de Renault. On ne voit pas pourquoi, dans ces conditions, les fonctioos actuelles de Louis Schweitzer pourraient être remises en question.

LE CAS GILLES MÉNAGE A EDF

Toutefois, il fut beaucoup reproché à Pierre Suard de ne pas avoir pris de recul dès sa mise en examen, avant même de tomber sous le coup d'une interdiction judiciaire d'exercer ses activités. Les deux situations sont, certes, bien distinctes. Une question, toutefois, concerne les deux hommes de la même façon : la mise en examen d'un *dirigeant ne nuit-elle pas aux* performances d'un groupe, n'attaque-t-elle *pas sa légitimité* interne et exteroe au point d'impliquer un retrait – au moins provisoire – des affaires ? Louis Schweitzer peut-il, par exemple, sceller des accords avec des groupes automobiles étrangers en étant placé en examen ? S'il existe une différence de nature entre un actionnariat privé et un autre public, les deux réclament que toutes les *conditions d'efficacité soient* requises au sommet de l'entreprise *pour que ses intérêts* se trouvent défendus au mieux. Dans le cas de Louis Schweitzer, cette dimension, qui vise entre autres à instaurer la confiance, est d'autant plus déterminante que l'entreprise doit impérativement séduire et rassurer de futurs actionnaires potentiels.

Un autre président d'entreprise publique est également sous le coup d'une mise en examen, depuis décembre 1994 : Gilles Ménage, président d'EDF-GDF. Comme le PDG de Renault, il ne doit pas répondre à la justice sur un dossier lié à l'entreprise qu'il dirige, mais pour une affaire antérieure d'écoutes téléphoniques datant de l'époque où il occupait les fonctions de directeur du cabinet de la présidence de *la République*. Formellement, *le cas* de Gilles Ménage est donc plus proche du cas Schweitzer que celui des autres patrons du privé déjà cités. Son maintien à la tête d'EDF-GDF semble indiquer qu'un gouvernement de droite ne cherche pas systématiquement à évincer un dirigeant d'entreprise qui, par le passé, s'est placé au service d'un gouvernement de gauche.

Mais la privatisation, à nouveau, introduit une distinction. Celle d'EDF-GDF *n'est pas* à *l'ordre* du jour. Celle de Renault le reste. Et en se portant au premier rang de la défense du service public à la française contre le type de déréglementation imposé par Bruxelles impliquant le démantèlement du monopole et une privatisation, Gilles Ménage a su devenir un allié objectif des syndicats. Pas Louis Schweitzer, partisan de la privatisation. Et pourtant, en *« interne »*, il n'est pas un syndicat qui chercherait à utiliser la *mise* eo *examen* pour réclamer son départ. Lorsqu'une entreprise a réalisé des bénéfices au moment où les autres étaient en déficit, elle ne tient guère à changer l'équipe qui la fait gagner.

Gilles Bridier

هكذا عن الأصل

De nombreux rapports sur le « roman financier » grenoblois ont été saisis à l'hôtel de ville

Les « errements » de sociétés d'économie mixte sont mis au jour

De nouvelles perquisitions dans les bureaux d'Alain Carignon et des membres de son cabinet à l'hôtel de ville de Grenoble ont permis, ces dernières semaines, aux magistrats qui instruisent les affaires de corruption dans l'agglomération de saisir de nombreux ouvrages, rapports et résultats d'audits. Leur contenu révèle de graves dysfonctionnements des sociétés d'économie mixte et des associations paramunicipales.

GRENOBLE
de notre bureau régional

Les magistrats et les policiers qui, ces dernières semaines, se sont livrés à des perquisitions à l'hôtel de ville de Grenoble – dont une encore le 11 mai – ne s'attendaient pas à d'aussi intéressantes découvertes. Ils pensaient que le « ménage » avait déjà été soigneusement effectué dans les coffres-forts et les armoires qui meublent les bureaux du maire et des membres de son cabinet. Est-ce par acquis de conscience qu'ils ont poursuivi leurs investigations, ou bien étaient-ils parfaitement renseignés sur les endroits discrets où trouver des documents à même de les éclairer sur l'organisation souterraine de la ville ?

Leurs recherches semblent avoir été très fructueuses. Les juges Christian Blaes et Catherine Parola, qui instruisent les différentes affaires grenobloises, ont découvert et saisi ce que certains, au palais de justice, considèrent comme une véritable « *bibliothèque secrète* » : plusieurs dizaines de rapports et des audits qui décrivent en détail le « roman financier » de la ville. Leur contenu permettrait de pénétrer dans les obscurs et mystérieux arcanes de l'organisation de la cité dauphinoise, des associations paramunicipales et des nombreuses sociétés d'économie mixte (SEM) qu'elle contrôle, de comprendre dans le détail le fonctionnement occulte de la commune. Au palais de justice, on affirme que les juges disposent d'une « *série de bombes capables de faire exploser à tout moment la ville* » ou, plus sûrement, d'atteindre directement certains élus et fonctionnaires qui la dirigent.

L'ENQUÊTE DE CLAUDE PAYRE

Comment en est-on arrivé là ? En 1992, la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes épingle la ville de Grenoble. Elle recense notamment une série d'irrégularités graves dans sa gestion, ainsi que des « *dysfonctionnements* » lors de la passation de plusieurs marchés publics. Cette juridiction s'étonne, par exemple, de la vente à la société grenobloise Kis-France, dirigée par un ami du maire, Serge Crasnianski, d'un terrain de 34 000 mètres carrés dans la partie sud de la ville, pour la somme de 3 millions de francs, alors que l'évaluation faite par le Domaine approchait les 7 millions de francs.

La chambre soulignait également que les deniers publics avaient été utilisés, à plusieurs reprises, pour payer des voyages d'agrément à des conjoints d'élus ou à des personnes étrangères au personnel municipal, à Montevideo (Uruguay), Dallas, Phoenix et Saint-Louis (Etats-Unis), Libreville (Gabon) et Dakar (Sénégal). Comme il fallait « régulariser » ces déplacements litigieux au regard des finances communales, des écritures comptables furent falsifiées et les noms d'élus restés à Grenoble furent substitués à ceux des bénéficiaires de ces voyages.

Le maire, qui affirma alors « *ne pas pouvoir tout contrôler* », recruta au cours de l'année 1992 un magistrat de la chambre régionale des comptes de Marseille, Claude Payre, pour une durée de quatre ans. Il fut chargé de remettre de l'ordre, au plus vite, dans la gestion de la cité. Il se mit aussitôt au travail. Il rectifia les plus criantes erreurs administratives. Au cours de ses audits, il débusqua les faux emplois ou les rémunérations illégales d'élus ou de collaborateurs du maire. Il démonta les marchés douteux. Bref, il consigna dans les rapports qu'il a établis sur les associations paramunicipales et les sociétés d'économie mixte (SEM) d'innombrables « *erreurs* » et « *errements* ». « *Je crains que la décentralisation ait été l'occasion d'une grande dérive. Mais ce n'est pas pire à Grenoble que dans d'autres villes* », explique prudemment ce magistrat qui a été en poste en Ajaccio, à Marseille et à Clermont-Ferrand.

A la tête des principales SEM de la ville, les amis du maire avaient pris, en effet, de biens mauvaises habitudes. Le magistrat a mis au jour de nombreux dysfonctionnements, notamment dans la SEM 2000, chargée de l'aménagement du quartier Europole, en cours de construction dans le centre-ville de Grenoble. Son président, René Michal, conseiller municipal (RPR), n'aurait pas ménagé ses efforts pour permettre au promoteur Vincent Rivier, lors du lancement de l'opération au milieu des années 80, de s'installer solidement sur ce site. Ce personnage influent, proche conseiller d'Alain Carignon pour les affaires d'urbanisme, devait être mis en examen en 1989 pour « *abus de biens sociaux et escroquerie* » à la suite de difficultés financières au sein de son entreprise. Il fut emprisonné pendant cinquante-deux jours. Son procès pourrait s'ouvrir à l'automne.

UN « MONSTRE JUDICIAIRE »

Claude Payre s'est également intéressé à l'une des plus puissantes SEM contrôlées par la ville, Gaz-Electricité-Grenoble (GEG), chargée de la distribution du courant et du gaz. Celle-ci est présidée par Pierre Gascon (PR), premier adjoint, qui assura l'intérim de M. Carignon pendant son incarcération. Les dix-sept filiales du groupe, qui ne disposaient pas de comptes consolidés avec la maison-mère jusqu'à ces toutes dernières années, et qui établissaient leurs comptes annuels avec six mois de décalage par rapport à cette dernière, ont été à l'origine de troublants jeux financiers. Il semble enfin que les SEM, chacune dans son coin, aient reproduit le même système mis au jour par le juge Christian Blaes pour les marchés publics de la ville et du département de l'Isère. Ceux-ci auraient également donné lieu à des surfacturations, des « *compensations* », sous la forme notamment de voyages et d'avantages divers.

« *L'audit effectué par le magistrat de la chambre régionale des comptes, recruté par Alain Carignon, lui a permis d'évaluer la situation de chaque entité et de découvrir que certains avaient, probablement dans le dos du maire, monté leurs propres systèmes* », expliquent les milieux proches de l'enquête. A de nombreuses reprises, Claude Payre aurait tiré la « sonnette d'alarme » sans être entendu, le maire ne donnant pas suite à ses mises en garde. Etait-il déjà trop tard pour remettre de l'ordre dans la maison ?

Convoqué comme témoin à l'hôtel de police le 11 mai, Claude Payre a permis aux enquêteurs de mettre la main sur les précieux rapports et audits consciencieusement réalisés à partir de 1992. Leur analyse devrait être déterminante pour la suite de l'enquête. C'est maintenant au procureur de la République, Jean-François Lorans, qu'il appartient d'ouvrir de nouvelles informations ou de grossir le dossier déjà très lourd de la corruption à Grenoble. Le choix de la stratégie qu'il adoptera sera déterminant. Soit il optera pour transformer ce dossier en un « *monstre judiciaire* » aux innombrables ramifications, soit il décidera de traiter chaque affaire indépendamment de l'enquête générale conduite actuellement par les deux magistrats instructeurs. « *Le choix de la méthode ne sera pas innocent* », commente uo avocat. En pleine période électorale, magistrats et policiers prendront-ils le risque, en convoquant certains conseillers municipaux sortants, de brouiller les cartes du jeu politique local ?

Claude Francillon

Les carnets impudiques d'Alain Carignon

« *JE BASCULE dans la nuit. Je m'assois sur le banc, dans l'angle de la pièce. Je tourne le dos à la rue. Je m'accroupis dans la position du fœtus, la tête dans les genoux. Je ressens une pénible absence. Mon corps m'a quitté. Plus précisément, la vie m'a quitté. Il ne reste qu'une carcasse, repliée, là, sur ce banc, vide de sens, vide d'existence. C'est cela : je n'ai plus de conscience.* » Ainsi Alain Carignon décrit-il les premières minutes de sa détention, le 12 octobre 1994, peu avant minuit.


BIBLIOGRAPHIE

Ces phrases, l'ancieo maire de Grenoble, l'ancien ministre de Jacques Chirac, puis d'Edouard Balladur, devenu le prisonnier le plus célèbre de France les a écrites, jour après jour, dans sa cellule de la prison Saint-Joseph, à Lyon. Comme tant d'autres détenus, il a trouvé dans l'écriture l'unique refuge contre l'enfermement, celui du retour sur soi, sur une vie faite « *de tout un tas de petits secrets* », lorsque la haine rejoint la honte.

Mais bien peu ont en définitive choisi de publier ces journaux intimes, songeant sans doute que les mots d'un prisonnier sont faits pour être écrits, non pour être lus. Aussi la gêne surgit-elle, d'emblée, à la lecture de cette chronique carcérale.

L'ex-ministre de la communication invoque à son secours les héros du Vercors, « *qui mouraient sous la torture pour défendre la vérité* », dresse la liste des « *hommes publics victimes de la calomnie* », s'indigne de « *cette curiosité malsaine qui suffit à diagnostiquer l'ampleur des frustrations de certains juges* ».

« *Même si je ne suis, pas plus que chacun, étranger au mensonge, je me suis toujours dit la vérité à moi-même* », écrit-il. Mais est-ce suffisant ?

Au fil des pages, ce journal d'un prévenu se change en carnets impudiques. L'écriture a beau être élégante, la gêne devient malaise. Relatant les conditions de sa détention avec une précision quasi morbide, Alain Carignon n'omet rien de ses pensées suicidaires, va jusqu'à évoquer eo détail « *le contact de la chair* » qu'il dut subir d'un jeune coiffeur, alors qu'on lui rasait la tête.

L'aveu d'une certaine fascination pour cet horizon clos mais « *vertigineux* » survient comme une explication. Est-ce pour lui une libération ? M. Carignon est sorti de prison. Il souhaite poursuivre sa carrière politique. Il sera jugé à l'automne. Saisie au cours de ce vain *lamento*, une phrase revient en mémoire : « *L'aventure seule m'intéresse.* »

Hervé Gattegno

★ *Une saison dans la nuit*, d'Alain Carignon, Grasset, 232 p., 105 F.

Incidents au Havre après la mort d'un jeune par noyade

DES INCIDENTS ont éclaté au Havre, lundi 22 mai, après la mise en cause de deux skinheads dans la mort par noyade d'Imad Bouhoud, un Français d'origine tunisienne de dix-neuf ans (*Le Monde* daté 21-22 mai). Quelque cent cinquante jeunes du quartier du Bois-de-Bléville, où habitait la victime, ont saccagé un bar fréquenté par les skinheads. Ils ont ensuite mis le feu à des poubelles et lancé des bouteilles incendiaires sur les policiers. Ceux-ci ont procédé à une dizaine d'interpellations. Selon David Beaune, un skinhead mis en examen pour non-assistance à personne en danger et non-dénonciaoon de crime, l'un de ses amis aurait poussé Imad Bouhaud dans un bassin du port lors d'une altercation. Ce deuxième skinhead est recherchée par la police. La famille a porté plainte pour assassinat. Une marche silencieuse est organisée par l'Amicale des Tunisiens du Havre, mercredi 24 mai.

■ **INCENDIE : une information judiciaire a été ouverte**, lundi 22 mai, pour déterminer l'origine de l'incendie survenu dans la matinée à la clinique Saint-Jean de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). Ce sinistre, dans lequel trois personnes âgées ont trouvé la mort (*Le Monde* du 23 mai), s'est déclaré dans la chambre d'un patient qui était sous surveillance. En juin 1994, une commission de sécurité avait recommandé une amélioration des conditions de sécurité, « *notamment en ce qui concerne l'évacuation des fumées et la pose de portes coupe-feu* », a indiqué la sous-préfecture. Ces aménagements n'avaient pas encore été réalisés. La clinique Saint-Jean avait déjà été partiellement détruite par un incendie en 1966.

■ **AUTOPSIE : l'examen pratiqué, lundi 22 mai, sur le corps de Cédric Camara, quatre ans**, repêché dimanche dans le canal du Rove (Bouches-du-Rhône), a établi un décès par noyade sans pour autant déterminer s'il s'agit d'un accident ou d'un geste criminel. Les conclusions de l'autopsie sont formelles sur deux points : l'enfant est mort noyé et « *aucune trace relative à une violence quelconque n'a été décelée sur le corps* ». Une information pour enlèvement et séquestration avait été ouverte vendredi. Une saisie supplétive du chef d'assassinat était venue s'y ajouter dimanche.

■ **ACCIDENT : Christian Mélinou, un peintre en bâtiment de trente-trois ans qui avait fauché un groupe de cinq cyclistes**, tuant deux d'entre eux et blessant les trois autres, samedi 20 mai, entre Le Mans (Sarthe) et Alençon (Orne), a été écroué, lundi, après avoir été mis en examen pour conduite en état d'ivresse. M. Mélinou, dont le taux d'alcoolémie était de 2,33 grammes, roulait à très vive allure lorsque sa voiture a fauché les cyclistes, tous originaires de l'Eure. Il était également sous le coup d'une annulation de permis de conduire. Deux des randonneurs, Michel Mabire, cinquante-deux ans, et Paul Modard, cinquante-huit ans, ont été tués sur le coup. Un troisième, Jean-Jacques Bossuroy, a été hospitalisé, dans un état grave.

■ **PROSTITUTION : la police judiciaire a annoncé, lundi 22 mai, le démantèlement d'un réseao de prostitution** dont Nice était la plaque tournante. Quatre proxénètes et une prostituée ont été écroués. A la tête de ce réseau, des proxénètes de la Côte d'Azur recrutaient leurs victimes en Russie en leur promettant un emploi en Allemagne. Les jeunes femmes se retrouvaient bientôt sur les trottoirs de Francfort. En avril, dans une affaire similaire, les policiers niçois avaient interpellé une trentaine de personnes, proxénètes et prostituées originaires d'Europe de l'Est qui opéraient à proximité de l'aéroport de Nice. Quatorze personnes avaient été écroués et dix-sept jeunes femmes renvoyées dans leurs pays.

■ **FRAUDE : André-Noël Filipeddu, interpellé vendredi 19 mai à Ajaccio, à son retour d'un séjour au Brésil**, a été mis en examen pour dissimulation de sommes perçues et non-déclaration de revenus par Serge Tournaire, juge d'instruction à Ajaccio. M. Filipeddu, un restaurateur de Bonifacio, qui avait été mêlé à l'affaire de subornation de témoin du match de football entre l'Olympique de Marseille et Valenciennes, a été écroué dans ce dossier de fraude fiscale sans rapport avec l'affaire OM-VA.

Un étudiant de Paris-Assas maintenu en détention

LA CHAMBRE D'ACCUSATION de la cour d'appel de Paris a rejeté, vendredi 19 mai, la demande de mise en liberté d'Yvan Ely, étudiant du centre Assas mis en examen le 5 avril pour « *violences volontaires et outrages à personnes dépositaires de l'autorité publique* » et écroué. Il avait été interpellé, avec Pierre Oldoni, l'un des responsables de l'association d'extrême droite Union et défense des étudiants d'Assas (UDEA, ex-GUD), à la suite d'incidents survenus avec la police dans l'enceinte du centre. M. Ely, qui nie avoir frappé un policier, reconnaît les « *outrages verbaux* ». Il s'insurge contre les « *conditions inhumaines* » de sa détention qui l'empêche de passer ses examens et qui signifierait, selon lui, « *une exclusion de fait de l'université* ». Après les incidents survenus en avril, le conseil d'administration de l'université avait voté l'exclusion de l'UDEA (*Le Monde* du 12 avril).

Le président de l'ARC s'oppose à un audit de la Cour des comptes

LES MAGISTRATS de la Cour des comptes peuvent-ils, et de quelle manière, contrôler les comptes et la gestion des associations vivant de la charité publique ? Dans un courrier en date du 9 mars, adressé à Georges Capdeboscq, conseiller maître, et Michel Prat, conseiller référendaire à la Cour des comptes, Jacques Crozemarie, président de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), prend clairement position contre un tel contrôle. Celui-ci, affirme-t-il, ne pourrait porter que sur le « *compte d'emploi des ressources collectées auprès du public au cours du seul exercice 1993* ».

Cette interrogation n'a rien d'anodin puisque, en l'occurrence, elle concerne une structure qui alimente depuis une quinzaine d'années de vives polémiques et de multiples rumeurs tenant notamment à son mode de fonctionnement. Créée en 1962, l'ARC occupe une place prépondérante dans le paysage français de la cancérologie avec plus de 3 millions d'adhérents et quelque 600 millions de francs de recettes caritatives annuelles. Usant de manière intensive de toute la panoplie publicitaire et marchande, établissant des rapports ambigus avec de nombreuses équipes de recherche en cancérologie, l'ARC s'est souvent opposée à toute forme de contrôle externe. Longtemps en guerre ouverte avec la Ligue nationale contre le cancer, ses responsables ont notamment réussi à mettre un terme aux premières investigations de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) au motif que l'association ne recevait pas de subventions de l'Etat.

En novembre 1990, le tribunal administratif de Paris ordonnait à l'IGAS de surseoir à une inspection que Claude Evin, alors ministre des affaires sociales, lui avait confiée, mais, quelques mois plus tard, le Conseil d'Etat avait confirmé cette décision. En décembre 1994, *Le Monde* révélait le contenu de la note confidentielle qu'avait adressée, en 1991, Michel Lucas, chef de l'IGAS, à M. Evin. Ce document, à bien des égards accablant, précisait que les deux tiers des recettes de l'ARC correspondaient à des « *charges de fonctionnement* » de l'association. Une proportion par ailleurs en forte croissance. « *Ces constatations posent la question de la destination des profits réalisés sous le couvert des activités contradictoires* », soolignait ootamment M. Lucas.

A la suite de cette publication, Philippe Douste-Blazy, à l'époque ministre délégué à la santé, avait demandé un rapport sur ce thème. Il apparaît aujourd'hui que le contrôle effectué par les magistrats de la Cour a été beaucoup plus détaillé, et donc beaucoup plus long, que prévu. C'est la loi du 7 août 1991 relative « *au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique* », une loi déclarée conforme à la Constitution (*Le Monde* daté 4-5 août 1991), qui autorise la Cour des comptes à procéder au contrôle qui avait été refusé à l'IGAS. Et c'est l'interprétation du contenu de cette loi qui provoque une nouvelle polémique.

PRÉOCCUPATIONS

« *Je fais suite à l'entretien qui a eu lieu le jeudi 2 mars, au cours duquel vous avez évoqué une série de thèmes que vous envisageriez d'intégrer dans votre rapport,* écrit M. Crozemarie dans la lettre adressée à la Cour. *Je m'en suis entretenu aussitôt avec ceux des membres du conseil d'administration que j'ai eu l'opportunité de rencontrer depuis. J'ai relevé une préoccupation commune dont il me paraît légitime de vous faire part. En effet, dans le projet initial de mise en œuvre de votre contrôle, il avait été indiqué que le rapport serait déposé aux environs de la fin du mois de septembre 1994.* »

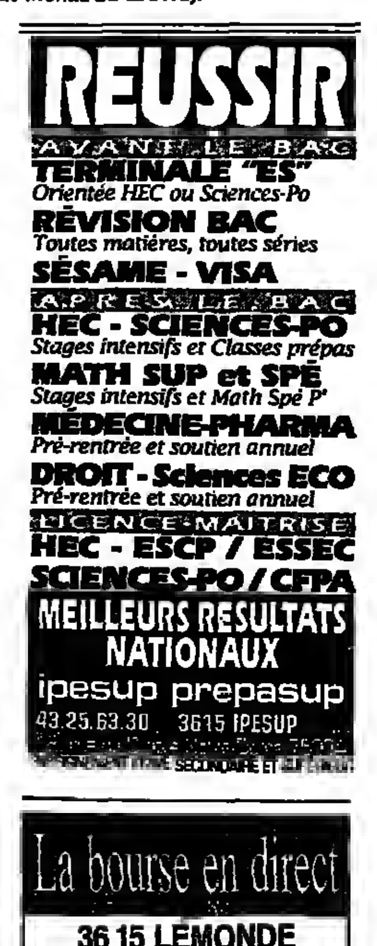
« *Le conseil d'administration,* poursuit-il, *va être appelé à s'interroger sur le point de savoir si votre contrôle est bien limité au contrôle du compte d'emploi des ressources collectées auprès du public au cours du seul exercice 1993 dans le cadre des campagnes nationales de l'ARC. Ou bien si, comme j'ai cru le comprendre, votre contrôle porte aussi d'une part, sur d'autres exercices que celui pour lequel vous êtes mandaté ainsi que, d'autre part, sur les comptes et la gestion de notre association.* »

« *J'ai naturellement rassuré les membres du conseil d'administration en leur disant qu'il me paraissait inimaginable que votre contrôle ne se cantonne pas aux limites légales de votre mandat (...),* écrit encore le président de l'association. *Je vous prie respectueusement de bien vouloir confirmer que votre contrôle a pour objet exclusif le contrôle du compte d'emploi des ressources collectées en 1993 auprès du public dans le cadre des campagnes nationales de l'ARC, et non un audit généralisé du fonctionnement administratif et financier de l'ARC.* »

« *Il ne saurait être prétendu que la Cour des comptes a le pouvoir de vérifier et de donner son avis sur la gestion de l'organisme contrôlé. Une réponse de votre part m'obligerait* », conclut enfin M. Crozemarie.

L'ordre du jour du conseil d'administration de l'ARC, en date du 11 avril, donne la liste des « *thèmes évoqués* » par la Cour des comptes. *On y trouve notamment le* « *fonctionnement dans le temps de la gestion de legs* », les « *compléments de traitement* », le « *montant des honoraires d'avocats* », l'« *importance des contrats accordés à des conseillers* », les « *problèmes du groupe de prestataires bénéficiaires des commandes de l'ARC* » ou encore la « *lourdeur du personnel de l'administration de cette association* ». Cette séance a notamment été marquée par une violente altercation entre le président de l'ARC et le représentant du CNRS au conseil d'administration, qui a jugé que le courrier de M. Crozemarie constituait une ingérence vis-à-vis de la Cour des comptes. En 1993, l'ARC avait annoncé avoir recueilli près de 600 millions de francs de dons, ce qui, en dépit du Téléthon et de Sidaction, correspond à une augmentation annuelle de 16 %.

Jean-Yves Nau





DISPARITIONS

Georges Charensol

Un journaliste à l'érudition joyeuse

LE JOURNALISTE Georges Charensol, critique littéraire, d'art et surtout de cinéma, cofondateur du prix Théophraste-Renaudot est *mort le 15 mai à son domicile parisien. Il avait quatre-vingt-quinze ans.*

Les vieux habitués de l'émission « Le Masque et la plume » n'ont pas oublié ce qui faisait leur régal des dimanches soirs, dans les années 60-70 : les duels – on devrait dire les duos – entre le critique Jean-Louis Bory, aux enthousiasmes trompettants pour les films d'avant-garde, et Georges Charensol, qui lui opposait, en stentor rocailleux et prenant son temps, le cinéma « intelligible » à voir en famille.

Bory est mort depuis plus de quinze ans. Georges Charensol a eu l'une des plus longues carrières de critique littéraire – il est le fondateur du prix Renaudot –, d'art et surtout de cinéma de ce siècle.

C'était un jeu entre Bory et Charensol. Ce dernier ne prônait Louis de Funès contre Resnais que pour mieux traquer les engouements de la mode, *il aurait été imbattable. Il* avait croisé Méliès, côtoyé les surréalistes, tutoyé René Clair, contribué à révéler les grands noms des années 20 et 30, en musique, en *peinture ou au théâtre, comme en littérature. « On ne la lui faisait pas ! »* : c'était son expression familière de gourmet gouailleur.

La presse culturelle d'avant et d'après guerre a ainsi connu quelques journalistes dans l'âme, observateurs fervents, connaissant par coeur les oeuvres et les gens, formés à n'être ni dupes ni blasés, éducateurs du goût, chez qui l'humour n'empêchait pas des emballements de jeune homme. Jusqu'à quatre-vingt-dix ans passés, le causeur enchaînait anecdotes et réflexions puissantes sur trois quarts de siècle d'une création agitée.

Charensol disparu, c'est plus qu'une bibliothèque qui brûle ; c'est le bonheur de vivre au coeur des arts qui se perd. Avec Pascal Pia, Robert Kanters, Maurice Nadeau, Roger Stéphane, Jacques Brenner, Georges Charensol aura été de ces grands témoins aussi discrets que passionnés, attachés à faire partager leur culte des vraies valeurs ; l'exemple de l'érudition vivante et joyeuse.

B. P.-D.

[Né le 26 décembre 1899 à Privas (Ardèche), fils d'un commerçant, Georges Charensol travaille, à sa sortie du lycée, comme horloger pour gagner sa vie. Il arrive à Paris en 1918 et devient vendeur dans une bijouterie de l'Opéra. Il débute en 1923 à *Paris-Journal*, dont le rédacteur en chef est Louis Aragon et le propriétaire Jacques Hébertot, directeur du Théâtre des Champs-Elysées. Il y rencontre tout le monde du spectacle. Chargé de couvrir les délibérations du prix Goncourt, *Georges Charensol fonde en 1925, avec des amis, le prix littéraire Théophraste-Renaudot qu'il présidera* pendant de nombreuses années avant de démissionner en 1984. En 1925, il entre aux *Nouvelles littéraires* : il y restera soixante ans, d'abord au poste de secrétaire de rédaction (1926), où il succède au poète surréaliste René Crevel, puis comme rédacteur en chef (1954-1962) et critique de cinéma (1945-1984). Plusieurs fois juré au Festival international du film de Cannes, qu'il avait contribué à créer, Georges Charensol s'était fait le défenseur acharné du cinéma de l'entre-deux-guerres. Il est l'auteur d'un ouvrage sur les grands maîtres de la peinture contemporaine, éditeur de la correspondance intégrale de Van Gogh, d'une encyclopédie sur le cinéma. Officier de la Légion d'honneur, grand officier de l'ordre national du Mérite et de l'ordre des Arts et Lettres, Georges Charensol laisse un livre de souvenirs, *D'une rive à l'autre*.]

André Ramoff

La passion de la formation professionnelle

FLEGMATIQUE, d'une courtoisie toute britannique, André Ramoff, décédé mercredi 17 mai à l'âge de cinquante-sept ans, était le parfait modèle du haut fonctionnaire qui, en toute circonstance, sait déployer une énergie farouche sans paraître peiner. Extrêmement compétent, cet ancien élève de l'ENA (promotion Blaise Pascal, 1964) fut l'abonné des missions longues, directeur de l'action sociale de 1974 à septembre 1981, puis, à compter de cette date, délégué à la formation professionnelle jusqu'en juillet 1990. Conseiller maître à la Cour des comptes, *il fit pratiquement toute sa carrière hors de son corps d'origine, détenant* le record du service détaché.

Sa passion pour les dossiers liés à la formation professionnelle en avait fait un expert reconnu et on peut voir son empreinte dans les politiques telles qu'elles ont été menées depuis quinze ans sous la contrainte du chômage.

Après la chute du mur de Berlin, il fut le président de la mission interministérielle pour l'Europe centrale et orientale, la France ayant choisi de privilégier son aide en ces domaines. Président du comité français des Olympiades des métiers, il lui tenait à coeur que la 35ᵉ édition, prévue à l'automne, à Lyon, soit un succès. *Mais c'est aussi parce qu'il était homme de consensus qu'il fut plusieurs fois désigné comme médiateur et, récemment,* choisi pour conduire la décentralisation de services publics ou d'administrations, dont celle de l'ENA à Strasbourg.

A. Le.

■ **LE CARDINAL AGNELO ROSSI,** ancien archevêque de Sao Paulo (1964-1970), est décédé dimanche 21 mai, victime d'un cancer, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, à Campinas au Brésil. Chef de file des conservateurs, il avait été président de la Conférence nationale des évêques du Brésil (CNEB) de 1965 à 1970. Depuis, au Vatican, il a été préfet de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples, président de l'Administration du patrimoine du Saint-Siège et doyen du Sacré Collège des cardinaux.

NOMINATIONS

CULTURE

Stéphane Martin *a été nommé directeur du cabinet de Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture.*

[Né le 30 mai 1956, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'ENA, licencié en droit, conseiller référendaire à la Cour des comptes (1986), Stéphane Martin a été président de la commission de vérification des comptes et de contrôle des établissements publics de la République du Sénégal (1986-1989), délégué général du Centre Georges-Pompidou (1989-1990), délégué général chargé de la production musicale à Radio France (1990-1993), directeur adjoint du cabinet de Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie (mars 1993 à juillet 1993). Depuis le 15 juillet 1993, il était directeur de la musique et de la danse au ministère de la culture.]

DÉFENSE

Jean-Louis Chaussende, trésorier-payeur général, a été nommé directeur du cabinet civil et militaire de Charles Millon, ministre de la défense. **Michel Alix,** contrôleur général des armées, a été nommé directeur adjoint du cabinet et **Jean-Yves Moracchini,** ancien officier, devenu sous-préfet de Belley (Ain), chef de cabinet.

[Né le 12 février 1939 à Pradelles (Haute-Loire) et ancien élève de Sciences-Po à Paris, Jean-Louis Chaussende est entré dans la carrière préfectorale en 1963. Après avoir servi dans l'Aveyron, il est au cabinet de Maurice Schumann (successivement ministre de la recherche scientifique, ministre des affaires sociales et ministre des affaires étrangères) entre 1967 et 1973. Secrétaire général de la préfecture d'Eure-et-Loir, puis chargé de mission au cabinet de Pierre Messmer à Matignon, en 1973, il entre au cabinet de Raymond Barre, premier ministre, en 1976. Il devient préfet du Tarn (1980), puis préfet de la Haute-Marne (1981). A cette date, il est trésorier-payeur général de l'Aube et, en 1989, trésorier-payeur général de l'Eure. Au début de 1995, il avait été nommé trésorier-payeur général du Puy-de-Dôme et de la région Auvergne.]

JUSTICE

Alexandre Benmakhlouf a été nommé directeur du cabinet du garde des sceaux par un arrêté publié au *Journal officiel* du 21 mai.

[Né en septembre 1939 à Oran, diplômé d'études supérieures de droit privé, Alexandre Benmakhlouf est magistrat depuis 1967. Il a été substitut à Meaux (1970), puis à Versailles (1972), avant d'être nommé en 1974 à l'administration centrale, où il est resté jusqu'en juin 1984. Il était vice-président du tribunal de Nanterre lorsque Jacques Chirac l'a appelé à Matignon comme conseiller technique (avril 1986-mai 1988). De juin 1989 à octobre 1991, il retrouva M. Chirac comme conseiller juridique à la mairie de Paris. Devenu ensuite président de chambre à la cour d'appel de Versailles, c'est en novembre 1993 qu'il avait été nommé directeur des affaires civiles et du sceau au ministère de la justice. M. Benmakhlouf a aussi été, de 1984 à 1986, secrétaire général adjoint de l'Association professionnelle des magistrats (APM).]

TRANSPORTS

Jacques Rousset, ingénieur général des ponts et chaussées, a été nommé directeur général de l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (Inrets).

[Né le 31 juillet 1937 à Conflans-Sainte-Honorine, Jacques Rousset, ancien élève de Polytechnique et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, a été successivement directeur du service technique de l'urbanisme au ministère de l'environnement et du cadre de vie (1976-1979), directeur départemental de l'équipement de l'Oise (1979-1983), du Pas-de-Calais (1983-1985), directeur de cabinet du ministre de l'urbanisme, du logement et des transports Jean Auroux (1985-1986), puis directeur régional de l'équipement d'Ile-de-France (1986-1989). Il était vice-président du Syndicat des transports parisiens depuis 1989 et ingénieur général des ponts et chaussées depuis 1991.]

AU CARNET DU MONDE

Naissances

– Boulogne. Strasbourg. Marseille.

M. et Mme Henri EJNES,
M. et Mme Jacques ATTIA,
Geneviève et Robert EJNES,
Davina, Eytan, Jérémie et Sarah,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Anna Liora,

à Boulogne, le 18 mai 1995.

48, rue de Bellevue,
92100 Boulogne.

Mme Georges LUTFALLA,
Mme Jacques MAUBAN,
M. et Mme Jacques LUTFALLA,
Mme Janine HOMO,
M. et Mme Henri LUTFALLA,

ont la joie d'annoncer la naissance de leur arrière-petit-fils, petit-fils et fils

Arthur,

à Paris, le 5 mai 1995.

Mariages

Anne MAZURE
et le professeur André DELAUDE

font part de leur mariage, célébré dans la joie à Vieille-Toulouse, le 15 mai 1995.

Décès

– Mme Edmond Devries,
son épouse,
Mlle Michèle Devries,
M. et Mme Marc Cohen
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Witsenhausen
et leur famille,
Mme Marianne Cuzin,
ses soeurs et beau-frère,
Mme *Gustave Goldwaser,*
sa belle-mère,
Les familles Goldwaser et Topolanski,
Toute sa famille,
Et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edmond DEVRIES,
croix de guerre,
médaille militaire,

survenu le 21 mai 1995, dans sa soixante-quinzième année, après une longue maladie.

Les obsèques auront lieu le mercredi 24 mai.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux parisien, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

4, villa Patrice-Boudart,
75016 Paris.

– *Mme Anne-Catherine Ardouin,*
son épouse,
Luc Ardouin et Catherine Bosson,
Olivier et Catherine Ardouin,
Laurent et Claude Ardouin,
ses enfants,
Natacha, Alice et Lucie Ardouin,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jean-Claude Ardouin,
leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme William Watts,
leurs enfants et petits-enfants,
ses frères et soeurs,
Mme Madeleine Brauman,
sa belle-mère,
Mme Jean Delaquaize,
Ses enfants et petit-fils,
M. et Mme André Noirault,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mme Marcelle Zouckermann et
M. Roger Piedvache,
M. et Mme Maurice Waynbaum,
M. Paul Bayer,
M. et Mme Jean Ogier,
ses parents, amis et alliés,

ont le chagrin de faire part du décès du

docteur Hugues ARDOUIN,

survenu le 22 mai 1995.

L'inhumation aura lieu le vendredi 26 mai, à 13 heures, à Pont de Ruan (Indre-et-Loire).

Un culte du souvenir sera célébré le jeudi 1er juin à 16 heures, en l'église réformée de l'Étoile, 54-56, avenue de la Grande-Armée, Paris 17e.

« Un être qui disparaît, c'est comme une bibliothèque qui brûle. »

4, rue Pierre-le-Grand,
75008 Paris.

– Grenoble. Modena.

Claude Bandieri,
Michèle et René Heitz,
Mirella Ghirri,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-septième année et au terme de longues souffrances, de

Marie-Madeleine BANDIERI,
née Duchet-Carus.

Ils rappellent à votre souvenir

Aldo BANDIERI
(1899-1955),
secrétaire du Syndicat du Livre.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Georges CHARENSOL,
ancien rédacteur en chef
des Nouvelles littéraires,
critique d'art
de la *Revue des Deux Mondes,*
officier de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite
et de l'ordre des Arts et des Lettres,

survenu le 15 mai 1995, à son domicile parisien, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

(Lire ci-dessus.)

– Cannes.

M. Michel Boutroy,
son époux,
M. et Mme Jacques Boutroy,
Mme Nadine Sautel,
M. et Mme Claude Boutroy,
ses enfants,
Karine, Eric, Philippe, David et Nathalie,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Andrée BOUTROY,
née Hoppilliard,

survenu à Cannes, le 19 mai 1995.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

« Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie. »
Jean, XIV, 6.

– *Mady Ducamp,*
son épouse,
Dominique et Yves Bories,
François et Sophie Ducamp,
Pierre et Christine Ducamp,
ses enfants et ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de :

Paul DUCAMP,
architecte,

survenu le 21 mai 1995, à l'âge de soixante-six ans.

Une bénédiction aura lieu le lundi 29 mai, à 11 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

Mme Ducamp,
25, rue de l'Aude,
75014 Paris.

– Mme Alfred Feraud,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Albert Feraud,
membres de l'Institut,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Alfred FERAUD,

à son domicile, le 19 mai 1995.

– Mme Christiane Gaudebout,
Dr Pierre Gaudebout et Sophie Roidot,
Dr Véronique Gaudebout,
M. Philippe Gaudebout,
M. Jean-Claude Gaudebout,
Nathalie et Cécile Gaudebout,
Clémence et Perrine Gaudebout,
Dr Anne Gaudebout,
M. et Mme L. Couteau,
La famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Claude GAUDEBOUT,
directeur de recherches à l'INSERM,

survenu le 22 mai 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 24 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Belleville (métro Jourdain), *suivie* de l'*inhumation* dans la sépulture de famille, au cimetière de Sens.

22 *bis*, rue Paul-de-Kock,
75019 Paris.

– *Claude Malmontet,*
ses enfants, sa petite-fille,
Bernadette, Jean-Marc Valentin
et leurs enfants,
Cécile, Alain Pradeau
et leurs enfants,
Jean-Marie Malmontet,
ont le regret de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, le 14 mai 1995, de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère,

Jeanne MALMONTET,
née Sigaud,
officier des Palmes académiques.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Aguessac (Aveyron), le 17 mai, suivies de l'inhumation au cimetière de Millau.

34, rue Murillo,
92170 Vanves.

– Le président du conseil d'administration,
Les administrateurs,
La direction,
Et le personnel des caisses de retraite et de prévoyance Haussmann,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Jacques MORIN,
administrateur.

64 *bis*, rue de Monceau,
75008 Paris.

– Mme Myriam Oulid-Aissa,
son épouse,
Ses enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Youssef OULID-AISSA,
officier de la Légion d'honneur,
maître des requêtes au Conseil d'Etat,
directeur de l'Agriculture en Algérie,
chef de projet aux Nations unies,

survenu le 20 mai 1995, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques auront lieu le 24 mai, à 14 h 30, au cimetière parisien de Bagneux, 45, avenue Marx-Dormoy, Bagneux.

1, allée Maurice-Ravel,
92260 Fontenay-aux-Roses.

– Talloires (*Haute-Savoie*).

Mme Nicolas Perriguey,
son épouse,
M. Arthur Perriguey,
son frère,
M. et Mme Edouard Moreau,
ses beau-frère et belle-soeur,
Ses neveux et petits-neveux,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Nicolas PERRIGUEY,
conservateur
des Eaux et Forêts honoraire,

survenu à Annecy, le 21 mai 1995.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu à Talloires, le mercredi *24 mai, à 14 heures.*

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Les Eparres. Villeurbanne. Lyon.*
Mme Suzanne Pellet,
M. et Mme Pascal Pellet,
Mrs Raymond et Frédéric Pellet,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel PELLET,

survenu dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 23 mai, à Lyon.

Nous remercions tous ceux qui prendront part à notre peine.

– Bernard Zarca et Michèle Tallard,
sa compagne,
Victor et Véra Zarca,
Victor et *Nadia Sabbau,*
ses enfants,
Nathalie, Emmanuel, Alexis, Dan, Bruno, Valentine et Nathanaël,
ses petits-enfants,
Les familles Zetlaoui, Zarca, Socobza,
parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de leur très chère

Mme veuve Edouard ZARCA,
née Nelly Zetlaoui,

dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu *dans l'intimité,* le 23 mai 1995.

80, rue Traversière,
75012 Paris.

Remerciements

– Profondément touchées par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Michel BECQUELIN,

Geneviève Becquelin et toute la famille expriment *leur* gratitude à ceux qui se sont associés à leur immense chagrin et ont bien voulu le leur dire.

– Les familles Treiner et Rustenholz remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès, le 5 mai 1995, de

Mme Luta ZOLTKOWSKI.

Anniversaires

– Il y a un an, notre frère nous quittait.

Serge LOUP,
danseur-chorégraphe,

né le 5 novembre 1955, décédé le 24 mai 1994.

Souvenir à ceux qui nous ont laissés,

Edith LOUP,

née le 2 décembre 1950, décédée le 25 juin 1980,

Jean LOUP,

né le 20 janvier 1928, décédé le 25 septembre 1981.

– Toulon. Montolieu.
Il y a dix ans, le 23 mai 1985, *nous quittait*

Lucienne RIVES,
née Falcon.

« Ne te courbe que pour aimer.
Si tu meurs, tu aimes encore. »
René Char

Services religieux

– A l'occasion du quarantième jour du décès de

Serge SAMARINE,

un service religieux sera célébré à sa mé*moire*, le *dimanche* 28 *mai* 1995, à 12 h 30, en l'église russe, 4 *bis*, rue Henry, à Clamart (Hauts-de-Seine).

Thèses

– Mme Eliane Roos Schuhl présentera, le jeudi 1er juin 1995, à 9 heures, dans la salle Marcel-Mauss de la section des sciences religieuses de l'EPHE, escalier E, 1er étage, Sorbonne, une thèse de doctorat intitulée : « Patrie, religion. Le grand rabbin Moïse Schuhl (1845-1911) ». Cette soutenance est *publique.*

Communications diverses

– Qu'ont en commun les écrivains Didier Van Cauwelaert, Robert Sabatier, Frédéric Dard, Geneviève Dormann, Claire Gallois et Patrick Mahé ? Une plume gravée, signée Louis Cartier. Le grand joaillier lance son nouveau stylo d'influence art déco, créé expressément, insiste-t-on chez Cartier, pour les écrivains. Stylo Louis Cartier en main, chaque auteur mentionné participe, pour l'occasion, à une séance de signature de son plus récent livre, mardi 23 mai, à 18 heures, dans l'une ou l'autre des six boutiques *parisiennes* Cartier *installées* sur la rive droite. En tout, dix-sept boutiques en France procèdent de même.

13, rue de la Paix, 75002 Paris ; tél. : 42-18-53-70.

23 et 71, place Vendôme, 75001 Paris ; tél. : 44-55-32-20, 44-55-32-50.

12, avenue Montaigne, 75008 Paris ; tél. : 53-67-71-20.

23, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris ; tél. : 44-94-87-70.

51, rue François-Ier, 75008 Paris ; tél. : 40-74-61-85.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Télécopieur : 45-66-77-13

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communicat. diverses	110 F
Thèses étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. *Minimum* 10 lignes.

HORIZONS

PORTRAIT

Lectrice d'Anatole France, de Marguerite Duras et de Jean-Paul Sartre, Mirjana Markovic revendique le titre d'intellectuelle. Epouse de Slobodan Milosevic, « première dame » de Serbie, ce professeur de sociologie marxiste passe pour être le véritable maître de Belgrade



La dame à la marguerite

PROFESSEUR de sociologie marxiste, communiste et fière de l'être, Mirjana Markovic, cinquante-deux ans, 1,62 mètre, aime se faire appeler *« camarade »*, se dit attachée au pacifisme, au cosmopolitisme et au yougoslavisme, a lu Anatole France, Marguerite Duras, Jean-Paul Sartre, et revendique le titre d'intellectuelle. Nationalité : serbe, yougoslave et européenne. Signe particulier : porte fréquemment une fleur en plastique dans ses cheveux de jais.

Ainsi se décrit Mirjana Markovic, Prix du jeune talent littéraire 1994 et membre honoraire de l'Académie des sciences de Moscou, mais que l'on connaît surtout comme « première dame » de Serbie. Car Mme Markovic est l'épouse du président serbe, Slobodan Milosevic. A mari hors normes, épouse hors normes, pourrait-on dire. Mirjana Markovic n'a, en effet, rien d'une « potiche ». C'est une battante à l'esprit indépendant, féministe non pas par désir d'égalité mais parce qu'elle est convaincue de la supériorité des femmes sur les hommes. Ces derniers *« ont dit et fait ce qu'ils ont voulu pendant des siècles : regardez où ça nous a menés »*. C'est une femme de caractère, qui fait la pluie et le beau temps en Serbie. Aussi surprenant que cela puisse paraître, l'homme fort de Belgrade, qui détient la clef du conflit yougoslave, comme aiment à le dire les diplomates occidentaux, ne serait rien sans sa compagne de toujours. A Belgrade, la rumeur prétend qu'elle « porte la culotte » et qu'elle est le véritable moteur du couple présidentiel.

Slobodan et Mirjana se sont connus sur les bancs du lycée de Pozarevac, leur ville natale, à 70 kilomètres au sud de Belgrade. Ils y possèdent toujours une petite maison, où vit leur turbulent fils Marko, pilote de course âgé de vingt et un ans, et où ils passent parfois le week-end. Adolescent solitaire, Slobodan trouva en Mirjana une confidente fidèle qui partageait les mêmes opinions que lui, une âme sœur qui sut éveiller l'ambition qui dormait en lui.

EN se mariant, elle lui apportait une dot non négligeable : Mirjana appartient à une grande famille de partisans communistes. Son père et son oncle, Moma et Draza Markovic, héros nationaux, étaient de hauts dirigeants du parti. Sa mère, Vera Miletic – de son nom de résistante Mira –, disparut en 1943, alors que Mirjana n'avait qu'un an. Elle fut exécutée par les partisans, après avoir livré sous la torture son réseau de résistants communistes aux Allemands. Sa tante, Davorjanka Paunovic, fut la secrétaire et, d'après les historiens, l'amour de la vie de Tito pendant la guerre. De quoi faire miroiter quelques espoirs à un homme qui se préparait à une carrière de petit fonctionnaire. Et, si *« le pouvoir est la seule chose qui intéresse »* Slobodan Milosevic, comme l'affirment tous ceux qui le connaissent, c'est que sa femme lui a transmis cette passion. Elle lui aurait dit un jour, alors que le jeune couple passait devant un immense portrait de Tito : *« Un jour tu seras le deuxième Tito et c'est ta photo qui sera sur les murs. »*

Mirjana venait de tracer la destinée de son mari et n'avait plus qu'à s'occuper de sa propre carrière. La jeune fille ambitieuse de Pozarevac décrocha un doctorat en sociologie marxiste et se fit appeler Dr Mira Markovic. Elle tenait à conserver son nom après son mariage et préférait le diminutif de Mirjana à son vrai prénom, qui lui rappelait trop sa mère. C'est aussi en sa mémoire qu'elle porte cette marguerite dans les cheveux. Sa mère en portait une sur l'une des rares photos qu'elle a pu retrouver.

Aujourd'hui, Mira Markovic est une femme célèbre et qui ne doit rien à personne. Son époux est certes président de la République, et elle n'est pas étrangère à son ascension. En 1987, lorsque Slobodan Milosevic s'empare de la présidence du Parti communiste serbe, aux dépens de son mentor, Ivan Stambolic, Mira Markovic joue un rôle crucial. Elle est alors l'éminence grise de la cellule du Parti communiste de l'université de Belgrade, qui prépara le terrain pour l'éviction d'Ivan Stambolic – que Slobodan Milosevic finira par renverser lors d'une houleuse « huitième session » du Parti, première étape significative dans la course au pouvoir. Dans cette affaire, Mirjana n'a pas hésité à affronter son oncle, resté dans le camp adverse. Dès lors, elle suivra pas à pas, mais toujours dans l'ombre, l'ascension de Slobodan Milosevic.

La rumeur, une fois de plus, prétend qu'elle a rédigé le discours combatif que son époux a prononcé en 1989 pour la commémoration du 600e anniversaire de la bataille – et de la défaite serbe devant les troupes ottomanes – de Kosovo Polje (dans cette province du Kosovo que les Serbes revendiquent comme leur « berceau ») et qui apparaît comme le signe annonciateur du conflit yougoslave. Nul ne peut le certifier, mais Lord Owen, qui, en tant que médiateur international chargé du dossier yougoslave, rencontra à maintes reprises le couple Milosevic, affirme lui-même que Mirjana *« est le pouvoir derrière le trône »*. Paradoxalement, l'épouse de l'homme qui a entretenu à loisir une propagande hystérique en faveur du nationalisme serbe, avant de lancer son peuple dans la guerre, se réclame d'un communisme pur et dur. Elle s'est cramponnée à une idéologie que presque tout le monde a enterrée et est devenue l'un des dirigeants de ce qui subsiste du Parti communiste yougoslave. Pour racheter sa mère tragiquement disparue ? Par simple conviction ? Nul ne le sait vraiment.

AVEC quelques généraux à la retraite et d'autres nostalgiques de l'idéologie défunte, elle dirige l'Alliance communiste-Mouvement pour la Yougoslavie, un parti qui clame haut et fort son mépris du nationalisme et son espoir de restaurer l'ancien régime. Au nom de la continuité, la jeune Alliance communiste a hérité des biens du PC yougoslave et a installé son siège dans la grande tour moderne qu'il avait érigée dans les années 60. Ce luxueux bâtiment abrite aussi la nouvelle radio du parti, Radio Kosava, dirigée par Marija, la fille aînée de Slobodan et Mira Milosevic.

Mira Markovic prétend défendre l'idéologie de l'avenir, puisque, prédit-elle, *« le communisme, la seule idée neuve du XXe siècle, n'a pas encore existé. Mais le XXIe siècle verra émerger une nouvelle gauche, qui changera le visage de l'Occident »*. Cette fervente militante blâme les communistes pour leur faillite et se demande encore *« pourquoi ils ont abandonné si vite le pouvoir en Yougoslavie »*. *« L'éclatement de la fédération et l'abandon du socialisme ont apporté la misère à tous les peuples de Yougoslavie. Et ce Parti socialiste, comme tous les autres de son espèce en Europe, ne lutte pas pour une société socialiste. En réalité, les socialistes d'aujourd'hui ne pensent qu'à humaniser superficiellement une société bourgeoise, rien de plus »*, écrit-elle dans la presse.

S'attaquerait-elle à son mari, qui a rebaptisé l'ancien Parti communiste serbe en Parti socialiste et en a fait un organe nationaliste ? En fait, non. Leurs apparentes contradictions ne servent qu'à alimenter le mystère qu'entretient Slobodan Milosevic autour de lui, ne permettant à personne de savoir exactement de quelle idéologie il se nourrit. D'ailleurs, tous ceux qui ont fréquenté le couple présidentiel savent que jamais Mira Markovic n'a permis à son époux de la contredire. *« A ses côtés, Slobodan se tient à carreau »*, disent les mauvaises langues.

L'emprise de Mme Markovic sur la vie politique serbe est, depuis longtemps, un secret de Polichinelle. Pour connaître les futures décisions du président serbe, les chancelleries occidentales – tout comme les Belgradois – lisent assidûment les chroniques que publie le Dr Mira Markovic dans le magazine populaire *Duga*. Ces *« horoscopes »*, comme les appelle ironiquement la presse indépendante de Belgrade, viennent d'être rassemblés dans un ouvrage intitulé *Nuit et jour*, qui a valu à Mme Markovic le Prix de la première œuvre, décerné à l'automne 1994 lors de la Foire du livre de Belgrade. Derrière l'apparente naïveté de ses écrits se cachent des opinions qui polarisent l'attention, puisque nombre de Belgradois la soupçonnent fortement d'être la véritable responsable du pays.

Comment pourrait-il en être autrement, alors qu'elle fut la première en Serbie à afficher son aversion à l'encontre du leader ultranationaliste Vojslav Seselj et du chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, plusieurs mois avant que Slobodan Milosevic ne rompe avec ses deux anciens alliés ? C'est elle, dit-on à Belgrade, qui aurait persuadé son mari d'imposer, en août 1994, un embargo contre les Serbes de Bosnie. C'est fort possible, puisqu'elle s'était moquée, au mois d'avril, de ces *« frères »* de Bosnie qui *« luttent pour défendre leurs foyers en attaquant là où ils n'ont jamais eu la moindre maison »*. *« Comme à Gorazde »*, avait-elle précisé au moment même où le général Ratko Mladic, commandant en chef des forces serbes de Bosnie, concluait son offensive contre l'enclave musulmane.

Au détour de quelques tirades bucoliques, dans lesquelles elle fait part de sa fascination pour les saules pleureurs ou pour les roses du jardin de sa villa, Mira Markovic s'attaque à tous les thèmes politiques. Elle reproche notamment à l'ensemble des Yougoslaves, y compris les Serbes, leur nationalisme outrancier. *« Au lieu de s'occuper des devoirs de leurs enfants, une flopée de grossiers personnages, portés sur la bouteille, prêchent un nationalisme primitif, veulent réunifier tous les Serbes, faire la guerre au monde entier ou plutôt à tous ceux qui ne sont pas serbes ou pas orthodoxes : c'est ridicule »*, écrit-elle. Pour ajouter, dans un autre numéro de *Duga* : *« Depuis trois ans, notre presse métamorphose en héros des profiteurs de guerre, des tueurs motivés par la haine religieuse et d'autres criminels qui présentent leurs crimes morbides comme des actes de patriotisme et de bravoure »*...

MIRA MARKOVIC n'est cependant pas ce qu'on appelle une championne de la tolérance. Elle prétend, certes, être opposée à la poursuite de la guerre et aux divisions ethniques, se targuant de vouloir reconstituer l'ancienne Yougoslavie. *« Je pense que lorsque la guerre sera finie, lorsque la communauté internationale aura cessé de se mêler de nos affaires internes, alors peut-être les Républiques de l'ex-Yougoslavie pourront rétablir leurs anciennes relations. Et contrairement à ce qu'on prétend, je ne suis pas une rêveuse »*, disait-elle dans un récent entretien. Cela dit, Mme Markovic tient en horreur ce que les Occidentaux appellent la démocratie. A son avis, ses concitoyens ne sont pas mûrs pour devenir des acteurs de la vie politique. *« La démocratie parlementaire sied bien aux Anglais mais elle ne convient pas du tout aux Serbes »*, a-t-elle écrit en décembre. En janvier, elle accusait l'Occident d'essayer, *« depuis quatre ans »*, de *« coloniser »* la Serbie et *« toute l'Europe de l'Est »* en y imposant ses modèles : l'économie de marché et le pluralisme politique. Les *« mercenaires »* de la cause occidentale seraient, selon elle, les opposants au régime de Belgrade et les journalistes indépendants. A savoir *« des traîtres à leur patrie »*, qui *« doivent être jugés en tant que tels »*.

Récemment, la « première dame » a également remis de l'ordre dans le parti de son mari, *« trop européen »* à son goût, et a accusé l'idéologue socialiste Mihajlo Markovic, son ancien professeur de marxisme, d'avoir *« trahi sa révolution »* en se montrant *« trop laxiste à l'égard des Serbes de Bosnie »*. Un de ses proches, Zoran Cicak, est même allé jusqu'à dénoncer publiquement l'existence d'un *« lobby ultranationaliste et guerrier »* au sein du Parti socialiste. On peut dès lors se demander si Slobodan Milosevic n'est pas sur le point de se plier aux ordres de son épouse et d'abandonner l'idéologie qui lui a permis de se maintenir au pouvoir – le nationalisme – pour renouer avec ses premières amours. L'avenir le dira. Pour le moment, une chose est sûre : les communistes sont en train d'opérer un retour en force sur le devant de la scène politique.

Et c'est dans ce but que Mira Markovic et ses amis ont créé, en juillet, l'Union de la gauche yougoslave (JUL), une large coalition de gauche décidée à rétablir le *« socialisme »* (à savoir le communisme) en Serbie et dans laquelle Slobodan Milosevic devrait, selon Zoran Cicak, trouver sa place.

Florence Hartmann

Avril 1995 dans le monde

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* dans lequel est rapporté l'évènement cité.

INTERNATIONAL

2. – PROCHE-ORIENT : des islamistes qui manipulaient une bombe dans un immeuble de Gaza la font exploser accidentellement, faisant huit morts et une trentaine de blessés. Le 9, le Djibad islamique et le Mouvement de la résistance islamique (Hamas) revendiquent deux attentats-suicides dans la bande de Gaza, au cours desquels huit Israéliens, dont sept soldats, sont tués. Le 11, le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, fait arrêter près de deux cent cinquante membres, ou présumés sympatisants, du Djihad islamique et du Hamas et annonce le *« désarmement »* de la population de la bande de Gaza (4 à 7, 11, 13).

3. – DOLLAR : pour la première fois depuis février 1992, la Réserve fédérale (Fed) américaine intervient sur les marchés des changes de Tokyo pour soutenir le billet vert. Le 18, malgré les interventions massives de la Banque du Japon, le dollar atteint son plus bas niveau historique de 79,75 yens et de 1,3475 mark de son cours le plus faible (1,3450) (4 à 8, 11, 12, 20, 21).

5. – RELIGION : l'élection du 131e catholicos de l'Eglise arménienne, Garéguine II, est l'occasion d'une réunification des deux branches principales de cette Eglise, celle d'Arménie et celle de Cilicie (7).

6. – SÉNÉGAL : quatre touristes français disparaissent en Casamance, région en proie à la guérilla des Indépendantistes du Mouvement des forces démocratiques en Casamance (MFDC). Le 20, les troupes d'élite de l'armée lancent vainement une opération de grande envergure dans le parc forestier de basse Casamance afin de retrouver leurs traces (15, 18 à 22, 29).

7. – CLIMAT : les 120 pays représentés depuis le 28 mars à la conférence de Berlin sur les cbangements climatiques organisée par l'ONU s'accordent sur un texte de consensus visant à limiter, à terme, les émissions de gaz à effet de serre (9-10, 14).

7. – BELGIQUE : la chambre des représentants accepte à l'unanimité *« les actes d'instruction à charge et à décharge »* concernant les trois anciens ministres socialistes, Willy Claes, Guy Cõme et Louis Tobback, impliqués dans l'affaire des pots-de-vin dans des contrats militaires (affaire Agusta) (7 à 11).

8. – ISLANDE : la coalition gouvernementale (conservateurs et socio-démocrates) remporte, lors des élections législatives, 32 des 63 sièges à pourvoir (7, 11, 25).

8. – UE : les ministres des finances des Quinze, réunis à Versailles (Yvelines), précisent l'agenda du passage à la monnaie unique (9-10, 11).

8. – TCHÉTCHÉNIE : la ville de Samachki (10 000 habitants), un des derniers bastions tchétchènes à l'ouest de cette petite République indépendantiste, tombe aux mains des forces russes. Le 19, les forces russes sont repoussées du village de Bamout, au sud-ouest de Grozny. Le 25, les autorités russes annoncent un *« moratoire »* sur les *« opératians »* à partir du 27 avril jusqu'au 11 mai (9-10 à 30 ; 2-V).

8-9. – ZIMBABWE : lors des élections législatives, le parti du président Robert Mugabe, l'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique (ZANU-PF), rafle tous les sièges sauf deux (9-10, 13).

9. – PÉROU : avec 64,42 % des suffrages exprimés, le président sortant, Alberto Fujimori, remporte dès le premier tour l'élection présidentielle. Son principal concurrent de l'Union pour le Pérou, l'ancien secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar, recueille 21,81 % des voix. Le parti de M. Fujimori, Cambio 90-Nouvelle Majorité, remporte les élections législatives (8, 11, 13).

9. – LIECHTENSTEIN : par référendum, 55,9 % des électeurs de la principauté confirment l'adhésion, à compter du 1er mai, de leur pays à l'Espace économique européen (EEE) (11).

10. – UNICEF : le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, désigne l'Américaine Carol Bellamy pour diriger le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en remplacement de James Grant, décédé le 28 janvier (12).

11. – NUCLÉAIRE : par la résolution 984, les cinq grandes puissances membres du Conseil de sécurité de l'ONU et détentrices de l'arme nncléaire (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Russie et Chine) s'engagent à ne pas utiliser cette arme contre les pays non oucléaires signataires du traité de noo-prolifération (TNP) de 1970. Le 17, la conférence de quatre semaines réunissant 178 pays afin de décider si le TNP doit être prorogé indéfiniment ou noo s'ouvre au siège de l'ONU à New York (8, 12, 13, 18, 19).

14. – JAPON : pour contrer la hausse du yen, le gouvernement japonais ramène le taux d'escompte de 1,75 % à 1 %, le taux le plus bas de l'histoire do pays, et prévoit un nouveau collectif budgétaire (15, 18).

14. – IRAK : le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 986, qui autorise Bagdad, pour des raisons bumanitaires, à procéder à des ventes limitées de pétrole et de produits pétroliers pour une période de trois mois renouvelable et pour un montant maximal de 1 milliard de dollars (15 à 19, 27).

14. – ÉTATS-UNIS : Bill Clinton est officiellement candidat à sa succession à l'élection de 1996 (16-17).

15. – UE-CANADA : l'Union européenne et le Canada parviennent à un accord définissant les conditions de pêche sur les grands bancs de Terre-Neuve, dans la zone réglementée de l'organisation des pêcbes dans l'Atlantique nord (OPANO) (18).

19. – ESPAGNE : le chef de l'oppositioo espagnole, président du Parti populaire, José Maria Aznar, est blessé dans un attentat à la voiture piégée attribué à l'organisation séparatiste basque ETA (20 à 22).

19. – SRI-LANKA : en faisant sauter deux navires militaires (11 morts et 23 blessés), les Tigres de Libération de l'Eelam tamoul (LTTE), rompent la trêve conclue eo janvier avec le gouvernement (20 à 22, 30; 2-V).

19. – ÉTATS-UNIS : un attentat à la voiture piégée détruit partiellement un immeuble du gouvernement fédéral à Oklahoma City (centre du pays), faisant 168 morts (dont des enfants) et 2 disparus. Le 21, l'enquête s'oriente vers l'extrême droite américaine avec l'inculpation de Timothy McVeigh, soupçonné d'avoir organisé l'attentat pour *« venger »* la secte des Davidiens, contre laquelle le FBI avait donné l'assaut le 19 avril 1992. Deux autres suspects, les frères Terry et James Nichols, sont également interrogés. Bill Clinton annonce que la peine de mort sera requise contre les tueurs (21 à 30; 2-V).

19. – JAPON : 466 personnes sont intoxiquées par l'émission d'un gaz toxique dans la gare de Yokohama. Le même jour, le numéro deux de la secte Aum Shinrikyo, mise en cause dans l'attentat au gaz sarin dans le métro de Tokyo le 20 mars (12 morts), Kiyhide Hayakawa, est arrêté. Le 23, Hideo Murai, *« ministre de la science et de la technologie »*, département suspecté d'avoir fabriqué le gaz sarin, meurt poignardé par un militant d'extrême droite (20 à 26).

22. – RWANDA : l'opération menée par l'Armée patriotique rwandaise (APR, à majorité tutsie) pour fermer le camp de déplacés hutus de Kibeho (sud-ouest du pays) afin qu'ils regagnent leurs communes d'origine, se solde par la mort de 2 000 à 8 000 réfugiés sur un total de 150 000, et provoque un nouvel exode. Le 27, le président Pasteur Bizimungu, accepte une commission internationale d'enquête sur le massacre (20 au 3-V).

23. – ITALIE : lors des élections régionales, le Pôle des libertés, qui regroupe les alliés de l'ancien président du conseil Silvio Berlusconi, obtient 40,7 % des voix (23 % à Forza Italia) contre 40,5 % à l'alliance de centre gauche et de gauche (22, 25 à 27).

24. – NIGER : le gouvernement nigérien et l'organisation de la résistance armée (ORA, rébellion touarègue) signent un *« accard de paix définitive »* à Niamey, le cessez-le feu devant intervenir dès le 25 (18, 26).

24-25. – MALAISIE : avec 63 % des suffrages, le Front national du premier ministre Mahadr Mohamad, au pouvoir depuis 1971, remporte les élections législatives, soit 162 sièges sur les 192 à pourvoir à la Chambre basse du Parlement (9-10, 27, 29).

25. – G 7 : la réunion, à Washington, des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés exprime sa *« préoccupation »* devant la chute du dollar et se fixe pour objectifs d'accroître l'effort d'épargne et de réduire les déficits budgétaires et commerciaux des pays du groupe (26, 27, 28, 29).

26. – RUSSIE : Moscou annonce le renforcement de ses troupes dans le Caucase, par la création d'une nouvelle armée, violant ainsi le traité international sur la réduction des armes conventionnelles en Europe (CFE), signé à Paris le 19 novembre 1990 (28).

28. – CORÉE DU SUD : 100 personnes soot tuées, 190 blessées et 3 autres portées disparues lors d'une explosion sur le chantier du métro de Taegu, ao sud de la capitale, Séoul (29; 3-V).

Le conflit bosniaque

● **Les 14 et 15,** deux « casques bleus » français, Ralph Gunther et Eric Hardoin, sont tués par des francs-tireurs à Sarajevo. **Le 18,** le premier ministre, Edouard Balladur, déclare que le *« problème du retrait »* des tronpes françaises *« est posé »*, alors que l'état-major de la Forpronu entretient le soupçon sur les responsabilités bosniaques dans le meurtre des soldats français.

● **Le 19,** le conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 987 exigeant que les soldats de l'ONU ne soient plus pris pour cible et appelant à la prorogation de la trêve entrée en vigueur le 1er janvier et qui arrive à expiration le 30 avril.

● **Le 24,** Richard Goldstooe, procureur du tribunal pénal international de La Haye (TPI) chargé de l'ex-Yougoslavie, créé en mai 1993 par une résolution de l'ONU, annonce que le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, et leur chef militaire, Ratko Madic, seront soumis à enquête pour génocide et crimes contre l'humanité.

● **Le 26,** un criminel de guerre, Dusko Tadic, un Serbe de Bosnie, comparaît devant le tribunal de La Haye pour répondre de meurtres, de tortures, de viols répétés sur des déteous bosniaques durant l'été 1992. Celui que l'on nomme le *« bourreau d'Omarsko »* plaide « non coupable » (15 à 30; 2-V).

FRANCE

3. – JUSTICE : la chambre correctionnelle de la Cour de cassation rejette le pourvoi formé par *Le Conord enchaîné*, qui avait été condamné, en mars 1993, pour avoir publié les avis d'imposition du PDG de Peugeot, Jacques Calvet. Cet arrêt met en cause le droit d'informer. Le 6, voulant garantir le secret de l'instruction et le respect de la présomption d'innocence, la mission d'information de la commission du Sénat préconise plusieurs mesures limitant les pouvoirs de la presse (5 à 8).

3. – AFFAIRES : dans l'affaire des locomotives vendues par GEC-Alsthon aux Pays-Bas, d'anciens dirigeants de la firme indiquent au conseiller Renaud Van Ruymbeke que les fausses factures (d'un montant de 7,5 millions de francs) établies en 1989 et 1990 par leur société servaient à financer le Parti socialiste, qui dément (5 à 7).

4. – JUSTICE : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon rend un arrêt de mise en liberté immédiate de Jean-Louis Dutaret, ancien PDG de la Société financière de radiodiffusion (SOFIRAD) et ancien conseiller du maire (RPR) de Grenoble (Isère), Alain Carignon, poursuivi pour complicité de corruption, recel d'abus de biens sociaux et subornation de témoins dans l'affaire du *Dauphiné News*, et incarcéré depuis le 13 octobre 1994. Le 7, cette même chambre rejette une requête des avocats d'Alain Carignon, qui faisaient valoir que le cas de leur client relevait de la Cour de justice de la République. Le 19, Alain Carignon reçoit une citation à comparaître le 15 mai devant le tribunal correctionnel de Lyon (5, 6, 9-10, 20).

7. – OM : le tribunal de commerce de Marseille décide d'ouvrir une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de l'Olympique de Marseille en état de cessation de paiements. Le 12, le conseil municipal de Marseille approuve le principe de la création d'une société d'économie mixte (SEM) à objet sportif. Le 27, Jean-Louis Levrean, ancien vice-président de l'OM et homme de confiance de Bernard Tapie, est mis en examen et placé sous contrôle judiciaire à propos de certaines opérations ayant permis l'« évasion » de fonds du club vers des comptes suisses (8, 9-10, 14, 27, 29).

7. – AFFAIRES : l'ancien député européen et secrétaire général adjoint du CDS de 1982 à 1991, François Froment-Meurice, reconnaît que son parti a perçu des fonds occultes passant par la Suisse après la loi de financement des partis de 1990 (21).

11. – AFFAIRES : le juge Jean-Marie d'Huy, chargé à Evry (Essonne) de l'enquête sur les surfacturations commises par Alcatel-CIT au détriment de France Télécom, conduit une perqnisition dans les locaux de la société GSI-Finances à Clichy (Hauts-de-Seine), où il saisit des documents. Le même jour, le sénateur (PCF) du Pas-de-Calais et maire d'Aochel, Jean-Luc Bécart, mis en examen pour *« faux en écriture publique, privée et usage, atteinte à la liberté d'accès et à l'égalité des candidats dans les marchés publics, corruptian et détournement de fonds »* et écroué depuis le 26 décembre 1994, est remis en liberté (13, 21).

11. – BANQUE : Jean-Claude Tricbet, gouverneur de la Banque de France, rend public le rapport annuel de la Banque pour l'exercice 1994. Cette présentatioo provoque une polémique entre les deux candidats du RPR. Le 18, le franc perd 3 centimes face au mark et le 19, 2 centimes supplémentaires, s'échangeant à 3,54 F pour 1 mark. Le 19, relançant la polémique sur le franc, Jacques Chirac fait état d'une lettre de Jean-Claude Tricbet lui doonant crédit d'avoir toujours défendu la monnaie nationale (13, 17, 20, 21, 22).

12. – COMMUNICATION : le directoire du *Mande* annonce une augmentation de ses capitaux permanents de 205 millions de francs (13).

12. – CONSEIL D'ÉTAT : Renaud Denoix de Saint Marc, secrétaire général du gouvernement, est nommé à la vice-présidence du Conseil d'Etat, son précédant titulaire, Marceau Long, devant partir à la retraite le 22 (14).

12. – BANQUE : la commissioo européenne à la concurrence dirigée par Karel Van Miert, sur plainte de la Société générale et de la Banque nationale de Paris (BNP), ouvre une enquête sur le sauvetage par le gouvernement français du Crédit lyonnais (14).

13. – AFFAIRES : les juges d'instruction de Créteil chargés de l'enquête sur les HLM des Hauts-de-Seine, Serge Portelli et Philippe Vandingeneo, délivrent un mandat d'arrêt ioternational pour complicité d'abus de biens sociaux et recel d'abus de biens sociaux à l'encontre de Christel Delaval, compagne de Didier Schuller, cooseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine, qui aurait « définitivement » quitté la France en février. Le même jour, le juge Christian Blaes, chargé d'instruire les affaires grenobloises, signe trois ordonnances de mise en liberté sous contrôle judiciaire concernant Jean-Guy Cupillard, maire (RPR) de l'Alpe-d'Huez (Isère) et vice-pésident du conseil général de l'Isère, Guy Névache (ex-PS), quatrième adjoint au maire de Grenoble et premier vice-président de la communauté de communes, et Claude Moreau, directeur des services techniques de l'hôpital nord de Grenoble.

Dans l'affaire des Girondins de Bordeaux, le tribunal de grande instance de Bordeaux invite le procureur de la République et les représentants des créanciers à mettre en cause le maire de la ville, Jacques Chaban-Delmas. Le jugement au fond est renvoyé an 21 septembre (14, 15, 30; 2-V).

13. – COMMUNICATION : le quotidien *Libératian* annonce la suspension de son magazine hebdomadaire à partir du 22 (15).

14. – JUSTICE : Jacques Mellick, député (PS) du Pas-de-Calais et ancien ministre, est reconnu coupable du délit de subornation de témoin dans l'affaire OM-VA et condamné à six mois de prison avec sursis et à deux ans d'inéligibilité par le tribunal correctionnel de Béthune, ville dont il est le maire. Il fait appel de ce jugement pénal. Le même jour, la cour d'appel de Paris maintient le contrôle judiciaire qui pèse depuis le 10 mars sur Pierre Suard, PDG du groupe Alcatel-Alsthom, pour les surfacturations de sa filiale Alcatel-CIT, et lui interdit de diriger le groupe qu'il préside. Le 18, le conseil d'administration d'Alcatel-Alsthom porte à la présidence du groupe jusqu'au 31 juillet Marc Vienot, PDG de la Société générale (16-17, 19 à 21, 27).

19. – SOCIAL : un mouvement de grève affecte la RATP du 19 au 21, tandis que la grève se poursuit, pour la cinquième semaine consécutive, à Air Inter. Le 20, la direction d'Air Inter cède aux grévistes en acceptant de renégocier son « projet d'entreprise » avec les syndicats (19, 22).

20. – PANTHÉON : par décret présidentiel en date du 8 mars, les cendres de Pierre et Marie Curie, Prix Nobel de physique en 1903 et de chimie en 1911, sont transférées au Panthéon en présence du président Mitterrand et du président polonais Lech Walesa (18, 21, 22).

20. – JUSTICE : le tribunal correctioooel de Lyon condamne Pierre Botton, gendre de Michel Noir, maire de Lyon, à quatre ans de prison, dont deux avec sursis. Le présentateur de TF 1 Patrick Poivre d'Arvor est condamné à quinze mois de prison avec sursis ainsi que Michel Noir, député non inscrit do Rhône, et Michel Mouillot, maire (UDF-PR) de Cannes, tous deux frappés en plus d'une inéligibilité de cinq ans. Accusés de recel d'abus de biens sociaux, les maires décident de faire appel, ce qui leur permet de se présenter aux élections municipales de juin (21, 22, 29).

20. – ÉTRANGERS : François Sottet, juge délégué à la prolongation de la rétention administrative des étrangers, remet en liberté vingt-six personnes retenues au dépôt de la préfecture de Paris. Cette dernière refuse que les avocats visitent les lieux. Le 26, alors que la préfecture ferme provisoirement le dépôt pour travaux, le Conseil de l'Europe dénonce des *« traitements inhumains »* imposés aux étrangers du dépôt (22, 25, 26, 28).

26. – AFFAIRES : une nouvelle perquisition – la deuxième en six mois – à la mairie de Grenoble permet la saisie d'un grand nombre de documents (29).

Le premier tour de l'élection présidentielle

● **Le 2,** dans *Le Journal du dimanche*, le candidat socialiste, Lionel Jospin, déclare qu'il est disposé à accepter des ministres communistes dans son gouvernement.

● **Le 4,** le candidat du Front national, Jean-Marie Le Pen, présente son *« contrat pour la France avec les Français »*, tandis qu'Antoine Waechter, président du Mouvement écologiste indépendant (MEI), n'ayant pu obtenir les cinq cents parrainages exigés, déclare forfait.

● **Le 5,** à Clermond-Ferrand (Puy-de-Dôme) comme à Grenoble (Isère), Lionel Jospin appelle à la mobilisation générale, dès le premier tour, de toutes les forces de gauche sur sa candidature.

● **Le 7,** après examen par le Conseil constitutionnel de la conformité des parrainages, le *JO* publie la liste des candidats habilités à se présenter à l'élection présidentielle : Philippe de Villiers (Mouvement pour la France), Jean-Marie Le Pen (Froot national), Jacques Chirac (RPR), Arlette Laguiller (Lutte ouvrière), Jacques Cheminade (Fédération pour une nouvelle solidarité), Lionel Jospin (PS), Dominique Voynet (les Verts), Edouard Balladur (RPR) et Robert Hue (PCF).

● **Le 9,** des milliers de jeunes envahissent le Palais omnisports de Bercy pour soutenir le maire de Paris, Jacques Chirac, qui promet qu'*« une génération va passer la main à des hommes neufs »*.

● **Le 10,** Jacques Chirac expose, au Cirque d'Hiver, à Paris, son programme culturel et défend *« la culture pour tous »*.

● **Le 14,** pour assurer la présence de la *« droite nationale »* au second tour de l'élection présidentielle, Jean-Marie Le Pen demande à Philippe de Villiers de se retirer.

● **Le 19,** dans un entretien au *Monde*, le premier ministre - candidat, Edouard Balladur, accuse Jacques Chirac de mettre en danger la croissance et redoute que la *« démagogie »* n'aggrave le climat social.

● **Le 21,** dans un entretien au *Monde*, Lionel Jospin se dit résolu à combattre la *« résurgence de rêveries bonapartistes »*.

● **Le 22,** *Le Monde* publie le programme des neuf candidats à l'élection présidentielle.

● **Le 23,** lors du premier tour de scrutin, marqué par 21,62 % d'abstention, Lionel Jospin, contre toute attente, arrive en tête avec 23,30 % des suffrages exprimés, contre 20,84 % à Jacques Chirac, 18,58 % à Edouard Balladur, 15,00 % à Jean-Marie Le Pen, 8,64 % à Robert Hue, 5,30 % à Arlette Laguiller, 4,74 % à Philippe de Villiers, 3,32 % à Dominique Voynet et 0,28 % à Jacques Cheminade. Edouard Balladur appelle à voter pour Jacques Chirac au second tour.

● **Le 24,** Raymond Barre et l'UDF confirment leur engagement au côté du maire de Paris.

● **Le 25,** lors d'un meeting à Orléans (Loiret), Jacques Chirac infléchit sa campagne autour des thèmes sécuritaires, mais récuse le débat sur la proportionnelle.

● **Le 26,** les chefs de l'UDF, qui avaient soutenu Edouard Balladur au premier tour, se rendent au quartier général de Jacques Chirac sans en avertir le premier ministre, parti pour Chamonix. Le même jour, le secrétaire national du PCF, Robert Hue, invite ses électeurs à dire *« non »* à Jacques Chirac.

● **Le 28,** dans un entretien au *Figaro*, Lionel Jospin précise son projet de référendum sur les institutions

● **Le 29,** tous les ténors de la droite se retrouvent au bois de Boulogne, sur la pelouse de Bagatelle, pour célébrer l'union de la majorité autour de Jacques Chirac (4 au 3-V).

CULTURE

5. – La Comédie-Française se dote de statuts adaptés aux activités contemporaines (6).

5. – A l'occasion du centenaire du cinéma, la cinémathèque française présente, jusqu'au 14 mai, la plus importante rétrospective consacrée à Charlie Chaplio (16-17).

8-9. – L'Institut de recherche et de coordination acoustique/musique (IRCAM) ouvre pour la première fois ses portes au public (12).

11. – Une messe ioaugurale rassemble les 150 prêtres du diocèse de l'Essonne dans la cathédrale d'Evry, construite par l'architecte Mario Botta. Par sa taille et son ambition, le bâtiment renoue avec les entreprises monumentales du passé (11).

13. – Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris présente, jusqu'au 17 septembre, la période la plus inventive de Marc Chagall (13).

13. – Le comédien et metteur en scène Marcel Maréchal devient directeur du Théâtre du Rond-Point à Paris (16-17).

14. – Le Musée d'art moderne présente au Centre Georges-Pompidou, jusqu'an 21 août, une grande rétrospective consacrée au sculpteur français d'origine roumaine, Constantin Brancusi (14).

16. – Le prix Pritzker, considéré comme le Nobel de l'architecture, est décerné au Japonais Tadao Ando (18).

25. – Mort de Ginger Rogers, partenaire mythique de Fred Astaire, à l'âge de quatre-vingt-trois ans (27).

Dossier réalisé
par Maryvonne Roche,
assistée de Jeanne de Beaufort

La chronologie mensuelle du *Monde* paraîtra désormais le deuxième samedi de chaque mois, dans le numéro daté dimanche-lundi. La prochaine chronologie sera publiée dans le numéro daté 11-12 juin.



PROTECTION DES COMPTES-CLIENTS

Pourquoi refuseriez-vous un diagnostic gratuit ?

Le poste-clients qui représente en moyenne 30% des actifs des entreprises ne saurait rester sans protection. Pour cela, il existe un instrument de gestion efficace et rentable associant la prévention du risque et le remboursement des créances impayées : l'assurance-crédit SFAC. Grâce à des équipes de collaborateurs spécialisés dans le surveillance terrein et l'appréciation des risques, la SFAC est reconnue en tant qu'observateur privilégié de la situation économique et financière des entreprises. Mieux informé, vous pouvez avec la SFAC sélectionner votre clientèle et éviter ainsi les risques de non-paiement. Face à l'impayé, la SFAC est un partenaire qui engage la procédure de recouvrement la mieux adaptée et vous indemnise en cas de non-récupération rapide de votre créance.

SFAC

N°1 DE L'ASSURANCE CRÉDIT

L'assurance-crédit SFAC, ça ne coûte rien de savoir combien ça coûte

MO3

Gratuit : la SFAC vous propose d'étudier le coût de votre assurance-crédit et vous aide à faire le bilan des méthodes de protection de vos comptes-clients. Pour bénéficier de cette offre, sans engagement, renvoyez ce coupon avant le 30 juin 1995 à : SFAC, 1 rue Euler 75008 Paris ou par fax au (1) 40 70 54 93. Ou téléphonez au

Nom : .... Fonction : ....

Entreprise : ....

Adresse : ....

Tél. ....

Le Monde

L'Europe, dindon de la farce ?

L'EUROPE sera-t-elle, demain, le dindon de la farce, la vraie victime de la guerre commerciale qui oppose, aujourd'hui, les Etats-Unis et le Japon ? Après s'être attaquée à l'Amérique latine, à la Chine et au Japon, la diplomatie commerciale américaine semble avoir élargi son champ de tir. L'Europe est, de nouveau, sa prochaine cible.

Dès l'annonce, début mai, des menaces américaines contre le Japon dans la guerre de l'automobile, Bruxelles avait certes dénoncé la manœuvre. Leon Brittan, commissaire européen, avait mis en garde les belligérants : la paix, dans ce secteur, ne devra pas se faire sur le dos des constructeurs européens. Malgré les pressions, Tokyo ne doit accorder aucun privilège à Ford, Chrysler ou General Motors. L'ouverture de ses marchés doit être sans discrimination. Le conflit ne doit pas non plus remettre en cause le système des échanges organisé dans le cadre du cycle de l'Uruguay.

S'il y a un double risque aujourd'hui, c'est que Washington semble vouloir orienter davantage sa stratégie commerciale vers l'Europe. Malgré un discours plus ferme des autorités américaines sur le dollar fort et un léger redressement du billet vert sur le marché des changes, les Etats-Unis continuent en réalité à jouer d'une devise affaiblie comme d'une arme, redoutable, vis-à-vis des industriels européens, ceux de l'aéronautique en particulier. L'administration Clinton multiplie simultanément les pressions pour obtenir l'ouverture de nouveaux marchés. L'offensive menée récemment en Allemagne par Jeffrey Garten, le sous-secrétaire d'Etat au commerce, n'était pas une initiative isolée. Le dirigeant américain, au service de General Electric, a demandé aux Allemands d'ouvrir leur marché de l'équipement énergétique, pour l'instant tenu par les européens Siemens et ABB. Les pressions sont aussi plus fortes dans les télécommunications, l'électricité ou le transport aérien, par exemple.

Cette semaine, Mickey Kantor, représentant américain pour le commerce, est en Europe pour demander des compensations après l'élargissement de l'Union européenne à trois nouveaux pays. Il va aussi militer, à Paris, pour la signature rapide d'un accord multilatéral sur les investissements (AMI). Les Américains souhaitent une libéralisation et une plus grande protection en ce domaine ; ils veulent pouvoir investir plus facilement en Europe.

Dans ces conditions d'instabilité des monnaies et d'agressivité commerciale, la proposition de Leon Brittan visant à la création d'une vaste zone de libre-échange entre les Etats-Unis et l'Europe apparaît peu opportune. Il y a mieux à faire. Mettre en place efficacement l'Organisation mondiale du commerce, la nouvelle police des marchés, devrait être une priorité. S'assurer que la paix nippo-américaine ne se fera pas aux dépens des européens en serait une autre.

L'Etat responsable

A l'évidence, sans s'être donné le mot, le juge Bertella-Geffroy et Jacques Chirac paraissent, chacun à sa manière, vouloir pratiquer une pédagogie allant dans le sens d'une responsabilisation accrue des pouvoirs publics, des ministres aux directeurs de cabinet en passant par les préfets. Le magistrat instructeur semble décidé à mettre au jour la chaîne des responsabilités qui est à l'origine des retards observés dans la mise en place, en 1985, du dépistage systématique du sida dans les dons de sang. Le président de la République adresse mise en garde sur mise en garde pour tenter d'obtenir une plus grande efficacité dans les prises de décision.

Cette nouvelle manière d'envisager la responsabilité signifie que, lorsqu'il est en cause, l'Etat ne doit plus compter sur une simple indemnisation pour éponger ses fautes. Il est fini, le temps de la responsabilité et de l'irresponsabilité collectives qui permettaient l'impunité de la puissance publique pour autant que la collectivité acceptât de payer.

Dorénavant chacun, au sommet de l'Etat, se trouve placé en face de ses propres responsabilités. A lui, et à lui seul, d'assumer ses décisions sans, comme par le passé, chercher en permanence à se défausser sur le voisin.

La justice, dans un passé récent, n'a pas toujours accompagné d'un même pas cette révolution des mentalités. Un juge d'instruction a certes mis en examen, il y a cinq mois, le préfet qui avait signé, trente ans avant la catastrophe de Vaison-la-Romaine, un permis de construire sur une zone inondable.

Mais le tribunal de Bastia a décidé de relaxer les responsables administratifs dans le procès de la catastrophe de Furiani, arguant du fait que le préfet, ayant délégué ses pouvoirs à son directeur de cabinet pour présider la commission de sécurité, ne pouvait être poursuivi.

A l'inverse, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Toulouse a décidé, le 17 janvier, à propos de l'incendie de l'établissement thermal de Barbotan-les-Thermes, de renvoyer devant le tribunal correctionnel d'Auch deux anciens préfets du Gers poursuivis pour *« homicides et blessures involontaires par maladresses, négligences ou manquements à une obligation de sécurité imposée par la loi ou les règlements »*.

Avant qu'il soit trop tard, et sans critiquer cette évolution du droit et des mentalités, il convient pourtant de mettre en garde contre un excès de retour du balancier, contre la tentation de mettre en cause, à tout prix, au moindre incident, la responsabilité des pouvoirs publics.

C'est à une nouvelle conception du fonctionnement de l'Etat que l'on doit réfléchir dès à présent.

En sachant que, pour faire face à cette nouvelle responsabilisation administrative et pénale, les ministres et leurs conseillers ont besoin de systèmes d'expertise et d'évaluation performants, fonctionnant en permanence.

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; *Noël-Jean Bergeroux*, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Psychanalyse
par André François



Le retour des professionnels de la politique

Suite de la première page

Comme toujours en pareil cas, même si l'on hésite à parler d'« état de grâce », l'éclosion d'un pouvoir nouveau semble effacer les clivages habituels. Il reste que, pour apprécier le professionnalisme de la nouvelle équipe, il n'est pas inutile de revenir à quelques données triviales. Jacques Chirac a été élu parce qu'il a pris le meilleur sur Edouard Balladur, à droite, au premier tour. Comme le souligne Jérôme Jaffré *(lire page 7)*, 92 % des électeurs sont restés fidèles aux deux camps traditionnels. S'agissant du camp conservateur, c'est bien *lui* qui a donné la victoire à Jacques Chirac le 7 mai – et vice versa. Le nouveau chef de l'Etat est l'élu de la droite, même si sa position d'opposant lui a valu des sympathies et des voix chez des électeurs qui se situent à gauche ou qui, en d'autres circonstances, auraient voté pour le candidat de la gauche.

Le paradoxe est que la droite, dans sa masse, avait apporté son soutien, durant la cohabitation, à Edouard Balladur. Celui-ci a longtemps rassemblé, en tant que premier ministre, mais aussi dans les prévisions et les souhaits de candidature, le gros de l'électorat conservateur : les centristes et libéraux proches de l'UDF, une bonne partie du RPR et même, comme candidat de second rang, les sympathisants du Front national. Face à la menace que représentait, pour ces électeurs, la candidature de Jacques Delors, Edouard Balladur apparaissait comme seul capable d'assurer la victoire de son camp. De sorte que la campagne de Jacques Chirac a été menée, en partie, sinon contre son camp, du moins en rupture avec l'orientation dominante dans son électorat naturel.

PARTI UNIQUE

C'est cette réalité contradictoire que traduit le gouvernement d'Alain Juppé, gouvernement mixte qui exprime, à la fois, le rassemblement de la majorité et la marginalité qui fut celle du candidat. Ceux qui s'étaient engagés le plus nettement aux côtés d'Edouard Balladur – François Léotard, Simone Veil, Charles Pasqua – en sont absents. L'exception est François Bayrou, qui se faisait fort de demeurer ministre quel que soit le vainqueur et qui y est parvenu, au prix d'un savant remodelage de son domaine. Au risque, aussi, d'une *palinodie sur le référendum* scolaire, dont Alain Juppé devait confirmer le principe mardi 23 mai. A *Libération*, qui lui demandait, le 6 avril, s'il pourrait être le ministre qui organiserait ce référendum, François Bayrou, catégorique, avait répondu non.

Du côté des libéraux, des antiballaduriens notoires de la première heure, comme Charles Millon, ou qui le sont devenus à l'expérience, comme Alain Madelin ou Philippe Vasseur, font leur jonction avec des giscardiens – Hervé de Charette, Jean-Pierre Raffarin – hostiles de longue date à la mainmise de l'ancien premier ministre et de ses partisans sur l'UDF. Le CDS étant passé avec président et bagages du côté de Jacques Chirac et d'Alain Juppé, l'antique résistance de la deuxième composante de la majorité à ceux que François Léotard avait appelés, en 1987, les *« moines-soldats »* du RPR pourrait bien n'être plus qu'un souvenir.

Le risque est alors que, ayant pourfendu la *« pensée unique »*, Jacques Chirac n'installe à sa place le parti unique. Détenant l'Elysée, l'hôtel Matignon, les ministères de l'intérieur et de la justice, la présidence de l'Assemblée nationale, la « meute » RPR a fait bonne chasse. L'heure du festin, cependant, n'a pas encore sonné.

Les élections municipales des 11 et 18 juin, d'abord, seront pour le nouveau pouvoir, sinon une épreuve de vérité, du moins un test. Il est vrai que le rapport des forces du scrutin présidentiel, dans certaines villes tenues par la gauche, laisse prévoir une stabilité plus grande qu'on ne pouvait l'imaginer auparavant. Il est vrai, aussi, que les conditions semblent réunies pour que la droite enlève enfin à la gauche – qui l'a perdu, en fait, depuis longtemps – son ancien bastion de Marseille.

Cependant, si Elisabeth Hubert échouait à Nantes, si les socialistes conservaient Rennes, voire aussi Brest et Quimper, si Pierre Mauroy, avec Martine Aubry, s'imposait une fois encore à Lille, et Georges Frêche à Montpellier, si Catherine Trautmann était reconduite à Strasbourg, si Nice échappait au RPR et si Valéry Giscard d'Estaing manquait son coup à Clermont-Ferrand, la dynamique chiraquienne trouverait une première limite. A l'inverse, elle ne pourrait que profiter de défaites de la gauche dans les villes que celle-ci détient, et ce serait alors l'effet Jospin qui ferait figure de feu de paille.

LE CONTREPOIDS DU SÉNAT

Maître de l'exécutif et de l'Assemblée nationale, le RPR ne l'est pas du Sénat. René Monory s'était gardé de prendre position pour Edouard Balladur au premier tour, et Alain Juppé sollicitera, mercredi 24 mai, un vote de confiance de la majorité sénatoriale, comme, la veille, de la majorité de l'Assemblée nationale. Il reste que les « modérés » du palais du Luxembourg peuvent être tentés de retrouver le rôle de contrepoids qui avait été le leur, historiquement, par rapport au gaullisme. En outre, Charles Pasqua, s'il reprend son siège de sénateur des Hauts-de-Seine lors du renouvellement de l'automne, pourra redevenir le partenaire d'une alliance avec Philippe Séguin, incommode pour Alain Juppé.

Le troisième écueil réside dans le social, dont Jacques Chirac a fait l'un des ressorts de sa campagne. Alain Juppé a déclaré la *« guerre »* au chômage, mais il ne peut oublier les déclarations du chef de l'Etat et d'Alain Madelin, aujourd'hui ministre de l'économie et des finances, assurant que *« la feuille de paie n'est pas l'ennemi de l'emploi »*. Or l'objectif prioritaire de réduire le déficit de l'Etat, par de nouveaux gels ou amputations de crédits, et celui de la Sécurité sociale, en augmentant les prélèvements, ne laisse pas présager d'une augmentation du pouvoir d'achat.

Conscient de l'urgence objective et de celle qu'il a lui-même créée par sa victoire inattendue, Jacques Chirac exploite celle-ci au mieux, sans prendre le temps de la savourer. Le danger, pour lui et pour les siens, est de s'y laisser enfermer.

Patrick Jarreau

Et maintenant ?

par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française

EN MAI 1945, il y a eu un moment plus effarant que celui où s'ouvrirent les camps de la mort, plus insoutenable que celui où parvinrent aux Européens en passe de fêter la victoire les premières photos des charniers, des orbites creuses ; c'est un certain matin tiède où les autobus ferraillants revinrent bredouille à l'hôtel Lutétia, où plus aucun survivant n'était arrivé gare de l'Est, où la ruée joyeuse des banlieusards aux bras chargés de lilas commençait à remplacer les convois de survivants, chaque jour plus clairsemés.

Les célébrations du cinquantenaire en sont arrivées à cet instant poignant des cérémonies, vous savez, lorsque les rescapés boudinés dans leur treillis d'infamie et de gloire roulent les drapeaux et vont s'en jeter un au café proche – *« il faut bien que la vie continue »* – ; lorsque se fanent les bouquets fichés dans les plaques de rue, cachant à moitié les *« Ici tomba »* et les *« Il avait 20 ans »* ; lorsque les discoureurs sont à bout de *« Plus jamais ça ! »* sinistrement démentis, et que la sono des enfants couvre les récits trop entendus de l'ancêtre, *« T'aurais vu la tête des fridolins ! »*, etc.

On en est là. Encore quelques colloques entre vétérans, une poignée de livres confidentiels, et ce sera l'avant-goût du jour, inscrit de tout temps, où l'ultime témoin au bras tatoué rejoindra le silence des camarades à qui il avait pourtant promis de *ne jamais* se taire.

Et maintenant ? Puisque le fait de *savoir* n'a rien évité depuis un demi-siècle, que d'autres barbaries s'en donnent à cœur joie, qui va protéger la flamme du souvenir, en danger d'être soufflée comme un cierge à bout de cire ?

Les enseignants, parbleu ! On attend tout d'eux, désormais : qu'ils incarnent les restes de République, qu'ils intègrent les exclus, qu'ils remplacent les pères débordés par le foot, qu'ils aient l'œil sur les subjonctifs et les trafics… Pour leurs salaires de femmes de ménage, on peut bien leur confier aussi la Mémoire, leur demander de braver les *« N'en parlons pas trop ! »* des chercheurs-chefs et des profiteurs de l'amnésie. Pendant qu'ils y sont, on les priera de répondre aux deux questions restées pendantes après cinquante ans : comment se comportèrent les gens, au juste ? Comment la « chose » était-elle possible ?

Pour ce qui est des gens, les monographies suscitées par les célébrations leur rendent mieux justice que bien des thèses. En reconstituant des destins individuels, écoles et quartiers se rapprochent de la vérité. Après les élèves de nombreux lycées provinciaux et parisiens, le XI[e] arrondissement a publié son propre mémorial. Quelques photos suffisent à rétablir la réalité dans sa complexité et son poids de malheur : celle du résistant David Grinberg décapité à dix-neuf ans dans la cour de la Santé, en 1942, par décision d'un tribunal français, c'est-à-dire en notre nom ; celle de familles décimées après des actes d'héroïsme rares ; celles de voisins dégueulasses ou admirables ; celles, aussi, des centaines de gendarmes poussant des milliers d'enfants dans des wagons, et dont aucun n'a jamais dit ce qui se passait sous les képis à cette seconde !

Ce qui frappe, dans ces vies trop vite résumées parce que fauchées trop tôt, c'est la solidarité radieuse, la confiance fraternelle qui les unissaient avant guerre, et qui, dans le drame, les a soulevées au-dessus d'elles-mêmes. D'autres preuves d'une humanité intacte, qui sont autant de gages d'espoir pour demain, ont été rappelées lors d'une table ronde à la Sorbonne, le 17 mai, autour de la lancinante interrogation, posée notamment par le théologien juif Hans Jonas (Rivages/Poche) : peut-on encore croire en Dieu *après* Auschwitz ? Dieu ne cesse-t-il pas d'être bon, donc d'exister, dès lors qu'il permet le mal absolu, qu'il tolère *ça* ?

Un jour de 1944, Elie Wiezel raconte que des centaines de juifs hongrois nouvellement arrivés au camp ont refusé le brouet du jour, malgré leur faim, pour observer le jeûne de Kippour, sidérant les gardiens, et éblouissant les autres détenus, par cet acte symbolique de résistance à l'avilissement en même temps que de foi religieuse.

Tant il est vrai que les bonnes réponses viennent de ceux qui ont vécu les questions dans leur chair. S'il était possible de croire en Dieu *pendant* Auschwitz, pourquoi pas *après* !

RECTIFICATIFS

Locomotives et pompiers

Dans l'annonce du décès de Ray Buckton, ancien dirigeant syndical britannique, parue dans nos éditions du 16 mai, nous avons traduit Amalgamated Society of Locomotive Engineers and Firemen (ASLEF) par Association des ingénieurs de locomotive et des pompiers. La traduction correcte est : Syndicat uni des mécaniciens et chauffeurs de locomotive.

Dépenses de santé

Dans l'article intitulé « Le ministère des affaires sociales serait émietté en plusieurs pôles » (*Le Monde* du 17 mai), la phrase *« Dans les cinq années qui viennent, la CNAM s'est fixé comme objectif de contrôler 20 % des médecins »* était incomplète. Il manquait les mots *« chaque année »* : c'est-à-dire que l'objectif est de contrôler la totalité des médecins d'ici à 1999.

هكذا من الأصل

ACQUISITIONS L'appétit hors de leurs frontières des banques néerlandaises ne cesse de croître. Elles sont engagées dans une course à la taille que leur permet leur forte rentabilité. Alors qu'ING a repris, à la surprise générale, la respectable banque anglaise Barings, les rumeurs courent la City sur le rachat d'une autre banque britannique, Schroders, par ABN-AMRO. ● ABN-AMRO s'affiche à grands renforts de publicité dans les médias français et peut se targuer d'être la première banque européenne aux Etats-Unis. De son côté, la Rabobank, équivalent néerlandais du Crédit agricole, met les bouchées doubles pour s'étendre, tant aux Pays-Bas qu'à l'étranger, dans ses métiers traditionnels, mais aussi vers d'autres secteurs comme la banque d'investissement. ● FORTIS, le groupe financier belgo-néerlandais, affiche aussi ses ambitions.

Les banques néerlandaises se lancent à l'assaut des marchés européens

Après ING, qui a repris la prestigieuse banque d'affaires britannique Barings, le deuxième établissement des Pays-Bas, ABN-AMRO, fortement implanté en France, aurait des projets à la City

AMSTERDAM
de notre correspondant

Les banques néerlandaises ne cachent désormais plus leurs appétits pour les établissements étrangers. Car aux Pays-Bas, nécessité fait loi. De tout temps, les établissements de crédit nationaux ont été bien implantés à l'étranger. *« Les colonies, notamment les Indes néerlandaises, ont beaucoup contribué à cette expansion, tandis que nous sommes un pays de commerce. Les banques ont commencé par financer les transactions avant de prêter à l'industrie »*, explique Jaap Koelewijn, analyste à la banque d'affaires Mees Pierson. Surtout, depuis la vague de fusions qui a radicalement transformé le paysage financier néerlandais, le marché bancaire est pratiquement figé. Les professionnels accordent 80 % de parts de marché intérieur aux trois géants que sont ABN-AMRO, ING, et Rabobank. Les banques étrangères doivent se contenter d'un maigre 10 % (dont environ 3 % pour le CLBN), et les autres, dont la filiale de Fortis, VSB, des 10 % restants. Récemment, le président de l'ABN-AMRO, Jan Kalff, a concédé avoir *« légèrement reculé »*, tandis que la Rabo a progressé. Mais, dans l'absolu, le partage du gâteau néerlandais ne subit aucune secousse profonde. Du coup, les banques doivent chercher leur croissance hors de leurs frontières.

Et les moyens ne manquent pas. Sans être excessivement riches – *« Moins en tout cas que les établissements allemands ou suisses »*, plaisante Jaap Koelewijn –, les banques néerlandaises sont solides et stables. Au contraire d'une Barclays ou de la Citicorp (sans parler du Crédit lyonnais), les trois grands ne connaissent ni gigantesques croissances ni chute dramatique des bénéfices. *« Question de prudence, et de politique ultraconservatrice qui privilégie les meilleurs débiteurs »*, analysait récemment le quotidien *De Volkskrant*. En outre, le ratio Cooke, critère international de solidité qui mesure le pourcentage de fonds propres par rapport au portefeuille de crédits, est toujours largement supérieur au seuil de 8 % réglementaire et parfois au-dessus de la moyenne des concurrents étrangers : 11 % l'an dernier pour ABN-AMRO, 11,1 % pour ING et 12 % pour Rabo.

Lorsqu'on l'interroge sur les moyens dont dispose la banque pour son expansion à l'étranger, Jules Prast, porte-parole de l'ABN-AMRO, répond qu'ils sont *« largement suffisants »*. Aad Jacobs, président d'ING, n'a quant à lui jamais caché que son groupe disposait, avant le rachat de Barings pour 6 milliards de francs, d'un trésor de guerre supérieur à 12 milliards : c'est dire qu'il reste de la marge au cas où une proie intéressante passerait à portée de fusil...

MARCHÉS ÉMERGENTS

En ce qui concerne ING, la cible devra en tout cas être excessivement juteuse pour justifier que l'on ressorte la lunette de visée. Le groupe est en effet très occupé par la réorganisation de Barings et la tentative de créer ces synergies que la vieille dame anglaise peut permettre de développer, notamment sur les marchés émergents, ces pays à forte croissance que les entreprises du monde entier contemplent avec les yeux de Chimène, à moins qu'il ne s'agisse de tirer profit du savoir-faire de Barings dans des domaines où sa nouvelle maison mère pèche encore par manque d'expérience : la banque d'affaires et les émissions d'actions.

Le premier groupe financier des Pays-Bas est cependant toujours à la recherche d'un second marché domestique, après son OPA avortée sur la Banque Bruxelles Lambert, et l'échec de son rachat de la CGER.

La France ? Les opportunités ont bien été étudiées, mais rien de concret n'en est sorti. Restent les pays de l'Est. ING les considère comme des nouveaux marchés émergents. Voilà pourquoi le groupe s'y démène, reprenant des banques et y installant sa filiale assurance afin de combiner les deux activités : la Pologne, où ING possède 26 % de la banque Slaski (et rêve d'une majorité) et moins de 10 % dans BPH, ainsi que la Hongrie, où ING est candidat au rachat de Budapest Bank, constituent deux bons exemples de cette stratégie.

Si en 1991 la part de l'étranger représentait 29 % du total de bilan de l'ABN-AMRO, ce pourcentage est monté l'an dernier à 45 %. *« Nous atteindrons 50 % cette année ou un peu plus tard, signe que nous devenons de plus en plus internationaux »*, déclarait récemment Jan Kalff. Afin de coller à ses ambitions, la première banque néerlandaise multiplie les ouvertures d'agences hors de ses frontières (91 en tout en 1994) et est à l'affût de toutes les opportunités d'acquisition. Le siège d'Amsterdam abrite d'ailleurs une équipe chargée d'étudier toutes les possibilités de rachat, de réagir aux informations envoyées par les filiales à l'écoute de leur marché, et de contacter les banques jugées intéressantes mais n'étant, officiellement, pas à vendre. En 1994, l'ABN-AMRO a ainsi pris connaissance d'une dizaine de dossiers, dont le Crédit national ou la BFCE en France : *« Ce n'était pas pour nous »*, juge Jan Kalff. Mais il ajoute : *« Nous sommes déjà la plus grosse banque étrangère dans l'Hexagone. »*

NOUVEAUX RACHATS

Bien placée à Paris, où elle détient les banques Neuflize-Schlumberger-Mallet et OBC, et la maison de courtage Massonaud-Fontenay-Kerven, solidement installée aux Etats-Unis, surtout dans la région de Chicago, et prête à obtenir le droit de se lancer dans la banque d'affaires, l'ABN-AMRO souhaiterait procéder à de nouvelles acquisitions en France, en Belgique, et en Allemagne (malgré la chute de 35,5 % du résultat d'exploitation en Europe, Pays-Bas exclus). Elle ne quitte pas des yeux non plus l'Asie, terrain probable d'investissements à venir. Conformément à son intention de s'accroître aussi sur le marché des titres boursiers, l'établissement est devenu actionnaire majoritaire de HG Asia, tandis qu'elle possède déjà son ex-maison mère en Europe, Hoare Govett.

« Les banques néerlandaises cherchent leur salut hors de leurs frontières », titrait à la fin de l'année dernière le quotidien *Het Financieele Dagblad* : une constatation plus que jamais d'actualité.

Alain Franco

Plus rentables, plus prudentes et des fonds propres confortables

LES BANQUES néerlandaises ont-elles un secret ? Elles semblent immunisées contre les aléas d'une conjoncture qui a vu tour à tour, au cours des dernières années, les grandes banques américaines, britanniques et aujourd'hui japonaises et françaises faire pâle figure. Seules les banques suisses, qui disposent d'un marché national de taille relativement modeste mais n'en ont pas moins des ambitions internationales fortes, peuvent leur être comparées.

Les deux pays ont en commun d'avoir une monnaie forte, étroitement liée au deutschemark, et des taux d'intérêt plutôt faibles qui offrent de bonnes conditions de financement. Les banques y ont une tradition de prudence les mettant à l'abri des risques trop importants et des croissances trop rapides, même si leur appétit récent ne manque pas de surprendre.

Il faut dire que leurs atouts ne sont pas négligeables, surtout si on les compare à leurs homologues françaises. Ils se résument ainsi : moins de risques, une concurrence moins acharnée, des marges plus confortables, des fonds propres plus importants et, pour finir, des charges d'exploitation plus réduites. Les banques néerlandaises n'ont pas été confrontées à une crise de l'immobilier d'une ampleur comparable à celle que traverse la France. Comme elles ont des politiques de provisions très conservatrices, elles bénéficient de notes très favorables des agences d'évaluation financière et de bonnes conditions de financement. N'ayant pas consommé leurs capitaux propres pour faire face aux risques accumulés, les banques néerlandaises ont un « noyau dur » de fonds propres qui représente en moyenne 6,7 % de leurs engagements contre 5,5 % pour les établissements français comparables. Autre atout majeur, leur forte rentabilité. Les établissements néerlandais ont d'abord des frais généraux faibles. Le fameux ratio d'exploitation (frais généraux sur produit d'exploitation) est en moyenne de 68 % aux Pays-Bas et se retrouve plutôt à 73 % en France. Plus important encore, la marge nette d'intérêt, la principale source des profits bancaires, est confortable. Elle dépasse les 2,3 % quand elle atteint à peine 1,7 % en France.

Avec des bénéfices qui permettent aisément de digérer une croissance – limitée – des risques quand la conjoncture est défavorable, il n'est pas étonnant que les banques néerlandaises aient pu se constituer des trésors de guerre.

Eric Leser

Fusions

● **1990** : les deux premières banques commerciales des Pays-Bas fusionnent pour donner naissance à l'ABN-AMRO.
● **1990** : Le néerlandais AMEV-VSB et le belge AG joignent leur force dans une surprenante fusion transfrontière baptisée Fortis.
● **1991** : Nationale Nederlanden, numéro un de l'assurance, rejoint NMB-Postbank, un groupe bancaire né deux ans plus tôt. Ils forment Internationale Nederlanden Group, premier groupe financier combiné des Pays-Bas.

Les ambitions internationales de Rabo et Fortis

AMSTERDAM
de notre correspondant

Il est loin le temps où la Rabobank n'était rien que la banque des agriculteurs néerlandais. Désormais, le deuxième établissement de crédit des Pays-Bas veut s'affirmer comme *« l'une des plus grandes banques du secteur agroalimentaire »*. Après avoir passé des accords de collaboration avec plusieurs de ses homologues en Europe (dont le Crédit agricole), la Rabo annonce 35 000 points de services qui s'ajoutent à ses 28 agences dans 13 pays européens. Elle cherche en outre à se développer sur les marchés financiers internationaux, et peut, en cela, y être aidée par son *« excellente position financière »* : l'établissement est l'une des rares banques gratifiées d'un « AAA » par Moody's.

Changement d'image, de logo, du style maison, peut-être bientôt de structure : la banque coopérative travaille d'arrache-pied à se débarrasser de son image de créancier des paysans. Ainsi la Rabo a-t-elle réalisé deux transactions audacieuses, baptisées « Technolease », consistant à racheter tout ou partie des brevets d'une entreprise puis de les lui louer : cette dernière bénéficie donc d'une injection d'argent frais, tandis que la banque tire profit de déductions fiscales. Philips et Fokker ont inauguré cette méthode qui pourrait faire école aux Pays-Bas pour d'autres groupes en difficulté. Gros assureur et petit banquier, le groupe belgo-néerlandais Fortis n'en a pas moins également des ambitions internationales. Près de cinq ans après sa création, Fortis redéfinit sa stratégie internationale, probablement en Europe et en Asie. Actuellement, près de 95 % de son chiffre d'affaires provient de ses deux contrées d'origine, ainsi que de l'Espagne et des Etats-Unis. Aux Pays-Bas, Fortis est donné favori pour le rachat du Crédit lyonnais Nederland.

A. F.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICAV
REVENU-VERT

• Orientation : obligations françaises ; revenus trimestriels
• Durée de placement : 3/5 ans
• Valeur liquidative au 15.05.1995 : 1 124,51 F

Assemblée Générale

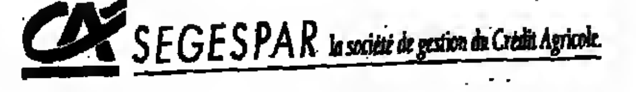
Les actionnaires de la Sicav Revenu-Vert sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le lundi 3 juillet 1995 à 14 h 30, 23 Place de Catalogne - 75014 Paris.

Cette Assemblée Générale aura principalement pour objet d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1995.

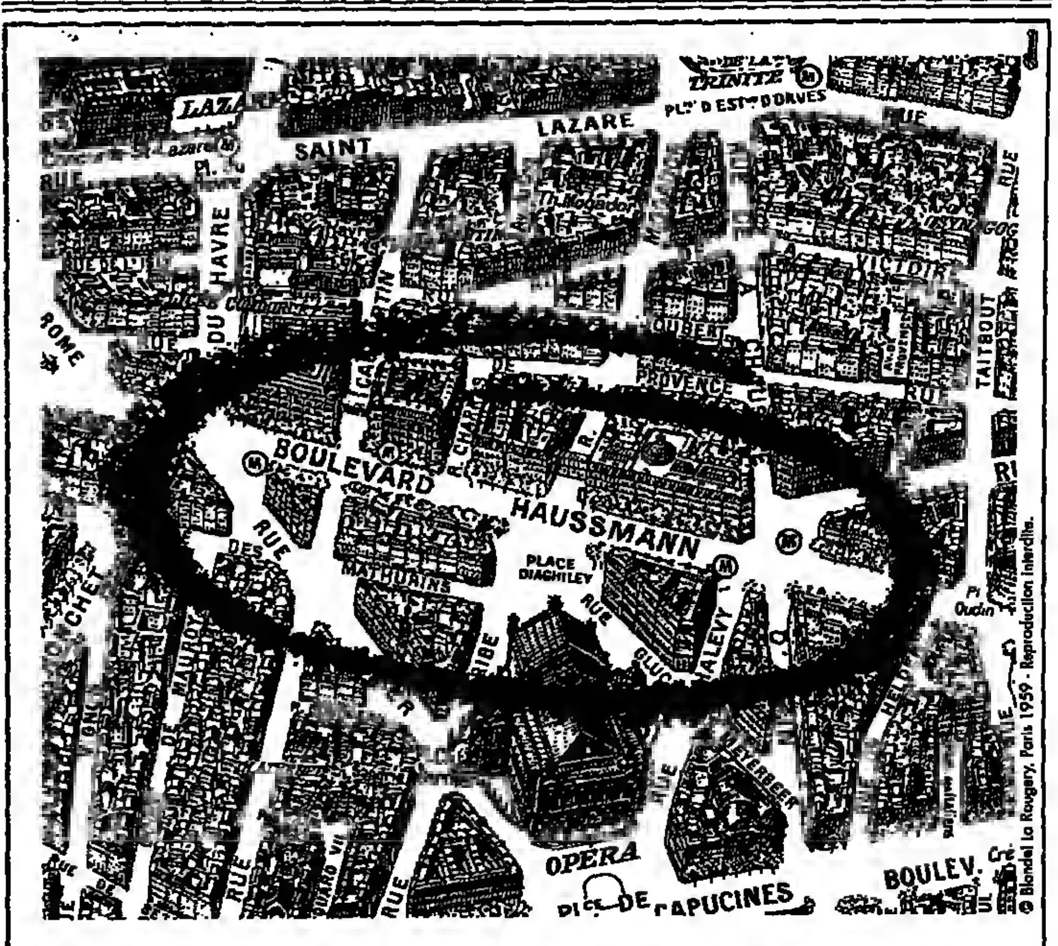
La distribution du dividende de la Sicav Revenu-Vert est prévue le samedi 15 juillet 1995.

Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires peuvent s'adresser à leur agence habituelle du Crédit Agricole.

Chaque jour le cours de REVENU-VERT sur
■ SICAVÉCOUTE Tél. : 36.68.56.55 ■ Code : 52 (3 unités par mn)



MÉDIA-FINANCE



PRINTEMPS, GALERIES LAFAYETTE, MARKS & SPENCER, BOUCHARA, PRISUNIC, MONOPRIX, LAFAYETTE GOURMET,

SERONT OUVERTS LE 25 MAI, JEUDI DE L'ASCENSION.

Printemps, de 9 h 35 à 19 h. Galeries Lafayette, de 10 h à 19 h. Marks & Spencer, de 10 h à 19 h.
Bouchara, de 10 h à 19 h. Prisunic, de 8 h 30 à 20 h. Monoprix, de 10 h à 19 h. Lafayette Gourmet, de 9 h 30 à 19 h 30.

La loi sur les plans sociaux pourrait être abrogée

Les parlementaires souhaitent revenir sur le texte de Martine Aubry, qu'ils jugent trop contraignant pour les entreprises

CE QU'UNE LOI a fait, une autre loi peut le défaire. Si l'on en croit Jean-Pierre Fourcade (UDF), président de la commission sociale au Sénat, et Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, tous deux interrogés par *Le Monde*, la loi Aubry de janvier 1993 sur le contenu des plans sociaux pourrait prochainement être victime de cet adage parlementaire. L'arrêt de la Cour de cassation sur le plan social d'Everite, filiale de Saint-Gobain, publié par *Le Monde (nos éditions datées 21-22 et 23 mai)*, pourrait amener le gouvernement à ouvrir ce dossier sensible.

Jean-Pierre Fourcade a été très clair : « *Le Sénat a toujours été opposé au texte de Martine Aubry. L'arrêt de la Cour de cassation prouve qu'il faut faire quelque chose : un texte de loi qui rappellerait la liberté de licencier mais continuerait d'exiger un plan social en cas de licenciement collectif. Néanmoins, la discussion de ce plan ne devrait plus être l'objet d'un contrôle judiciaire ou administratif.* »

Selon Jean-Pierre Fourcade, qui doit auditionner Jacques Barrot, ministre du travail, du dialogue social et de la participation, la semaine prochaine, ce projet de loi pourrait s'intégrer dans une loi d'orientation sociale que le gouvernement s'apprêterait à déposer. Le cas échéant, « *le Sénat prendra l'initiative de revenir sur la loi Aubry en élaborant un compromis du juste milieu* ». Pierre Mazeaud semble armé de la même intention : « *L'interprétation de la Cour de cassation sur le texte de loi pose la question* du *texte lui-même. Le juge s'est substitué au législateur* », déplore-t-il, alors qu'il devrait se contenter d'« *interpréter* » la loi. « *Sinon, on va pousser le législateur à revenir sur la loi* », affirme-t-il.

Jacques Chirac n'avait pas repris l'abrogation de la loi Aubry dans son programme présidentiel, contrairement à la plate-forme RPR-UDF de 1993, qui, sur ce point, n'avait pas été appliquée. Le gouvernement présentera-t-il un projet de loi sur cette question, laissera-t-il les parlementaires mener leur projet à terme ? Il ne semble pas encore avoir arrêté sa position.

Ces projets parlementaires, encore imprécis, ne pourront que provoquer l'hostilité des syndicats, à la veille de leur rencontre avec le premier ministre. En revanche, le patronat devrait se satisfaire d'une remise à plat du texte actuel. A « *titre personnel* », Denis Gautier-Sauvagnac, délégué général de l'Union des industries métallurgiques et minières, estime que « *l'arrêt de la Cour de cassation et l'application de la loi Aubry font partie des mesures qui ont peu de chances d'encourager les entreprises à embaucher* ».

Frédéric Lemaître

Le groupe américain Crown Cork et CarnaudMetalbox s'allient

L'OPE devrait aboutir à la création d'un leader mondial de l'emballage

Crown Cork & Seal et la CGIP, principal actionnaire de CarnaudMetalbox, ont annoncé lundi 22 mai avoir conclu un projet d'alliance qui aboutira à la création du numéro un mondial des emballages plastiques et métalliques. Le projet prévoit le lancement d'une offre publique d'échange (OPE) de 20 milliards de francs.

CARNAUDMETALBOX ET CROWN CORK vont créer le premier groupe mondial de l'emballage plastique et métallique. Le groupe américain d'emballage et la Compagnie générale d'industrie et de participations (CGIP) ont annoncé le 22 mai avoir conclu un projet d'alliance. Le projet prévoit le lancement d'une OPE (offre publique d'échanges) de 20 milliards de francs par le groupe américain sur CarnaudMetalbox, en septembre prochain. L'opération devrait proposer un échange en titres ou en argent sur la base de 225 francs par action, soit une prime de 20,3 % par rapport au dernier cours de Bourse de CarnaudMetalbox. La CGIP, qui détient 46 % des droits de vote et 32 % des actions de CarnaudMetalbox, a déjà fait savoir qu'elle échangera toute sa participation contre des actions de Crown Cork.

L'accord entre les deux parties a été d'autant plus facile à trouver qu'il s'agit de deux jumeaux. Les deux groupes sont de taille équivalente. CarnaudMetalbox a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 24,9 milliards de francs et compte 30 000 salariés. Crown Cork a enregistré un chiffre d'affaires de 24,7 milliards de francs avec 22 400 salariés. Tous les deux ont des positions très fortes dans l'emballage métallique et plastique pour l'industrie alimentaire, les boissons et les aérosols. Mais CarnaudMetalbox est surtout présent en Europe (80 % de son chiffre d'affaires) et peu aux Etats-Unis (9,2 % de ses ventes). A l'inverse, Crown Cork se classe au premier rang sur le marché nord-américain (77,2 % de son chiffre d'affaires) mais a peu réussi à s'implanter en Europe (14,4 % de ses ventes).

CHANGEMENT DE RYTHME

Ensemble, Crown Cork et CarnaudMetalbox vont constituer un groupe de près de 50 milliards de francs se classant au premier rang mondial de l'emballage devant le japonais Toyo Seikan, Pechiney International et le groupe suédois Tetra Pak. « *La société issue de ce regroupement bénéficiera de la plus large gamme de l'industrie en matière d'emballages métalliques et plastiques, d'une couverture mondiale de tous les principaux marchés et clients, de la capacité de recherche et de développement la plus avancée du secteur et d'une puissance d'achat unique dans la profession* », a souligné William Avery, président de Crown Cork, qui conservera cette fonction à l'issue du rapprochement.

L'activité européenne devrait continuer à être dirigée à partir de Paris. Les rôles et les partages de compétence entre les deux groupes ne sont toutefois pas encore définis. La logique du capital, cependant, devrait s'imposer, et CarnaudMetalbox a de grandes chances de perdre une partie de son autonomie au profit du groupe de Philadelphie. Pouvait-il en être autrement ? CarnaudMetalbox a voulu ces dernières années mener une politique active d'expansion, afin de suivre ses clients partout dans le monde. Mais la position d'actionnaire dominant de la CGIP l'a un peu bridé. Refusant de voir sa participation diluée, le groupe d'Ernest-Antoine Seillière a imposé au groupe franco-britannique de mener une croissance extrêmement économe en capital. Celui-ci a pu trouver des partenaires locaux en Europe de l'Est et en Asie pour se développer. Mais l'échec du rapprochement avec le groupe américain Wheaton en 1994, qui devait permettre à CarnaudMetalbox de devenir numéro un dans le secteur porteur de l'emballage cosmétique, a signifié l'épuisement de cette méthode. Pour grandir, CarnaudMetalbox devait changer de rythme.

La CGIP a choisi l'OPE avec Crown Cork. L'opération d'échange va lui permettre de prendre 20 % du capital du nouvel ensemble, devenant ainsi le premier actionnaire avec trois sièges au conseil d'administration. Elle a déjà obtenu une première récompense. Crown Cork, qui n'a pas distribué de dividendes jusqu'à présent, a l'intention de mettre en œuvre une politique active de distribution après l'opération.

Martine Orange

L'équipementier automobile ITT Automotive va délocaliser sa production

L'EUROPE affiche des coûts salariaux trop élevés. Tel est le diagnostic de certaines entreprises de taille mondiale qui ne cachent plus leurs projets de délocalisation. C'est le cas de l'américain ITT Automotive, cinquième équipementier mondial automobile (derrière l'allemand Bosch, les japonais Nippondenso et Aisin Seiki et l'américain TRW), qui produit notamment des systèmes de freinage (ABS), et dont le siège européen est situé en Allemagne. Il est vrai que les coûts salariaux, dans ses propres usines, varient de 1 dollar de l'heure au Mexique à 37 dollars en Allemagne...

En 1990, 10 % de la production d'ITT Automotive étaient réalisés pour un coût horaire inférieur à 10 dollars. En 1995, ce taux est monté à 15 %. Il doit atteindre 30 % en l'an 2000... Les délocalisations vont donc s'accélérer. Aussi, dans le même temps, la part de la production pour laquelle les coûts salariaux sont compris entre 10 et 20 dollars restera quasiment stable tandis que celle qui dépasse les 20 dollars chutera de 65 à 41 %. Or, cette catégorie comprend l'ensemble des pays d'Europe de l'Ouest en dehors de la péninsule Ibérique. La France se situant à la frontière.

« *La réduction des coûts et l'innovation sont les seuls moyens pour survivre* », déclare le professeur Klaus G. Lederer, président d'ITT Automotive Europe en Allemagne et vice-président d'ITT Corporation. « *En 1992 et 1993, nous avons déplacé 3 000 emplois vers les pays où les salaires sont moins élevés* », indique-t-il. Les effectifs d'ITT Automotive sont passés de 26 300 en 1992 à 34 800 en 1994 (+32 %). Mais grâce à l'assainissement des coûts et à la reprise de la consommation en 1994, les finances se sont améliorées de façon impressionnante. Le résultat d'exploitation est passé de 100 millions de dollars en 1992 à 322 millions en 1994, soit une progression de plus de 300 %, pendant que le chiffre d'affaires progressait de 42 % à 4,7 milliards de dollars.

« POUR SURVIVRE »

Klaus Lederer met en cause le « *niveau élevé des salaires en Allemagne et le taux de charges sociales* », tout comme le « *fort absentéisme* ». Ce constat ne devrait pas s'améliorer dans les années à venir. « *La pression de nos clients reste très forte* », note Klaus Lederer. « *Pour survivre, nous devons poursuivre la restructuration complète de notre production que nous avons engagée* », ajoute-t-il. Cette réorganisation obéit à trois principes simples.

L'innovation, l'ingénierie et la conception des pièces resteront en Europe, où « *les entreprises sont très compétentes* ». La délocalisation des productions à fort taux de main-d'œuvre va se poursuivre. Enfin, pour satisfaire les constructeurs qui réclament des livraisons très rapides, l'assemblage final des sous-ensembles sera réalisé dans de petites unités situées aux portes des usines de montage. L'usine française de Gretz (Seine-et-Marne), qui emploie 429 personnes, sera touchée par la restructuration. « *Mais nous misons sur de nouveaux développements pour garantir le même niveau d'emploi* », indique Jean Lahaye, directeur de l'usine.

Pour parachever un tableau déjà sombre, Klaus Lederer affiche un pessimisme certain en matière d'évolution du marché automobile. Pour 1995, il estime que la production américaine devrait reculer de un million d'unités. Son pronostic est similaire pour le marché européen et il envisage « *une année 1996 très difficile* ». A plus long terme, Klaus Lederer estime que le marché d'Europe de l'Ouest stagnera. ITT Automotive mise sur d'autres zones et évalue son potentiel de croissance entre 1993 et 2005 à 50 % pour l'Europe de l'Est, 400 % pour l'Asie du Sud-Est ou 60 % pour l'Amérique centrale.

Michel Alberganti

Le créancier Jeffrey Steiner laisse Lucien Deveaux reprendre Bidermann

Un espoir pour les 2 000 salariés que le groupe de confection compte en France

PARIS vaut bien une messe, dit-on. Bidermann vaut bien un ultime effort. Après des semaines de bras de fer et un week-end de négociations marathon qui se poursuivaient lundi soir 22 mai, l'industriel roannais Lucien Deveaux a fini par trouver un terrain d'entente pour lever l'opposition de l'entrepreneur américain Jeffrey Steiner à son plan de reprise des actifs français du groupe de confection.

PDG du groupe RHI Holdings, Jeffrey Steiner se refusait à tout compromis tant qu'il ne serait pas remboursé d'un prêt de 15 millions de dollars, intérêts compris, consenti à Maurice Bidermann. Une somme que le confectionneur français, arguant de son bon droit et de sa déconfiture, refuse obstinément d'acquitter (*Le Monde* du 10 février).

Que le bras de fer perdure, et la reprise des actifs français (les magasins Armand Thiéry et Class Affaires, les licences Yves Saint Laurent et Kenzo, Bidermann Uniformes...) menaçait de capoter. Une reprise sur laquelle l'administration travaille depuis près d'un an pour sauver les 2 000 emplois environ du groupe dans l'Hexagone, mais qui se trouve bloquée par la justice américaine à la demande de l'entrepreneur américain.

Pour en finir, ce dernier a – un peu – baissé ses prétentions. Lucien Deveaux, Elf-Aquitaine (actionnaire) et les banques créancières qui avaient peur de tout perdre, ont de leur côté accepté de se substituer à Maurice Bidermann et déposé 10 millions de dollars (51 millions de francs) sur un compte-séquestre auprès de Mᵉ Bouychou, nommé conciliateur par le président du tribunal de commerce de Paris, Michel Rouger.

Ne restait plus qu'un obstacle à lever : le souci de Jeffrey Steiner de pouvoir continuer à poursuivre Maurice Bidermann, une fois l'affaire débouclée, pour le solde de ses dettes. Une clause susceptible de tout remettre en question, tant le confectionneur français veut être sûr, en cédant le contrôle de ses sociétés, d'être débarrassé de ses soucis américains. Après d'ultimes tractations, Jeffrey Steiner a renoncé à un certain nombre de poursuites, laissant même à Maurice Bidermann son appartement new-yorkais qu'il avait fait saisir !

L'heure du *happy end* aurait-elle enfin sonné ? Les protagonistes n'osent le croire, tant les malheurs du groupe de confection défraient la chronique depuis des mois. L'affaire se noue début 1990, lorsque Maurice Bidermann acquiert, via sa filiale américaine Bidermann Industries, Cluett Peabody, un groupe américain (chemises Arrow, chaussettes Gold Toe et la licence féminine de Ralph Lauren). Un groupe alors beaucoup plus gros que celui du Français, et qui pèse encore 2,8 des 4,4 milliards de francs du chiffre d'affaires total de la société.

Un montage financier imprudent (qui vaut aujourd'hui une enquête judiciaire à ses auteurs), un retournement de conjoncture... et la reprise tourne vite au cauchemar. La filiale américaine affiche aujourd'hui 300 millions de dollars de dettes (1,53 milliard de francs) pour... 550 millions de dollars de chiffre d'affaires. La maison-mère française, dont les comptes n'ont pas été publiés depuis 1993, aligne aussi les pertes, toutes imputables à son endettement.

C'est ce cercle vicieux que Lucien Deveaux, industriel roannais, agissant à titre personnel, et son associé Sylvain Jama se proposent de casser, en reprenant les activités françaises du groupe. Son plan, signé le 20 février, prévoit l'injection de 170 millions de francs dans le capital des sociétés françaises (dont une partie apportée par les pouvoirs publics), l'abandon par les banques de 250 à 300 millions de francs de créances, un moratoire sur une centaine de millions, et une conversion en capital du solde des dettes (de 60 à 70 millions).

C'est dire l'importance de la recapitalisation nécessaire. C'est dire aussi l'urgence à agir, le groupe vivant de la patience de ses créanciers. C'est dire, enfin, l'exaspération croissante de l'ensemble des protagonistes devant la saga tumultueuse – et en partie passionnelle – de Maurice Bidermann et de son ex-ami américain.

Cette fois, l'épilogue de ce qui est devenu au fil des mois un véritable imbroglio juridique semble proche. Dans la nuit, le juge new-yorkais Patterson devait lever l'une de ses injonctions, permettant enfin de clore l'assemblée générale des actionnaires de Bidermann SA, ouverte le... 4 mars pour entériner le plan de reprise de Lucien Deveaux.

Lundi 22 mai, tous les signataires de l'accord, malgré un surprenant « coup de gueule » de la Banque de gestion privée (BGP), se sont donné quelques jours supplémentaires pour déboucler l'écheveau, reportant, in extremis, sa date de caducité au 29 mai. Pour forcer le destin, le tribunal de commerce de Paris a convoqué pour le lendemain une réunion pour ouvrir, en cas d'échec, une procédure de redressement judiciaire. Gageons, désormais, qu'on n'en arrivera pas là.

Pierre-Angel Gay

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FRANCIC-RÉGIONS

La Sicav des Initiatives Régionales

SICAV "Actions Françaises" - PEA.

Actif net au 30.12.1994 : F. 82.600.047,13

Valeur liquidative au 12.04.1995 : F. 1.350,27

Performance 1994 : – 0,75 % après une performance de + 33,78 % en 1993 (coupon net réinvesti).

Performance du 30.12.1994 au 12.04.1995 : – 1,25 %.

Dividende de l'exercice 1994 : F 8,70 + avoir fiscal F. 1,97, mis en paiement le 19 avril 1995.

Possibilité de réinvestir le dividende global en franchise de droit d'entrée jusqu'au 19 juillet 1995.

Le Président Jean-Louis COQUEREL a déclaré lors de l'AGO du 13 avril 1995 :

"Après une année 1993 exceptionnelle, pratiquement tous les marchés financiers se sont inscrits, dans des proportions variables, en nette baisse fin 1994. Avec un recul limité à 0,75 %, FRANCIC RÉGIONS a très bien résisté, sa performance la plaçant première de sa catégorie sur l'année (Source Europerformance).
La spécificité de la Sicav, principalement investie en valeurs régionales du Second Marché, lui a été bénéfique, l'indice de ce marché ayant largement surperformé les indices nationaux CAC 40 ou SBF 120 et 250.
Depuis le début de l'année, la part des actions a été renforcée et le sera encore en raison des bons résultats confirmés ou attendus des sociétés de taille moyenne."



Consultez les valeurs liquidatives de nos SICAV et FCP sur Minitel 36.14 code CIC ou sur le serveur vocal 36.68.9.8.7.6 (2.19 F la minute)

Le britannique ICI va redevenir numéro un mondial des peintures

LE CHIMISTE BRITANNIQUE *ICI* va acquérir Grow, fabricant et distributeur américain de peinture, et reconquérir ainsi la première place mondiale dans ce secteur. Après avoir mis en concurrence deux offres, Grow a préféré le 22 mai la proposition de 350 millions de dollars (1,75 milliard de francs) du britannique à celle présentée par l'américain Sherwin-Williams.

ICI avait déposé une première offre d'achat amicale de Grow au début du mois de mai pour 290 millions de dollars, mais celle-ci avait fait l'objet d'une surenchère de la part du numéro trois mondial du secteur, Sherwin-Williams. Pour départager les deux candidats, Grow avait demandé le 17 mai à chacun d'entre eux de présenter une offre définitive d'ici au 21 mai. Dans sa proposition, l'américain indiquait qu'il refusait d'être lié par cette procédure et se réservait le droit de présenter de nouvelles offres. En réponse, le conseil d'administration de Grow a donc recommandé unanimement aux actionnaires d'accepter l'offre d'ICI et de rejeter l'autre, envers laquelle il s'était jusque-là déclaré neutre. La nouvelle proposition britannique a ainsi reçu le soutien de l'actionnaire principal, le groupe vénézuélien Corimon, détenteur de 25 % du capital qui s'est engagé à apporter ses titres.

Grâce à cette acquistion d'une entreprise réalisant 500 millions de dollars de chiffre d'affaires (2,5 milliards de francs), ICI, connu pour ses marques comme Dulux ou Valentine, verra son chiffre d'affaires dans ce domaine avoisiner les 3 milliards de dollars (15 milliards de francs). Le britannique retrouvera ainsi la première place du classement qui lui avait été ravie voici deux ans, lors de la fusion des chimistes Akzo (Pays-Bas) et Nobel (Suède) en novembre 1993. Le nouvel ensemble européen le doublait en détenant 6,5 % du marché mondial des peintures laques et colles.

هكذا في الأصل

La mutuelle d'assurances Macif devrait replonger dans le rouge

La commission de contrôle des assurances a exigé des provisions supplémentaires

La première mutuelle d'assurance automobile de France devrait afficher une perte historique au titre de 1994 après avoir déjà perdu 83 millions de francs en 1993. Le groupe dirigé par Jacques Vandier a été contraint par la commission de contrôle des assurances de réaliser une provision supplémentaire de 300 millions de francs pour faire face aux risques de sa filiale immobilière Tréma.

LA SATISFACTION de Jacques Vandier, patron jusqu'ici incontesté de la Macif, aura été de courte durée. Une semaine après avoir annoncé un retour au bénéfice de 7 millions de francs – l'exercice 1993 s'était soldé par une perte de 83 millions de francs –, la première mutuelle d'assurances automobile de France devrait être piteusement amenée à afficher un déficit encore jamais atteint. La Commission de contrôle des assurances, qui scrute depuis quelques mois avec inquiétude l'évolution de certains dossiers exogènes à l'activité d'assurance pure, avait enjoint la Macif à provisionner le dossier Tréma à hauteur de 300 millions de francs sans que cette « invitation » ait été suivie d'effet. Jusqu'à présent rétive à publier ses comptes dans la clarté, la Macif est en effet engluée dans les problèmes rencontrés par le premier développeur-investisseur et gestionnaire de centres commerciaux européens, devenue sa filiale à 75 %. Pour la Macif, qui a consenti des garanties à hauteur de 1,4 milliard et des avances en compte courant de 800 millions de francs, l'affaire tourne mal. Déjà, lors de la clôture des comptes 1993, les commissaires aux comptes avaient émis trois réserves concernant l'absence de consolidation du groupe d'assurances, l'existence d'un contentieux fiscal et, enfin, les pertes de Tréma. Si les commissaires pouvaient regretter une absence de transparence des comptes de la Macif, cette dernière ne faisait que profiter de l'absence de réglementation. La loi exigeant la consolidation n'est parue que le 8 août 1994, et a pris effet le 1er janvier 1995.

RAPPORT SÉVÈRE DE L'IGAS

Le contentieux fiscal semble avoir été réglé. En revanche, la solution explorée par Jacques Vandier avec la Foncière Euris de Jean-Charles Naouri pour sortir une partie des actifs immobiliers de Tréma ne lui épargnera pas de lourdes provisions. *« Nous attendons désormais l'assemblée générale de cette mutuelle, le 15 juin, qui doit approuver les comptes annuels »*, a indiqué sobrement la commission de contrôle, qui fait ainsi crédit à la Macif. Les 300 millions de francs de provisions prévus ne représentent en effet qu'une partie du risque latent de Tréma, mais constituent un niveau acceptable pour un amortissement en plusieurs étapes de ce déficit. Le problème n'est pas pour autant résolu. Car la Foncière Euris ne devrait s'engager à « porter » une partie du patrimoine de Tréma que moyennant une rémunération confortable. La Foncière devrait uniquement récupérer les dossiers les plus sains, Tréma conservant les centres commerciaux de Vénissieux, Nice, Madrid et Amiens, qui génèrent les plus lourdes pertes.

L'année 1994 aura donc été une année noire pour la Macif. Outre Tréma, dont le contour de pertes est loin d'être dessiné, la mutuelle a dû faire face à la faillite de la Banque commerciale privée, dont elle détient 16 % du capital. Et si elle a jusqu'à présent rechigné à participer à une quelconque opération de sauvetage, elle y a perdu les 36 millions de francs qu'elle avait mis dans l'affaire et n'a plus grand espoir de récupérer 50 millions de francs de certificats de dépôt. La gestion désastreuse de la mutuelle santé Smacif, chargée de gérer les contrats prévoyance-décès et qui a fait l'objet d'un rapport extrêmement sévère de l'IGAS (inspection générale des affaires sociales), a également creusé un trou estimé entre 250 et 400 millions de francs.

Enfin, les salariés manifestent de plus en plus bruyamment leur refus de payer pour les diversifications malheureuses de leur mutuelle et s'opposent aux décisions prises en début d'année par la Macif : augmentation de la durée du travail hebdomadaire de 35 à 37 heures et demie. Une grève devrait être votée pour le début du mois de juin.

Babette Stern

Les PME françaises restent réservées sur la croissance

LES PATRONS français de PME sont plus optimistes qu'en 1994. Selon une étude du cabinet Exco & Grant Thornton, présentée mardi 23 mai et portant sur 5 000 entreprises dans 17 pays d'Europe, ils sont 54 % à prévoir une hausse de leur chiffre d'affaires cette année contre seulement 9 % à craindre une baisse, soit un solde positif de 45 % supérieur de 29 points à celui de l'an dernier. Cette proportion est toutefois inférieure à la moyenne européenne. Près de 60 % des patrons français craignent toujours principalement que les charges sociales et fiscales ne freinent le développement de leur entreprise (contre 27 % en Allemagne et 13 % en Grande-Bretagne), alors que pour leurs homologues d'outre-Rhin le coût du financement est considéré à court terme comme la contrainte principale et que, outre-Manche, le manque de commande constitue la principale inquiétude.

Cette réserve des PME françaises rejoint finalement celle des « patrons des patrons » français et allemand, Jean Gandois, président du CNPF, et Hans-Olaf Henkel, président du BDA, qui se déclaraient vendredi 19 mai un peu plus prudents qu'au début de l'année sur les perpectives de croissance de 1995, à cause des désordres monétaires et des augmentations salariales (en Allemagne), dont les effets se feront surtout sentir à la fin de l'année ou début 1996 (*Le Monde* des 21 et 22 mai).

Pour l'instant, les situations sont encore contrastées. Ainsi, dans une étude de l'Insee publiée le 22 mai et portant sur la France et les cinq autres plus grands pays européens, l'institut note que les carnets de commandes sont *« stables, à haut niveau dans l'ensemble »*. *« Cependant, ils continuent de se dégrader en Belgique alors qu'en Italie, après trois mois de constance, ils s'accroissent en mars »*. Quant aux hausses de prix, si elles sont stabilisées en moyenne, *« elles augmentent modérément en Allemagne et en Italie, mais baissent au Royaume-Uni et chutent en Belgique »*.

Les entreprises françaises continuent de se distinguer pour la durée moyenne des délais de paiement : 64 jours en 1994, contre 42 jours en Allemagne, 48 jours en Grande-Bretagne et 61 jours de moyenne européenne (l'Italie et l'Espagne affichant respectivement des délais de 90 jours et 71 jours). Le cabinet Exco & Grant Thornton International note toutefois une amélioration de la situation en France sous l'effet de la loi du 31 décembre 1992, puisque ces délais ont diminué de 6 jours en un an tous secteurs confondus et de près de 15 jours dans l'industrie. Par ailleurs, *« les PME françaises se situent très au-dessous de la moyenne européenne pour les créances irrécouvrables liées à leurs activités internationales »*, note le cabinet, faisant sans doute allusion à une présence moins affirmée de ces PME à l'étranger que leurs homologues allemandes.

Enfin, si les entreprises en Europe apprennent à utiliser les subventions (14 % ont sollicité ou bénéficié au moins d'une subvention européenne en 1994, contre 8 % les années précédentes), les PME françaises apparaissent un peu moins informées que les autres : 10 % seulement déclarent avoir connaissance de ces subventions, contre par exemple 17 % en Allemagne.

G. Br.

Le Lloyd's a perdu 1,1 milliard de livres en 1992

LE LLOYD', le marché mondial de la réassurance, a annoncé mardi 23 mai une perte de 1,1 milliard de livres (8,8 milliards de francs) en 1992, dernier exercice connu puisqu'il lui faut trois ans pour avoir le temps de traiter les sinistres. Pour 1993, un bénéfice de 1 milliard de livres est prévu.

Le Lloyd's a présenté une offre globale de dédommagement à l'amiable de 2,8 milliards de livres à ses investisseurs, les *« Names »*, pour compenser les énormes pertes qu'ils ont subies en raison des déboires à répétition du marché londonien de l'assurance ces dernières années.

■ **RÉASSURANCE : les dix grands réassureurs français ont dégagé en** 1994 un résultat net cumulé de 1,5 milliard de francs, en progression de plus de 36 % sur 1993, traduisant ainsi les redressements tarifaires et la baisse du nombre de grands sinistres. Cette profession, qui a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires de près de 45 milliards de francs (contre 41 milliards en 1993), *« se caractérise par une très grande internationalisation, une solvabilité et une rentabilité tout à fait satisfaisantes »*, explique Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurances. ■ **PAPIER : Arjo Wiggins Appleton et International Paper** ont annoncé le 23 mai avoir conclu un accord exclusif au terme duquel Arjo Wiggins Appleton prendrait le contrôle du groupe suisse de distribution de papier Muehlebach si International Paper réussit à prendre le contrôle du groupe helvétique Holvis. Le groupe américain, qui a lancé une OPA sur Hovis, a déjà réussi à s'assurer le soutien du principal actionnaire, Mercury Asset Management (25 % du capital). Mais il doit faire face au projet de contre-OPA lancé le 15 mai dernier par l'américain Intertech.

■ **UNITED AIRLINES : la compagnie aérienne américaine** a annoncé le 22 mai la commande d'au moins quarante appareils cette année pour remplacer les avions vieillissants de sa flotte. Elle refuse de confirmer l'information donnée dans le *Wall Street Journal*, publié le même jour, selon laquelle il s'agirait de quinze biréacteurs gros-porteurs (B 777, B 757 et B 767) et de vingt-cinq appareils de plus petite capacité, de cent à cent cinquante passagers, pour un montant d'au moins 2 milliards de dollars. Pour les petits porteurs, UAL jouerait la concurrence entre Boeing et l'européen Airbus Industrie.

■ **TOSHIBA : le groupe électronique japonais** investira 4 milliards de yens (225 millions de francs) dans la construction d'une usine aux Philippines (prévue pour démarrer en août 1996). Elle produira des lecteurs de disques durs informatiques, des lecteurs de disques compacts préenregistrés (CD-ROM) et des cartes-mères d'ordinateurs personnels qui seront montés dans les usines de PC de Toshiba en Californie (Irvine) et en Allemagne (Ratisbonne).

■ **BMW : le groupe automobile allemand** a démenti lundi vouloir prendre une participation dans la société britannique Rolls-Royce (*Le Monde* du 23 mai), contrairement aux informations parues lundi 22 mai dans l'hebdomadaire *Spiegel*. BMW serait uniquement intéressé par une collaboration avec Rolls-Royce, filiale du groupe britannique Vickers.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE NRJ

CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE 1994/95

Le chiffre d'affaires consolidé hors échanges publicitaires du groupe NRJ s'élève à 311 millions de francs pour le premier semestre de l'exercice 1994/95, en hausse de 14,8 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires consolidé total s'établit à 352 millions de francs contre 304 millions de francs au titre du premier semestre 1993/94 :

(en millions de francs)	31 mars 1995 (6 mois)	31 mars 1994 (6 mois)	Variation en %
Chiffre d'affaires consolidé hors échanges publicitaires	311	271	14,8 %
Echanges publicitaires consolidés	41	33	24,2 %
Chiffre d'affaires consolidé total	352	304	15,8 %

OMNIUM COMMUNICATION

AVIS FINANCIER DES SOCIÉTÉS

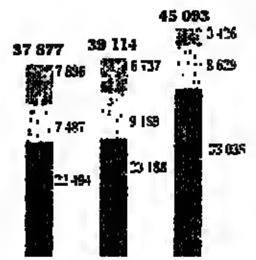
Assemblée Générale du 10 mai 1995

Approbation :
- des comptes de l'exercice 1994 et des résolutions proposées.
- de la mise en paiement du dividende net de 28 francs à partir du 16 juin 1995.
- de la possibilité d'opter pour le paiement du dividende en actions au prix de 542 francs l'action nouvelle avec date de jouissance au 1er janvier 1995. La période d'option débutera le 15 mai 1995 et se terminera le 9 juin 1995.

La division par 3 du nominal de l'action devrait intervenir dès que possible.

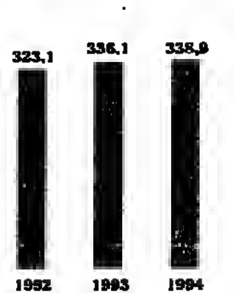
Chiffres clés 1994 :

"La part des financements à "haute sécurité", habitat et collectivités locales, s'accroît pour atteindre 92 % de la production en 1994".



Evolution de la production* totale de prêts (crédits mis en force en millions de francs)

"La politique menée en 1994 et confirmée en 1995 a pour but d'alimenter nos encours longs et à faible risque. D'ores et déjà, le portefeuille de crédits du Groupe est constitué pour 87 % d'encours à l'habitation et aux collectivités locales".



Encours total de prêts (en milliards de francs)

"Les résultats financiers consolidés pour 1994 supportent le poids de l'effort de couverture des risques".

411 — 515 — 274
1992 — 1993 — 1994

Résultat net consolidé part du Groupe (en millions de francs)

Allocution du Gouverneur (extraits)

Face à une crise immobilière d'une ampleur exceptionnelle, le Groupe Crédit Foncier a fait la preuve de ses capacités d'adaptation et de résistance.

A cet égard, et en même temps que le Crédit Foncier demeure un outil privilégié à la disposition des Pouvoirs publics, il a aussi vocation à se développer dans tous les secteurs de l'immobilier. La stratégie mise en œuvre repose ainsi sur les éléments suivants :
- *confirmer la vocation du Groupe Crédit Foncier dans ses métiers de financeur de l'immobilier.*
- *promouvoir une politique commerciale adaptée au contexte de taux et aux besoins des emprunteurs, orientée en particulier vers les cibles de clientèle connues du Crédit Foncier, en valorisant la qualité du service et en développant les services connexes.*
- *tirer parti des capacités découlant de l'expérience du Crédit Foncier dans le domaine des prêts réglementés.*
- *proposer des prestations de service à forte valeur ajoutée à d'autres prêteurs en matière de prêts immobiliers (instruction, gestion, expertise...).*
- *et enfin transformer en contributions toutes les potentialités du Groupe.*

L'ensemble de ces objectifs vise à rétablir rapidement les résultats du Groupe, conforter ses assises financières et améliorer la rentabilité des fonds propres investis.

Avec un souci désormais constant de transparence et de lisibilité, dans l'information sur les résultats de l'Etablissement et la stratégie du Groupe.

Jean-Claude COLLI

CRÉDIT FONCIER

■ **WALL STREET a clôturé lundi 22 mai en hausse de 1,25 %. Les investisseurs ont profité du recul observé à la fin de la semaine précédente pour acheter à bon compte.**

■ **L'OR a ouvert en baisse mardi 23 mai sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 381,70 dollars contre 382,40 dollars la veille en clôture.**

■ **LE DOLLAR était stable mardi matin 23 mai à Tokyo. Il s'échangeait à 87,32 yens, les opérateurs attendant les suites du conflit commercial nippo-américain.**

■ **LA LIRE a fléchi après la demande de renvoi devant les tribunaux de Silvio Berlusconi. Elle est tombée à 1 170 lires pour un mark contre 1 141 vendredi.**

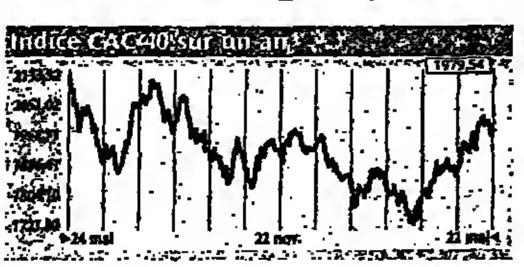
■ **LA BOURSE DE TOKYO a clôturé en hausse de 0,80 % mardi 23 mai. L'indice Nikkei s'est redressé en fin de séance après s'être inscrit en recul de 0,3 % en milieu de journée.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Attentisme à Paris



La Bourse de Paris s'est montrée relativement stable à l'ouverture mardi dans des transactions calmes, la prudence étant de mise avant le discours de politique générale d'Alain Juppé devant l'Assemblée nationale. En milieu de journée, l'indice CAC 40 perdait 0,37 % à 1 972,22 points.

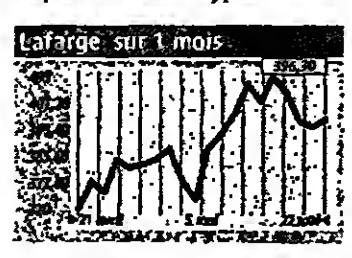
La bonne tenue du Matif et de Wall Street lundi en clôture soutiennent la cote, en ce jour de liquidation. Pourtant, depuis lundi le montant des échanges à la Bourse de Paris s'est nettement réduit par rapport aux deux précédentes semaines. La perspective de la fermeture de la Bourse jeudi pour l'Ascension incite nombre d'opérateurs à rester sur leur position. Du côté des valeurs, Lafarge progresse de 0,48 % à 398,2 F. Le groupe a annoncé lundi la distribution d'une action gratuite pour dix anciennes.

Euro Disney, qui réunit des analystes dans la journée, prend 0,28 % à 17,75 F tandis que Comptoir des entrepreneurs, pour sa deuxième séance de cotation après plus de deux ans de suspension, gagne 14,13 % à 15,80 F. Renault abandonne 1,62 % à 176 F. Le ministre de l'industrie, Yves Galland, a déclaré que le PDG du groupe automobile, Louis Schweitzer, mis en examen dans l'affaire du sang contaminé par le virus du sida, garderait *« pour l'instant »* ses fonctions à la tête de Renault.

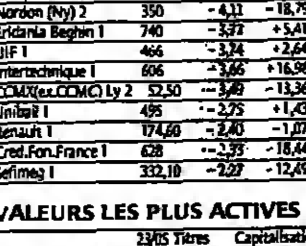
CAC 40 5 jours

Lafarge-Coppée, valeur du jour

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des actionnaires du cimentier Lafarge-Coppée a décidé, lundi 22 mai, de distribuer une action gratuite pour dix. Il a été également annoncé que le dividende serait légèrement augmenté, passant de 9 francs à 10 francs par action. Le titre affichait, lundi, uoe hausse de 0,6 %, à 396,30 francs. L'action Lafarge a gagné 4,30 % depuis le début de l'année, mais surtout plus de 20 % depuis soo plus bas de 328,60 francs, atteint en février. Le groupe a également annoncé qu'il pourrait vendre les 10 % qu'il détient dans le fabricant américain de plâtre National Gypsum.

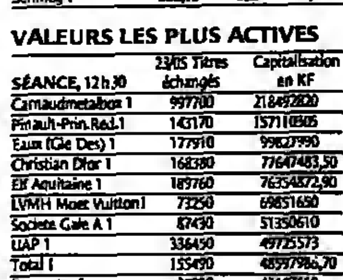


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



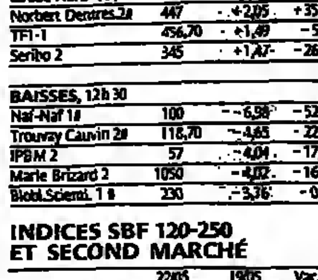
HAUSSES, 12h30	Cours au 23/05	Var. % 22/05	Var. % 31/12
Carnaudmetalbox 1	219	+15,45	+21,32
Spir Communic. 1	450	+6,63	−22,41
Salomon (Ly) 1	2190	+5,54	+2,57
Marine Wendel 1	420	+5,40	+17,35
CGIP 1	1220	+5,35	+4,27
Dassault-Aviation 1	459,80	+3,93	+6,93
SFIM 2	940	+3,09	+10,58
Canal + 1	690	+2,99	−19,29
Pechiney Intl 1	126,40	+2,76	−21
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	70,70	+2,46	−0,42
BAISSES, 12h30			
Comptoir Entrep. 1	16,70	−9,24	−92,37
Nordon (Ny) 2	350	−4,11	−18,79
Eridania Beghin 1	740	−3,37	+5,41
UIF 1	466	−3,24	+2,64
Intertechnique 1	606	−3,66	+16,98
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	52,50	−3,49	−13,36
Unibail 1	495	−2,75	+1,43
Renault 1	174,60	−2,40	−1,07
Cred.Fon.France 1	628	−2,33	−18,44
Sefimeg 1	332,10	−2,27	−12,49

VALEURS LES PLUS ACTIVES



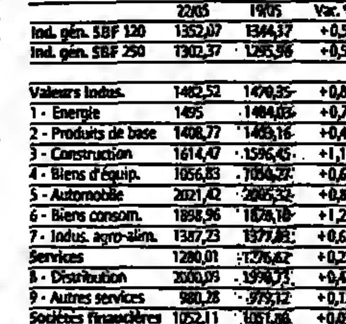
SÉANCE, 12h30	23/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
Carnaudmetalbox 1	997700	218492820
Pinault-Prin.Red.1	143170	157110305
Eaux (Gle Des) 1	177910	99827990
Christian Dior 1	168380	77647483,50
Elf Aquitaine 1	189760	76354872,90
LVMH Moet Vuitton 1	73250	69851650
Societe Gale A 1	87430	51350610
UAP 1	336450	49725573
Total 1	155490	48597986,70
Promodes 1	38920	43607650

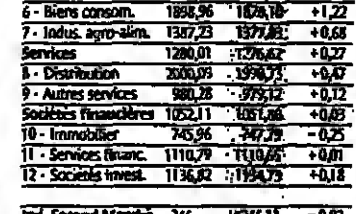
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ



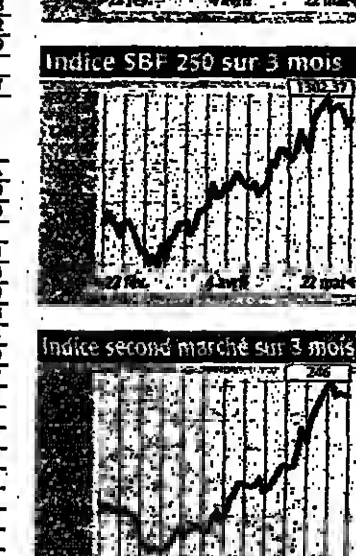
HAUSSES, 12h30	Cours au 23/05	Var. % 22/05	Var. % 31/12
Faiveley #2	292	+2,45	+5,03
C.A.du Nord (Li)	430	+2,13	−6,52
Norbert Dentres.2#	447	+2,05	+35,45
TF1-1	456,70	+1,49	−5,67
Serbo 2	345	+1,47	−26,12
BAISSES, 12h30			
Naf-Naf 1#	100	−6,98	−52,38
Trouvay Cauvin 2#	118,70	−4,65	−22,92
IPBM 2	57	−4,04	−17,39
Marie Brizard 2	1050	−4,02	−16
Biblo.Scienti. 1 #	230	−3,36	−0,77

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ





	22/05	19/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1352,07	1344,37	+0,59
Ind. gén. SBF 250	1302,37	1295,96	+0,50
Valeurs Indus.	1482,52	1470,35	+0,83
1 - Energie	1495	1484,03	+0,74
2 - Produits de base	1408,77	1403,16	+0,40
3 - Construction	1614,47	1596,45	+1,13
4 - Biens d'équip.	1056,83	1050,22	+0,63
5 - Automobile	2021,42	2005,32	+0,80
6 - Biens consom.	1898,96	1878,18	+1,22
7 - Indus. agro-alim.	1387,23	1377,83	+0,68
Services	1280,01	1276,62	+0,27
8 - Distribution	2000,03	1990,75	+0,47
9 - Autres services	980,28	979,12	+0,12
Sociétés financières	1052,11	1051,86	+0,03
10 - Immobilier	745,96	747,79	−0,25
11 - Services financ.	1110,79	1110,65	+0,01
12 - Sociétés invest.	1136,82	1134,75	+0,18
Ind. Second Marché	246	246,11	−0,03



Reprise à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en hausse de 0,80 % mardi 23 mai. Après trois séances de baisse consécutive, des ordres d'achat liés à des opérations d'arbitrage sur les marchés à terme ont permis au marché de se reprendre. L'indice Nikkei des valeurs vedettes n'a toutefois pas réussi à franchir la barre des 16 000 points. Il a terminé la séance à 15 916,15 points.

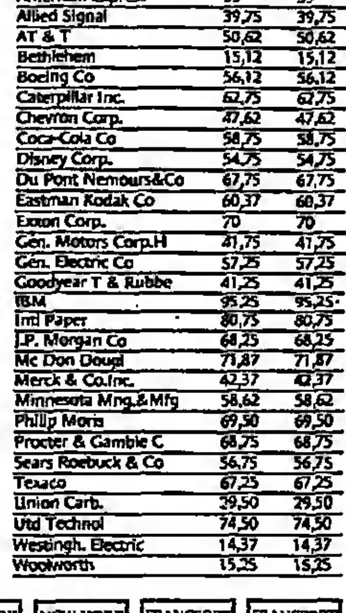
La veille, Wall Street avait terminé en forte hausse. L'indice Dow Jones a progressé de 54,30 points, à 4 396,63 points, soit un gain de 1,25 %. La procédure du « coupe-circuit » de restriction des ordres d'arbitrage sur indice a même dû être déclenchée lorsque la hausse a atteint les 50 points.

Les analystes s'attendent à une poursuite de la hausse de Wall Street au cours des prochaines semaines. Certains voient l'indice Dow Jones franchir la barre des 4 500 points dès le mois de juin. La réunion du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine, mardi 23 mai, n'inquiète pas les professionnels. Un relèvement des taux directeurs leur semble exclu compte tenu des signes de ralentissement donnés récemment par l'économie américaine.

INDICES MONDIAUX

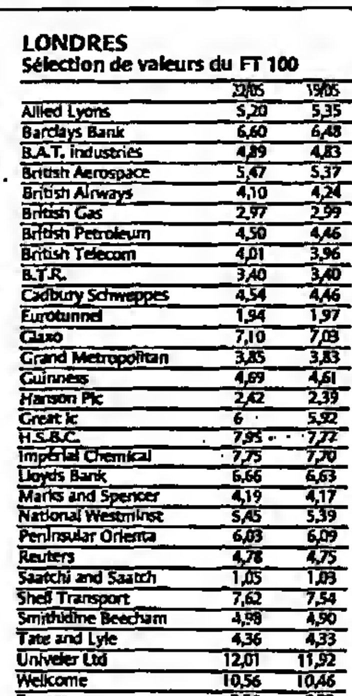
	Cours au 22/05	Cours au 19/05	Var. en %
Paris CAC 40	1979,54	1965,46	+0,71
New-York/DJ indus.	4377,99	4341,33	+0,84
Tokyo/Nikkei	15789,10	16140,90	−2,23
Londres/FT100	3284,50	3261	+0,72
Francfort/Dax 30	2083,17	2065,13	+0,87
Frankfort/Commer.	770,04	767,47	+0,33
Bruxelles/Bel 20	1665,22	1646,47	+1,19
Bruxelles/Général	1464,53	1447,16	+1,19
Milan/MIB 30	15118	15194	−0,50
Amsterdam/Gé. Cbs	285,70	282,50	+1,12
Madrid/Ibex 35	298,13	293,59	+1,53
Stockholm/Affarsal	1218	1218	—
Londres FT30	2490,30	2484,70	+0,22
Hong Kong/Hang S.	9058,74	9013,32	+0,50
Singapour/Strait t	2150,39	2158,93	−0,40

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones



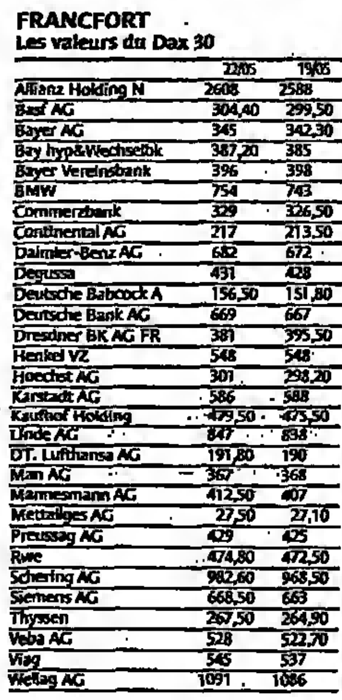
	22/05	19/05
Alcoa	47,87	47,87
American Express	35	35
Allied Signal	39,75	39,75
AT & T	50,62	50,62
Bethlehem	15,12	15,12
Boeing Co	56,12	56,12
Caterpillar Inc.	62,75	62,75
Chevron Corp.	47,62	47,62
Coca-Cola Co	58,75	58,75
Disney Corp.	54,75	54,75
Du Pont Nemours&Co	67,75	67,75
Eastman Kodak Co	60,37	60,37
Exxon Corp.	70	70
Gén. Motors Corp.H	41,75	41,75
Gén. Electric Co	57,25	57,25
Goodyear T & Rubbe	41,25	41,25
IBM	95,25	95,25
Intl Paper	80,75	80,75
J.P. Morgan Co	68,25	68,25
Mc Don Dougl	71,87	71,87
Merck & Co.Inc.	42,37	42,37
Minnesota Mng.&Mfg	58,62	58,62
Philip Moris	69,50	69,50
Procter & Gamble C	68,75	68,75
Sears Roebuck & Co	56,75	56,75
Texaco	67,25	67,25
Union Carb.	29,50	29,50
Utd Technol	74,50	74,50
Westingh. Electric	14,37	14,37
Woolworth	15,25	15,25

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100



	22/05	19/05
Allied Lyons	5,20	5,35
Barclays Bank	6,60	6,48
B.A.T. industries	4,89	4,83
British Aerospace	5,47	5,37
British Airways	4,10	4,24
British Gas	2,97	2,99
British Petroleum	4,50	4,46
British Telecom	4,01	3,96
B.T.R.	3,40	3,40
Cadbury Schweppes	4,54	4,46
Eurotunnel	1,94	1,97
Glaxo	7,10	7,03
Grand Metropolitan	3,85	3,83
Guinness	4,69	4,61
Hanson Plc	2,42	2,39
Great Ic	6	5,92
H.S.B.C.	7,95	7,72
Imperial Chemical	7,75	7,70
Lloyds Bank	6,66	6,63
Marks and Spencer	4,19	4,17
National Westminst	5,45	5,39
Peninsular Orienta	6,03	6,09
Reuters	4,78	4,75
Saatchi and Saatch	1,05	1,03
Shell Transport	7,62	7,54
Smithkline Beecham	4,98	4,90
Tate and Lyle	4,36	4,33
Univeler Ltd	12,01	11,92
Welkome	10,56	10,46
Zeneca	9,35	9,23

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30



	22/05	19/05
Allianz Holding N	2608	2588
Basf AG	304,40	299,50
Bayer AG	345	342,30
Bay hyp&Wechselbk	387,20	385
Bayer Vereinsbank	396	398
BMW	754	743
Commerzbank	329	326,50
Continental AG	217	213,50
Daimler-Benz AG	682	672
Degussa	431	428
Deutsche Babcock A	156,50	151,80
Deutsche Bank AG	669	667
Dresdner BK AG FR	381	395,50
Henkel VZ	548	548
Hoechst AG	301	298,20
Karstadt AG	586	588
Kaufhof Holding	479,50	475,50
Linde AG	847	838
DT. Lufthansa AG	191,80	190
Man AG	367	368
Mannesmann AG	412,50	407
Mettallges AG	27,50	27,10
Preussag AG	429	425
Rwe	474,80	472,50
Schering AG	982,60	968,50
Siemens AG	668,50	663
Thyssen	267,50	264,90
Veba AG	528	522,70
Viag	545	537
Wellag AG	1091	1086



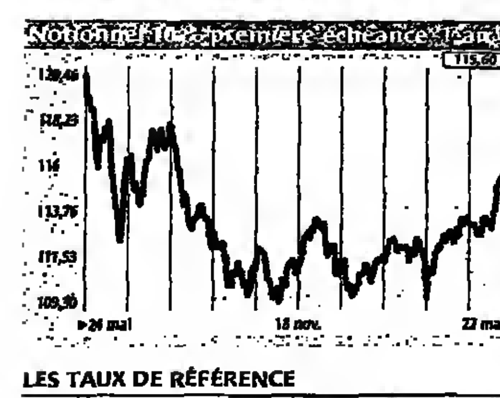
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Hausse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en légère hausse mardi 23 mai. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin s'inscrivait en progression de 8 centièmes, à 115,94. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'établissait à 7,41 %, soit un écart de 61 points de base (0,61 %) par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait connu une séance très peu active. Le taux de rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans avait clôturé à 6,92 % (inchangé). La fragilité du franc face au deutschemark met les taux à court terme français sous tension. Les taux à trois mois remontaient mardi matin à 7,15 %, et le contrat Pibor trois mois du Matif échéance juin cédait 7 centièmes, à 93,05.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 22/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,50	7,47	8,03	1,60
Allemagne	4,44	6,84	7,42	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,20	3,16	4,75	0,20
Etats-Unis	5,94	6,61	6,90	3,10

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 22/05	Taux au 19/05	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,85	7,32	103,35
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,05	7,52	104,11
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,39	7,81	105,53
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,60	7,89	104,67
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,96	8,36	107,09
Obligations françaises	7,65	8,08	105,11
Fonds d'État à TME	−0,88	−0,74	100,67
Fonds d'État à TRE	−0,52	−0,42	99,98
Obligat. franç. à TME	−0,62	−0,68	99,93
Obligat. franç. à TRE	+0,11	+0,09	100,51

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 22/05	Vente 22/05	Achat 19/05	Vente 19/05
Jour le jour	—	—	—	—
1 mois	7,12	7,62	7,68	8,18
3 mois	6,75	7,25	7,56	8,06
6 mois	6,50	6,75	7,18	7,68
1 an	6,45	6,70	6,81	7,31
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	—	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	—	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	—	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	—	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	—	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	—	—	—	—
Pibor Ecu 6 mois	—	—	—	—
Pibor Ecu 12 mois	—	—	—	—

MATIF

Echéances 22/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	82164	115,60	115,98	115,46	115,86
Sept. 95	5918	115,06	115,34	114,94	115,32
Déc. 95	2	114,76	114,76	114,76	115,02
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	22074	93,15	93,23	93,08	93,12
Sept. 95	16444	94,08	94,12	94,01	94,03
Déc. 95	4920	94,05	94,11	94,01	94,09
Mars 96	2002	93,84	93,95	93,84	93,94
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	1398	85,56	85,82	85,50	85,70
Sept. 95	—	—	—	—	85,58

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 22/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 95	13727	1979	1989	1975	1989
Juin 95	3256	1961	1969	1961	1972
Juillet 95	251	1962	1968	1962	1975
Sept. 95	55	1983	1985	1983	1993

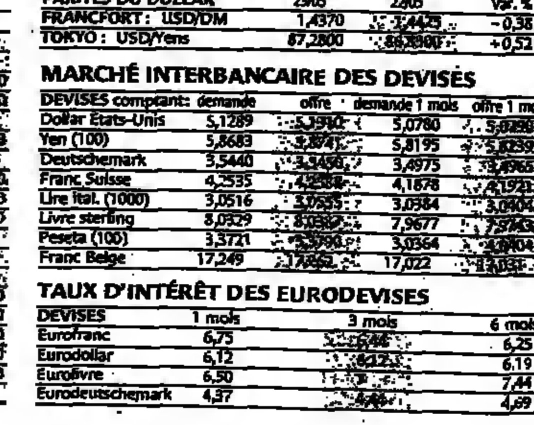
LES MONNAIES

US/F ↗ 5,1255 | US/DM ↘ 1,4370 | US/¥ ↗ 87,2800 | DM/F ↘ 3,5373 | £/F ↘ 8,0290

Stabilité du dollar

LE DOLLAR était stable, mardi matin 23 mai, lors des premières transactions eotre banques sur les places européenoes. Il s'échangeait à 1,4404 mark, 87,35 yens et 5,10 francs. Les opérateurs continueot à suivre avec attentioo les développements du conflit commercial qui oppose le Japon aux Etats-Uois. Les analystes n'atteodent pas par ailleurs de modification des taux directeurs américains à l'issue de la réunion, mardi, du comité de la politique monétaire de la Réserve fédérale. Le franc, pour sa part, restait faible face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,5430 pour 1 deutschemark. Les propos tenus par le ministre de l'économie et des finances, Alain Madelin, réaffirmant l'engagement du gouvernement à poursuivre la politique du franc fort, n'ont guère eu d'impact.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS



DEVISES	cours BDF 22/05	% 19/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	353,7300	−0,27	339	363
Ecu	6,5375	−0,28	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1255	+0,33	4,7500	5,3500
Belgique (100 F)	17,1955	−0,20	16,5500	17,6500
Pays-Bas (100 fl)	316,1000	−0,27	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0435	−0,82	2,7500	3,2500
Danemark (100 krd)	90,5100	−0,28	85	95
Irlande (1 iep)	8,1670	+0,26	7,7500	8,5000
Gde-Bretagne (1 L)	8,0290	−0,18	7,5500	8,4000
Grèce (100 drach.)	2,1935	−0,30	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	69,4800	+0,19	63	73
Suisse (100 F)	424,8300	−0,29	407	431
Norvège (100 k)	79,4700	−0,31	74	83
Autriche (100 sch)	50,3040	−0,28	48,5000	51,6000
Espagne (100 pes.)	4,0580	−0,62	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,3750	−0,15	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,7729	+0,11	3,4500	4,0500
Japon (100 yens)	5,8611	−0,45	5,6000	5,9500
Finlande (mark)	115,9100	−0,42	110	121

PARITÉS DU DOLLAR

	23/05	22/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4370	1,4425	−0,38
TOKYO : USD/Yens	87,2800	86,8300	+0,52

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1289	5,1310	5,0780	5,0800
Yen (100)	5,8683	5,8741	5,8195	5,8239
Deutschemark	3,5440	3,5450	3,4975	3,4965
Franc Suisse	4,2535	4,2584	4,1878	4,1921
Lire ital. (1000)	3,0516	3,0555	3,0384	3,0404
Livre sterling	8,0329	8,0382	7,9677	7,9743
Peseta (100)	3,3721	3,3790	3,0364	4,0404
Franc Belge	17,249	17,262	17,022	17,031

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	6,75	6,46	6,25
Eurodollar	6,12	6,12	6,19
Eurolivre	6,50	[illegible]	7,44
Eurodeutschemark	4,37	4,46	4,69

L'OR

	cours 22/05	cours 19/05
Or fin (k. barre)	62600	62600
Or fin (en lingot)	62650	63000
Once d'Or Londres	383	381,55
Pièce française(20f)	363	363
Pièce suisse (20f)	363	365
Pièce Union lat(20f)	362	365
Pièce 20 dollars us	2450	2500
Pièce 10 dollars us	1425	1282,50
Pièce 50 pesos mex.	2345	2355

LE PÉTROLE

En dollars	cours 22/05	cours 19/05
Brent (Londres)	18,90	18,90
WTI (New York)	17,52	17,50
Crude Oil (New York)	20,30	20,30

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	22/05	19/05
Dow-Jones comptant	196,68	195,49
Dow-Jones à terme	280,92	279,49
Moody's	—	[illegible]

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2734	2739,50
Cuivre à 3 mois	2729	2738
Aluminium comptant	1746	1725,50
Aluminium à 3 mois	1766,50	1745,50
Plomb comptant	605	592
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Etain comptant	5890	5810
Etain à 3 mois	5875	5795
Zinc comptant	1031	1022
Zinc à 3 mois	1055,50	1045,50
Nickel comptant	7550	7340
Nickel à 3 mois	7550	7340

MÉTAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	169,50	170,60
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1338	1349
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02

هكذا عن الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 23 MAI

Liquidation : 23 mai
Taux de report : 8,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,33 %
CAC 40 : 1972,91

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7390	7360	- 0,41	[illegible]
B.N.P. (T.P)	998	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	890	[illegible]	- 0,56	[illegible]
Renault (T.P.)	1935	1945	+ 0,51	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2078	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1170	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1089	[illegible]	- 1,56	[illegible]
Accor 1	632	[illegible]	+ 0,63	18
Air Liquide 1	791	[illegible]	- 1,01	14
Alcatel Alsthom 1	429,10	[illegible]	+ 0,28	15
Alcatel Cable 1	361	[illegible]	- 1,08	10
Alspi 1	361	[illegible]	—	14
Chargeurs 1	1040	[illegible]	—	[illegible]
Christian Dior 1	456	[illegible]	+ 2,41	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B1	242,50	[illegible]	+ 1,40	[illegible]
Clarins 1	458	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Club Mediterranee1	510	[illegible]	—	[illegible]
Coflexip	280,80	[illegible]	- 0,64	[illegible]
Colas 1	992	[illegible]	- 0,10	[illegible]
Comptoir Entrep.1 ●	16,40	[illegible]	- 9,24	[illegible]
Comptoir Moder.1	1508	[illegible]	- 0,53	[illegible]

CPR 1	368,90	365,60	- 0,89	20
Cred.Fon.France 1	648	628	- 2,33	28
Credit Local Fce 1	451,90	448,80	- 0,69	11
Credit Lyonn.CIP 1	276,60	276	- 0,22	10
Credit National 1	409,50	410	+ 0,12	12
CS(ex.CSEE)1	327	330	+ 0,92	3
Damart 1	4650	4620	- 0,65	60
Danone 1	804	804	—	16
Dassault-Aviation1	442,50	459,80	+ 3,91	7
Dassault Electro 1	325	322	- 0,92	4,80
De Dietrich 1	2651	2655	+ 0,15	49
Degremont 1	397,50	400	+ 0,63	6,50
Dev.R.N-P.Cal/Li 2	69	70,70	+ 2,46	—
DMC (Dollfus Mi)1	280	280	—	4
Docks France 1	767	770	+ 0,39	11
Dynaction 1	143	143	—	3
Eaux (Cie Des) 1	558	562	+ 0,72	11
Ecco 1	698	702	+ 0,57	10
Eiffage 1	970	973	+ 0,31	15,30
Elf Aquitaine 1	402	402,50	+ 0,12	13
Eridania Beghin 1	769	740	- 3,77	20
Essilor Intl 1	850	870	+ 2,35	10
Essilor Intl ADP 1	600	600	—	10,80
Esso 1	590	581	- 1,53	22
Eurafrance 1	1624	1602	- 1,35	45
Euro Disney 1	17,70	17,70	—	0,58
Euro RSCG W.W 1	519	517	- 0,39	10,75
Europe 1-1	1265	1251	- 1,11	19
Eurotunnel 1	15,70	15,60	- 0,64	—

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
Western Deep 1	155,90	152	- 2,50	2,70
Yamanouchi 1	106,20	106,40	+ 0,18	0,58
Zambia Copper 1	3,50	3,45	- 1,42	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 23 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	108,30	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,04	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	107,41	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	107,24	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	112,35	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	[illegible]	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	106,58	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,46	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	1332	1294
Commerzbank AG	1150	1150
Fiat Ord	21	21
Gevaert	262	262
Gold Fields South	135	135
Kubota Corp	34,35	34,35
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	45	45
Ottomane(Cie Fin.)	181,50	181,50
Robeco	328,40	330
Rodamco N.V.	157,50	160
Rolinco	341,40	342,80
Solvay SA	2750	2750
Wagons Lit	1730	1730

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 23 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Unilog 2	335	333,30
Union Fin.France 1	459	450
Via Credit(Banque) ◆	227	227
Viel et Cie #	158,90	159
Vilmorin et Cie#2	361,50	361
Virbac	570	560

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ◆ cours précédent ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 22 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Uni-Garantie C	1504,27	1476,22
Uni-Garantie D	1305,76	1281,41
Uni Régions	1441,27	1406,12
Univar ○	285,50	285,50

SYMBOLES
○ cours du jour ; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
3615 code LEMONDE

Publicité financière Le Monde : (1) 44 43 76 26

COUPE DU MONDE Exclue des deux premières éditions de la Coupe du monde de rugby en raison de l'apartheid pratiqué alors par le régima de Pretoria, l'Afrique du Sud de Nelson Mandela en organise, du 25 mai au 24 juin, l'édition 1995 à laquelle seize équipes vont participer. ● LES SPRINGBOKS, héros de l'ancian pouvoir blanc, parmi lesquels n'évoluera encore aucun joueur noir, comptent avec l'Australie et l'Angleterre parmi les favoris. ● TEST de la capacité sud-africaine à souder une société multiraciale, la Coupe du monde devrait aussi être l'occasion, pour un sport longtemps corseté dans un amateurisme suranné, de s'engager franchement dans le professionnalisme. ● L'ARGENT, de toute façon, n'effraie plus les membres de l'International Board, qui attendent quelque 200 millions de francs de bénéfice de cette épreuve.

Le rugby change d'époque en Afrique du Sud

La troisième Coupe du monde, qui débute le 25 mai, sera l'occasionde faire le point sur les évolutions techniques et structurelles d'un sport en profonde mutation : l'amateurisme se meurt, le professionnalisme arrive

JOHANNESBURG
de notre envoyé spécial

Depuis la première Coupe du monde en 1987, le rugby a pris l'babitude de sa nouvelle unité de temps. Tous les quatre ans, il rassemble désormais les acteurs éparpillés de ses tournées et ses tournois. Il concentre ses forces vives pendant un mois pour répondre, en valeur absolue, à la question naguère toute relative de la suprématie mondiale. En Afrique du Sud, la nouveauté de la troisième Coupe du monde viendra de l'unité de lieu. Celle de 1987 avait chevauché la mer de Tasman entre Nouvelle-Zélande et Australie, celle de 1991 avait enjambé la Manche entre France et îles Britanniques. Pour la première fois, du 25 mai au 24 juin, la compétition sera contenue dans les frontières d'un pays unique qui fut aussi le seul absent de marque des deux éditions précédentes, pour cause de régime d'apartheid et de boycottage international.

RUGBY

Seuls hôtes de la Coupe du monde, les Sud-Africains lèvent ainsi la dernière hypothèque sur la crédibilité sportive de l'épreuve. Le 24 juin au soir, dans l'Ellis Park de Johannesburg, le capitaine qui aura reçu le droit de brandir le trophée ne pourra plus s'entendre dire qu'il existe, ailleurs, une équipe aussi redoutable qu'impossible à rencontrer et qui brouille d'un doute la validité de sa victoire. Il aura la certitude d'avoir défié et vaincu toutes les meilleures équipes de rugby de la planète.

Mais une Coupe du monde ne sert pas seulement à établir la hiérarchie entre puissances du jeu. Elle est aussi l'occasion d'un bilan des mutations en cours. Ironiquement, le rugby doit justement franchir une étape décisive de son évolution naturelle dans le pays qui a fait si longtemps mine d'en ignorer les lois. Entre Le Cap et Pretoria, entre Durban et Bloemfontein, le XV saura s'il est capable d'ajouter, à celles de lieu et de temps, une unité d'action. Le jeu s'en approchera sans doute. En se préparant à la Coupe du monde sud-africaine, les équipes favorites ont toutes semblé poursuivre le même objectif : la mise en place d'un rugby total où aucun joueur ne serait exempté de la tâche de faire avancer le ballon.

Ce jeu, poursuivi depuis bientôt trente ans, a provoqué une révolution dans la manière d'aborder un match de rugby, au moins au niveau international.

QUÊTE OE LA PERFECTION

Les dilettantes de la préparation, les esthètes de l'improvisation que furent longtemps les joueurs de XV ont appris les rigueurs de la musculation et de la stratégie. Les corps se sont épaissis tandis que les tactiques s'étoffaient de multiples variantes. Les terroirs et les identités ancestrales ont semblé peu à peu s'effacer. Cbaque nation continue toutefois à apporter sa touche personnelle à ce rugby complet. Les Anglais le nuancent de leurs coups de pied, les Français de leur fantaisie, les Ecossais de leur astuce, les Springboks de leur force, les All Blacks néo-zélandais de leur rigueur et les Wallabies australiens, tenants du titre, de leur approche scientifique.

Ces quêtes de perfection commune ont largement amélioré le spectacle. A force de comparer leurs styles, de les disséquer, à force d'affûter leur condition physiqne en vue de la confrontation mondiale, les meilleures sélections ont malgré tout pris le risque de l'uniformité. Les défenses sont devenues primordiales et de plus en plus efficaces, les offensives en première main ont disparu. À tactiques égales, la force des packs et le jeu au pied suffisent à nouveau quelquefois à faire basculer les rapports de force.

Avec un titre aussi important en jeu, la Coupe du monde peut figer les rugbymen dans ces attitudes frileuses. Mais elle peut tout aussi bien avoir le bon goût de s'offrir à l'équipe qui aura eu la ressource d'inventer de nouveaux schémas et de relancer ainsi la révolution sans fin.

Ces craintes sur le jeu sont, à vrai dire, minimes à côté de celles que suscite l'évolution globale du sport. Depuis qu'ils ont inscrit en rouge dans leurs calendriers les dates de la Coupe du monde d'Afrique du Sud, tout se passe comme si rugbymen et dirigeants jouaient à se faire peur. Certains annoncent un grand cbambardement pour le lendemain de la finale de Jobannesburg et propbétisent l'entrée avec armes et bagages dans le cortège des sports professionnels. D'autres pointent les menaces internes et surtont externes qui pèsent sur le XV. Ils s'effraient notamment de la puissance d'un rugby à XIII dopé par l'arrivée des millions dn magnat australo-américain Rupert Murdoch.

CONVERSION SANS ÉTATS D'AME

Ces angoisses, ces discours alarmistes, cachent le plus souvent des surenchères et des arrière-pensées intéressées. Leur toile de fond reste toujours l'argent, mais plus forcément à travers la vieille opposition entre amateurisme et professionnalisme. Personne n'ignore que de belles sommes circulent depuis longtemps dans les clubs et depnis pen dans les sélections.

La mise en place de la société qui gère la Conpe du monde a montré qne le rugby s'est converti sans états d'âme aux sponsors, aux paradis fiscaux et aux grosses marges bénéficiaires, même si la compétition est encore très bon marcbé par rapport à une Coupe du monde de football on aux Jeux olympiques.

Après des années de tergiversations, l'International Board, le très conservateur gouvernement du rugby mondial, a reconnu lui-même que son cher amateurisme était mort. Il l'enterrera définitivement lors d'une session extraordinaire à Paris, fin août. Le rugby ne devrait pas pour autant passer immédiatement professionnel, au sens plein du terme. A part en Afriqne du Sud et en Nonvelle-Zélande, le rugby ne possède pas dans les antres pays cette dimension de sport majoritaire qui a permis an football des folies seulement calmées par la crise économique.

À condition de ne pas perdre son identité, il peut encore largement s'enrichir en attirant télévisions et sponsors séduits par son image et ses valeurs décalées par rapport aux autres sports.

La vraie qnestion est aujourd'hui de savoir qui gérera cet enrichissement. Les déclarations contradictoires des derniers mois révèlent nne lutte pour le contrôle du XV et une remise en cause par les joueurs on les présidents de club des vieux pouvoirs qui le régentent depuis ses origines. L'affrontement entre le capitaine anglais Will Carling et les membres de sa fédération en a été le signe le plus évident (*Le Monde* du 10 mai).

Avec des revenus qui en font sans doute le joueur de rugby le mieux payé au monde, le centre n'a sans doute plus besoin de plaider pour un passage an professionnalisme qu'il pratique tous les jours. Il s'emporte surtout contre les pesanteurs et les hypocrisies imposées par ses dirigeants à son sport. L'incapacité de ceux-ci à le sanctionner pour ses propos prouve que le pouvoir a d'ores et déjà commencé à changer de main.

La Coupe du monde sud-africaine pourrait donc permettre aux joueurs de pousser et avantage tout en se départageant entre eux pour décider de la suprématie sportive.

Jérôme Fenoglio

Quatre poules, neuf stades

RUGBY WORLD CUP 1995

POULE A: AUSTRALIE, AFRIQUE DU SUD, CANADA, ROUMANIE
POULE B: ANGLETERRE, WESTERN SAMOA, ARGENTINE, ITALIE
POULE C: Nelle ZÉLANDE, IRLANDE, PAYS DE GALLES, JAPON
POULE D: ECOSSE, FRANCE, TONGA, CÔTE-D'IVOIRE

Rustenburg – Olympia Park Stadium – 32 000 places
Pretoria – Loftus Versfeld – 50 000 places
Johannesburg – Ellis park – 80 000 places
Bloemfontein – Free State Stadium – 36 500 places
Durban – Kings Park – 51 000 places
East London – Basil Kenyon Stadium – 19 000 places
Port Elisabeth – Stade Boet Erasmus – 34 000 places
Stellenbosch – Danie Craven Stadium – 17 500 places
Le Cap – Stade Newlands – 51 000 places

NORTHERN TRANSVAAL, NORD OUEST, NORTHERN PROVINCE, ETAT LIBRE D'ORANGE, NATAL, EASTERN PROVINCE, WESTERN PROVINCE, SWAZILAND, LESOTHO

Infographie Le Monde

Les quatre finalistes des deux précédentes Coupes du monde, La Nouvelle-Zélande et la France en 1987, L'Australie et l'Angleterre en 1991, ont été répartis, par souci d'équilibre, dans chacune des quatre poules de qualification dont les deux premiers disputeront les huitièmes de finale.

Cinq cents millions de francs de chiffre d'affaires

La première Coupe du monde, en 1987, avait rapporté environ 10 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 25 millions. Celle de 1991 avait engendré 25 millions de profits tandis que le chiffre d'affaires passait à 200 millions de francs.

En Afrique du Sud, les organisateurs misent sur une recette totale de 500 millions laissant 200 millions de bénéfices. Les deux tiers des sommes gagnées proviennent de la vente des droits télévisés. La société Rugby World Cup Limited (RWC), qui gère la compétition au nom de l'International Board, a par ailleurs signé un contrat avec l'agence de marketing sportif IMG McCormack qui a apporté neuf sponsors, à la fois internationaux (Visa, Coca-Cola) ou locaux (South African Airways).

Les Jeux olympiques en point de mire

LA COUPE DU MONDE de rugby, organisée du 25 mai au 24 juin, constituera un test capital pour les autorités sportives sud-africaines, dans la perspective d'une candidature déjà annoncée de la ville du Cap pour les Jeux olympiques de 2004. *« Un succès total de lo Coupe du monde est essentiel pour l'Afrique du Sud et tout le continent ofricoin »*, souligne Steve Tshwete, le ministre des sports, vieux compagnon de route du président Nelson Mandela. *« Nous pouvons et nous devons prouver au monde que nous sommes prêts à organiser un événement sportif* [les JO] *de cette ompleur. »*

CONSEILS DE PRUDENCE

Edward Griffiths, le directeur exécutif de la Fédération sud-africaine de rugby, se montre un peu plus prudent. *« La Coupe du monde constitue un examen de passage pour le pays tout entier*, dit-il. *A nous de le réussir ovant de songer aux Jeux olympiques »*. De nombreux observateurs sud-africains estiment que des obstacles extra-sportifs devront être surmontés avant d'envisager l'organisation des Jeux. C'est ainsi que des dissensions sont déjà apparues au sein du comité de candidature du Cap. L'homme d'affaires Raymond Ackermann, président par intérim de ce comité, est d'ailleurs en froid avec le Comité olympique sud-africain (Nocsa).

Le problème des infrastructures et des transports risque également de se poser. Bien que les principaux aéroports sud-africains aient été rénovés avant la Coupe du monde, certains responsables de l'industrie aéronautique émettent des doutes quant à leur capacité à accueillir un événement aussi important que les JO, du moins dans la situation actuelle. De même, les structures hôtelières sont pour le moment insuffisantes, après de nombreuses années d'isolement dues à la politique de l'apartheid.

En revanche, la sécurité, dans un pays réputé comme l'un des plus violents du monde, ne semble pas constituer une préoccupation majeure pour les autorités sud-africaines. Les organisateurs de la Coupe du monde et les responsables de la police ont simplement demandé aux supporteurs de prendre les mêmes précautions que n'importe où ailleurs, tout en précisant que toutes les mesures nécessaires avaient été prises.

Dans la région de Durban (Etat du Kwazulu-Natal), un plan très détaillé a été élaboré *« pour faire face à toutes les situations qui pourraient constituer une menace pour les supporteurs étrangers et sud-africains »*, ont indiqué les autorités policières. – *(AFP.)*

Marcel Martin, arbitre et gestionnaire

NE CHERCHEZ PAS à lui faire reconnaître qu'il est devenu l'un des dirigeants les plus puissants du rugby mondial. Marcel Martin est trop habile pour se laisser aller à ce genre d'autosatisfaction. L'bomme a toujours préféré la discrétion du vrai pouvoir à la reconnaissance du grand public. Comme s'il n'oubliait pas que c'est à sa personnalité et à son parcours un peu en marge qu'il doit aujourd'hui sa place au centre de son sport.

PORTRAIT

MANŒUVRES DISCRÈTES

Marcel Martin a beau être né en 1933 à Agen, la ville qu'Albert Ferrasse avait transformée en capitale de sa Fédération française (FFR), il n'appartient pas à l'aristocratie du rugby. Il n'a pas été joueur de haut niveau, encore moins international comme bon nombre de pontes fédéraux. *« J'ai fait d'autres choix »*, dit-il. Même s'il foule encore les terrains par le biais de l'arbitrage, Marcel Martin donne la priorité à une carrière professionnelle qui le conduira jusqu'à la direction financière pour la France et l'Afrique francophone de la compagnie pétrolière Mobil.

Cet itinéraire aurait pu peu à peu l'éloigner du rugby. Il lui fournira les deux atouts de son ascension au sein de la FFR : Marcel Martin parle couramment anglais et il sait mener une négociation. C'est ce premier talent qui lui vaudra d'être appelé à la Fédération, en 1970, par un Albert Ferrasse désireux de se rapprocher des Britanniques. Marcel Martin devient traducteur des discours d'après-match, des rencontres officielles. Tout naturellement, quelques années après l'entrée de la France à l'International Board, la place de deuxième représentant de la FFR au sein de l'organisme lui revient. On est en 1986. Sa connaissance de la langue, son rôle de ministre officieux des affaires étrangères de la Fédération lui ont donné la confiance des Anglo-Saxons, qui régentent le sport. Il devient le premier trésorier de l'histoire du Board. Marcel Martin peut alors utiliser son deuxième talent, celui de gestionnaire, pour se tailler sur mesure une place d'homme-clé.

Il sera ainsi l'un des acteurs des manœuvres discrètes qui conduiront à la création, en 1987, de la première Coupe du monde, dont l'organisation est confiée à une firme privée. L'expérience réussie, les dirigeants du rugby mondial chercheront à reprendre le contrôle de la compétition et à augmenter leurs profits en créant leur propre société. La Rugby World Cup Limited s'installe en 1989 dans le paradis fiscal de l'île de Man, pour échapper aux lourdes taxes britanniques sur les spectacles sportifs. Marcel Martin fait partie de ses cinq directeurs, tous issus du Board bien que la société en soit indépendante. Mais il est le seul responsable de la Rugby World Cup Licensing BV, filiale fondée l'année suivante à Amsterdam, qui détient l'exclusivité des licences et gère tous les contrats commerciaux. Grâce à cette double casquette, Marcel Martin tient le cordon de la bourse du Board.

Fatalement, cette puissance expose. Après des années de diplomatie discrète, Marcel Martin attire aujonrd'hui jalonsies et attaques. En France, ses liens privilégiés avec les Anglo-Saxons et son indépendance de décision ont fini par se retourner contre lui. Dès 1989, cet homme qui aime à retenir ses secrets derrière ses yeux mi-clos a accédé à la notoriété en devenant le héros involontaire de l'« affaire » Marcel Martin. Albert Ferrasse l'avait alors accusé d'avoir trahi la Fédération et son alliée Antenne 2 en accordant la retransmission de la Coupe du monde aux chaînes privées TF 1 et Canal Plus. L'ancien président de la FFR ira même jusqu'à le soupçonner publiquement d'avoir touché de l'argent de TF 1 pour favoriser sa candidature. Marcel Martin connaîtra là sa seule traversée du désert, six mois loin du Board et du comité de direction de la FFR avant qu'Albert Ferrasse ne revienne sur ses propos. Depuis, quelques rumeurs favorisées par le manque de transparence sur la répartition des sommes gagnées par la RWC courent parfois les couloirs de la Fédération. *« Je n'ai jamais touché un sou du rugby*, leur répond Marcel Martin. *Mo carrière de gestionnaire respecté plaide pour moi. »*

RIVALITÉ AVEC BERNARD LAPASSET

Avec Bernard Lapasset, le successeur d'Albert Ferrasse, les relations ont évolué vers une sorte de paix armée. Le président de la FFR s'est longtemps agacé de l'influence internationale de Marcel Martin. Il a tenté, en vain, de le pousser sur la touche. Les deux hommes pourraient devenir rivaux déclarés pour l'accession au poste de premier président d'une future fédération internationale. En attendant, chacun a délimité son territoire. Bernard Lapasset est devenu depuis trois mois président du Board. Marcel Martin a pris la précaution de se faire élire à la tête de la plus puissante commission du vieil organisme, celle des règles. Là, l'ancien arbitre pourrait détenir les clés des réformes du jeu, question cruciale dans l'évolution du rugby. *« Il est trop intelligent pour ne pas avoir toujours deux coups d'avance »*, dit un observateur du petit monde fédéral. N'est-il pas le seul Français assuré de sortir gagnant de la Coupe du monde avant même qu'elle n'ait commencé ?

J. Fe.

هكذا عن الأصل

La télévision peut désormais passer par le réseau du téléphone

Des chercheurs de la firme américaine ATT ont mis au point une technologie permettant d'utiliser les lignes téléphoniques pour diffuser des films à la demande

Une nouvelle technique permet de transmettre des films *via* le réseau téléphonique. Cette avancée technique devrait être mise à profit pour diffuser de la vidéo à la demande sans investir dans de coûteuses infrastructures. Mais les boîtiers électroniques (modems) nécessaires aux deux extrémités de la ligne pour véhiculer de tels débits d'informations sont encore trop chers. Les expérimentations en cours, et le développement d'un marché de masse, devrait permettre de baisser les coûts. A moins de 2 000 francs la paire, cette technologie sera compétitive par rapport aux transmissions par fibre optique. France Télécom commencera des tests avant la fin de l'année. Plusieurs industriels sont sur les rangs. En France, la SAT (groupe Sagem) ambitionne une place d'intégrateur, mais ne compte pas se lancer dans la fabrication de puces.

TÉLÉPHONE ET TÉLÉVISION sont deux mondes de la communication bien différents. Le premier met en relation, de façon très libre, deux personnes qui échangent n'importe quel type de propos. Le second distribue des programmes au contenu et à l'horaire déterminés à l'avance pour une population très large par l'intermédiaire de faisceaux hertziens, de câbles ou de satellites, qui autorisent des débits d'informations bien supérieurs à ceux du téléphone.

Pour transmettre un film, il faut, en effet, envoyer chaque seconde environ mille fois plus de bits (unité d'information) que pour une conversation. Aussi, les industriels souhaiteraient-ils marier les avantages de ces deux technologies pour ouvrir la voie à une « *vidéo à la demande* », que seuls de très hauts débits d'informations personnalisées permettent d'offrir.

Cela est possible avec la fibre optique, capable de transmettre 2,5 milliards de bits par seconde. Mais elle réclame de gros investissements, et, pour cette raison, elle ne touche pas encore tous les foyers. Ne sont assurées aujourd'hui que les transmissions entre les centraux téléphoniques du réseau de communication de France Télécom, mais pas celles du réseau de transmission qui relient l'abonné à son central. Cette situation n'est pas près de changer, car le réseau téléphonique français a été modernisé dans les années 70 et ne justifie dooc pas d'être remplacé par de la fibre comme cela s'est fait dans des pays aux réseaux plus anciens.

Qu'importe. Le téléphone classique prend aujourd'hui sa revanche grâce à une technologie développée, il y a cinq ans, dans les laboratoires d'ATT. Baptisée ADSL (Asymetrical Digital Subscriber Line), elle permet de transmettre sur une ligne téléphonique ordinaire de grands débits d'informations. Jusqu'à 8 mégabits par seconde (8 millions de bits par seconde), mais de façon « asymétrique », c'est-à-dire dans un seul sens (do serveur de films vers l'usager). La retransmission d'une émission télévisée ne réclamant, grâce aux techniques de compression d'images, qu'un débit de 3 mégabits par seconde, ce sont deux films qu'il devient alors possible de transmettre sur de simples fils de cuivre du réseau téléphonique.

Il reste même un petit peu de réserve sur la ligne pour une conversation téléphonique et des échanges de données. Ainsi, dans un foyer disposant d'un unique abonnement au téléphone, une personne pourrait suivre le journal télévisé, pendant qu'une autre regarderait le film de son choix sur un autre poste, et qu'une troisième pianoterait sur son ordinateur relié à Internet. Ce qui n'empêche pas, simultanément, quelques communications téléphoniques.

Camille, projet-pilote

Dès la fin de l'année, quelques « communicants - cobayes » pourront tester, en France, la technologie ADSL (Asymetrical Digital Subscriber Line). France Télécom a en effet prévu d'expérimenter cette nouvelle méthode de communication dans le cadre du programme ministériel sur les autoroutes de l'information. Ce projet, appelé Camille (cuivre asymétrique intégré sur lignes locales existantes), doit concerner, dans un premier temps, quelques dizaines d'abonnés des villes de Lannion (Côtes-d'Armor) et de Rennes (Ille-et-Vilaine), proches du Centre national d'études des télécommunications (CNET). L'objectif sera de vérifier la qualité des débits et de s'assurer qu'il est possible de fournir deux canaux à des débits différents. Dans une seconde étape, un échantillon de cinq cents à mille abonnés sera constitué pour expérimenter des services de consultation multimédia. De telles opérations ont déjà démarré aux Etats-Unis, menées pour l'essentiel par Bell Atlantic.

BAISSER LES PRIX

Ce système a toutefois ses limites. Il ne peut être utilisé que si l'abonné se trouve à moins de 3 kilomètres de son central – ce qui est le cas pour 60 % d'entre eux –, et réclame des investissements encore élevés, auxquels s'ajouteront des prix d'abonnement et de communications sensiblement différeots, comme pour Numeris, du tarif de base actuel. D'ailleurs, les modems ADSL sont chers : de l'ordre de 3 000 dollars (environ 15 000 francs) la paire. Un coût plus élevé que celui réclamé par la pose d'une fibre optique.

Cette technologie deviendra donc intéressante si « *le prix d'une paire de modems descend à 1 000 ou 2 000 francs. Ce devrait être possible en 1997 ou 1998* », estime Michel Laurette, directeur du Centre national d'études des télécommunications (CNET) de Lannion (Côtes-d'Armor). « *Les premiers échantillons sortiront cette année de nos laboratoires ; ils contiennent 3,6 millions de transistors, du même ordre de grandeur que ceux d'un microprocesseur Pentium ! Mais leur prix ne deviendra réellement compétitif qu'en augmentant la densité des composants grâce à la gravure à 0,5 micron.* »

Un certain nombre d'experts estimant que la fibre optique ne se déploiera vraiment que vers 2010 ou 2015, l'ADSL s'annonce donc comme une technologie intermédiaire. « *C'est une très bonne solution d'attente* », souligne Michel Laurette. Nicholas Negroponte, professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT), un des spécialistes du multimédia aux Etats-Unis, confirme ce point de vue dans son dernier livre *L'Homme numérique*, paru aux éditions Robert Laffont. « *De nombreux américains*, écrit-il, *seraient disposés à payer ce millier de dollars* [pour une paire de modems ADSL] *en trois ou quatre ans, si les services en valaient la peine. La fibre est l'avenir, mais nous n'avons pas épuisé toutes les ressources de notre installation cuivre actuelle.* »

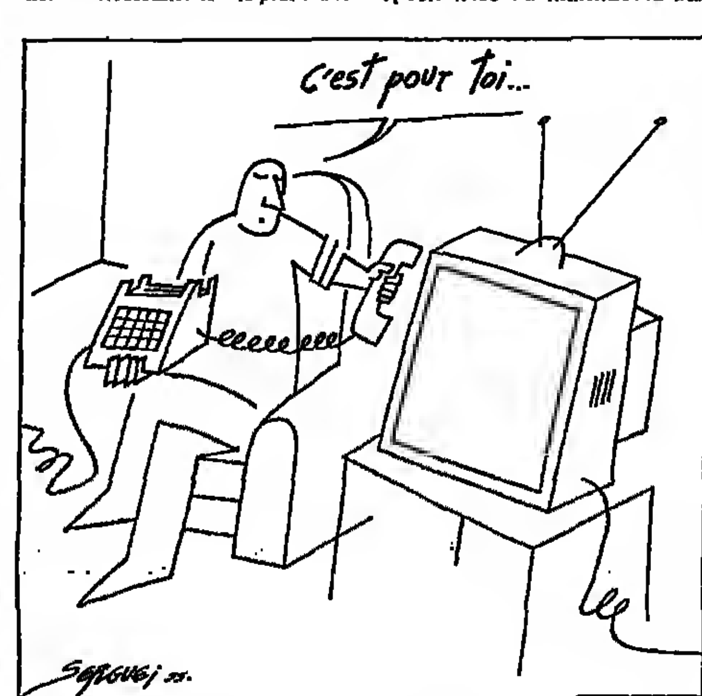
Le CNET a mis en place une équipe de chercheurs « *significative* » sur le programme de recherche ADSL, considéré comme prioritaire dans cette unité du groupe France Télécom. L'opérateur national a d'ailleurs prévu de l'expérimenter dès la fin de cette année dans le cadre de l'appel aux propositions ministérielles sur les autoroutes de l'information.

CONCURRENCE

Plusieurs industriels développent déjà des modems ADSL. La plupart sont américains, ATT ayant pris une longueur d'avance. Les modems VideoSpan-Plus de son département ATT Paradyne, commercialisés aux Etats-Unis depuis le mois de mars, autorisent des débits de 2 millions de bits par seconde.

En France, la SAT, « *s'intéresse à ce marché en temps qu'intégrateur* », précise Guy de la Passoz, directeur marketing et stratégie de la division télécommunication de cette société du groupe Sagem. Il prévoit de proposer les différentes « briques » nécessaires afin de « *se préparer à l'ensemble des technologies et de les développer en fonction de la demande des opérateurs téléphoniques* ». Ces derniers, dont France Télécom fait partie, tout comme les câblo-opérateurs, cherchent à améliorer l'interactivité de leur infrastructure pour s'adapter au multimédia. Leurs technologies seront les principales concurrentes de l'ADSL.

Annie Kahn



L'Institut Curie développe un pôle de recherche en biologie cellulaire

CENTRE DE LUTTE contre le cancer où six cent cinquante personnes se consacrent à la recherche, l'Institut Curie vient d'opérer un réaménagement de taille. Au terme de travaux commencés à l'automne 1993, 7 000 mètres carrés de son ancien hôpital de radiothérapie, situé au 12, rue Lhomond, dans le 5e arrondissement de Paris, ont été transformés en laboratoires. Une réorganisation qui ne constituerait pour l'Institut qu'un coûteux gain d'espace (150 millions de francs, dont 50 millions pour les équipements scientifiques), si ces noo-veaux locaux n'étaient destinés à développer un nouveau pôle de recherche, principalement tourné vers la biologie cellulaire.

Né de la fusion de l'Institut du radium (créé en 1911 par Marie Curie et Claudius Regaud) et de la Fondation Curie, l'Institut, structure privée au budget annuel de plus de 500 millions de francs, veut ainsi renouer avec une tradition scientifique que l'essor de la génétique moléculaire a quelque peu occultée ces dernières années. Ses nouveaux laboratoires, regroupés en une unité mixte CNRS/Institut Curie, axeront leurs travaux sur « *l'étude des relations structure-fonction, intégrées à l'échelle de la cellule* ».

Une approche qui devrait notamment permettre de mieux comprendre le rôle des oncogènes, ces « gènes des cancers » découverts il y a une quinzaine d'années, dont on sait aujourd'hui que bon nombre modulent les activités de communication et de signalisation des cellules.

« *Nous avons la volonté de créer un pôle dynamique de biologie cellulaire moderne, avec, pour objectif, non seulement de contribuer au plus haut niveau de recherche dans ce domaine, mais également d'assurer la formation des étudiants et des futurs responsables d'équipes* », affirme Daniel Louvard, directeur de la section de recherche. Aux côtés de cinq groupes scientifiques déjà existants au sein de l'Institut, la nouvelle structure hébergera ainsi quatre jeunes équipes, accueillies sous forme contractuelle pour une durée limitée à cinq ans.

L'idée directrice est de « *permettre à de jeunes chercheurs statutaires du CNRS, de l'Inserm ou de l'université de créer leur premier groupe de recherche, encadrés par leurs aînés* », précise Daniel Louvard. Au-delà de cette période initiale – et initiatique –, il leur faudra concourir pour développer leur propre unité, que ce soit au sein de l'Institut ou dans tout autre organisme.

Renouer avec une tradition scientifique quelque peu occultée par l'essor de la génétique moléculaire

Cette formule de contrats à court terme, fort peu répandue en France, vise à encourager tout à la fois « *l'éclosion des jeunes talents et la mobilité des chercheurs* ». Elle s'inspire de très près du fonctionnement du laboratoire européen de biologie moléculaire (EMBL), créé en 1974 à Heidelberg (Allemagne), qui a désormais acquis une réputation mondiale. L'Institut Curie se donne cinq ans pour tester à son échelle l'efficacité de ce principe, avec l'espoir, s'il porte ses fruits, de pouvoir l'étendre à l'ensemble de ses unités de recherche.

Ca. V.

Le réacteur Superphénix pourrait être prochainement réparé

LES RESPONSABLES de la centrale de Creys-Malville, qui exploitent le réacteur surgénérateur Superphénix (1 240 mégawatts) sur les bords du Rhône, à une cinquantaine de kilomètres en amont de Lyon, viennent d'annoncer qu'ils avaient déposé, le 28 avril, une demande d'autorisation de réparation du réacteur. Cette installation, qui, après une longue période d'arrêt due à divers incidents, avait été autorisée, le 7 novembre 1994, à fonctionner à 30 % de sa puissance, avait dû être à nouveau stoppée à deux reprises. Une première fois, le 15 oovembre 1994, à la suite d'une fuite d'argon et une seconde, le 26 décembre de la même année, en raison d'une autre, de vapeur non radioactive, sur un générateur de vapeur.

Cette accumulation d'arrêts et d'incidents sur ce réacteur prototype de taille industrielle ne fait pas bon effet. C'est d'ailleurs ce qui avait conduit le candidat Lionel Jospin à dire que, s'il était élu président de la République, il demanderait l'arrêt définitif de Superphénix. Depuis, les électeurs ont tranché, et la remise en route du réacteur pourrait intervenir rapidement si le dossier de réparation déposé par l'exploitant est accepté par la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN).

Les techniciens n'auraient besoin que d'une dizaine de jours pour procéder à cette réparation, puis d'une semaine supplémentaire pour procéder à la requalification de l'installation. Le réacteur serait alors à nouveau prêt à fonctionner, sous réserve d'un avis favorable de la DSIN et d'une autorisation des ministères de l'industrie et de l'environnement.

La remise en route du surgénérateur pourrait ainsi permettre la reprise du programme de recherche et d'expérimentation déjà engagé et de rentabiliser, selon ses promoteurs, une partie du lourd investissement (27,7 milliards de francs courants, dont 7,65 milliards de francs d'intérêts intercalaires) déjà consenti pour cette installation. D'arrêt en arrêt, Superphénix n'a produit que 4,5 milliards de kilowattheures, alors que le potentiel de son cœur actuel et de son second cœur, actuellement sur « étagère », c'est-à-dire déjà fabriqué et payé, est de quelque 30 milliards de kilowattheures.

BALLON D'OXYGÈNE

On imagine donc sans peine le ballon d'oxygène que constituerait la vente de cette électricité, d'autant que la centrale coûte plusieurs centaines de millions de francs même lorsqu'elle est à l'arrêt. L'autre argument, que réfutent vigoureusement les associations de défense de l'environnement, tient aux essais que les physiciens devraient conduire sur cette installation pour mieux brûler du plutonium et un certain nombre de produits de fission à longue vie connus sous le nom d'actinides.

Mais ces tests-là – s'ils ont lieu – ne commenceront pas avant 1996 et 1999, et permettront, pour ceux consacrés au plutonium, de n'en produire que 10 kilos par milliard de kilowattheures, et pour ceux dédiés aux actinides de brûler dans trois ou quatre ans un kilo de neptunium et une dizaine de kilos à la fin de la décennie. La réponse est entre les mains du gouvernement de M. Juppé.

La science en débat

Conférence

mercredi 31 mai 1995 à 17h

L'harmonie en mathématique et en musique

Jean-Pierre Boudine, directeur du magazine Quadrature, Paris,

Yves Hellegouarch, professeur à l'université de Caen.

*Animation : **Jacqueline Puyalet**, cité des Sciences et de l'Industrie.*

accès libre

cité des Sciences et de l'Industrie

30, avenue Corentin-Cariou 75019 Paris

Métro Porte de la Villette. Informations (1) 40 05 72 99

Tokyo pourrait participer au projet européen d'accélérateur de particules

TOUT S'ARRANGE. Alors qu'à la fin de l'an dernier et au début de cette année Français, Allemands et Britanniques se disputaient et renâclaient à financer le grand accélérateur de particules, le LHC (Large Hadron Collider) que les Européens veulent construire au CERN (Laboratoire européen pour la physique des particules), près de Genève, voici que les Japonais, rassurés par le compromis récent trouvé par Paris, Bonn et Londres, s'apprêtent à les rejoindre sur ce projet.

Le ministre japonais de l'éducation, de la science et de la culture, Kaoru Yosano, vient en effet de faire savoir à Christopher Llewellyn Smith, directeur général du CERN, en visite au Japon, que son gouvernement était prêt à investir 5 milliards de yens (environ 290 millions de francs) dans la construction du LHC.

Il ne faut guère se tromper sur la signification de ce geste. Les Japonais, largement sollicités par les Etats-Unis pour financer une partie importante du défunt SSC, l'accélérateur géant que les Américains projetaient de construire au Texas, ont dû se rabattre sur le projet européen. Le LHC est aujourd'hui la seule machine d'envergure qui ait survécu, non sans difficultés, aux coupes budgétaires et aux doutes des politiques sur l'intérêt qu'il y avait à investir de lourdes sommes dans la physique des particules. Le nouvel accélérateur du CERN n'a d'ailleurs pas échappé à ces mesures d'austérité puisqu'il a même été envisagé de le construire en plusieurs étapes, la puissance maximale (14 TeV) ne devant en principe être obtenue qu'en 2008 au lieu de 2004.

CONTACTS AMÉRICAINS

De ce point de vue, toute contribution « étrangère » est la bienvenue pour les dirigeants du CERN qui ainsi pourront peut-être accélérer le chantier de cette machine de 10,8 milliards de francs. C'est la raison pour laquelle les Européens suivent avec un intérêt tout particulier les discussions des Américains sur leur possible participation au LHC.

A en croire la revue *Nature* du 27 avril, les responsables de trois laboratoires américains se seraient réunis pour évoquer cette coopération. Selon les experts du Brookhaven National Laboratory, du Lawrence Berkeley Laboratory et du FermiLab, où vient d'être découvert le sixième quark, les Américains pourraient donc participer au projet européen pour une somme comprise entre 200 et 400 millions de dollars. Cette contribution, disent-ils, pourrait se traduire par la fourniture de certains des composants nécessaires au grand accélérateur.

La communauté des physiciens américains y serait d'autant plus favorable qu'elle a toujours été à la pointe de ce domaine de la physique. Or, sans un accélérateur puissant à sa disposition, elle risque de voir lui échapper une partie des futures découvertes. Prudente, elle a depuis longtemps pris place au CERN, où ses équipes nombreuses (plusieurs centaines de personnes, ou plus en fonction des campagnes) conduisent plusieurs expériences sur le LEP, l'actuel grand accélérateur du laboratoire européen. Elle s'est même proposée de participer à la définition de deux des grands détecteurs de particules (Atlas et CMS) qui seront utilisés sur le LHC.

Mais les physiciens proposent et les politiques disposent. Et si le département américain de l'énergie (DOE) n'est pas défavorable, selon Sidney Drell, du Stanford Linear Accelerator Center (Californie), à une participation à la construction du LHC, force est de reconnaître que son engagement actuel dans ce domaine est modeste. Pas plus de 10 millions de dollars pour le CERN pour chacune des deux prochaines années. Aller au-delà serait une audace que le Congrès ne supporterait pas aujourd'hui.

J.-F. A.

TABLE

Chinon en Rabelaisie

La Touraine n'a rien oublié des leçons du maître Gargantua et ne cesse de les mettre au goût du jour

HONORÉ DE BALZAC fut candidat aux élections, en 1852, dans la circonscription de Chinon. Le vin de la région sera vanté par lui dans les *Contes drolatiques*. Dans cette même ville d'Indre-et-Loire, le père de Rabelais tenait un cabaret. Boire les vins de Chinon, tel fut l'authentique oracle de la Dive Bouteille.

Rabelais est né à La Devinière, *emprès* Chinon, quelques vieux bâtiments de ferme au milieu du vignoble. La guerre picrocholine eut pour origine une sombre histoire de bergers et de fouace, ce délicieux gâteau que l'on fabrique encore. Guerre atroce s'il en fut, entre Grandgousier et ses voisins. Les éléments de base de la cuisine chinonaise venaient des rivières : l'alose et le saumon, rares aujourd'hui, et le sandre, toujours magnifique sur la table de Jean-Claude Rigollet.

Les carpes frétillent encore dans les étangs de Brenne, les oiseaux sont de Gâtine. On connaît depuis Rabelais les melons « sucrins » du prieuré de Saint-Côme. Cuisine simple dans ses données et ses recettes. Le chinon frais est servi avec une matelotte d'anguilles, une fricassée de poulet, un « cul-de-veau ».

Chinon impose à ce riant paysage la masse de son château. Le Grand Carroi offre ses vieilles maisons. Sainte Radegonde veille sur le vignoble qui continue vers Ligré et Sazilly. Les villages ont des résonances familières sur les côteaux où mûrit la vigne. Dans les caves de tuffeau léger, le vin attend sa maturité. Ce n'est pas par hasard que Lucien Febvre, dans les années 40, évoquera Rabelais et la culture matérielle du XVIe siècle, à la lumière précise de *« l'école des Annales »*.

La mémoire alimentaire offerte à profusion dans le *Quart Livre* est la mémoire d'un peuple. Sans elle, pas de réelle cuisine. Comme un vaste défilé de mode contemporain, la geste gargantuesque est le portrait ironique d'une société, qui, par temps de disette et de troubles, serait obsédée par la pléthore alimentaire.

FOUACES ET CHARBONNÉES

Se succèdent, comme dans une énumération rabelaisienne : *mitonnée chinonaise/ potage au potiron ch./ terrine aux pruneaux ch./ lamproie à la ch./ brochet braisé au chinon/ civet de lièvre ch./ pintade aux girolles de Chinon/ la charbonnée ch.* Et encore : *tourte chinonaise/ œufs au vin de Chinon/ gratin de sainte-maure ch./ carpe farcie ch./ coq au vin de Chinon/ côtes de porc ch./ le gigot d'agneau ch. et les fouaces.* Ainsi est passée dans la mémoire collective, dont Rabelais est le rapporteur, la cuisine de Chinon.

Les vins rouges de Chinon sont tanniques, issus de cépages cabernet franc, que l'on appelle ici « breton », en souvenir, selon certains, d'un abbé de ce nom qui l'aurait importé du Bordelais, au temps de Richelieu. Si l'origine bordelaise n'est pas contestée, la présence du plant breton est plus ancienne : *« Le bon vin breton*, dit Rabelais, *poinct ne croist en Bretagne, mais en ce bon pays de Verron. »*

La vigne s'épanouit sur les terrasses graveleuses, et les vins mûrissent en cave, pour plus de trois ans. Aux Caves painctes, les Bons Entonneurs rabelaisiens tiennent toujours chapitre et célèbrent la Dive Bouteille. Les vignes issues du plant dit « breton » donnent un vin auquel on se plaît à accorder un nez de violette. La couleur de ces vins, finement bouquetés, est transparente. La vigne est une clé de la région, pas la seule. L'eau des rivières, la forêt, les riches terres du Veron illustrent la grande diversité du milieu naturel, rythmé par les bâtisses d'ardoise et de tuffeau.

Un projet de parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine entend gérer le patrimoine naturel en réunifiant les paysages de ce territoire de confluences, entre Saumur et Langeais, incluant le Richelais et le Veron.

Mais gérer le patrimoine, c'est aussi assurer le traitement des effluents viticoles et des déchets. Une nouvelle guerre picrocholine semble couver, sur fond d'enjeux électoraux, entre partisans et adversaires d'une usine de recyclage sur la commune de Chinon. Modeste querelle sous le soleil de Chinon, site nucléaire.

PROJET DE « VINOTHÈQUE »

La création d'un lieu d'initiation à la culture sensorielle axé sur l'œnologie, une « vinothèque » dans le langage administratif – vieux projet de Jacques Puisais –, ne suscite pas les mêmes controverses. La ténacité de l'infatigable animateur de l'Institut du goût – installé à Tours depuis 1976 – a trouvé un solide appui auprès du maire de Chinon, Yves Dauge, décidé à mener à bien ce projet.

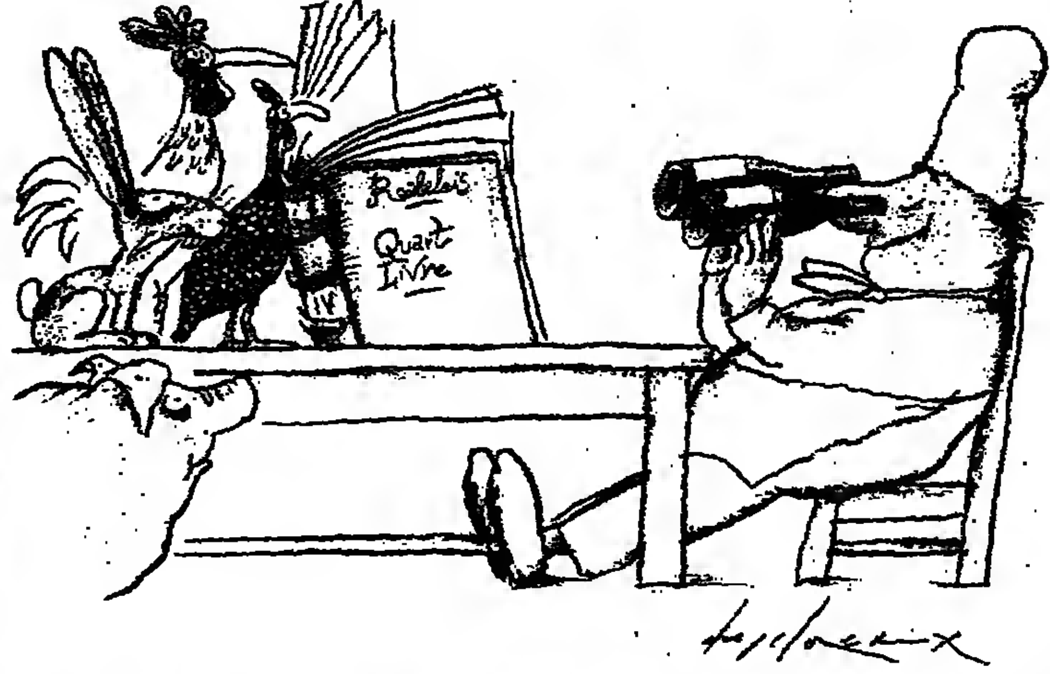
Il s'agit de tirer parti des quatre kilomètres de caves situées sous le château et le fort Saint-Georges, à l'hygrométrie constante, pour créer une cave patrimoniale de référence accueillant les vins français et étrangers les plus prestigieux. Ainsi pourrait être observée de manière comparative l'évolution dans un même milieu des meilleures bouteilles de la planète. A cet équipement unique seraient associées des activités de découverte de l'œnologie et d'initiation à la « culture sensorielle » afin que chacun, selon la juste expression de Jacques Puisais, *« apprenne à construire son goût »*. Magnifique ambition pour Chinon, qu'il reste à financer !

Pour l'heure, c'est dans la cave du Plaisir Gourmand que l'on cherchera, avec Jean-Claude Rigollet, le meilleur accord entre les vins de Chinon et sa cuisine. Si la petite fouace se satisfait d'un touraine Azay-le-Rideau sec, de J. Paget, 1990, le lapereau en gelée et sa crème de foie gras frais exigeront « Le Chêne vert » de Charles Joguet, 1992. Le sandre de Loire au céleri et au vin de Chinon n'a pas meilleur défenseur que « Les Cornuelles » de Serge Sourdais, 1993 ; comme « Le Villy » de R. Raffault, 1990, avec la beuchelle à la tourangelle.

Le dialogue du vin de Bernard Baudry, « Les Gréseaux », 1989, est amusant sur le chèvre et pain au froment grillé et devient homélie solennelle entre le clos de l'écho de Couly-Dutheil, 1976, et les pruneaux sainte Catherine en chemise et confiture au vin de Chinon. Richesse et variété des vins de Chinon !

Que dire alors des vins de Touraine, Touraine-Mesland et Touraine-Amboise, sinon chanter aussi la gloire du cépage chenin ? Une célébration qui n'empêche pas d'apprécier les mérites du valençay 1993 de Michel Denisot et Hubert Sinson (Le Musa, 41130 Meusnes). Chinon est au cœur du « Jardin de la France » cher aux poètes. C'est celui des Valois, subtile harmonie du paysage, des mœurs culinaires et des belles-lettres.

Jean-Claude Ribaut



TOQUES EN POINTE

■ **AU PLAISIR GOURMAND.** Le premier menu à 175 francs est consacré à la cuisine du terroir. On pourra s'attacher à la cuisine de Rabelais (240 francs), soit les pointes d'asperge du Veron en vinaigrette d'herbes, l'esturgeon à la confiture de vin blanc de Chinon, puis un pigeonneau au chou et galette de pommes de terre. Les fromages précèdent un nougat d'amandes glacé à la pistache. Le plaisir gourmand s'attache aussi à la qualité du bâtiment, d'époque Renaissance, au décor de beaux objets et au service, dirigé par Danielle Rigollet. Accueil chaleureux et empressé. Menu dégustation à 330 francs.

★ **Chinon. 2, rue Parmentier (37500). Tél. : 47-93-05-66. Fermé le dimanche soir et le lundi.**

■ **CHÂTEAU D'ARTIGNY.** François Coty, qui voulut acheter Chambord, entreprit de faire copier un château XVIIIe du Val-d'Oise, dont la construction dura de 1912 à 1934. Plaisir d'excentrique fortuné, ce bâtiment a été transformé en hôtel, et le restaurant occupe une magnifique rotonde surmontée d'une coupole décorée de trompe-l'œil. Si le panache attaché au nom de Coty ne se retrouve guère dans la cuisine de Francis Maignaut et Jean-Claude Lechat, on appréciera cependant la qualité des produits, asperges de Varennes-sur-Loire sauce mousseline, géline de Touraine truffée puis rôtie au jus, charlottes en purée crémeuse. Avec un dessert mi-moelleux vanille, tuile dentelle et fraises de Touraine, l'addition, comme le château, prendra de la hauteur. La cave, constituée de petites séries dans de nombreux millésimes, est assez peu fournie en vins régionaux. L'arrivée d'un nouveau directeur modifie quelque peu les habitudes d'accueil et de service. L'endroit reste insolite, mais la vue sur le val de l'Indre est féerique. Comptez environ 400 francs.

★ **Montbazon. Route d'Azay-le-Rideau (37250). Tél. : 47-26-24-24.**

■ **LA COUTURE.** Les anciennes fermes fortifiées de la région n'ont pas toute la puissance évocatrice de celle du Lourroux, mais celle-ci ne manque pas d'allure, en retrait de la route. La grande cheminée évoque des fastes culinaires d'une autre époque. Le menu à 215 francs (195 francs avec une entrée, un poisson ou une viande) ne permet guère, il est vrai, de s'écarter des habitudes locales. Allons-y alors pour le voile de ris d'agneau et langoustines et sa crème de crustacés, le suprême de sandre vapeur au verjus en piperade, le grenadin et ris de veau braisé à l'ancienne. Un rien convenue, la cuisine de cet établissement mériterait un sérieux rajeunissement. Vins régionaux surtout. Accueil et service de qualité, dignes d'un restaurant de « voyageurs ».

★ **Courçay. La Grande Couture (37310). Tél. : 47-94-16-44. Fermé le dimanche.**

J.-C. Rt

JARDINAGE

Mai au balcon

« EN AVRIL, ne te découvre pas d'un fil ; en mai, fais ce qu'il te plaît », dit le dicton. Mai fait toujours ce qui lui plaît. Le refroidissement de ces jours derniers a rappelé aux jardiniers qu'ils sont soumis au temps, et qu'il leur faut être aussi prudents que patients.

Encouragés par les professionnels, qui ont mis en vente, il y a près de deux mois, annuelles et plantes molles qui orneront les massifs d'été et les balcons, de nombreux clients constatent aujourd'hui que leurs plantations ont été noircies par le gel. Combien de fois avons-nous été tenté de prévenir le jardinier débutant, encouragé par les premières journées ensoleillées – un chaland qui charge son chariot de barquettes de pétunias, de géraniums, d'impatiens et de bégonias début avril ne peut être qu'un débutant –, de reporter ses achats à plus tard ?

Combien de fois avons-nous été tenté de tancer le vendeur qui ne les prévient pas des risques encourus ?

Maintenant, tout est possible, les fameux « saints de glace » sont passés. A moins d'un bouleversement climatique, on peut, sans crainte, sortir les plantes gélives, et les citadins peuvent en profiter pour créer des mini-jardins sur leur balcon ou, plus modestement, sur le rebord des fenêtres.

Mais, avant de planter, il faut choisir pots, bacs ou jardinières. Les plus riches pourront s'offrir de superbes poteries de terracotta ou des conteneurs en teck. Les malins fouineront dans les magasins spécialisés dans l'importation de produits des pays lointains. On y trouve parfois de belles poteries vernissées vertes ou bleues à des prix doux.

Les autres se rabattront sur des jardinières en plastique. Elles ne sont pas toutes si laides que cela, et les plantes auront tôt fait de les recouvrir. Elles devront être larges et hautes (20 cm x 20 cm) et leur longueur adaptée à celle de la fenêtre. Ne jamais acheter ces jardinières toutes plates dans lesquelles rien ne pousse. Les bacs devront faire 40 cm x 40 cm, au minimum. Pour croître convenablement, les plantes doivent bénéficier d'une quantité de terre suffisante pour retenir l'eau et laisser de la place aux racines.

SURFINIA : FLORAISON FOURNIE

Pour garnir ces pots, les citadins devront se procurer de la terre. Ce problème simple à la campagne ne l'est pas tant que cela en zone urbaine. La terre que l'on vend en sac est souvent déséquilibrée dans ses éléments fertilisants. En fait, il faudrait pouvoir mélanger plusieurs types de terreau (terreau universel, terre dite de bruyère, or brun et terre pour rosiers en parts égales).

Ensuite vient le moment de planter. Le nombre de plantes vendues aujourd'hui s'est singulièrement accru ces dernières années. En sorte que le citadin n'est plus contraint d'orner ses fenêtres avec les éternels géraniums rois des balcons, dont les couleurs (rose fluo ou rouge acide) ne sont pas particulièrement attrayantes, ou avec les petits bégonias semperflorens qui font tellement cimetière.

Parmi les nouveautés apparues ces dernières années, le surfinia remporte tous les suffrages. Résultat de croisements réalisés au Japon entre des cultivars classiques de pétunias et des espèces sauvages, le surfinia se caractérise par une croissance extrêmement vigoureuse (environ 80 cm au cours de l'été), une floraison fournie (les feuilles disparaissent sous les fleurs) et une grande résistance à la pluie.

Ajoutons que les fleurs de cette plante ont gardé du pétunia classique, proche du tabac, un parfum capiteux quand le soleil tape. Cette plante existe dans une gamme de coloris assez restreinte : blanc, rose, rouge, violet foncé et un joli mauve strié de blanc-gris. Elle aime le soleil, mais nous en avons vu, l'été dernier, crouler sous les fleurs, sur un balcon plein nord, dans le quartier du Marais, à Paris.

Alain Lompech

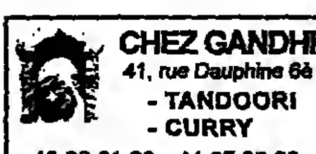
Gastronomie...

PARIS 5è

L'INDE SUCCULENTE au MAHARAJAH
72, bd St-Germain 5è
Menus 127 F - 169 F
43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6è

ALSACE A PARIS T.l.j. 43.26.89.36
9, pl. St-André-des-Arts, 6è - SALONS
CHOUCROUTES, GRILLADES
FLAMMEKÜECHE, POISSONS
HUITRES ET COQUILLAGES


CHEZ GANDHI
41, rue Dauphine 6è
- TANDOORI
- CURRY
43.29.01.29 - 44.07.08.06
Fermé Dimanche midi

PARIS 9è

LE PAPRIKA
MENU 200 F (boisson comprise)
Cuisine hongroise
Musiciens tziganes de Budapest
28, avenue Trudaine
Tél. 44.63.02.91 - Fax 44.63.09.62

PARIS 11è

FELLINI À VOTRE TABLE
«Huit et demi»
Un décor typiquement milanais créé par un designer italien et voué à la dolce Vita, pour savourer les spécialités du chef Umberto Crestini, dont la cuisine, au fil des saisons, sait rester simple et authentique. Un nouveau rendez-vous gastronomique situé au cœur de l'espace culturel Kiron. A découvrir ! Menu 150 F, carte env. 200 F. Fermé sam. midi et dim.
1, rue Maillard - Tél : 44.64.11.92

RENSEIGNEMENTS PUBLICITÉ "GASTRONOMIE"
Tél : 44.43.77.36

PARIS 14è



VASSANTI
" La nourriture est un cadeau des Dieux, sa préparation est une prière".



GRANDS CRUS

LE CATALOGUE DES VINS
Vallée du Rhône, Provence
Sélection de Champagne.
Les Introuvables en grande distribution
MINITEL 3617 AAOC
(AFCOM - 3,42 F./mn)
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

NEUILLY

FOC LY!
RESTAURANT
CHINOIS ET THAILANDAIS
Salons particuliers
Neuilly
79, av. Charles de Gaulle, 46.24.43.36
et 71, av. de Suffren (7è), 47.83.27.12



Des nuages et des ondées

A L'AVANT DU FRONT froid proche atlantique, les remontées d'air chaud d'Espagne apporteroot beaucoup de nuages sur l'ouest du pays avec des ondées et un risque d'orage isolé.

Mercredi matin, le ciel sera couvert sur la Bretagne, apportant de la pluie. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafale près des côtes. Sur l'Aquitaine, les nuages seront abondants avec des ondées et des orages sur les Pyrénées-Atlantiques. Sur les côtes landaises, le ciel sera chargé de nuages bas. Du Poitou aux pays de Loire jusqu'à la Normandie, le ciel sera très nuageux avec quelques ondées. Du Nord-Pas-de-Calais à l'Ile-de-France jusqu'au Massif Central et aux Pyrénées-Orientales, les nuages seront nombreux avec de courtes éclaircies, mais le ciel restera lumineux. Sur le Languedoc-Roussillon, le vent de sud-est apportera beaucoup de nuages bas. Sur le Sud-Est et la Corse, les nuages et les belles éclaircies alterneront. Sur les régions du Nord-Est, le soleil sera masqué par les nuages et, sur le relief, une ondée isolée est possible.

L'après-midi, quelques éclaircies apparaîtront sur la pointe de la Bretagne, mais de la Basse-Normandie aux pays de Loire jusqu'au Poitou-Charentes il pleuvra modérément. Du Nord à l'Ile-de-France jusqu'au Centre, le ciel deviendra plus menaçant ao fil des heures, apportant quelques ondées et un risque d'orage en soirée. Du Massif Central à l'Aquitaine et à la région Midi-Pyrénées, le temps sera couvert avec des pluies orageuses. Sur le golfe du Lion le vent marin apportera beaucoup de nuages, surtout près de côtes. Du Nord-Est aux Alpes jusqu'à la Corse, les ouages et les belles éclaircies alterneront. Le ciel deviendra plus menaçant sur les régions est avec un risque d'orage en soirée.

Les températures minimales iront de 9 à 12 degrés an Nord et de 10 à 14 degrés au Sud. L'après-midi, le thermomètre marquera 21 à 24 degrés au Nord et 23 à 26 degrés au Sud.

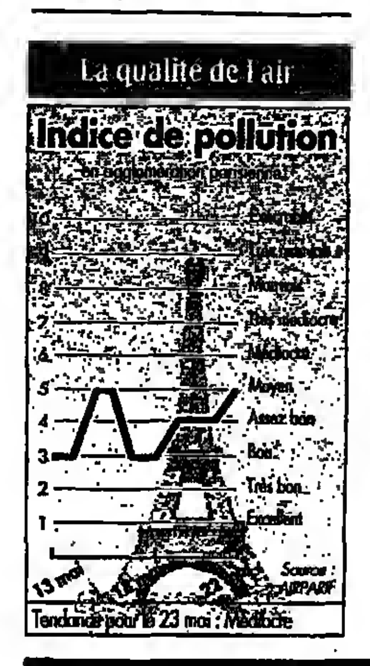
Jeudi, le ciel sera très ouageux sur l'ensemble du pays avec un passage pluvieux et des orages. Les températures maximales seront en baisse de 2 à 3 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

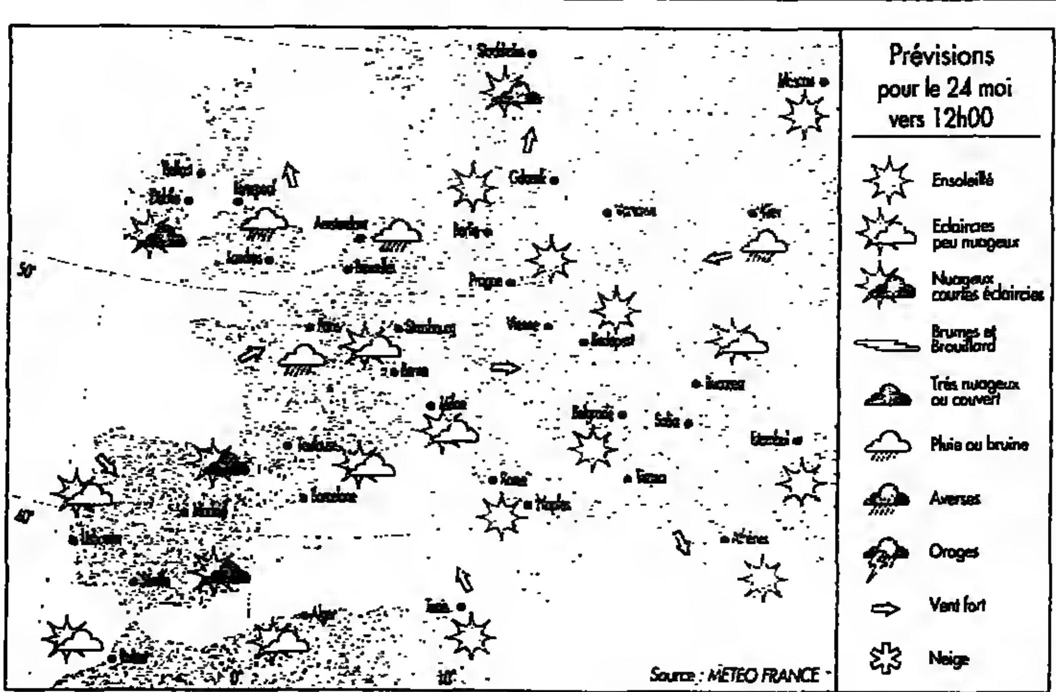


Prévisions pour le 24 mai vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 23 mai : Médiocre



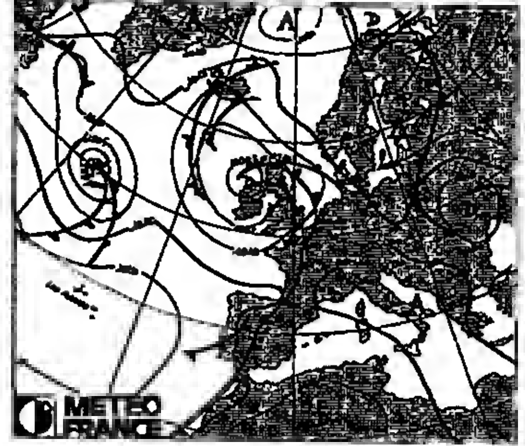


TEMPÉRATURES du 22 mai 1995 maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	19/8
BIARRITZ	27/16
BORDEAUX	25/14
BOURGES	21/10
BREST	21/12
CAEN	20/9
CHERBOURG	13/8
CLERMONT-F.	23/11
DIJON	20/7
FORT-DE-FR.	32/26
GRENOBLE	25/9
LILLE	20/10
LIMOGES	21/12
LYON, BRON	23/11
MARSEILLE	23/12
NANCY	20/5
NANTES	22/12
NICE	20/13
PARIS	21/11
PAU	27/13
PERPIGNAN	25/11
POINTE-A-PIT.	33/25
RENNES	22/11
ST-DE-RÉUNION	26/20
ST-ÉTIENNE	24/9
STRASBOURG	21/7
TOULOUSE	24/12
TOURS	21/9
ÉTRANGER	
ALGER	25/13
AMSTERDAM	17/9
ATHÈNES	24/18
BANGKOK	39/27
BARCELONE	21/11
BELGRADE	12/10
BERLIN	17/6
BOMBAY	33/26
BRASILIA	26/19
BRUXELLES	18/10
BUCAREST	20/14
BUDAPEST	19/10
BUENOS-AIRES	15/5
CARACAS	31/25
CHICAGO	22/7
COPENHAGUE	14/6
DAKAR	26/21
DJAKARTA	32/24
DUBAI	38/24
DUBLIN	13/9
FRANCFORT	19/6
GENÈVE	20/7
HANOÏ	31/25
HELSINKI	15/4
HONGKONG	27/22
ISTANBUL	24/14
JÉRUSALEM	38/26
KIEV	23/12
KINSHASA	31/24
LE CAIRE	35/21
LIMA	23/16
LISBONNE	26/14
LONDRES	20/10
LOS ANGELES	18/13
LUXEMBOURG	19/9
MADRID	27/10
MARRAKECH	30/16
MEXICO	27/17
MILAN	21/7
MONTRÉAL	22/10
MOSCOU	26/15
MUNICH	16/3
NAIROBI	24/14
NEW DELHI	40/29
NEW YORK	23/17
PALMA DE MAJ.	25/8
PÉKIN	27/16
PRAGUE	15/3
PRETORIA	23/8
RABAT	24/16
RIO DE JAN.	25/20
ROME	20/8
SAN-FRANC.	14/11
SANTIAGO	23/5
SÉVILLE	32/16
ST-PÉTERS.	19/7
STOCKHOLM	11/-1
SYDNEY	19/13
TENERIFE	25/20
TOKYO	25/17
TUNIS	22/13
VARSOVIE	14/1
VENISE	21/12
VIENNE	17/6



Situation le 23 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 25 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*
La question des salaires

DEPUIS LE DÉBUT d'avril, le ministre du travail a pris une série d'arrêtés qui visent à remettre en ordre les salaires dans les différentes industries. Pratiquement, cette remise en ordre se traduit par une hausse nouvelle, d'environ 30 à 35 % en moyenne, qui s'ajoute à celle qui avait été décrétée en septembre dernier.

Les syndicats ouvriers la jugent insuffisante. Ils estiment notamment trop bas le salaire minimum du manoeuvre qui a été pris pour base de la nouvelle échelle des salaires. Ils demandent également que les écarts fixés entre les taux des salaires parisiens et ceux des salaires des autres zones soient réduits, que les salaires féminins ne soient pas inférieurs aux salaires masculins, et que les maxima soient relevés.

Depuis quelques jours, d'assez nombreuses grèves ont éclaté. Malgré cette pression, le gouvernement a décidé, hier, après un long examen de la question en conseil des ministres, de s'en tenir aux niveaux des prix et des salaires tels qu'ils ont été récemment déterminés. Il consent seulement à apporter aux mesures qui ont été prises quelques aménagements.

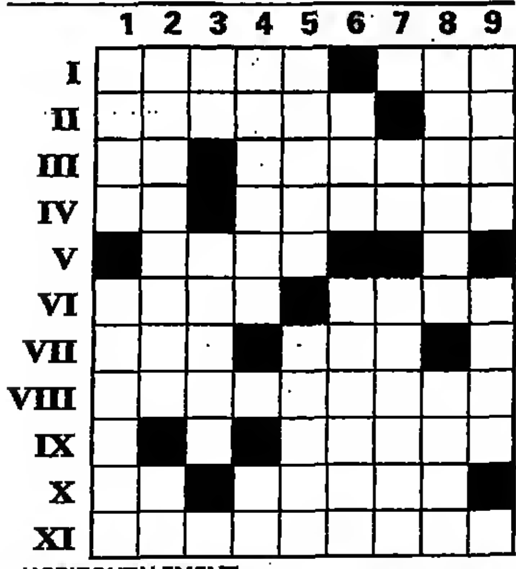
Ses raisons sont claires. La hausse des salaires de l'automne dernier avait été accompagnée d'un blocage des prix. Il serait impossible de ne pas tenir compte de l'incidence sur les coûts de production d'une nouvelle hausse. Mais personne n'ignore où nous conduirait la course entre les salaires et les prix. Le gouvernement est résolu à y mettre un terme et à éviter l'inflation.

Assurément les salaires actuels ne permettent pas à la population ouvrière de vivre comme avant la guerre. Mais aucune augmentation nominale ne lui en donnera les moyens. Ce n'est pas une hausse des salaires qui nous donnera plus de charbon, plus de beurre, plus de vêtements.

(24 mai 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6567



HORIZONTALEMENT

I. Est souvent trahi par son corps. Un des premiers compagnons de Jésus. – II. Aboutissent à la division lorsqu'elles se multiplient. Emetteur clandestin non responsable. – III. Conjonction. Arrêt facultatif. – IV. Pronom. Brillant. – V. Louis et Philippe. – VI. Soumet à une cuisson prolongée ce qu'elle veut dévorer. Examen de passage. – VII. Fait avec joie une chose on ne peut plus humaine. Vieille tige qui fit souche. – VIII. Pas unique. – IX. Appuyas. – X. Article. Partisan d'une certaine doctrine. – XI. Formelles.

VERTICALEMENT

1. Implique deux exécutants. Champ d'action qui vous occupe actuellement. – 2. Améliorerait le caractère du sujet. Marque du passé. – 3. Court fragment d'une « marche » étrangère. En Suisse. – 4. Juin s'y illustra au cours d'un certain mois de mai. Symbole. – 5. Guère épais. Une chose à tirer au clair. – 6. Sommation donnant lieu à des poursuites. Prenais un repas liquide. – 7. A moitié mort. Exprimées. – 8. De la nature du jais ou du corbeau. Il joua un rôle important contre les Stuarts. – 9. Il retrouva dans une botte ce qu'il avait perdu dans un sac. Améliore le bien, aggrave le mal.

SOLUTION DU N° 6566

HORIZONTALEMENT

I. Crémation. – II. Aubade. Ru. – III. Sert. Tène. – IV. Suées. Va I – V. As. Romain. – VI. Nérite. Ta. – VII. Io. Us. – VIII. Etendrait. – IX. Sensitive. – X. Es. Omer. – XI. Os. Ane. S. A.

VERTICALEMENT

1. Cassantes. – 2. Rueuse. Tees. – 3. Ebre. Riens. – 4. Materions. – S. Ad. Sot. Dion. – 6. Têt. Meurtre. – 7. Eva. Sain. – 8. Ornait. Ives. – 9. Nue. Nattera.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Jeudi 25 mai

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE**, 10 h 30 et 15 heures (50 F), sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Bertrand Beyern) ; 11 heures et 15 heures (60 F), sortie du métro Philippe-Auguste (Vincent de Langlade) ; 15 heures (37 F), devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : de la Seine à l'hôtel de Sully (37 F), 11 heures, sortie du métro Pont-Marie (Monuments historiques).

■ **DE SAINT-EUSTACHE** à la rue Montorgueil (45 F), 14 h 30, sortie du métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Haulier).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (37 F), 14 h 30, sortie du métro Cité (Monuments historiques).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** et l'île Saint-Louis (50 F), 14 h 30, sur le Pont-Neuf devant la statue d'Henri IV (Connaissance de Paris).

■ **MARAIS** : de la place des Vosges à la rue des Archives (37 F), 14 h 30, place des Vosges devant la statue de Louis XIII (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Odéon au pied de la statue (Europ explo).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** et l'Institut : histoire et fonctionnement (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Christine Merle).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 15 heures, en haut du funiculaire (Paris autrefois).

■ **LE VIEUX BELLEVILLE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Télégraphe (Résurrection du passé).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS** (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul côté escalier roulant (Claude Marti).

■ **LES JARDINS DU ROI** (40 F), 17 heures, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (Approche de l'art).

ASCENSION

Services ouverts ou fermés

■ **Presse** : les quotidiens paraîtront normalement jeudi 25 mai.

■ **Bureaux de poste** : ils seront fermés.

■ **Banques** : elles seront fermées.

■ **Grands magasins** : ils seront ouverts.

■ **Assurance-maladie, assurance-vieillesse, allocations familiales** : les centres d'accueil seront fermés au public du mercredi après-midi 24 mai au vendredi 26 mai, à 8 h 30.

■ **Archives nationales** : le Caran et le Musée de l'histoire de France seront fermés.

■ **Bibliothèque nationale** : les salles de lecture seront fermées. Le Musée des médailles et les expositions « Jean Cassou, un musée imaginé » et « La Gravure française à la Renaissance » seront ouverts.

■ **Hôtel national des Invalides** : les musées de l'Hôtel national des Invalides : Armée, Dôme royal (tombeau de l'Empereur), Plans-Reliefs et l'église Saint-Louis seront ouverts.

■ **Institut de France** : l'Institut sera fermé. Le château de Chantilly, le domaine de Chaalis (en face de la Mer de sable), le château de Langeais (Indre-et-Loire) et le château de Kerylos (à Beaulieu-sur-Mer) seront ouverts.

■ **Musées** : tous les musées nationaux seront ouverts, à l'exception, en région parisienne, du Musée du château de Bois-Préau. Le Centre Georges-Pompidou, la Cité des sciences et le Palais de la découverte seront ouverts.



ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - TÉL : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year » LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404, Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....

Adresse : ....

Code postal : .... Ville : ....

Pays : .... 501 MQ 001

Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature et date obligatoires

PP. Paris DTN

Changement d'adresse :
- par écrit 10 jours avant votre départ.
- par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
- Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.

33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



Plus de cent partenaires industriels et laboratoires vous présentent, dans le guide du Technopôle Metz 2000, les Ressources Technologiques utiles pour le développement de vos activités. Contactez-nous pour en savoir plus. Pour votre projet, vous pourrez bénéficier, après concertation, d'une consultation industrielle.

Prix du guide 550 F

TECHNOPOLE METZ 2000 - 4, rue Marconi - 57070 Metz
TÉL (33) 87 20 41 70 - Fax (33) 87 74 67 99

CANNES 95 Dans la compétition officielle, trois films (*Good Men, Good Women*, *Land and Freedom* et *Kids*) traitent des idéaux révolutionnaires de ce siècle, de manière radicalement opposée. L'audace esthétique, l'engagement politique ou les comportements provocateurs exprimés par ces nouveaux films suscitent des réactions contrastées sur la Croisette. ● LA SECTION Un certain regard présente déjà, au bout de quatre jours, un bilan de très bonne qualité. Des cinéastes venus d'horizons très variés montrent qu'ils ont une chose en commun : un même désir de cinéma et une interrogation sur son identité. ● « ON DEMANDE des vedettes » : rançon d'une sélection misant sur des jeunes talents et des films d'auteur, les montées des marches manquent cette année de leur contingent de célébrités, notamment françaises.

COMPÉTITION OFFICIELLE

Idéal, révolte et désespoir

Trois films très attendus, très différents et très inégaux brodent sur le thème des idéaux perdus

GOOD MEN, GOOD WOMEN, de Hou Hsiao-hsien (Taïwan). LAND AND FREEDOM, de Ken Loach (Grande-Bretagne). KIDS, de Larry Clark (Etats-Unis).

CANNES
de notre envoyé spécial

Deux grands cinéastes contemporains, le Taïwanais Hou Hsiao-hsien et le Britannique Ken Loach, se retrouvent en compétition le même jour. Ils traitent du même thème : les idéaux révolutionnaires du milieu du siècle et leur héritage contemporain. Mais de manière radicalement opposée.

Good Men, Good Women est bien parti pour être le film le plus dérangeant, le plus exigeant, et partant le plus diviseur de la sélection. L'auteur du *Maître de marionnettes* y entrecroise trois époques différentes, en une chorégraphie proche de l'abstraction, qui doit plus à la composition musicale qu'à la narration. A la fin des années 30, de jeunes intellectuels taïwanais partent sur le continent participer à la guérilla antijaponaise ; ils sont pris pour des espions et menacés d'exécution, puis intègrent la lutte. Rentrés à Taïwan à la fin de la guerre, ils seront victimes de la répression du Guomindang. Une jeune fille d'aujourd'hui, qui doit jouer dans un film racontant la précédente histoire, est harcelée par le souvenir de sa liaison avec un gangster assassiné. Ses amours avec le truand, la drogue et la rivalité avec sa sœur constituent le pan intermédiaire entre les deux récits les plus éloignés, qui se rejoignent à travers le film qu'elle doit interpréter.

Mais c'est être bien loin de *Good Men, Good Women* que de le résumer ainsi, alors que sa construction, évacuant délibérément tout romanesque, se bâtit en blocs d'espace-temps, en rimes visuelles, en assonances et répétitions, dans la durée longue de plans-séquences qui laissent filtrer une tendresse, une terreur, une sensualité intraduisibles en mots. Hou est un « filmeur » d'exception ; son sens du mouvement, du tempo et de la durée engendrent des mystères troublants, en un puzzle dont les morceaux ne raccordent pas entièrement, mais dont l'éclatement même rayonne d'une intelligence acérée. Elle enfante une manière de chef-d'œuvre pour qui acceptera d'entrer dans ses sortilèges, et met en question, dans ce film dédié aux victimes de la dictature dans les années 50, ce qu'il est advenu des engagements de jadis dans le monde contemporain.

LA « CAUSA » DE KEN LOACH

C'est très exactement la question que pose Ken Loach, en reconstituant l'histoire d'un jeune chômeur anglais qui rejoint les milices du Parti ouvrier d'unification marxiste (POUM) durant la guerre d'Espagne. Son itinéraire est reconstitué aujourd'hui par la petite-fille du héros, qui reprendra le flambeau du combat antifasciste. Loach s'y entend à raviver l'émotion attachée aux affrontements d'alors, il excelle également à montrer le mélange d'héroïsme, de bricolage et de confusion dans lequel se déroule l'action de la petite brigade de révolutionnaires venus des quatre coins du monde. Et tout autant qu'exaltation de la lutte contre « la bête immonde », *Land and Freedom* se veut dénonciation du stalinisme, en rappelant la manière dont les troupes républicaines aux ordres de Moscou ont écrasé les autres mouvements antifranquistes, notamment les anarchistes et les trotskistes. Appuyée sur des faits historiques, c'est une légende que raconte le réalisateur, ses héros sont beaux, généreux, ardents et sincères. La *causa*, comme on disait alors du côté de Madrid ou de Teruel, la bonne cause, justifie toujours à ses yeux ces simplifications qui visent droit à l'émotivité. Ken Loach ne semble pas prendre garde de retrouver ainsi le style des films produits naguère par le régime stalinien qu'il entend dénoncer. Cette forme de réalisme socialiste démonstratif était déjà le travers de ceux de ses films (*Fatherland*, *Hidden Agenda*) où il avait également mis de côté son exceptionnel œil de documentariste de la réalité sociale britannique pour illustrer un discours politique. On peut continuer de préférer le réalisateur de *Kes*, *Poor Cow*, *Raining Stones* et *Ladybird*, et espérer son prompt retour.

Aucune référence au passé dans le troisième film en compétition, mais, au contraire, la description d'une génération sans repère ni idéaux autres que la satisfaction de ses appétits immédiats. *Kids* est arrivé sur la Croisette précédé d'une sulfureuse réputation, soigneusement orchestrée. L'essentiel du film consiste en effet dans le spectacle de très jeunes gens (ils ont la quinzaine et paraissent plutôt moins) qui partagent l'essentiel de leur temps entre « la baise » et en parler – en termes fort crus. Le principal protagoniste mettant son point d'honneur à séduire des vierges, aussi jeunes que possible. Quelques larcins et bagarres, et l'absorption d'hallucinogènes émaillent cette activité principale.

Troublante durant un quart d'heure, cette astuce qui consiste à employer des situations et des mots habituellement réservés, au cinéma, aux classes d'âge supérieures devient assez vite lassante. Sans doute conscient de ce danger, Larry Clark a donc adjoint un suspense : une des adolescentes déflorées par le don juan teenager apprend qu'elle est séropositive, elle cherche son séducteur, ignorant qu'il est infecté, à travers New York, tandis que le garçon s'apprête à profiter de sa nouvelle conquête. Mais le réalisateur, à force de multiplier les complaisances, finit par suggérer que ce ramassis de crétins, montrés comme d'une inconscience presque inhumaine, n'a pas volé le fléau qui les guette. Et *Kids*, « film de société » prêt à toutes les concessions pour un effet de plus, devient ainsi franchement antipathique.

Jean-Michel Frodon



« To Die For » en séance spéciale

Réalisé par Gus van Sant (*Drugstore Cowboy*, *My Own Private Idaho*), cette comédie noire inspirée de plusieurs faits-divers a pour personnage central une jeune provinciale obsédée par l'idée de devenir une personnalité de la télévision. Réussissant à devenir la « Dame Météo » d'une petite station locale, mais brûlant de gravir les échelons, elle décide de se débarrasser de son petit-bourgeois de mari en recourant à trois lycéens un peu voyous dont l'un devient son amant. Le pot aux roses découvert lui vaut la « une » des médias à scandale.

La cible est évidente : les *talk-shows* qui se repaissent des « brutes et des putes » (*nuts and sluts*) – « *toujours à la recherche du plus petit dénominateur commun, la télévision ne l'a pas encore trouvé* ». Gus van Sant traite son sujet non pas au vitriol ou à l'encre de Chine, mais, au contraire, dans ces pastels quasi phosphorescents qu'affectionne l'Amérique télévisuellement profonde. Nicole Kidman, qui joue du côté rose bonbon presque trop blond de certaines speakerines, a beau dire que « *la composition* [de son personnage] *est purement générique* », on pourrait, sous chacune de ses attitudes, mettre le nom d'une célèbre présentatrice de la télévision américaine.

Où sont passées les stars françaises ?

CANNES
de notre envoyée spéciale

Festival de Cannes recherche comédiens français de renom... Autant transformer l'information en petite annonce, on ne sait jamais : les vedettes lisent les journaux et il pourrait bien s'en trouver qui acceptent, avant la soirée de clôture, l'invitation du Festival (transport, logement, protection, projections...) et son corollaire : jouer le rôle convenu d'une star française sur la Croisette. Car il y a urgence, si l'on veut éviter que le mot « star » ne redevienne pour les festivaliers un mot strictement anglo-saxon. On a vu Nick Nolte, Diane Keaton, Jeremy Irons, Andie McDowell, Greta Scacchi, Emma Thompson, Nicole Kidman, Toni Curtis, le fils Wayne, le petit-fils Ford et les petites-filles Chaplin. On attend Sharon Stone, Johnny Depp, Gene Hackman et Hugh Grant. Côté français, les rangs sont plus clairsemés. Producteurs et distributeurs, convaincus que le meilleur promoteur d'un film est l'acteur, pestent ouvertement.

Le problème est si réel que le conseil d'administration du Festival s'en est ému lors de sa dernière réunion et qu'Unifrance, chargé de la promotion du cinéma français dans le monde, a constitué sur ce thème un groupe de travail réunissant agents et producteurs. « *Il ne s'agit pas de jeter la pierre aux acteurs*, insistent le président d'Unifrance, Daniel Toscan du Plantier, et le délégué général du Festival, Gilles Jacob, *mais d'analyser les raisons du problème et de convaincre les acteurs qu'il est de leur intérêt de participer à la fête.* »

La pression médiatique « *épouvante* » certains acteurs, avance Dominique Segall, qui dirige le bureau des comédiens. Gérard Depardieu n'échappe à la foule qu'entouré d'une armée de gardes du corps et en circulant, casqué, en moto. Charles Aznavour déjoue la surveillance du public en préférant les projections de 8 h 30. Francis Perrin se force à courir si vite que personne ne parvient à le suivre... Quant aux très jeunes acteurs, ils craignent, eux, de passer inaperçus ou d'avoir l'air d'errer à la recherche d'un rôle. « *La nouvelle vague, l'esprit du café-théâtre, ont contribué à tuer le « glamour » et la sophistication des parades d'acteurs* », dit Gilles Jacob. Il en est donc qui viennent à Cannes mais refusent le rituel des marches pour ne sortir qu'à la nuit, dans une fête ou une boîte privée. Certains ne voient pas pourquoi ils honoreraient de leur présence un festival qui n'a pas coutume de couronner les succès populaires, notamment comiques. D'autres, simplement, ne ressentent pas ce que Gilles Jacob appelle « *une responsabilité collective dans la défense de la culture française* ». Enfin, quelques stars laissent entendre qu'elles viendraient volontiers, mais pour présider le jury ou remettre la Palme d'or...

Pour « *mobiliser* » les acteurs, la direction du Festival vient d'avoir une idée qui s'appliquera l'an prochain et servira de répétition pour le cinquantième Festival, en 1997. Jeanne Moreau, présidente du jury, prendra la tête d'une délégation d'une quinzaine de comédiens français sous la bannière « La France reçoit le monde entier ». Chacun parrainera un acteur étranger et une grande soirée, relayée par une chaîne de télévision, célébrera officiellement ce nouveau trait d'union...

Annick Cojean

UN CERTAIN REGARD

Les multiples visages du désir de cinéma

CANNES
de notre envoyé spécial

Le cinéma a cent ans – on s'en souvient à Cannes plus encore qu'ailleurs – et pourtant, il s'interroge toujours sur lui-même, sa nature et sa signification. Réalisés par des cinéastes venus d'horizons très variés, débutants ou expérimentés, qui paraissent n'avoir en commun qu'un même désir de cinéma, plusieurs des films présentés dans la sélection Un certain regard expriment ces interrogations.

Le désir de cinéma n'est pas réservé aux réalisateurs : au début de *Salam Cinéma*, de l'Iranien Mohsen Makhmalbaf, ils sont des centaines de quidams attirés par une petite annonce et qui se pressent pour obtenir une chance d'être choisis pour jouer dans son film. Makhmalbaf filme les auditions qu'il leur fait passer, et construit ainsi à la fois un passionnant documentaire sur les comportements et les imaginaires de ses compatriotes, et une réflexion complexe sur la mise en scène elle-même. Il interroge les impétrants, les rudoie, les soumet à un traitement parfois à la limite du supportable, les convainc qu'ils n'ont aucun espoir d'être acteurs s'ils se révèlent incapables de verser des larmes en moins de trente secondes, les chasse, les rappelle, en évince définitivement certains, en repêche d'autres. Huis clos tendu à l'extrême, dont on comprend vite qu'il est le sujet même du film : tous ceux que l'on voit sont devenus des acteurs sans le savoir, sans le comprendre. Leur rêve devient réel à l'instant même où ils apparaissent sur l'écran.

Il en est de même des souvenirs, affirme Wim Wenders dans *Lisbonne Story* : « *Le cinéma enregistre un souvenir dont on ne sait s'il est réel.* » S'attachant aux pas d'un ingénieur du son (Rüdiger Vogler) qui quitte Francfort pour Lisbonne, où l'a réclamé un ami cinéaste plusieurs mois auparavant, Wenders retrouve d'abord avec un plaisir évident, et partagé, le principe du *road-movie*, avant d'accompagner dans sa découverte de la ville ce personnage gourmand de tous les sons qui passent à portée de son micro.

Avanies mécaniques, chasse nocturne au moustique, rencontre avec des musiciens (le groupe Madredeus) et avec un Manoel de Oliveira farceur, qui imite la démarche de Charlot, offrent au cinéaste d'affirmer sa confiance retrouvée dans le cinéma. Dommage que le réalisateur (celui à l'intérieur du film, qu'incarne Patrick Bauchau) ait justement décidé de ne pas tourner son film sur Lisbonne, car cela convainc Wenders d'expliquer assez pesamment ce qu'il vient de filmer avec virtuosité et humour pendant plus d'une heure.

PERSONNAGES ATYPIQUES

Le plaisir de jouer est également à la source du deuxième film (après *Les histoires d'amour finissent mal en général*) d'Anne Fontaine. Centré sur la personnalité de son interprète principal, l'étonnant Jean-Chrétien Sibertin-Blanc, *Augustin* déroule en une heure et une minute la logique infernale d'un employé de bureau bafouilleur, acteur à ses heures, dont le principal titre de gloire est d'avoir incarné un trafiquant de morue portugais dans un épisode de « Navarro ». Sans jamais se démonter, aussi sûr de lui qu'il peut paraître gauche, *Augustin* impose une conception du monde et de la réussite sociale très éloignée de celles habituellement en vigueur. Au passage, la réalisatrice croque quelques jolis portraits de personnages atypiques et offre plusieurs moments de comique pur, qui tranchent sur le pessimisme de la plupart des autres films.

L'AISANCE DE KARIM DRIDI

Celui de Diane Keaton, *Unstrung Heroes*, est également porteur d'humour, en dépit de la noirceur de son argument : lorsque sa mère se révèle atteinte d'une maladie incurable, un jeune garçon qui se sent mal aimé par son père, inventeur farfelu au point de devenir parfois inquiétant, se réfugie chez ses deux oncles, qui l'initient à l'excentricité, à la religion juive et à la paranoïa.

Le New York des années 60 sert de cadre à cet agréable petit film, qu'interprètent notamment Andie MacDowell et John Turturro. Comme Diane Keaton, Didier Haudepin a été acteur avant de devenir réalisateur (*Paco l'infaillible* et *Elsa Elsa*) et producteur (*Regarde les hommes tomber*). Dans son troisième film, *Le Plus Bel Age...*, il fait se croiser plusieurs étudiants sur fond de bizutage, de dandysme, de désirs inavoués ou refoulés. Elodie Bouchez et Gaël Morel, deux des interprètes des *Roseaux sauvages*, dansent, en compagnie de Melvil Poupaud, cet étrange et peu convaincant ballet dont chacun des participants porte sur ses épaules tout le poids d'une adolescence face à laquelle le réalisateur lui-même semble avoir eu du mal à prendre de la distance.

Les adolescents de *Bye-Bye*, le deuxième film de Karim Dridi, connaissent des problèmes différents : Ismaël et son petit frère Mouloud, quatorze ans, qui viennent de la banlieue parisienne, découvrent à Marseille la violence, la drogue et le racisme. Par l'extrême attention qu'il porte à ses personnages, le soin accordé à la restitution des sons et des couleurs de la ville, la qualité exceptionnelle d'acteurs recrutés sur place (le portrait de la famille algérienne est saisissant de vérité et de retenue), le jeune cinéaste, qui fait preuve de surcroît d'une belle aisance dans les scènes de violence, parvient à éviter tous les pièges d'un sujet « risqué » et confirme amplement les espoirs entrevus dans *Pigalle*.

Des espoirs, on sait qu'il en existe beaucoup en Inde, insondable réservoir cinématographique. Pour composer le portrait de trois femmes d'une petite ville, Susant Misra s'est appliqué à filmer d'abord leur univers et, confiant dans la durée des plans, il a réussi à restituer la moiteur de l'air, la verte profondeur des paysages, le rythme d'une vie sans heurt apparent et qui pourtant évolue, entre vestiges du passé colonial et excès d'une urbanisation anarchique. *Les Ombres de l'arc-en-ciel* n'est pas sans défauts, et sa lenteur risque de lasser, mais il s'agit là précisément du genre de film que doit accueillir Un certain regard. Alors que la présentation, en ouverture, du film d'Ulu Grosbard *Georgia*, honorable mais conventionnel portrait de deux sœurs chanteuses (Jennifer Jason Leigh et Mare Winningham) de styles et de modes de vie diamétralement opposés, ne s'imposait pas réellement dans ce cadre.

Pascal Mérigeau

★ *Salam Cinéma* : sortie nationale le 24 mai.

هكذا من الأصل

Renaud en concert à la Mutualité : agaçant et séduisant

Les 23, 24, 25, 26, 27, 29, 30, 31 mai à la Mutualité, 24 rue Saint-Victor, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité. 20 heures. 165 F.

Plus de trois ans après son dernier récital parisien, Renaud se devait de se distinguer. La promotion de son mois de concerts salle de la Mutualité n'a échappé à personne. Placarder le portrait de Che Guevara sur les colonnes Morris de la capitale, en pleine campagne électorale, avait peut-être des vertus sainement provocatrices. L'affubler d'un tee-shirt à l'effigie du chanteur, détourner l'icône révolutionnaire dans une logique commerciale a aussi pu conforter ceux qui persistent à voir dans cet anarchisme bon enfant une pose, plus qu'une conviction. Les retrouvailles avec son public furent néanmoins chaleureuses.

Après avoir fréquenté les trop grandes salles à l'époque du succès platine des albums *Morgane de toi* ou *Mistral gagnant*, Renaud préfère aujourd'hui des cadres plus intimes. Après le Casino de Paris en 1991, les mille huit cents places de la Mutualité conviennent mieux à ses musiques que les Zénith d'antan. Peut-être parce que s'éloignant des allures un peu pataudes d'une « variété rock » qui caractérisait ses productions dans les années 80, l'éternel poulbot privilégie désormais les ambiances plus acoustiques, affinées sur disque comme sur scène par les arrangements colorés de Jean-Louis Roques. Pas moins de dix-huit musiciens encadrent cette fois la vedette. L'habituelle section rythmique, des guitares, un orgue mais aussi un accordéon, une section de *cuivres* et un orchestre très chic de huit cordes exclusivement féminin.

Tout ce petit monde se marche parfois sur les pieds, mais les chansons profiteot, dans l'ensemble, de la diversité de cette nouvelle palette. Musette, rythme mariachi, blues, folk irlandais on brésilien. Renaud pose sa voix blanche avec la maladresse touchante que ses fans attendent de lui. Ce mélange de vraie timidité et de gaucherie calculée s'apprécie plus volontiers en petit comité.

MANIÉRISME « POPULO »

Plus qu'une salle, la « Mutu » est un symbole. Commencée le 1er mai, cette série de concerts témoigne d'une nostalgie militante. En cette période politiquement agitée, on attend d'ailleurs, de l'auteur d'*Hexagone*, quelques remarques au vitriol. En vain. Il évoque un moment le 7 mai, fait partager son cafard. *« Cabrel était encore devant mai au Top Album. »* Promet ironiquement un troisième tour social. Gueule contre *« les preneurs de tête »*. Plaisante sur le voisinage des intégristes de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Aux indignations succède la mélancolie d'un garçon entre deux âges. On se méfie. Renaud a parfois eu tendance à exploiter ses émotions comme un fonds de commerce. Après la rage du faux loubard de banlieue et la tendresse du papa gâteau, la nostalgie post-révolutionnaire ? On peut s'irriter encore de l'éternel maniérisme de son parler « populo », de sa façon de tirer sur la presse tout en s'inspirant trop souvent de mauvais « dossiers de société ». Le personnage et sa panoplie immuable – jean troué, foulard rouge, tee-shirt, blouson de cuir et tatouages – prêtent le flanc à bien des agacements. Il faut pourtant reconnaître qu'en vingt ans, il a signé quelques chansons inoubliables.

La verve drolatique de *HLM* ou de *Marche à l'ombre*, les trouvailles poétiques, la justesse et la légèreté profondément émouvantes de *Mistral gagnant*, *Morgane de toi*, *En cloque*, *La Pêche à la ligne* ou *Miss Maggie* résistent au temps et à nos ras-le-bol. La force de ces concerts et de deux compilations (*The Meilleur of Renaud*), à paraître prochainement, est de nous le rappeler.

Stéphane Davet

Les artistes sud-africains célèbrent à La Villette leur pays rendu à lui-même

Orchestres, chanteurs, danseurs se produisent à Paris jusqu'au 11 juin, pour fêter la liberté retrouvée

Noirs et Blancs, exilés et artistes des townships, vieux militants et jeunes rockers se retrouveront pendant près de trois semaines dans la Grande Halle de La Villette, réunis pour la première fois dans une grande fête de la fraternité et de l'identité retrouvées. Alors que la chanteuse noire Dolly Rathebe offre dès 1956 un bel exemple de croisement des cultures en interprétant des chansons yiddish, l'apartheid gèle les talents et la créativité de tout un pays. Cette manifestation marque la fin de cette honteuse période.

AFRIQUE DU SUD, MUSIQUES DE LIBERTÉ : Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. Du 23 mai au 11 juin. Relâche les 29, 30, 31 mai et 6 juin. Tél. : 40-03-75-75. Location Fnac, Virgin. 120 F. Cinéma : 30 F.

Les rythmes sud-africains ont profondément marqué le paysage musical à travers le monde depuis une quinzaine d'années. Pas un chanteur africain qui n'ait ponctué ses chansons d'un hommage à Nelson Mandela durant les vingt-huit ans de sa captivité. Pas une semaine dans le monde sans qu'un concert ne soit organisé contre le honteux système de l'apartheid inscrit pas à pas dans la Constitution depuis le Bantu Labour Regulation Act, un décret de 1911 qui oblige les travailleurs noirs à accepter un emploi sous peine de poursuites pénales, jusqu'an Bantu Homeland Citizenship Act, en 1970, privant les Noirs de la citoyenneté sud-africaine. Avec, comme sommet ubuesque et effarant, l'Immorality Admendment Act, interdisant, en 1957, tont rapport sexuel entre personnes de races différentes.

Libérée, enfin rendue à elle-même, l'Afrique du Sud va devoir construire sa nouvelle identité culturelle en dehors de toute idée militante. « Musiques de liberté », présenté à la Grande Halle de La Villette, prend acte de la page tournée en réconciliant les générations, les Noirs et les Blancs, les exilés de l'apartheid et ceux qui n'ont jamais quitté les townships. L'histoire contée à La Villette commence au tout début des années 40 sur un air de Cab Calloway, à 7 kilomètres de Johannesbourg, à Sophiatown, grande ville noire, où l'on écoute, fasciné, tout ce qui vient d'Amérique. Les rues bruissent de sons mélangés : des chorales zouloues, des orchestres de flûtiaux métalliques (le *penny whistle*), de fifres et de tambours – héritage écossais –, de *morobi*, de *tsaba-tsaba*, sortes de boogie-woogies athlétiques. Sophiatown, « Little Harlem », est un lieu de fierté, et les mélanges interraciaux y sont encore monnaie courante.

UN LIEU ET UN IDÉAL

C'est ici que le producteur blanc Alfred Herbert, fils de Sarah Silvia, figure de proue du théâtre juif, ira recruter ses vedettes pour monter la première revue de variétés noire, *African Jazz and Variety*, présentée en 1952 au Windmill Theatre de Johannesbourg, bel exemple de contournement des lois de l'apartheid. C'est ici aussi qu'un missionnaire anglican, le père Trevor Huddleston, éducateur social et amateur de jazz, crée le Huddleston Jazz Band, où un adolescent de quatorze ans, Hugh Masekela, fait ses classes de trompette. C'est ici que le producteur Eric Gallo puise les talents qui nourrissent l'incroyable catalogue de Gallo Africa – des Elite Swingters à Luckie Dube. Pas un *sheeben* (café d'arrière-cour), pas une rue qui ne vibre de cette abondance colorée. Mais, en 1953, la loi sur les zones résidentielles des ethnies sonne le glas de Sophiatown : la ville est rasée au bulldozer, les populations transférées vers Soweto. *« L'Afrique n'a pas seulement perdu* un lieu, se lamente le Père Huddleston, *mais un idéal. »*

En 1959, alors que les populations noires sont déplacées en masse vers les bantoustans, artistes noirs et producteurs blancs continuent de travailler ensemble. Ainsi naît *King Kong*, comédie musicale de style Broadway, consacrée à la vie tragique du boxeur noir Ezekial « King Kong » Dhlamini, qui tua son amie et mourut en prison. Avec Miriam Makeba et Nathan Mdledle, dans les rôles principaux, et avec Hugh Masekela, *King Kang* triompha en Afrique du Sud, mais aussi à Londres et à New York. Le régime de l'apartheid tolère mal le succès des artistes noirs : il contraint Miriam Makeba à l'exil en 1962 : *« Ma mère venait de mourir, et je voulais rentrer chez mai. L'employé* (du consulat) *prend mon passeport. Il se parle à lui, pas à moi, quand il dit :* "Miriam Makeba... " *Il prend un tampon et l'écrase sur mon passeport* : "plus valable"... »

Dans les années 60 et 70, l'Afrique du Sud est invivable pour les artistes noirs. Miriam Makeba obtient une bourse de la Fondation Belafonte pour son jeune ami, Hugh Masekela : elle l'épousera en 1964, et le quittera en 1968 pour le leader afro-américain Stokley Carmichael. Maître d'ouvrage des manifestations de La Villette, Hugh Masekela, jazzman aux bonheurs musicaux variables, est depuis devenu une figure emblématique de l'Afrique du Sud.

LA TROMPETTE D'ARMSTRONG

C'est ainsi qu'il hérita de la première trompette de Louis Armstrong. Son ex-professeur, le Père Huddleston, rappelé aux Etats-Unis en 1954, passait son temps à convaincre les jazzmen d'aider par des gestes symboliques leurs frères sud-africains. Trente ans plus tard, Masekela fut l'architecte secret de *Graceland*, l'album-phare de Paul Simon, musicien blanc qui fit éclater la richesse musicale de l'Afrique du Sud sur la scène mondiale, tandis qu'un Anglais (Johnny Clegg) et un Zoulou (Sipho McHunu) chantalent ensemble. L'ordre naturel de la vie était en marche.

Véronique Mortaigne

★ **A lire, l'excellent ouvrage de David B. Copland, *In Township Tonight*, traduit de l'anglais par Catherine Belvaude, éditions Karthala.**

Dorothy Masuka, la star restée au pays

Un père zambien, une mère zimbabwéenne, Dorothy Masuka (« calme, « relax », en langue ndebele), est née en 1937 en ex-Rhodésie. Elle fit son éducation musicale en Afrique du Sud, où elle connut ses premiers succès au début des années 50 avec un groupe de jazz marabi (la musique des bas-fonds) où chantait la sulfureuse Dolly Rathebe qui, elle aussi, était en même temps cover-girl pour la presse noire. Ensemble, elles intègrent en 1952 le spectacle *African Jazz and Variety* du promoteur blanc Alfred Herbert, qui tournera dix ans en Afrique du Sud. Aux côtés de Myriam Makeba et Hugh Masekela, les deux stars du blues et du swing zoulou regardent vers leur sœur américaine, Ella Fitzgerald. Les cultures se croisent tellement, qu'on y entend par exemple, en 1956, Dolly Rathebe interpréter des chansons yiddish. En 1960, Hugh Masekela profite de la venue à Londres de la comédie musicale *King-Kong* pour s'exiler. Dolly Rathebe et Dorothy Masuka restent et subissent durement les années 70. En 1990, Dorothy Masuka revient au premier plan en sortant une version rénovée d'un de ses succès des années 60, *Pato Pata*.

Souvenirs du temps du boycottage

AU DÉBUT des années 70, le boycottage de l'Afrique du Sud, déjà effectif dans les domaines économique, militaire et diplomatique, s'étendit à l'ensemble des relations internationales, y compris le sport et la culture. Il s'agissait d'empêcher à tout prix les velléités de propagande du régime de Pretoria. Les artistes sud-africains se voyaient interdits de se produire hors des frontières, et les artistes étrangers de se rendre en Afrique du Sud, sous peine d'être placés sur la liste noire des Nations unies – ce qui ne les dissuada pas tous. Ce boycottage, toutefois, a eu des conséquences psychologiques sans doute plus efficaces que le blocus économique. Privée de rencontres sportives internationales et des principales vedettes du show business, la population blanche mesura soudain concrètement les conséquences de sa mise au ban des nations. Mais le boycottage se révéla difficile à tenir. Il débouchait en effet sur des conséquences absurdes, comme l'impossibilité de diffuser à l'étranger les œuvres de Nelson Mandela...

Très vite, deux tendances se sont dégagées au sein de l'ANC. Les radicaux s'opposèrent aux partisans d'un boycottage sélectif, défendu notamment par l'ANC « de l'extérieur », basé à Lusaka (Zambie). Ces derniers estimaient qu'il était bon pour la cause que les artistes sud-africains puissent exporter leurs idées, à condition d'exporter aussi leur combat. A partir du milieu des années 80, le système s'assouplit donc. *« Il fallait ouvrir notre peuple au monde extérieur pour préparer l'après-apartheid »*, dit aujourd'hui Barbara Masekela, ambassadrice de la République sud-africaine à Paris, responsable, à l'époque, des questions culturelles à l'ANC-Lusaka, et sœur du célèbre musicien Hugh Masekela. Le débat se focalisa sur Johnny Clegg. En Grande-Bretagne, le « Zoulou blanc » fut longtemps interdit par le puissant Syndicat national des musiciens. Ailleurs, les comités anti-apartheid négocièrent avec le chanteur des accords où il s'engageait à informer le monde sur la situation dans le pays. Ce qui, le connaissant, ne lui coûtait guère.

« Il est temps, dit Barbara Masekela, *de regarder vers l'avenir. Nous sommes heureux que cette manifestation de rapprochement entre les êtres humains se déroule ici, en France. Nous allons désormais danser, nous amuser ensemble. Et montrer toute la puissance de la créativité de l'Afrique. »* Les ressentiments qui pèsent encore entre résistants exilés et résistants « de l'intérieur » mettront sans doute du temps à s'éteindre. Mais les choses, là-bas, vont vite dans les esprits, et c'est tant mieux.

J. B.

Discothèque sud-africaine

● **Traditions**
Squashbox, le Concertina Zoulou et Sotho en Afrique du Sud (1930-1965), 1 CD Silex Y225107.
Siya Hamba !, 1950's South African Sounds, 1 CD Original Music OMCD003.

● **Musique des townships**
The Heartbeat of Soweto : 1 CD Shanachie.
The Indestructible Beat of Soweto, une compilation des plus grands groupes des années 70 et 80, en quatre volumes vendus séparément. 4 CD Earthworks CDEWV 1, 14, 20, 26.
Sarafina, bande originale de la comédie musicale Mbongeni Ngema, 1 CD Mélodie 66833-2.

● **Mbaqanga, rock, soul**
Stimela (avec Ray Phiri), *Are You Ready*, 1 CD Celluloïd 66959. Distribué par Mélodie. *Trouble in the Land of Plenty* 1 CD Celluloïd 66869-2.
Senyatso Duncan and The Kgwanyape Band, *Mephato Ya Maloba*, 1 CD Label Bleu LB2509.
The Soul Brothers : *Jump & Jive*, 1 CD Earthworks STEW33CD. Distribué par Virgin. *Jive Explosion* 1 CD Earthworks CDEWV8.
Malhathini & Mahotella Queens : *Paris Soweto*, 1 CD Celluloïd 66829-2. Distribué par Mélodie. *Mbaqanga*, 1 CD Celluloïd 668972.
Sipho McHunu, *Yithi Exavimba*, 1 CD Mélodie 79359.
Johnny Clegg : *Festival zulu*, duo Juluka (Johnny Clegg et Sipho McHunu) 1 CD World Network NW54036. *Third World Child*, (1987) 1 CD EMI 7467782. *Shadow Man* (1988), 1 CD EMI 7904112. *Cruel, Crazy, Beautifull World* (1993), 1 CD EMI 7934462.

● **Jazz**
Dorothy Masuka : *Patapata*, 1 CD Mango/Island 510966-2
Myriam Makeba, *Africo*, compilation. 1 CD Novus ND83155.
Ellite Swingsters et Dolly Rathebe, *A Call For Peace*, 1 CD Label Bleu LBL2511.
African Jazz Pioneers : *Si'n Fly* 1 CD Celluloïd 66927-2.
Hugh Masekela, *Tomorrow*, 1 CD WEA 254573-2. *Reconstruction*, 1 CD PG530329-2

● **Chant choral**
Ladysmith Black Mambazo, *Inkanyezi Nezazi*, 1 CD Celluloid 66911-2.

● **Folk**
Vusi Malhasela : *When You Come Back*, 1 CD Label Bleu LBL2505. *Wisdom of Forgiveness*, 1 CD Label Bleu LB2518.

● **Reggae**
Lucky Dube : *House of Exile*, 1 CD Celluloïd 668992. Distribué par Mélodie. *Trinity*, 1 CD Tabu Records/Motown.

★ La Grande Halle édite une compilation de 22 titres qui remontent aux sources de la musique moderne sud-africaine, de 1939 quand la chorale Salomon Linda's Original Evening Birds chantait *Mbube* (en français : *le Lion est mort ce soir*), jusqu'à Clegg et Lucky Dube (1 CD Celluloïd/Mélodie).

Un programme à entrées multiples

POUR BÂTIR son programme sud-africain, la Grande Halle de la Villette a pris le parti du rassemblement, en créant un seul grand orchestre où se côtoient plusieurs générations de musiciens, des vétérans du jazz des années 50, tels les Elite Swingsters, au jeune guitariste Jimmy Dludlu ou à Jabu Khanyile, leader de Bayete, groupe phare de la nouvelle génération.

● **Chaque soir**, c'est une trentaine d'experts en swing, en *mbaganga*, le « pot-au-feu » zoulou, en rock austral ou en blues des townships que le trompettiste de jazz Hugh Masekela, leader désigné de la manifestation, devra entraîner sur des chemins d'avenir.

● **Invités spéciaux sur la grande scène**, les Soul Brothers, héros populaires des faubourgs (les 23, 24, 27 et 28 mai), l'inépuisable Simon Malhatini et les Mahotella Queens (les 3, 4 et 5 juin), mais aussi le « zoulou blanc » Johnny Clegg, au côté de son partenaire d'origine Sipho McHunu (les 7 et 8 juin), l'Afrikaner opposant et explosif Johannes Kerkorrel (les 25 et 26 mai), la jeune cantatrice Sibongile Khumalo (les 9, 10 et 11 juin), et le duo de stars du jazz des origines, Dolly Rathebe et Dorothy Masuka (les 1er et 2 juin, et tous les soirs dans le chœur de l'orchestre).

● **Tous les jours** (de 20 heures à 21 h 15 et de 23 h 30 à 0 h 30 au Cabaret), le chanteur folk Vusi Mahlasela est à découvrir absolument, au côté de Duncan Senyato (guitare, chant) et d'un quartette (basse, guitare, *penny whistle*, saxo, batterie).

Dans la salle Boris Vian, la jeune Tumbuka Dance Company et le chorégraphe Neville Campbell esquissent le visage à venir de l'Afrique du Sud (à 20 heures).

● **Les samedis et dimanches après-midi** (14 heures, salle Boris Vian) sont réservés au cinéma, avec films inédits (*Jim Comes to Ja'Burg*, de Donald Swanson, 1949) et valeurs sûres (*Classified People*, de Yolande Zuberman, 1987).

● **Enfin, à partir de 19 heures**, on peut manger ou flâner dans la Grande Halle en attendant le concert (vidéo, artisanat, livres, disques, expositions, dont les superbes photos publiées par la revue *Drum* dans les années 50).

■ **MUSIQUE : les Flâneries musicales de Reims** changent de directeur artistique. Membre du bureau de concerts Annie de Valmalète, organisateur des concerts du Midem classique de Cannes, Hervé Corre a été nommé à la direction artistique du festival rémois par la mairie – principal bailleur de fonds de cette manifestation soutenue par quelques entreprises locales, mais boudée par les grandes maisons de champagne, à l'exception d'une seule. Hervé Corre succède à l'Association Menuhin-France qui assurait jusqu'à 1994 la direction artistique des Flâneries, et dont Yehudi Menuhin a dû se désolidariser à la suite du non-paiement des cachets de certains artistes. Cent concerts sont programmés pour cette sixième édition, avec la participation de 1 200 musiciens, parmi lesquels quelques vedettes comme Rostropovitch, Lagoya, le clarinettiste Paul Meyer, le violoniste Boris Belkin, le pianiste Emile Naoumoff, Menuhin comme chef, Malgloire, les Orchestres d'Auvergne, d'Ile-de-France et Franz-Liszt de Budapest, l'Orchestre français des jeunes, etc. L'entrée à ces concerts est gratuite.

■ **Pierre-Michel Durand est nommé chef adjoint de l'Orchestre de Lille.** Agé de trente et un ans, le chef d'orchestre vainqueur, du Concours de Prague (République tchèque), été nommé « chef adjoint » à l'Orchestre de Lille. Il travaillera au côté de Jean-Claude Casadesus, directeur musical et chef permanent de cette phalange qu'il a créée en 1976.

■ **Plus de la moitié des enregistrements pirates** sont vendus en Chine, en Russie ou en Inde, affirme la Fédération internationale de l'industrie phonographique. L'IFPI estime que ce commerce prohibé représente 11,2 milliards de francs dans le monde en 1994. 91 % des œuvres piratées le sont sur cassettes (946 millions d'unités), le marché des disques compacts se « limitant » à 90 millions de pièces. Avec 265 millions d'enregistrements pirates, la Chine totalise un quart de la contrebande mondiale, talonnée par la Russie (un cinquième), l'Inde (10 %) et le Mexique (9,6 %). Cinquième avec 6,6 %, le Pakistan bat malgré tout un record : la contrebande représente 92 % de son marché national, alors que ce taux n'atteint *« que »* 59 % en Chine et 79 % en Russie.

LA FONDATION POUR LA CULTURE HELLENIQUE

présente

Du Pentélique au Parthénon

Une exposition des dessins de Manolis Korres.
Les anciennes carrières et l' histoire d' un chapiteau dorique inachevé du premier temple en marbre.

Durée: 24 Mai - 30 Juin
Ouvert du Lundi au Vendredi, de 11h à 18h.

FONDATION POUR LA CULTURE HELLENIQUE
9, Rue de l' Echelle,
75001 PARIS
Tel: (33) 1 - 47 03 36 77

Les anges contemporains de Tony Kushner sur la lagune de Venise

Une tragi-comédie, œuvre capitale, qui n'est jamais mieux servie que dans sa langue

Après la création triomphale de *Dans la solitude des champs de coton*, de Bernard-Marie Koltès, dans la mise en scène de Patrice Chéreau (*Le Monde* daté 21-22 mai), la section théâtre de la Biennale de Venise a connu, malgré des pluies diluviennes, deux moments forts, avec la présentation d'*Angels in America*, de Tony Kushner, par l'Alley Theater de Houston, et un itinéraire Lorca, interprété par Alfredo Alcon.

VENISE
de notre envoyé spécial

Lire, mettre en scène, jouer, entendre *Angels in America* devrait être obligatoire. Cette pièce, en fait deux pièces formant diptyque – *Le millénaire approche* et *Perestroïka* –, est l'une des œuvres les plus marquantes du répertoire contemporain. *Angels in America*, joyeusement sous-titré *Fantaisie gay sur des thèmes nationaux*, est l'histoire parallèle, tout au long des années 80, de deux couples de jeunes Américains que tout sépare. Louis et Prior sont homosexuels et vivent à New York. Le premier est un intellectuel juif plutôt égocentrique tandis que le second est du genre folle démonstrative. Joe Pitt et sa femme Harper sont mormons et manifestement au bout de leur amour. Elle ne marche qu'aux tranquillisants pour exorciser sa morne existence tandis que lui, pur produit de Salt Lake City, qui n'a jamais assumé son homosexualité, s'apprête à gagner le département de la justice de Washington, comaqué par l'une des figures les plus inacceptables du reaganisme affairiste, l'avocat Roy Cohn (qui a réellement existé). La pièce commence quand Prior et Cohn apprennent, chacun de son côté, leur séropositivité.

BIENNALE DE VENISE

Tony Kushner, c'est d'abord un langage qu'aucune traduction ne peut rendre précisément. Il mêle l'américain de plus basse eau (Roy Cohn), l'hébreu, le yiddish, le *slang* des gays new-yorkais (surtout dans la voix d'un personnage irrésistible, Belize, l'infirmier noir en perpétuelle représentation), deux doigts d'irlandais aussi et mille et une références qui en font une œuvre dense, rythmée par ses mots mêmes, et terriblement contrastée.

Angels in America est une pièce essentielle en ce qu'elle reflète plusieurs des préoccupations de ce temps, tout en s'inscrivant dans l'horizon plus vaste de la littérature dramatique. Son succès mondial ne s'explique pas autrement : il y a là les errements de la classe politique saisie par la fin des idéologies ; des gens comme vous et moi confrontés à la dispersion du sentiment familial et amoureux : des êtres, plus ou moins sensibles, qui, chacun à sa façon, ne se résignent pas aux catastrophes annoncées, par la pandémie du sida, par la dégradation accélérée de l'environnement, par l'accroissement des injustices sociales, par la ségrégation, qu'elle soit raciale, sociale ou sexuelle. *Angels in America* enfin ne s'effraie pas de la linéarité du récit, des effets scéniques, des coups de gueule et de magie, s'inscrivant dans un genre immémorial, ici vivifié, la tragi-comédie. Après les fastes des créations new-yorkaises et londoniennes, après la présentation, dans un dispositif bifrontal habituel, à Avignon puis Aubervilliers, du *Millénaire...*, dans la mise en scène trop froide de Brigitte Jaques, cette vaste fresque de plus de six heures a trouvé à Houston, où elle a été créée ce printemps, puis à Venise, un cadre plus intime et certainement mieux approprié.

L'aire de jeu est délimitée par quatre bancs qui dessinent un rectangle de 10 mètres sur 5. Les spectateurs prennent place sur les quatre côtés tandis que les acteurs apparaissent et disparaissent par quatre grands rideaux noirs tendus entre les gradins, un peu comme dans un cirque. Dispositif forain pour un ouvrage sauvage, servi ici par la troupe de l'Alley Theater dont plusieurs interprètes sont remarquables. Il y a bien quelques faiblesses dans la mise en scène de Michael Wilson, qui aurait dû s'effrayer un peu plus d'une expression par moments naturaliste. Mais son travail est d'une scrupuleuse honnêteté, au plus vrai de cette œuvre capitale.

Olivier Schmitt

★ Biennale de Venise. Jusqu'au 21 juin. Tél. : (19) 39-41-523-97-69.

Alfredo Alcon, un Argentin d'exception

C'est une star que Venise a reçue dans une certaine indifférence, l'un de ces personnages qui pourtant donnent au théâtre sa sève et sa vie. L'Argentin Alfredo Alcon a présenté une nouvelle fois un monologue magnifique, *Los Caminos de Federico*, en l'occurrence Garcia Lorca, dont il a parcouru l'œuvre sous la direction de Lluis Pasqual. Seul sur la scène du Théâtre Goldoni, dans de simples découpes de lumière, Alfredo Alcon, acteur mythique que les Argentins vénèrent, a une nouvelle fois non pas représenté Lorca, non pas mimé la parole du poète, mais s'est insinué au plus près de son authenticité. On devrait le retrouver bientôt en Europe pour *Le Roi Lear* et *Noces de sang*, que Lluis Pasqual s'est promis de mettre en scène autour de lui.

La provocation berlinoise de Frank Castorf

Le directeur de la Volksbühne a présenté une nouvelle pièce d'Elfriede Jelinek dans une version réservée aux adultes

BERLIN
de notre envoyée spéciale

Quand, à l'issue de la représentation de la Volksbühne, Frank Castorf est venu saluer avec les comédiens, il s'est fait copieusement siffler. Il l'avait cherché. *Raststätte oder Sie machens alle* (« Le Restoroute ou Ils le font tous »), pièce d'Elfriede Jelinek présentée les 20 et 21 mai dans le cadre très officiel des Theatertreffen (Rencontres théâtrales, festival réunissant les meilleures productions en langue allemande de l'année), est un spectacle à la provocation burlesque mais néanmoins efficace ; il est interdit aux moins de dix-huit ans.

Dès le programme, le ton est donné. Des textes de Friedrich Schiller et de Jean Baudrillard sont juxtaposés à un entretien avec Claudia Schiffer, illustré non par un portrait de la top model mais par des photos extraites du spectacle – *gros plan sur une saucisse* huileuse ou sur des toilettes maculées. Ces saucisses et ces toilettes, il est vrai, jouent un rôle non négligeable dans le spectacle. Elles sont les métaphores d'une histoire où le désir est réduit à son expression la plus crue : le sexe dans sa représentation mécanique et tuante.

Elfriede Jelinek est coutumière du fait. Cette Autrichienne, née en 1946, a assis sa réputation sur des romans et des pièces – *Les Exclus, Lust, Les Amantes, La Pianiste, Ce qui arriva quand Nora quitta sao mari* – où la violence sociale ou amoureuse est passée au scalpel d'une écriture glaçante. Sa pièce, *Roststätte...* n'a pas encore été jouée en France. Claus Peymann l'a créée en 1994 à Vienne, Frank Castorf l'a mise en scène en janvier 1995 au Schauspielhaus de Hambourg et, à son habitude, il l'a recréée. Frank Castorf est un cas. Jeune, célèbre, adulé, décrié, il mène la vie dure au théâtre berlinois. Né en 1951 à Berlin-Est, il fait plus d'une vingtaine de mises en scène dont plusieurs firent scandale, comme celle de *Torquoto Tasso*, de Goethe. Quand, en 1992, il a été nommé à la tête de la Volksbühne, scène prestigieuse qui fut dans les années 70 la plus novatrice de la RDA sous la direction de Benno Besson, Frank Castorf a fait le théâtre le plus remuant du Berlin réunifié. La production de *Raststätte...* en est un bon exemple.

Qui a lu la pièce d'Elfriede Jelinek est averti dès les premières minutes qu'il doit oublier la fidélité au texte. Au lieu de deux femmes vêtues à la mode sportive riche, le spectateur voit arriver deux choses qu'il faut appeler femmes, l'une jeune, Claudia, l'autre moins, Isolde, affublées de perruques blondasses et de fausses fourrures. La vulgarité qu'elles dégagent est en harmonie avec les couleurs crasseusses du décor – une salle de restoroute qui va bientôt céder la place à des toilettes encore plus crasseuses. Les maris de ces dames, présentés par l'auteur comme des copies de Niki Lauda (coureur automobile autrichien reconverti dans le transport aérien) et d'Alberto Tomba (skieur italien), sont joués par des sortes de Dupont moustachus dont l'un porte des cornes et un pantalon qui laisse apparente la raie des fesses.

EXPÉRIENCE BESTIALE

Les deux femmes ont un plan. Elles ont élu ce relais d'autoroute pour se livrer à une expérience sexuelle bestiale doot elles attendent qu'elle change leur vie petite-bourgeoise. Elles n'y arriveront pas. Leurs maris vont les renvoyer violemment à leurs rôles de corps dont ils ont fait leur propriété. Le règlement de compte a lieu au cours du troisième acte de *Raststätte...* où Elfriede Jelinek enfonce le clou de l'amoralité. Mais cet acte, on ne le voit pas à la Volksbühne. Frank Castorf l'a remplacé par la projection sur des écrans de télévision d'un film pornographique, ce qui a valu au spectacle son interdiction aux moins de dix-huit ans.

Dans sa mise en scène, le passage du film pornographique n'est qu'un épisode. Tout le spectacle repose sur une vision de la pièce doublement provocante. Alors qu'Elfriede Jelinek a écrit une sorte de fable sur ce qui n'a pas été – la libération –, Frank Castorf montre sur le plateau ce qui est la possession. Si, pour lui, les femmes sont possédées par leurs maris, elles le sont tout autant par leur corps. Claudia (Inka Friedrich) est mince, Isolde (Marion Breskwoldt) obèse, toutes deux réduites à des sexes, deux tas de viande qui mangent des saucisses avant de nettoyer les cuvettes des toilettes sur lesquelles elles se poseront jambes ouvertes. Leurs maris, Kurt (Stephan Bissmeyer) et Herbert (Bernhard Schutz) ne sont pas mieux. L'un porte un T-shirt *Born To Be Wild* (« Né pour être sauvage »), l'autre un T-shirt *Forever Young* (« Éternellement jeune »). Eux aussi pensent avec leur sexe. Dans l'affrontement des couples, les saucisses et les soutien-gorges volent, les excréments balafrent les corps, les têtes plongent dans les cuvettes, enfoncées par les mains des hommes – le tout étant traité d'une manière souvent grotesque, à la Jérôme Savary, la poésie en moins.

Cette mise en scène pourrait se résumer à un catalogue du mauvais goût. On peut aussi y voir une provocation éculée. Quoi qu'il en soit, cette variation sur le thème d'Elfriede Jelinek – la chair est triste et le reste aussi – a au moins un mérite : faire tache dans le théâtre berlinois.

Brigitte Salino

Le Festival des arts de Bruxelles n'échappe pas à la politique

FESTIVAL DES ARTS DE BRUXELLES, jusqu'au 27 mai. Rens. : 22, rue A.-Ortsstraat, 1000 Bruxelles. Tél. : (19) 32-2-511-20-05.

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

« KunstenFESTIVALdesArts » : l'appellation, de première lecture difficile, n'est pas simple fantaisie typographique. Elle proclame l'engagement bicommunautaire du festival, la volonté de rassembler Wallons et Flamands dans un même projet artistique. Bruxelles, où, selon les mauvaises langues, l'Europe se réunit et la Belgique se divise, ne disposait pas avant l'an dernier d'un festival de création contemporaine de niveau international. Pour s'imposer dans les domaines des arts de la scène, il fallait se manifester en actes contre les tentations de fermeture communautaristes, aller à contre-courant dans un moment où, même hors élections générales, le spectacle vivant échappe difficilement à la politique.

Les partisans étriqués du repli sont allés jusqu'à reprocher à la directrice du festival, Frie Leysen (authentique Bruxelloise), d'avoir dirigé ce haut lieu de création qu'est le Singel d'Anvers. *« Il vaut mieux parfois ne pas dire qu'on va à Anvers ou à Gand, ou qu'il y a un comédien flamand dans la troupe, si l'on veut une subvention »*, reconnaît Christian Machiels, le directeur du Théâtre de la Basalmine, où débutèrent notamment Wim Vandekeybus et Anna Teresa de Keersmaeker.

« Le festival est un festival sur les deux communautés où il n'est pas. Le propos n'est pas tant de mélanger les artistes que de mélanger les publics. Les frontières sont énormes. Les Wallons connaissent mieux le théâtre de Maubeuge ou de Douai que le Beursschouwburg [Théâtre de la Bourse, flamand]. *Et là, ils sont allés voir le* Faust *de De Trust (en néerlandais) au Kriekelaar tandis que les Flamands suivaient* La Dispute *de Pitoiset au National. »*

A ceux qui refusent de jouer *« le droit du sol contre le droit de la langue »*, comme dit Christian Machiels, le festival propose une redécouverte de la cité dans bien plus de deux langues. Une promenade en bus, conduite par des espoirs de la Basalmine, offre une image juvénile de la diversification et de l'éclatement des lieux. Du bunker des réjouissances estudiantines de l'ULB (Université libre de Bruxelles) à une usine désaffectée en passant par des scènes centrales, le festival a su éveiller un appétit de parcourir la ville de l'autre, un besoin d'aller à la recherche de la recherche, où se reconnaît le même public, jeune, vibrant, largement bicommunautaire.

« Il faut réveiller l'idée d'une culture bruxellaise, à contre-courant des tendances européennes de repli sur soi. Bruxelles se neutralise. Voyez l'architecture anonyme d'aéroport qui envahit tout, dit Thierry Salmon qui présente *Faustae Tabulae* (Faust est l'un des thèmes du festival). *C'est pourquoi mon travail porte sur la perte de mémoire et l'abandon d'une culture. Si le mythe de Faust s'effrite aujourd'hui, c'est parce que, finalement, tout le monde est d'accord pour vendre son âme au diable. »*

Dans la cité en décomposition représentée par Thierry Salmon (où l'on retrouvera un fragment du *Faust* de Gounod), c'est la latinité qui triomphe. Sous la langue française affleurent des sonorités italiennes. Le jeu affiche un certain laisser-aller désabusé, une ironie légère où toute tragédie porte sa comédie, comme toute voix porte à l'opéra. A l'opposé, le *Faust* de l'Autrichien *Gustav Ernst*, joué par De Trust, mêle les alcools durs et la violence pure, le cynisme (des personnages) et la culpabilité (du spectateur). La représentation, qui se joue entre le métal aigu et la chair vive, trace dans le sang un signe égal entre jouissance (du capital) et damnation, avec la cruauté d'un Grosz high-tech. *Faust* contre *Faust* : le biculturalisme ne s'arrête pas aux frontières du royaume. Derrière les deux langues, les deux communautés, ce sont au moins deux Europe qui se profilent.

COMME UN PANSEMENT

Car, à défaut de musique (ou de silence), c'est l'anglais qui risque de venir, comme un pansement, régler la question de la langue. Mais lorsque la voix pure de Fiona Shaw (mise en scène par Deborah Warner) s'élève, l'anglais ne ressemble plus en rien au sous-langage auquel ont habitué les usages internationaux. Sur la scène décatie du Vaudeville, en quarante minutes d'un récital essentiel, la comédienne britannique rend T. S. Eliot *(The Waste Land)* à la modulation d'un chant parfaitemeot accessible au mélomane (angliciste) moyen.

Le kunstenFESTIVALdesArts se flatte de sources plus lointaines. Outre les Japonais de Dumb Type, les Vietnamiennes de la chorégraphe Ea Sola, il présente comme l'an passé les Chinois de Xi Ju Che Jian. Cette année, pour *Fleurs jaunes sous le ciel dans la patrie*, le metteur en scène Mou Sen a transporté un village chinois dans une usine d'outillage. Deux douzaines de canards, quelques carpes de belle taille, et peut-être un chat qui passe tentent d'ignorer un menuisier, deux cuisiniers, quatre joueurs de mah-jong et un romancier qui dit son texte (autobiographique) en promenant sa vache, tandis que veille la silhouette muette d'un commissaire politique. Bruxelles est-elle loin ? Pas vraiment pour Frie Leysen, dont l'objectif internationaliste est *« que ça paraisse normal qu'il y ait un artiste chinois dans le programme, sans que ça paraisse un artiste chinois »*.

Jean-Louis Perrier

Leonard Slatkin revisite un siècle de musique américaine

LYRIC CONCERTO de William Bolcom. DEUXIEME SYMPHONIE de Charles Ives. AMERIQUES d'Edgar Varèse. James Galway (flûte), Orchestre national de France, Leonard Slatkin (direction). Théâtre des Champs-Elysées, le 18 mai.

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Parmi les chefs qui ont désormais leur « rond de serviette » à l'Orchestre national de France, Leonard Slatkin est sûrement l'un de ceux dont on peut attendre le meilleur. Surtout lorsqu'il dirige le répertoire américain dans lequel il excelle, et auquel il a consacré une part importante de ses activités publiques et discographiques. Le programme qu'il défendait à la tête du National, le jeudi 18 mai, s'offrait justement comme un raccourci d'un siècle de musique américaine – Ives, Varèse, et une création de William Bolcom.

Américain jusqu'au prosélytisme, Slatkin est aussi un musicien doté de fortes conceptions orchestrales. Ce violoniste élevé parmi les violonistes (ses parents fondèrent le fameux Hollywood String Quartet, son père Felix fut violon solo de différents orchestres) a toujours prêté une attention particulière au travail des cordes.

La *Deuxième symphonie* de Charles Ives en témoigne : les cordes sonnent avec une chaleur et une souplesse où l'on reconnaît la patte du patron de l'Orchestre de Saint Louis. Seules les cordes graves manquent un peu de présence. Mais, ce soir, les musiciens s'écoutent et mettent le même soin à s'accorder dans Ives qu'ils pourraient le faire dans une symphonie de Brahms. Les citations, les hymnes, les chansons dont Ives a parsemé sa musique s'insèrent naturellement dans la trame orchestrale : Slatkin ne force pas le trait, mais il fait resplendir le classicisme de cette œuvre, sorte d'ample et majestueux portique aux turbulences à venir du compositeur.

Il est toujours intéressant d'entendre la musique d'un des représentants de cette école qui, loin de la modernité de Cage et de Carter ou du minimalisme de Glass, perpétue simplement la tradition. La France délaisse un peu trop ces créateurs « intermédiaires » – Corigliano, Persichetti, William Schuman, Druckmann... Il est vrai qu'il faudrait commencer par connaître vraiment Barber et Copland !

Né en 1938, William Bolcom est à peu près aussi inconnu en France que célèbre outre-Atlantique, où il mène une activité débordante de compositeur, de pianiste et d'accompagnateur. Leonard Slatkin nous avait jadis permis de découvrir une belle *Quatrième symphonie* : le voilà au pupitre pour la première française du *Lyric concerto pour flûte*, dont la création fut donnée, en 1993 à Saint Louis, par James Galway et lui-même.

MUSIQUE EN BOUQUET

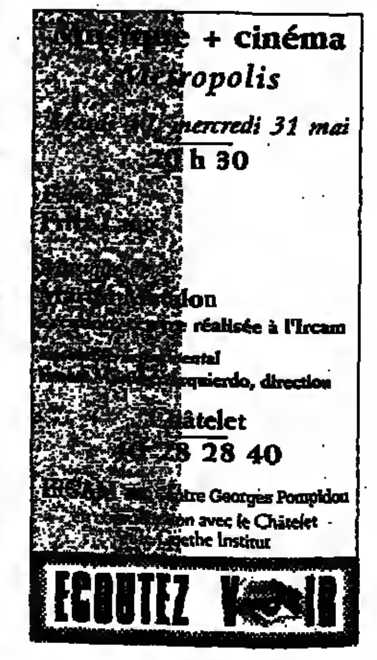
Bolcom conçoit sa musique comme on compose un bouquet – d'autres diront une salade : en mariant les couleurs, en ménageant les contrastes, en accommodant les traits essentiels et les touches plus décoratives. Sa partition est un vaste collage où les clins d'œil abondent, où le jazz, le folklore irlandais et l'esprit parisien s'entrechoquent. En ses meilleurs moments, l'œuvre évoque la fluidité et l'élégance du *Concerto pour flûte* de Jacques Ibert et rappelle que Bolcom fut l'élève de Darius Milhaud à Paris.

Parfois, pourtant, l'écriture s'alourdit : le deuxième mouvement est une sorte de valse de limonaire, lascive et appuyée. James Galway a troqué sa célèbre flûte en or contre un instrument en platine : mais la sonorité reste enjôleuse, et il preod un plaisir nonchalant à jouer cette musique qu'il a largement inspirée, et dont il est le dédicataire.

Heureusement que ce flûtiste, dont la discographie n'est plus désormais qu'une invraisemblable série de sucreries, continue de réserver quelques plages dans sa carrière pour défendre les œuvres de son temps, quand bien même elles ne sont pas de celles qui marquent notre époque.

Américain d'adoption, Edgar Varèse a composé *Amériques* alors qu'il mettait le pied à *New York*. Œuvre symbole, dont la hardiesse et la violence d'écriture demeurent intactes depuis sa création en 1929 ; elle reste un défi pour tous les orchestres et les chefs qui l'abordeat. Les musiciens du National retrouvent les attaques mordantes, les sonorités franches, la mobilité de tempo qu'ils atteignent si souvent sous la conduite du chef américain. L'exécution est menée avec une tension rougeoyante qui force l'admiration. Quand la démesure, loio d'agresser, saisit et étreint les cœurs, quand les spasmes de Varèse bouleversent à ce point, alors c'est qu'un grand musicien est aux commandes.

Jacques-Emmanuel Fousnaquer

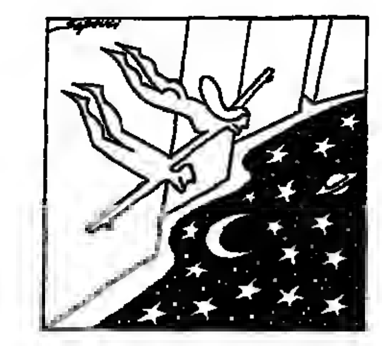




هكذا من الأصل

Les accents diversifiés du jazz à Amiens

Le quatorzième festival reçoit Sonny Rollins, le rock et les musiques du monde



DEVENU « Musiques de jazz et d'ailleurs », le festival d'Amiens laisse passer dans son titre l'idée d'un déplacement du jazz vers d'autres mondes et, dans le même élan, le désir du jazz que son inspiration puisse venir d'ailleurs, d'autres cultures, d'autres accents. Le public, l'un des plus jeunes du parcours festivalier, s'y retrouve. Comme à Angoulême, qu'Amiens précède d'une semaine, la musique montre ici son besoin d'être fête et évasion, sans tricheries, avec encore un souci de risques. Sonny Rollins y joue, le 24, avant tout en maître du jazz, accessoirement en vedette. A sa suite, Django Bates, Andy Emler et un projet « Zappa », Daniel Goyone, Joachim Kuhn – en solo, un bonheur –, le Vienna Art Orchestra, Dominique Pifarély, Passagio y sont pour un jazz inventif. Le Super Rail Band de Bamako, Mahlathini et Mahotella Queens, Papa Wemba, Lucky Dube, viennent d'Afrique ; Banda El Recodo de Colombie ; ti Fock de La Réunion ; Brian Setzer ou Keziah Jones d'un rock différent ; et Joe Cocker s'y produira en dehors des lieux habituels du festival.

★ Quatorzième Festival d'Amiens, du 24 au 28 mai. Tél. : 22-97-79-77. Gratuit en plein air, de 40 F à 170 F selon les concerts et les salles.

UNE SOIRÉE À PARIS

Javier Tomeo
En 1989, avec *Monstre aimé*, le comédien Charles Berling faisait découvrir l'univers merveilleusement pervers de l'écrivain espagnol Javier Tomeo. En 1993, Charles Berling a joué un autre texte de Javier Tomeo, *Chasseur de lion*. Aujourd'hui, le metteur en scène Jean-Claude Montheil adapte trente-trois des quarante-deux *Histoires minimales*, jouées par quatre comédiens, et publiées chez José Corti.
Théâtre de l'Île Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris 4e. Mo Pont-Marie. Tél. : 46-33-48-65. Du mardi au samedi à 20 h 30. À partir du 23 mai.

The Skatalites
Constitués à la fin des années 50 par quelques-uns des meilleurs musiciens de studio jamaïcains, les Skatalites accompagnèrent une quantité impressionnante d'interprètes et signèrent quelques tubes (*Guns of Navarone* entre autres). Toujours verts, les papys de Kingston retracent en concert l'histoire jubilatoire des ancêtres – ska, bluebeat, rocksteady – du reggae.
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. 20 heures, le 23. Tél. : 47-00-57-59. Location Fnac.

Yves Robert
Le football comme thème d'une nouvelle aventure du tromboniste Yves Robert. Le 23, avec trois des solistes d'un projet plus important, sera joué un essai-répétition de « Passion du foot ». Le 24, les mêmes – Robert, Louran, Labarrière, Atef – joueront avec les images et les commentaires de la retransmission télévisée de la Coupe d'Europe des clubs champions. Des motifs pour chaque phase de l'action, des modules pour rendre les styles, les passes, l'ambiance, le ballon... Un jeu musical pour réagir vite et fort.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 23 et 24. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Les Cahiers de Malte Laurids Brigge
de Rainer Maria Rilke, mise en scène de Camila Saraceni, avec Fatima Manet et Gilles Nicolas.
Lavoir Moderne Parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris 18e. Mo Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. A partir du 29 mai. Du lundi au vendredi, à 20 h 30. Tél. : 42-52-09-14. 60 F et 90 F. Jusqu'au 14 juillet.*

Les Crabes
de Roland Dubillard, mise en scène de l'auteur, avec Simon Bakhouche, Ariane Dubillard, Maria Machado et Alain Payen.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. A partir du 29 mai. Du mardi au samedi, à 21 h 15 ; le dimanche, à 17 h 15. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 15. 70 F et 100 F. Jusqu'au 30 juin.*

Dedans notre maison
de Roland Dubillard, mise en scène de l'auteur, avec Simon Bakhouche, Annabel de Courson, Ariane Dubillard et Alain Payen.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. A partir du 29 mai. Du mardi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 15. 70 F et 100 F. Jusqu'au 30 juin.*

Familia
de Fadhel Jaïbi, mise en scène de l'auteur, avec Jalila Baccar, Zehira Ben Ammar, Fatma Ben Saïdane et Ali Mosbah.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Les mardi 30, mercredi 31 mai, jeudi 1er, vendredi 2, samedi 3 juin, à 20 h 30. Tél. : 42-43-17-17. Durée : 1 h 45. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 3 juin.*

SÉLECTION

Agonia Confutans
de Juan Benet, mise en scène de Daniel Zerki, avec Roland Bertin et Yann Collette.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 1 h 30. 95 F et 130 F. Jusqu'au 4 juin.*

Les Animaux malades de la piste
de Jean-Paul Farré, mise en scène de Vincent Colin et Agnès Boury, avec Jean-Paul Farré, Stéphane Broquedis, François Brunet, David Negroni, Olivier Neveux, Guillaume Pelé, Guillaume Rachez, Jean-Pierre Serisier et Anne Caloustian (chanteuse), Corinne Hournau (flûtiste) et Claudia Vals (harpiste).
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mo La Chapelle. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 16 heures et 21 heures. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 1 h 30. 60 F et 130 F. Jusqu'au 3 juin.*

Les Armes de la nuit
d'après Vercors, mise en scène de Paul Golub, avec Jean-François Dusigne.
Lierre-Théâtre, 22, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mo Chevaleret. Du mercredi 24 au samedi 27, à 20 h 30 ; le dimanche 28, à 16 heures. Tél. : 45-86-55-83. Durée : 1 h 15. 90 F et 120 F. Dernières.*

Art
de Yasmina Reza, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Pierre Arditi, Michel Blanc et Pierre Vaneck.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 47-23-37-21. Durée : 1 h 30. De 110 F à 250 F. Jusqu'au 15 juin.

Les Chutes du Zambèze
de Daniel Soulier, mise en scène de Jean-Christian Grinevald et Daniel Soulier, avec Annie Girardot, Jean-Christian Grinevald, Laure Guillem, Olivier Jeannelle et la voix de Jacques Debary.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 heures. De 80 F à 150 F. Jusqu'au 2 juillet.*

Ciment
de Heiner Müller, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Massimo Bellini, Valérie Blanchon, Marc Bodnar, Emmanuel Costes, Michel Demierre, Olivier Dupuy, Hélène Fabre, Frédéric Fisbach, Magali Fouchaux, Pierre Marello, Stanislas Nordey, Sylvie Pineateau, Myrto Procopiou, Christophe Reymond, Richard Sammut et Laurent Sauvage.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 4 heures. 90 F et 130 F. Jusqu'au 13 juin.*

Dom Juan
de Molière, mise en scène de Patrice Bigel, avec Olivier Mansard, Jacques Allaire, Frédéric Gustaedt, Brigitte Barilley, Christine Roux, Philippe Gaulé, Tanguy Goasdoué, Jean-Michel Mamet et Dominique Brodin.
Théâtre Paul-Eluard, 4, avenue Villeneuve-Saint-Georges, 94 Choisy-le-roi. Les vendredi 26 et samedi 27, à 20 h 30 ; le dimanche 28, à 15 h 30. Tél. : 48-90-89-79. Durée : 2 heures. 90 F. Dernières.

Intérieur rue
avec les compagnies Cie K, Déviation, Géométrie variable, Hors Strate, Quartet Buccal, Les Costards, Les Piétons, Le Samu, Les Voisins et Turbulence.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mardi au lundi, à 20 heures. Tél. : 43-74-24-08. 30 F. Jusqu'au 31 mai.

Le Journal d'Anne Frank
de Frances Goodrich et Albert Hackett, d'après Anne Frank, mise en scène de Pierre Franck, avec Marie Gillain, Catherine Arditi, Danièle Arditi, Maurice Bénichou, Jean-Marie Bernicat, Bernard Combrey, Frédéric Gorny, Gérard Lartigau, Geneviève Mnich et Nathalie Niel.
Théâtre Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, Paris 17e. Mo Villiers, Rome. Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; le samedi, à 16 h 30 et 20 h 45 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 2 h 30. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 30 juillet.

Mille francs de récompense
de Victor Hugo, mise en scène de Jean-Paul Roussillon, avec Simon Eine, Nicolas Silberg, Dominique Rozan, Catherine Ferran, Jean-Yves Dubois, Jean-Pierre Michaël, Pierre Vial, Thibault de Montalembert, Coraly Zahonero, Michel Robin, Fabrice Beucher, Christian Bouchain, Henry Hamelin, Alain Lahaye, Emmanuel Lemire, Dominique Plaideau, Emmanuel Subes et Bruno Valour.
Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les mercredi 24, vendredi 26, lundi 29 mai, vendredi 2 juin, à 20 h 30 ; les dimanche 28 mai et dimanche 4 juin, à 14 h 30 et 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 10. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 28 juillet.

La Mort d'Auguste
de Romain Weingarten, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Dominique Pinon, Jacques Le Carpentier et Luce Mouchel.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 30. De 100 F à 150 F. Jusqu'au 18 juin.*

L'Ordalie
de Gildas Milin, mise en scène de l'auteur, avec François Cabezas, Eric Challier, Cyril Dubreuil, Philippe Fréçon, Cécile Garcia-Vogel, Christophe Giordano, Camille Japy, Franck Manzoni, Marc Pierre, Juliette Rudent-Gili, Philippe Thibault, Catherine Vinatier et Damien Witecka.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les mercredi 24, vendredi 26, samedi 27, à 20 h 30 ; le jeudi 25, à 19 h 30 ; le dimanche 28, à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 45. De 50 F à 110 F. Dernières.*

Où est passé mon chandail islandais ?
d'après Stig Dagerman, mise en scène de Stéphane Verrue, avec Roland De Pauw.
Théâtre de l'Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), Paris 18e. Mo Abbesses. Du mercredi au samedi, le lundi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. Durée : 1 h 20. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 3 juin.*

Peines d'amour perdues
de William Shakespeare, mise en scène de Laurent Pelly, avec Gilles Arbona, Nathalie Bensard, Pierre Berriau, Charlotte Clamens, Eric Elmosnino, Pascal Elso, Hervé Falloux, Rémi Gibier, Réginald Huguenin, Claude Levêque, Magali Magne, Catherine Morlot, Guy Perrot, Halim Rahmouni, Nathalie Richard et Jean-François Sivadier.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 3 heures. De 30 F à 170 F. Jusqu'au 24 juin.

Le Retable des damnés
de Francisco Nieva, mise en scène d'Agathe Alexis, avec Gauthier Baillot, Guy-Pierre Couleau, Sylvie Debrun, Benjamin Knobil, Nathalie Ortega et Patricia Pottier.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Le mercredi, à 12 h 30 et 21 heures ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 2 h 40. De 100 F à 150 F. Jusqu'au 25 juin.*

Les Treize Sœurs
d'après les frères Grimm, mise en scène de Lukas Hemleb, avec Caroline Chaniolleau et Hélène Lapiower.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le mercredi 24, à 19 h 30 ; les jeudi 25 et vendredi 26, à 21 heures. Tél. : 42-02-02-65. Durée : 1 heure. 65 F et 135 F. Dernières.

Trois Labiche
d'après Eugène Labiche, mise en scène d'Hervé Petit, avec Patricia Dinev, René Hernandez, Hervé Petit, Antoine Roux, Valérie Stroh, Radha Vali et en alternance Antoine Rosset ou Christian Roux (pianistes).
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mo Porte-de-Vanves. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 45-31-10-96. Durée : 2 h 15. 90 F et 120 F. Jusqu'au 25 juin.*

Trois nôs irlandais
de William Butler Yeats, mise en scène de Claudine Hunault, avec Yvon Lapous, Laurence Camby, Nicolas Bouchaud et Frédéric Bargeon-Briet.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon, RER Luxembourg. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche, lundi, à 18 h 30. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 20. De 50 F à 70 F. Jusqu'au 19 juin.

Un air de famille
d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Claire Maurier, Agnès Jaoui, Catherine Frot, Jean-Pierre Bacri, Jean-Pierre Darroussin et Wladimir Yordanoff.
Théâtre de la Renaissance, 20, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 h 30 et 20 h 30. Tél. : 42-08-18-50. Durée : 1 h 45. De 60 F à 220 F. Jusqu'au 1er juillet.

Visages
de Hubert Colas, mise en scène de l'auteur, avec Yann-Joël Colin, Juliette Bineau, Valérie Habermann, Lyece Boukltine, Frédéric Poinceau, Thierry Raynaud et Christian Esnay.
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Les lundi 29, mardi 30 mai, jeudi 1er, vendredi 2, samedi 3, lundi 5, mardi 6 juin, à 21 heures ; le dimanche 4, à 17 heures. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 1 h 45. 55 F et 110 F. Jusqu'au 10 juin.*

Voyageur immobile
de Philippe Genty, mise en scène de l'auteur, avec Bérangère Altieri-Leca, Damien Bouvet, Martin Chaput, Jorge Pico Puchades, Catherine Salvini, Ayse Tashkiran et Trond Erik Vassdal.
Théâtre de la Porte Saint-Martin, 16, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au samedi, à 21 heures. Tél. : 42-08-00-32. Durée : 1 h 30. 90 F et 180 F. Jusqu'au 24 juin.*

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

CARRINGTON (à partir du 22 mai)
Film franco-britannique de Christopher Hampton, avec Emma Thompson, Jonathan Pryce, Steven Waddington, Rufus Sewell, Penelope Wilton (2 h).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, Dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS
Film français de Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro, avec Ron Perlman, Daniel Emilfork, Judith Vittet, Dominique Pinon, Jean-Claude Dreyfus, Geneviève Brunet (1 h 52).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, Dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, THX, Dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, Dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, Dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

GEORGIA
Film américain d'Ulu Grosbard, avec Jennifer Jason Leigh, Mare Winningham, Ted Levine, Max Perlich, John Doe, John C. Reilly (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, Dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

MÉCANIQUES CÉLESTES
Film franco-vénézuélien-belge-espagnol de Fina Torres, avec Ariadna Gil, Arielle Dombasle, Evelyne Didi, Frédéric Longbois, Lluis Homar, Alma Rosa Castellanos (1 h 25).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts II, Dolby, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

MERCEDES, MON AMOUR
Film franco-allemand de Bay Okan, avec Ilyas Salman, Valérie Lemoine, Micky Sebastien, Alexander Gittinger (1 h 30).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RANGOON (à partir du 19 mai)
Film américain de John Boorman, avec Patricia Arquette, Frances McDormand, Spalding Gray, U Aung Ko (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, Dolby, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, Dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, Dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, Dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, Dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex (le Grand Rex), Dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, Dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LE TERRORISTE
Film égyptien de Nader Galal, avec Adel Imam, Madiha Yousri, Salah Zulfiçar, Cherine, Ahmed Rateb, Hanan Chawki (2 h 10).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

TORA-SAN
Film japonais d'Yoji Yamada, avec Kiyoshi Atsumi, Chieko Baisho, Sachiko Mitsumoto, Chishu Ryu (1 h 32).
VO : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

SÉLECTION

A LA CAMPAGNE
de Manuel Poirier,
avec Benoît Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin.
Français (1 h 48).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ASTÉRIX ET LES INDIENS
de Gerhard Hahn,
dessin animé. Allemand (1 h 24).
VF : UGC Triomphe, Dolby, 8e (36-68-45-47) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, Dolby, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

CIRCUIT CAROLE
d'Emmanuelle Cuau,
avec Bulle Ogier, Laurence Côte, Frédéric Pierrot.
Français (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

FREDDY SORT DE LA NUIT
de Wes Craven,
avec Robert Englund, Heather Langenkamp, Miko Hughes, David Newsom, Tracy Middendorf, John Saxon.
Américain (1 h 52).
Interdit – 12 ans.
VO : Forum Orient-Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

HAUT BAS FRAGILE
de Jacques Rivette,
avec Marianne Denicourt, Nathalie Richard, Laurence Côte, André Marcon, Bruno Todeschini, Anna Karina.
Français (2 h 49).
Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

L'INONDATION
d'Igor Minaïev,
avec Isabelle Huppert, Boris Nevzorov, Macha Lipkina.
Franco-russe (1 h 40).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

LA JARRE
d'Ebrahim Fozouzesh,
avec Behzad Khodaveisi, Fatemeh Azrah, Alireza Haji-Ghasemi, Ramazan Molla-Abbasi, Hossein Balai, Abbas Khavaninzadeh.
Iranien (1 h 26).

L'aventure de Marey et de Muybridge, pionniers du cinéma
Demain dans les pages « Aujourd'hui »
Le Monde

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LAST SEDUCTION
de John Dahl,
avec Linda Fiorentino, Peter Berg, Bill Pullman, J. T. Walsh, Bill Nunn, Bill Pullman.
Américain (1 h 50).
VO : Forum Orient-Express, Dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Rotonde, Dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, Dolby, 6e (36-68-37-62) ; George-V, THX, 8e (36-68-43-47) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, Dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, Dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Miramar, Dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, Dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH
de Gillian Armstrong,
avec Winona Ryder, Samantha Mathis, Christian Bale, Mary Wickes, Gabriel Byrne, Kirsten Dunst.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, Dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, Dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, Dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

REALITY SHOW
de Michel Poulette,
avec Martin Drainville, Agathe de La Fontaine, Dominique Michel, Yves Jacques, Patricia Tulasne, Benoit Brière.
Français (1 h 29).
Gaumont Marignan, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, Dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, Dolby, 14e (43-20-32-20).

71 FRAGMENTS D'UNE CHRONOLOGIE DU HASARD
de Michael Haneke,
avec Gabriel Cosmin Urdes, Lukas Miko, Otto Grünmandl, Anne Bennent, Udo Samel.
Autrichien (1 h 35).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

SONATINE
de Takeshi Kitano,
avec Takeshi Kitano, Aya Kokumai, Tetsu Watanabe, Masanobi Katsumuru, Susmu Terashima, Ren Ohsugi.
Japonais (1 h 34).
Interdit – 12 ans.
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

THE KILLER
de John Woo,
avec Chow Yun-Fat, Danny Lee, Sally Yeh, Chu Kong.
Hongkong (1 h 50).
Interdit – 16 ans.
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

UN ANGLAIS SOUS LES TROPIQUES
de Bruce Beresford,
avec Sean Connery, Colin Friels, Joanne Whalley-Kilmer, John Lithgow, Diana Rigg, Louis Gossett Jr.
Britannique (1 h 36).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
VF : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

VIVE L'AMOUR
de Tsai Ming-Liang,
avec Yang Kuei-Mei, Chen Chao-Jung, Lee Kang-Sheng.
Chinois (1 h 58).
VO : La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

Cordiant et Maurice Saatchi signent un traité de paix

LE PUBLICITAIRE Maurice Saatchi est parvenu à un accord à l'amiable avec son ancienne agence, Saatchi & Saatchi, ce qui devrait clore une bataille qui dure depuis six mois. Cordiant, nouveau nom du groupe publicitaire britannique Saatchi & Saatchi, a annoncé, lundi 22 mai, que les deux parties renonçaient à toute poursuite judiciaire dans le monde, réglant ainsi leur dispute sur l'utilisation du nom de Saatchi et sur le débauchage du personnel de Cordiant par la nouvelle agence de Maurice Saatchi, The New Saatchi Agency. Cette dernière s'appellera dorénavant M. and C. Saatchi Agency (pour « Maurice » et « Charles », frère du premier).

Maurice Saatchi avait dû quitter sa fonction de président de Saatchi & Saatchi en décembre 1994, sous la pression d'actionnaires américains. Depuis, sa nouvelle agence avait gagné plusieurs budgets publicitaires, comme ceux de British Airways, Gallaher Tobacco, Mirror Group et Private Patient Plan. Selon l'accord, M. and C. Saatchi s'engage, jusqu'à la fin de l'année, à ne pas attirer d'autres salariés de Cordiant ou de ses filiales (Ted Bates et Zenith Media) et à ne pas démarcher les clients de Cordiant.

■ **PRESSE : « Premiere USA »**, mensuel dédié au cinéma, lancé en 1987 par le groupe News Corporation de Rupert Murdoch et Hachette-Filipacchi, devrait passer sous le contrôle de ce dernier. Selon des sources américaines, Hachette-Filipacchi rachèterait *Premiere USA* en association avec le financier Ronald Perelman, pour environ 20 millions de dollars (102 millions de francs). Avec 600 000 exemplaires diffusés, le titre occupe la première place des magazines de cinéma dans le monde. L'acquisition de ce mensuel par Hachette-Filipacchi, qui doit encore être avalisée par l'organisme chargé de la loi antitrust, devrait renforcer le groupe de presse aux Etats-Unis, où il contrôle déjà 23 titres, enrichir le contenu rédactionnel et iconographique du *Première* français (250 000 exemplaires diffusés selon l'éditeur) et permettre son développement multimédia.

■ **SUPPLÉMENT : « Elle »** devrait publier un supplément à son édition du lundi 29 mai, baptisé *Il* et destiné au lectorat masculin de l'hebdomadaire. *Elle* et son supplément seront vendus ensemble, au prix de 16 francs (au lieu de 13 habituellement). L'expérience pourrait être renouvelée en octobre.

■ **ÉDITION : MTV**, chaîne musicale américaine par câble et satellite, a annoncé, lundi 22 mai, la création d'une activité édition. Cette société, baptisée MTV Books, proposera des *« livres informatifs »* sur les programmes pour adolescents. Elle sera publiée par MTV et l'éditeur Pocket Books, qui appartiennent tous deux au groupe américain Viacom, et comprendra des œuvres de fiction, des livres de photos ou des ouvrages sur les coulisses de la chaîne. Pocket Books a été racheté en 1994 à Paramount Communications par Viacom, au prix de 50 milliards de francs environ. En 1993 et en 1994, MTV et Pocket Books ont déjà publié deux livres inspirés du dessin animé *Beavis and Butt-Head* diffusé par la chaîne musicale. Chacun a été vendu à plus de 500 000 exemplaires.

Un quotidien gratuit s'impose en Suède

Imprimé à 200 000 exemplaires et distribué dans les stations, « Metro » est déjà le deuxième journal de Stockholm

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Alors que les patrons de presse suédois ragent unanimement contre Göran Persson, ministre social-démocrate des finances, qui vient d'annoncer la création d'une TVA de 6 % sur la vente des journaux pour renforcer les recettes d'un Etat déficitaire, un nouveau quotidien à succès échappe à la gloutonnerie du gouvernement. Et pour une raison simple : *Metro* est gratuit.

Pour se le procurer, il suffit de franchir les tourniquets des cent une stations du « Tunnelbana », le métro de Stockholm, ou de celles du RER local. Depuis le 13 février, 0 est empilé vers 6 heures du matin, du lundi au vendredi, dans des corbeilles métalliques. Les usagers ont pris l'habitude de se saisir d'un exemplaire et de le lire pendant leur trajet, pour ensuite l'abandonner sur une banquette ou le remettre à sa place en sortant.

Car *Metro* n'est pas un journal gratuit classique. Moitié publicitaire, moitié rédactionnel, sur vingt-quatre pages tabloïds – parfois vingt-huit, selon le volume de publicité reçue –, il offre ce qu'un lecteur matinal pressé et pas trop exigeant peut demander à un quotidien : les principales nouvelles politiques stockholmoises, suédoises et étrangères, souvent choisies professionnellement (on n'hésite pas à parler de la Bosnie en première page quand l'actualité l'exige), de courts reportages « maison », une chronique, des rubriques (tourisme, culture, cinéma et concerts de la capitale, parution « vidéo »), ainsi que deux pages au minimum d'offres d'emplois.

N'en déplaise à certains de ses concurrents payants qui s'inquiètent de son succès, la gazette n'est bas abêtissante, même si elle exclut, bien entendu, débats de fond et éclairages.

Un abonnement aux services de l'agence de presse nationale, Tidningarnas Telegrambyraa, lui permet de reprendre les dépêches telles quelles, sans commentaires. La mise en page est entièrement automatisée sur Macintosh. Mais avec ce quotidien, on est loin de ces feuilles départementales servant principalement à véhiculer de la publicité ou à vanter les mérites d'un conseil municipal.

> Il fallait « capter » les lecteurs urbains « là où ils se trouvent, c'est-à-dire dans le métro »

Avec un tirage de 200 000 exemplaires par jour et plus de 350 000 lecteurs quotidiens, *Metro* est devenu le deuxième quotidien à Stockholm, derrière le *Dagens Nyheter* et devant les autres grands, *Expressen, Aftonbladet* et *Svenska Dagbladet*, qui maintiennent toutefois une audience supérieure au niveau national.

Un succès pour le rédacteur en chef, Robert Braunerhielm – quarante-trois ans, dont dix-sept au *Dagens Nyheter* –, et son équipe (32 employés, dont 14 journalistes). *« L'idée consistait à capter les lecteurs d'une grande ville là où ils se trouvent, c'est-à-dire dans le métro. A Stockholm, un usager du métro passe en moyenne vingt minutes, le matin, dans un wagon ; la lecture de ce nouveau journal prend seize minutes selon les enquêtes alors qu'il en faut trente pour un grand quotidien. Le projet affiné, nous avons recherché un financier. Le premier a longtemps hésité avant de se retirer ; le deuxième – le groupe de médias Kinnevik de Jan Stenbeck – a dit « oui » au bout de trente secondes ! »*

Il a fallu ensuite négocier avec la direction du métro de Stockholm, qui a pris en charge la distribution du journal... et le nettoiement des quais et des wagons, moyennant une page quotidienne de publicité gratuite. Désormais, les exemplaires remis dans les corbeilles partent directement à l'usine de recyclage.

Sur le plan économique, *Metro* paraît une bonne affaire. *« Kinnevik*, explique Robert Braunerhielm, *a accepté de couvrir les pertes du journal pendant trois ans. Nous remboursons plus rapidement que prévu nos frais d'investissement. Nous ne paierons pas la nouvelle TVA sur les ventes. En revanche, nous n'échappons pas aux 4 % sur les recettes publicitaires. »*

Alain Debove

« Les Echos » prépare une nouvelle formule

À LA FIN de l'année, le premier quotidien économique français, qui a diffusé 99 570 exemplaires en 1994, devrait changer de maquette. *« En cinq ans, la presse a évolué*, explique Gilles Brochen, directeur général des *Echos*. *De nouveaux journaux comme* Capital *ou* InfoMatin *sont apparus. Il nous faut donner une dynamique au quotidien. Nous avons procédé à des études internes et externes. Ce sera un changement dans la continuité, avec l'objectif de rester ce que l'on est, tout en ajoutant des éléments nouveaux. Nous voulons rendre le journal un peu moins uniforme, réorganiser et améliorer son classement. »*

Les principaux choix doivent être précisément définis au mois de juin. Un projet de maquette va être demandé à un cabinet de graphistes extérieurs et les premiers « numéros zéro » seront réalisés à l'automne.

Parmi les questions en discussion entre les responsables du titre figure l'idée d'une parution le samedi, à l'image du grand frère britannique, le *Financial Times*, qui appartient lui aussi au groupe Pearson. Les études ont montré que 60 % des lecteurs de l'édition du week-end du quotidien britannique ne le lisent pas en semaine.

Mais la décision est loin d'être prise, car le quotidien économique est surtout diffusé par abonnement dans les entreprises, qui, elles, sont précisément fermées le samedi.

MARDI 23 MAI

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée.
17.25 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : K 2000.
19.20 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 1.20).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.

20.45 Cinéma : Promotion Canapé. □
Film français de Didier Kaminka (1990).
22.25 Tiercé.
22.30 Les Films dans les salles.
22.35 Téléfilm : Une sale arnaque.
De Ruben Preuss, avec Dale Midkiff, Susan Blakely.
0.15 Magazine : Je suis venu vous dire.
Invités : Jacques Attali, Darry Cowl.
1.25 Journal, Météo.
1.40 Programmes de nuit.

FRANCE 2

13.45 Série : L'Inspecteur Derrick.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.10).
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel.
19.50 Bonne nuit les petits.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55 Cinéma : 100.000 dollars au soleil. □
Film français de Henri Verneuil (1963). Avec Jean-Paul Belmondo, Lino Ventura, Bernard Blier.
23.10 Magazine : Ça se discute.
Présenté par Jean-Luc Delarue. Les Victoires sur soi-même [2/2]. Comment muscler sa mémoire ?
0.40 Les films Lumière.
0.45 Journal et Météo.
1.15 Magazine : Signé Croisette.
1.25 Le Cercle de minuit.
Spécial Cannes. Invités : Serge Ravanel, Philippe Burin, Willy Holt, Annick Cojean.
2.45 Cinéma : Meurtre d'un bookmaker chinois. ■■
Film américain de John Cassavetes (1976, v.o.).

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.30 Série : Brigade criminelle.
15.00 En direct de l'Assemblée nationale.
Hommage à Robert-André Vivien ; 15.10, Déclaration de politique générale du gouvernement.
15.30 Édition spéciale.
Déclaration de politique générale du premier ministre, M. Alain Juppé.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Œuvres complètes, de Marcel Pagnol.
18.55 Le 19-20 de l'information.
19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Jeu : Questions pour un champion.
Spécial langue française. Finale.
22.25 Météo et Journal.
22.50 Mardi chez vous.
Programme des treize télévisions régionales.
0.20 Un jour en France.
1.15 Musique Graffiti.
Concerto grosso op. 6, de Haendel, par l'Ensemble instrumental de Grenoble, dir. Marc Tardue (20 min).

M 6

13.25 Téléfilm : L'Affaire Howard Beach.
De Dick Lowry.
Trois jeunes Noirs dont la voiture est tombée en panne dans le quartier blanc d'Howard Beach sont pris en chasse par une bande.
15.05 Boulevard des clips.
(et à 1.25, 5.35).
17.00 Variétés : Hit Machine.
Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : O'Hara.
19.00 Série : Agence Acapulco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : E = M 6.
2e Concours de robotique.
20.45 Magazine : Grandeur nature.

20.50 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman.
Le Cœur du dragon. La Mémoire de l'œil.
Loïs et Clark enquêtent sur un réseau de travailleurs clandestins.
22.45 Téléfilm : Les Mamies poules.
D'Art Wolff, avec Debbie Reynolds.
0.25 Série : Les Professionnels.
La Boîte noire.
2.30 Rediffusions.
Fanzine ; 2.55, Jazz 6 ; 3.50, Fréquenstar ; 4.45, Culture pub ; 5.10, E = M 6.

CANAL +

13.40 Cinéma : Une affaire de femmes. ■■■
Film français de Claude Chabrol (1988). Avec Isabelle Huppert, François Cluzet, Marie Trintignant.
15.20 Les Superstars du catch.
16.00 Surprises (et 17.55, 0.40).
16.20 Cinéma : Singles. ■
Film américain de Cameron Crowe (1992).
18.00 Canaille peluche.
Rocko and Co.
— *En clair jusqu'à 20.35* —
18.25 Magazine : Nulle part ailleurs.
Cannes 95.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du Festival.

20.35 Cinéma : Cliffhanger. □
Film américain de Renny Harlin (1992).
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Vivre. ■■
Film chinois de Zhang Yimou (1993, v.o.).
0.45 Cinéma : Archipel. □
Film français de Pierre Granier-Deferre (1992).
2.20 Documentaire : Cent ans de cinéma américain.
8. En marge d'Hollywood (52 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Le Sens de l'Histoire.
François Mitterrand : une certaine idée du pouvoir [2/2] (rediff.).
15.45 Allô ! La Terre [2/5].
16.00 La Preuve par cinq.
Séismes et volcanisme (rediff.).
16.35 Inventer demain [2/4].
16.45 Cours de langues vivantes.
Anglais.
17.00 Jeunesse.
La Vie devant moi : pilote d'hélicoptère ; La Panthère rose ; Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Les Grandes Inventions.
La pénicilline.
18.15 Les Alphabets de l'image.
Photographe de plateau cinéma.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : Les Routes du Moyen Age.
Les Cercles de lumière [4/5].
20.20 10 minutes extra.
A propos de coupes, photo-animation de Monica Carlsson.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Transit.
Présenté par Pierre Thivolet. Violences et sports. Anti-violence sur les rings, de Philippe Borel ; Sports en prison, d'Antoine Roux ; Allemagne de l'Est, dangereuses banlieues, de Thomas Erbach ; Grande-Bretagne, football et terreur, de Theo Koll. Invités : Bernard Lama, Horst Schmidt.
21.45 Soirée thématique : François d'Assise ou le partage de la pauvreté.
Proposée par Michaela Pilters et Olaf Grunert.
21.46 Cinéma : François et le chemin du soleil. □
Film italien de Franco Zeffirelli (1972).
23.45 Documentaire : Vivre comme François et Claire.
Le Charisme des franciscains, de Helmut Schwarzbach (v.o.).
0.30 Documentaire : Biagio Conte, frère des pauvres.
De Gino Cadeggianini (v.o.).
0.50 Bibliographie.
1.00 Téléfilm : La Nuit bengali.
De Nicolas Klotz [2/3]. Avec Hugh Grant, Supriya Pathak (rediff.).
1.50 Rencontre.
Zlatko Dizdarevic et Enki Bilal (28 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Genève lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. Rediff. de France 2 du 18 mai. 21.00 Reportages. 21.30 Perfecto. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Bouillon de culture. Rediff. de France 2 du 19 mai. 0.00 Viva. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.35 Russie : sexe, vodka, le nouveau dégel. D'Andrzej Fidyk. 20.30 Sur les pas du Grand Meaulnes. De Benoît Cornuau. 21.25 Peuples du Kamtchatka. De Jean Afanassieff. 21.55 Contact : Tahar Ben Jelloun. De Claude Lortie. 22.50 USA : l'avortement. De Michel Barbot. 23.40 Escales : Norvège. De Laurent Deboise. 0.40 La Bataille de Midway. De John Ford. 0.55 Les Aléoutiennes. De John Huston (45 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première Infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.20). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Premières loges (et 21.55). 21.00 Jean-Edern's Club. 22.20 Jésus de Montréal. ■■■ Film canadien de Denys Arcand (1989). Avec Lothaire Bluteau. 0.50 Cannes 95 (60 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Skippy ; 18.55, Cinéma ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, Cinéma ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro. 20.00 Cajou.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 21.25 Série : Michel Vaillant. 21.55 The Muppet Show. Invité : Vincent Price. 22.20 Chronique bakélite. 22.25 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. 23.15 Romulus Returns to Siam. 0.10 Série : Monty Python's Flying Circus (30 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Supercopter (et 0.00). 21.35 Le Club. 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. Un mari pour deux. 23.15 Série : Equalizer. 0.50 Série : Le 16 à Kerbriant (25 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM Mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 X Kulture. 21.30 MCM Rock Legends. Led Zeppelin. 23.00 MCM Backstage. 0.30 Blah-Blah Metal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Série : The Real World 1. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). Cyclisme. Tour d'Italie : jour de repos. Le point sur la course. 20.00 Motors. 22.00 Boxe. En direct. Championnat britannique : poids légers. Michael Ayers-Malcolm Melvin. 0.00 Snooker. European League 95 : 13e match. Stephen Hendry-Ken Doherty (60 min).

CINÉ CINÉFIL 19.10 Fantômes en croisière. ■■ Film américain de Norman Z. McLeod (1939, N., v.o.). 20.30 Le Capitaine Fracasse. ■■ Film franco-italien d'Abel Gance (1942, N.). Avec Fernand Gravey. 22.05 La Bohémienne. ■ Film américain de Charles Rogers et James Horne (1936, N., v.o.). 23.15 Destinées. ■ Film franco-italien de Jean Delannoy, Christian-Jaque, Marcello Pagliero (1954, N.). Avec Claudette Colbert. 0.55 Ames rebelles. ■■ Film américain d'Anatole Litvak (1942, N., v.o., 100 min).

CINÉ CINÉMAS 18.55 American Friends. ■ Film britannique de Tristram Powell (1991, v.o.). 20.30 Kagemusha, l'ombre du guerrier. ■■■ Film japonais d'Akira Kurosawa (1980). Avec Tatsuya Nakaida. 23.05 Eclair de lune. ■ Film américain de Norman Jewison (1987, v.o.). Avec Cher. 0.45 Obsession. ■■ Film américain de Brian De Palma (1976, 95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Jean Lacouture (Mes héros et nos monstres). 19.30 Perspectives scientifiques. Les ongulés. 2. Les ongulés d'Afrique. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Les musiques du cinéma muet. 2. Rythmes sonores et rythmes d'images. Œuvres d'Arfi, Rollet, Mereu. 20.30 Archipel médecine. L'amiante à petit feu. 21.30 Grand angle Les cinéastes du réel ou l'humilité du regard (rediff.). 22.40 Les Nuits magnétiques. Histoires et contre-histoires du cinéma. 1. Alfred Machin, pionnier oublié. 0.05 Du jour au lendemain. Jean-Michel Delacomptée (Et qu'un seul soit l'ami : La Boétie). 0.50 Coda. Les chansons de Topor, ou Pavé aux fines herbes (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Le Bon Plaisir de Claude Rich.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Peter Diamand, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris. 20.00 Concert. Donnés les 8 et 9 décembre 1994, à la Philharmonie de Berlin, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado : Con che soavita, labba adorate, de Monteverdi, Anna Catarina Antonacci, soprano ; Grüppen pour trois orchestres, de Stockhausen ; Concerto pour piano et orchestre nº 1, de Tchaïkovski, Martha Argerich, piano. 22.00 Soliste. Frans Brüggen, flûtiste, chef d'orchestre. Concerto pour flûte et orchestre nº 2, de Mozart, par l'Ensemble Mozart d'Amsterdam, dir. Frans Brüggen, Frans Vester, flûte ; Fantaisie pour flûte seule nº 12, de Telemann. 22.30 Musique pluriel. Œuvres d'Alsina, Guarello, Laredo. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Mozart, Haydn, Beethoven. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de De Pujadas (Belgique), Maldonado (Argentine), Carulli (Italie). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Rimski-Korsakov, Debussy, Chausson, Magnard, Brahms, Schubert, Boccherini, Tartini, Du Faut, Vivaldi, Leclair, Rameau.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : Discours de politique générale du Premier ministre (« Téléphone sonne spécial »).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Le sionisme à l'épreuve de la Shoah

Dans un documentaire diffusé par Arte, l'historien Tom Segev évoque les difficiles relations entre les dirigeants israéliens et les juifs d'Europe pendant la deuxième guerre mondiale

TRANSFORMER en documentaire *Le Septième Million* de Tom Segev, livre paru en 1993 et consacré aux douloureuses relations entre les Israéliens et la Shoah, constitue une entreprise à haut risque (*Le Monde* du 28 janvier 1994). D'abord parce que l'exportation des débats internes à la société israélienne, souvent très virulents, suppose que l'on prenne en compte l'antisémitisme européen, passé ou résiduel. Ensuite, parce que l'étalage des négligences et des balourdises des juifs de Palestine, puis d'Israël, à l'encontre des rescapés risque toujours de sombrer dans ce travers que les Anglo-Saxons appellent *« blaming the victims »* (rejeter la responsabilité [de la Shoah] sur les victimes).

Le contraste est grand entre le peu d'efficacité des opérations de sauvetage des juifs d'Europe menées par les dirigeants sionistes (c'est le sujet de la première partie) et l'importance croissante du génocide dans la définition de l'identité israélienne moderne (objet du second volet de l'émission). Son importance est symbolisée par les images vidéo de jeunes lycéens en pèlerinage sur les sites d'extermination, en Pologne, qui scandent le film, lui-même enrichi d'impressionnantes images d'archives – notamment celles du procès d'Eichmann.



Mais ce contraste justifie-t-il le quasi-procès public intenté, sur une télévision européenne, à la population juive de Palestine et aux dirigeants sionistes ? La chaîne allemande ZDF a coproduit l'émission, en collaboration avec la société hollandaise Viewpoint et, pour faire bonne mesure, avec la télévision israélienne. Mais les Allemands étaient-ils particulièrement qualifiés pour financer, même partiellement, cette grave mise en cause de l'attitude du mouvement sioniste pendant la Shoah ?

La question n'a pas manqué de tarauder réalisateurs et producteurs, qui ont mis plus de temps que prévu à réaliser ce film. Pour désamorcer une gêne légitime, la solution a été de faire de ce débat un débat contradictoire : Tom Segev y expose les thèses iconoclastes de son livre, mais elles sont discutées par son ami, Yehiam Weitz, un historien plus proche de la version « traditionnelle »... S'y ajoutent les souvenirs d'écrivains confirmant ou infirmant les propos de Tom Segev, comme ceux de Yehoudit Hendel et de Samuel Yizhar, qui fut membre du Parlement israélien dans les années 50.

Ce dialogue, parfois subtil, entre historien et journaliste suffira-t-il à restituer la distance critique nécessaire pour juger d'un sujet aussi troublant ? Face à l'énormité de la culpabilité allemande, face à l'évidence aussi *« de l'ignominie et du cynisme »* des autorités britanniques, qui s'ingéniaient, par peur de voir affluer les réfugiés juifs en Palestine et de mécontenter l'opinion publique arabe, à saboter toutes les négociations secrètes entre l'Agence juive et les nazis, les fautes de Ben Gourion paraissent vénielles.

Tom Segev, pour mieux stigmatiser l'insensibité prêtée aux dirigeants travaillistes au sort de la diaspora, tend à exagérer la croyance de ceux-ci dans le « juif nouveau », avec son corollaire, la détestation de la diaspora. Le « juif nouveau » n'était, en réalité, qu'un slogan, et bon nombre de dirigeants sionistes restaient, par exemple, attachés au yiddish, dialecte pourtant éminemment « diasporique », dans lequel ils voyaient encore la « langue du prolétariat juif ».

Sur les neuf millions de juifs qui peuplaient l'Europe en 1939, près de six furent exterminés par les nazis. Trois millions survécurent à la deuxième guerre mondiale, soit par la fuite (comme ceux d'URSS), soit grâce à l'action de quelques justes, ou d'organisations comme le Joint Distribution Committee. La part des sionistes de Palestine, engoncés trop souvent dans leur routine politique et leur étroitesse de vue, aurait-elle été plus grande qu'elle ne fut ? Rien n'est moins sûr. Mais l'exercice de Segev laisse espérer qu'un jour, à la télévision, la question sera posée à ceux qui furent les témoins passifs de l'extermination : les Alliés.

Nicolas Weill

★ **Arte, « Les Mercredis de l'histoire », documentaire israélien de Tom Segev et Benny Brunner, les mercredi 24 et 31 mai, à 20 h 40.**

La Cinquième cherche à mieux connaître son public et à cerner ses attentes

APRÈS CINQ MOIS d'existence, la Cinquième cherche à mieux connaître les téléspectateurs qui, pendant la journée, regardent les écrans où s'inscrivent ses images. Les responsables de la chaîne du savoir veulent découvrir les attentes de ces téléspectateurs, mais aussi mieux cerner leurs réactions, voire leurs critiques, par rapport aux programmes proposés.

Selon Jean-Marie Cavada, président de la chaîne, la Cinquième *« ne pouvait se contenter d'instruments uniquement quantitatifs et traditionnels »*, comme les classiques mesures d'audience utilisées par ses consœurs du paysage audiovisuel, qui sont inadaptées et réductrices pour une chaîne thématique. Les dirigeants ont donc cherché une solution originale. C'est ainsi que la Cinquième a décider de faire appel, dès la fin du mois de mai, aux compétences complémentaires de deux instituts : Médiamétrie et Ipsos. Des sociétés qui doivent lui permettre *« de mesurer et de qualifier son audience, de comprendre le comportement d'écoute des téléspectateurs et d'évaluer leur degré d'attention et d'intérêt vis-à-vis des programmes »*.

Médiamétrie réalisera des analyses issues de Médiamat qui sont jusqu'ici, pour son PDG, Jacqueline Aglieta, *« peu connues dans le public et rarement publiées dans la presse »*. Les cibles et indicateurs, définis en commun avec la Cinquième, fourniront des informations quotidiennes sur les taux et parts d'audience pour l'ensemble de la population et des cibles spécifiques, des informations hebdomadaires sur la couverture et la fidélité par type d'émissions, et enfin des tableaux de bord mensuels sur l'évolution de l'écoute des principaux programmes.

Pour sa part Ipsos doit proposer des données plus qualitatives quant à l'appréciation des programmes de la chaîne et aux comportements des téléspectateurs. Pour cela, deux principaux outils seront simultanément mis en œuvre : un baromètre hebdomadaire d'impact des programmes, axé sur la fréquentation et la perception de la Cinquième, et un panel postal de 1 500 téléspectateurs de la chaîne interrogés tous les deux mois.

La direction de la chaîne entend que le rapprochement de ces deux types d'informations permette de caractériser et comprendre l'audience et les comportements de ses téléspectateurs.

La régie publicitaire de la Cinquième, IP, attend impatiemment ces données. La chaîne du savoir est d'autant plus intéressée qu'elle souhaite accroître le nombre de ses *« annonceurs partenaires »* qui lui permettent d'améliorer son budget. Les responsables n'excluent pas d'adapter, par la suite, les écrans publicitaires aux programmes.

La chronique d'Agathe Logeart reprendra dans nos éditions du lundi 29 mai, datées 30.

MERCREDI 24 MAI

TF 1

13.40 Série : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Série : La Croisière foll'amour.
16.50 Club Dorothée.
17.25 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : K 2000.
19.20 Magazine : Coucou ! (et 23.50).
19.50 Le Bébête Show (et 1.35).
19.55 Journal, Météo, Trafic infos.

20.20 Sport : Football.
En direct du stade Ernst-Happel de Vienne : Finale de la Ligue des champions, Milan AC-Ajax Amsterdam ; 20.30, Coup d'envoi ; 21.15, Mi-temps ; 21.30, 2e mi-temps. Remise de la coupe.
22.30 ▶ Magazine : 52 sur la Une.
Je suis patron mais une femme aussi, de Sylviane Schmitt, Nicolas Beauvisage et Guy Galluffo.
23.30 Série : Agence tous risques.
0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise.
Etienne Pflimlin (Crédit Mutuel).
0.40 Série : Paire d'as.
1.40 Journal, Météo.
1.50 Programmes de nuit.
Peter Strohm ; 3.15 TF 1 nuit (et 3.55, 4.30) ; 3.25, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.05, Passions ; 4.40, Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Stryker.
15.15 Chalu Maureen.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel.
19.50 Bonne Nuit les petits.
19.55 Tirage du Loto (et 20.50).
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55 Téléfilm : Si le loup y était.
De Michel Sibra, avec Monique Chaumette, Julien Guiomar.
22.30 Magazine : Bas les masques.
Présenté par Mireille Dumas. Ma vie de femme en prison. Reportages : Isabelle ; Galère de femmes ; Dans un «Boot Camps».
23.40 Les Films Lumière (rediff.).
23.45 Journal, Météo, Journal des courses.
0.15 Magazine : Signé Croisette.
0.25 Le Cercle de minuit.
1.40 Cinéma : Opening Night. ■■■
Film américain de John Cassavetes (1978, v.o.).

FRANCE 3

13.40 Série : La croisière s'amuse.
14.30 Documentaire : Les oiseaux de la mer.
15.00 Déclaration de politique générale, en direct du Sénat.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Ingres et Dessins d'Ingres, de Georges Vigne.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 INC.

20.50 La Marche du siècle.
La Paix comme terres promises. Invités : Sœur Emmanuelle (*Le Paradis c'est les autres*), entretien avec Marlène Tuininga, journaliste ; John Hume, membre du Parlement de Westminster ; Shimon Peres, ministre des affaires étrangères d'Israël.
22.30 Météo, Journal.
22.55 Documentaire : Un siècle d'écrivains.
Présenté par Bernard Rapp. William Faulkner, de Marc Jampolsky.
23.45 Documentaire : Les Cinq Continents.
Présenté par Bernard Rapp. La Guerre des billets (rediff.).
0.40 Musique Graffiti.
Ballade pour trombone, de Martin, par l'Orchestre philharmonique de Varsovie, sol. David Bruchez, dir. Jerzy Katlewicz (10 min).

M 6

13.30 M 6 Kid.
Présenté par Caroline Avon et Paul Grandpascal. Kid découverte : le rugby. Mighty Max ; 14.05, Conan l'aventurier ; 15.05 Moi, Renart ; 15.35, 20.000 lieues dans l'espace ; 16.00, Highlander.
16.25 Variétés : Hit Machine.
Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.00 Magazine : Fanzine (et 0.50).
Présenté par Christophe Crenel. Spécial sport.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : O'Hara.
19.00 Série : Agence Acapulco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
Présenté par Michel Cellier. Des vieux pneus à tout faire.

20.45 Téléfilm : Bébé express.
De François Dupont-Midy, avec Michèle Laroque, Jean-Luc Moreau.
22.25 Téléfilm : Le Témoin de la dernière Chance.
De Sigi Rothemund, avec Hansjorg Felmy, Gudrun Landgrebe.
0.20 Série : Sexy Zap.
1.15 Boulevard des clips (et 5.20, (rediff.).
2.30 Rediffusions.
E = M 6 ; 2.55, Fréquenstar ; 3.50, Le Ballet royal ; 4.25, Caravane des Andes ; 4.55, Culture pub.

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Documentaire : Rencontres sauvages sur le Danube.
De Hubert Kretschmer
15.00 Téléfilm : L'Ultime Procès.
D'Eric Till, avec Brian Dennehy, Jobeth Williams.
16.45 Sport : Basket américain.
Championnat de la NBA.
18.00 Canaille peluche.
— En clair jusqu'à 21.00 —
18.25 Nulle part ailleurs.
Cannes 95
19.55 Les Guignols.

20.30 Le Journal du Festival.
Cannes 95. Présenté par Isabelle Giordano.
21.00 Cinéma : Love Field. ■
Film américain de Jonathan Kaplan (1993).
22.40 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : L'Enfer. ■■
Film français de Claude Chabrol (1993).
0.24 Pin-up (rediff.)
0.25 Cinéma : Kika. ■■
Film franco-espagnol de Pedro Almodovar (1993, v.o.)
2.15 Documentaire : Miami-La Havane, l'impossible retour.
D'Estela Bravo (44 min)

LA CINQUIÈME

13.30 Va savoir.
Saint Gabriel (rediff.).
14.00 L'Esprit du sport.
Avec Louis Nucera (rediff.).
15.00 Mag 5.
15.30 Qui vive.
La médecine du spectacle (rediff.)
15.45 Allô ! La Terre [3/5]
16.00 La Preuve par cinq.
Séismes et volcanisme (rediff.).
16.35 Inventer demain [3/4].
16.45 Les Grandes Inventions.
Pasteur et Koch, la bactériologie (rediff.)
17.00 Jeunesse.
Les Explorateurs de la connaissance ; Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Eco et compagnie.
Y a-t-il un pilote dans l'économie ?
18.15 L'Amour en questions.
L'accouchement.
18.30 Le Monde des animaux.
18.55 Le journal du temps (rediff.).

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : Déserts dans la mer.
De Hans Fricke
20.10 Documentaire : Jean Marais, artisan du rêve.
De Gérard Devillers.
20.20 Le Dessous des cartes.
Russie : Azerbaïdjan, de Jean-Loïc Portron
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Les Mercredis de l'Histoire.
Le Septième Million : les Israéliens et le génocide. [1/2] C'était dans le journal, de Benny Brunner et Tom Segev.
Comment la société israélienne doit-elle aborder aujourd'hui le traumatisme de l'Holocauste ? Les historiens Tom Segev (co-réalisateur de ce document et auteur du livre qui porte le même titre) et Yehiam Weitz s'interrogent sur les effets du principe d'identification systématique des nouvelles générations aux victimes de génocide et développent des thèses antagonistes.
21.40 Soirée Musica : Les Jolies Voix de mai.
21.41 Dietrich Fischer-Dieskau.
La Voix de l'âme, de Bruno Monsaingeon
23.20 Documentaire : Le Paradis sur Terre.
Le Monde de Hildegarde de Bingen (1098-1179), de Barrie Gavin et Bertrand McBurney.
0.20 Téléfilm : Old Scores.
D'Alan Clayton, avec Windsor Davies, Glyn Houston (v.o., rediff.).
2.05 Rencontre. Ulf Merbold et Peter Moestleitner (30 min)

CÂBLE

TV 5 19.00 Genève lumières. Invité : Gilbert Albert, bijoutier-joaillier. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du 19 mai. Invité : Alain Corneau. 21.00 Temps présent. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Feuilleton : Le Sorcier. 23.15 Bas les masques. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.35 Le Rêve irlandais. De Mark Halliley. Vie au quotidien dans le nord de l'Irlande. 20.30 ▶ La Mort en face. De William Karel [1/3]. L'univers concentrationnaire. 21.25 Ballerina. De Derek Bailey [1/4]. Du corps à l'esprit. 22.25 Russie : sexe, vodka, le nouveau dégel. De Andrzej Fidyk. 23.20 Sur les pas du Grand Meaulnes. De Benoît Cornuau. 0.15 Contact : Tahar Ben Jelloun. De Claude Lortie (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.00). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Aux arts et caetera. 21.00 Paris Modes. 21.55 Aux arts et caetera. 22.20 Désiré. ■■ Film français de Sacha Guitry (1937, N.). 0.30 Cannes 95 (60 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 18.00 Coup de bleu dans les étoiles. 18.15 Cajou. 19.15 Domino. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Au nom de la loi. 20.30 Série : Private Eye. 21.20 Série : Au cœur du temps. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Série : Seinfeld. 22.45 Série : Les Incorruptibles de Chicago. 23.35 T'as pas une idée ? Invitée : Catherine Ribeiro. 0.35 Série : Dream On (30 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : L'Age de cristal (et 0.00). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. Libération des femmes. 23.15 Série : Equalizer. 0.50 Série : Le 16 à Kerbriant (25 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM Mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Radio Mag. 21.30 MCM Rock Legends. Led Zeppelin. 23.00 X Kulture. 23.30 Blah-Blah Groove. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Worst of Most Wanted. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.00 Formule 1 Magazine (et 22.00). 19.30 Eurosportnews. Cyclisme. Tour d'Italie : 11e étape : Pietrasanta-Il Ciocco (176 km) 20.00 Prime Time Magazine. 22.30 Moto Magazine. 23.00 Snooker. Résumé. Championnats du monde de trick shots 1995. A Sun City (Botswana). 1.00 Eurosportnews.

CINÉ CINÉFIL 18.50 Le Capitaine Fracasse. ■■ Film franco-italien d'Abel Gance (1942, N.). 20.30 Miquette et sa mère. ■ Film français d'Henri Diamant-Berger (1934, N.). 21.40 Fantômes en croisière. ■■ Film américain de Norman Z. McLeod (1939, N., v.o.). 23.00 Golgotha. ■■ Film français de Julien Duvivier (1935, N.). 0.35 Quatre hommes et une prière. ■■ Film américain de John Ford (1938, N., v.o., 80 min).

CINÉ CINÉMAS 18.10 Le Nouveau Bazar de Ciné cinémas. 18.55 L'Amour à mort. ■■ Film français d'Alain Resnais (1984). 20.30 Le Mystère von Bülow. ■■ Film américain de Barbet Schroeder (1992). 22.15 Josepha. ■■ Film français de Christopher Frank (1981). 0.10 Documentaire (55 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Robert Castel (Les Métamorphoses de la question sociale) 19.30 Perspectives scientifiques. Les ongulés. 3. Les ongulés en Europe. 20.00 Le Rythme et la Raison. Les musiques du cinéma muet. 3. Improvisation et écriture. Œuvres de Kassap, Solal, La Marmite infernale. 20.30 Antipodes. Afrique du Sud : la culture post-apartheid. 21.28 Poésie sur parole. Poèmes burlesques (3) (rediff.). 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. A nos amours (2). Une émission de la radio belge. 22.40 Les Nuits magnétiques. Histoires et contre-histoires du cinéma. 2. Lorsque le cinéma prit la parole. 0.05 Du jour au lendemain. Edgar Morin (Une année Sisyphe). 0.50 Coda. Les chansons de Topor, ou Pavé aux fines herbes (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Marina Vlady, comédienne. 20.00 Concert. Donné le 20 août 1994, à l'Académie Sibelius d'Helsinki, Anssi Karttunen, violoncelle, Jean-Baptiste Barrière (Ircam), Juhani Liimatainen (Yle Experimental Studio), Pauli Laine (Académie Sibélius) : Fantaisie pour violon, de Telemann, arrangement de Karttunen ; Suite pour violoncelle seul BWV 1012, de Bach, Pres, pour violoncelle et bande, de Saariaho. 22.00 Soliste. Frans Brüggen, flûtiste, chef d'orchestre. Concerto pour flûte à bec, flûte traversière, cordes et basse continue, de Telemann, par l'Orchestre de chambre d'Amsterdam, dir. André Rieu, Frans Brüggen, flûte à bec ; Sonate pour violon op. 5 nº 11, transcrite pour flûte à bec, de Corelli, Frans Brüggen, flûte à bec. 22.25 Dépêche-notes (rediff.) 22.30 Musique pluriel. Elogio de la danza, de Brouwer ; Imago pour 16 voix et bande, de Campana, par l'Atelier des chœurs de Radio-France, dir. Guy Reibel. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Schoeck, Scriabine. 0.00 Jazz vivant. Le Dave Liebman Group, au Festival Nancy Jazz Pulsations. 1.00 Les Nuits de France-Musique

Les interventions à la radio

Radio Grenouille 88.8, 19 h 10 : « Les élections municipales à Marseille : quels projets pour Marseille ? » avec Marius Masse.

France-Inter, 19 h 20 : « Spécial municipales », en direct de Lyon (« Le Téléphone sonne »).

Le Monde
MERCREDI 24 MAI 1995

Vaches savantes, pigeons experts

par Pierre Georges

PETITES NOUVELLES du progrès comme il va. Des vaches d'abord. Des vaches à lait, ce qui n'est pas très nouveau. Des vaches à puces, ce qui l'est davantage. L'invention vient des Pays-Bas, de ces fermes-modèles où les holstein font la fierté et la fortune de leurs propriétaires.

Les vaches de Frank Miezenbeek, agriculteur à Vijfhuizen, les vaches Catie, Janke et Zoeki et cent autres, ont fait un grand pas vers la libération de la vache et du fermier. Elles pratiquent désormais, avec plus ou moins de bonheur, l'auto-traite. La robotique, en effet, a fait son apparition dans cette étable, comme dans plusieurs autres, ici et ailleurs.

Le principe est simple. Tout se passe entre la vache, animal d'habitude, et la robot-trayeuse, appareil sophistiqué. Lorsque l'animal sent venir l'heure impérieuse de la traite, deux fois par jour, il se dirige vers l'étable. Les vaches ne portent plus cloche autour du cou, mais un collier à puce informatique. Elles se dirigent vers un box bardé d'électronique et se mettent en position. La machine, faite de toutes sortes de palpeurs, détecteurs, laveurs, alarmes, vérifie que tout est bien en place, vache et pis. Les ventouses s'adaptent automatiquement. Et la traite s'effectue en dix minutes, montre en main.

L'affaire ne va pas sans quelques déboires, quelque accident de parcours. Mais ces vaches à la pointe du progrès, ces vaches branchées, y mettent vite du leur. En une semaine, elles ont tout compris. Et notamment que la machine à traire est la meilleure amie de la vache. Dès la traite effectuée, celle-ci leur offre sur un plateau un concentré de nectar de nanan, une friandise pour bêtes à cornes. Seul inconvénient, la robotique à la ferme coûte fort cher, 1,3 million de francs. Mais les agriculteurs de l'an 2000 ne sauraient tout avoir, le lait et l'argent du lait.

Vaches informatisées, pigeons experts. Des chercheurs de l'université Keio, à Tokyo, qui ne savaient comment tuer le temps, se sont pris d'amour tendre pour les pigeons. Ils ont tenté une expérience originale, d'un haut niveau culturel et artistique.

Ils ont donc scindé leurs pigeons-cobayes en deux groupes. Aux premiers, ils ont donné des graines de chanvre en leur projetant simultanément et systématiquement un tableau de Monet sur diapositive. Aux seconds, ils ont imposé le même traitement, mais cette fois sur fond de Picasso. En vingt séances, l'affaire était faite, les cours assimilés. Les pigeons impressionnistes ne consentirent plus à manger que si on leur montrait les œuvres de leur saint patron. Et les pigeons cubistes de même.

Plus fort encore. Le professeur Shigeru Watanabe, responsable de l'expérimentation, décida de sophistiquer les choses. Dans un premier temps, on montra aux pigeons des œuvres de leur maître respectif qu'ils n'avaient jamais vues. Ils ne s'y trompèrent point. Chacun picora sagement dans son école. Plus fort toujours. On proposa aux volatiles du Renoir et du Braque. Les pigeons Monet mangèrent seulement à la santé de Renoir. Et les pigeons Picasso à celle, unique, de Braque. Ces pigeons-là sortaient bien du pigeonnier de l'école du Louvre !

La Cour constitutionnelle allemande annule les poursuites contre les espions de RDA

LA COUR CONSTITUTIONNELLE allemande a estimé, mardi 23 mai, que les poursuites pour trahison engagées contre les responsables des services secrets de la RDA communiste étaient contraires à la Constitution. Les anciens citoyens de RDA, qui ont exercé des activités d'espionnage contre la RFA à partir du sol est-allemand, ne peuvent plus être condamnés après la réunification allemande, a tranché la Cour dans un jugement attendu depuis quatre ans. Pour la Cour fédérale, juger et condamner des hommes comme Markus Wolf, ancien chef des services d'espionnage de la RDA, violait le principe d'égalité devant la loi, car leurs collègues espions de l'ex-Allemagne de l'Ouest n'étaient pas inquiétés pour leurs activités d'espionnage en RDA.

Cette décision, attendue depuis longtemps, signifie que plusieurs dizaines d'anciens Allemands de l'Est qui dirigeaient des réseaux d'espionnage en Allemagne de l'Ouest n'auront pas à purger les peines qui leur ont déjà été infligées ou ne pourront plus être jugés.

Une centaine d'anciens officiers des services secrets est-allemands de RDA (HVA), et en premier lieu Markus Wolf, vont ainsi bénéficier d'une annulation des procédures engagées ou des condamnations prononcées contre eux. Markus Wolf avait été condamné en décembre 1993 à six ans de prison pour *« haute trahison »*, mais l'exécution de la peine avait été suspendue dans l'attente de la décision de la Cour. Markus Wolf, soixante-douze ans, a dirigé les services secrets est-allemands pendant plus de trente ans, de leur création dans les années 50 jusqu'à la fin 1986.

CIRCONSTANCES ATTÉNUANTES

Lors du procès du maître espion, la défense avait fait valoir qu'il était paradoxal d'accuser de haute trahison envers la République fédérale un homme qui, à la tête de la section d'espionnage du ministère de la Sécurité d'Etat de la RDA, n'avait fait que servir un Etat internationalement reconnu. Dans les ouvrages qu'il a écrits après la disparition de l'Etat est-allemand, Markus Wolf affirmait qu'il n'avait *« pas de sang sur les mains »*, ce que contestaient les familles d'anciens agents de l'Est *« liquidés »* pour être passés à l'ennemi. Le HVA espionnait entre autres les dirigeants ouest-allemands. La plus retentissante des affaires auxquelles cette activité donna lieu a été la découverte, en 1974, d'un agent du HVA, Günter Guillaume, dans le proche entourage du chancelier de l'époque, Willy Brandt, qui, lorsqu'éclata le scandale, décida de démissionner.

La Cour de Karlsruhe, qui s'est prononcée par cinq voix contre trois, a également établi que les citoyens est-allemands qui ont espionné sur le sol même de la RFA pouvaient se voir reconnaître des circonstances atténuantes et que ces dernières pouvaient conduire à un arrêt des poursuites. Le jugement ne profite pas aux citoyens ouest-allemands qui ont espionné la RFA au profit de la RDA.

La Cour constitutionnelle avait été saisie en juillet 1991 par la cour d'appel de Berlin, qui estimait que poursuivre d'anciens espions de RDA était contraire au principe de l'égalité des droits des citoyens inscrit dans la Loi fondamentale .– *(Reuter, AFP.)*

La France achète deux avions radar aux Etats-Unis

ENTRE LES DEUX TOURS de l'élection présidentielle, la France a signé discrètement avec le groupe américain Northrop-Grumman une LOA *(letter of acceptance)*, procédure par laquelle le client et son fournisseur ont fixé le cadre d'achat de deux avions radar E-2C Hawkeye, embarqués sur le porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*. Le projet de la marine française est d'acquérir un total de quatre appareils avec les moyens de soutien associés, pour un montant de 7 milliards de francs.

Pour des raisons d'urgence industrielle, le contrat, qui a été prévu par la programmation militaire approuvée par le Parlement en 1994, n'a pas pu attendre la nomination d'un nouveau ministre de la défense en France. Signifiée le 28 avril dernier et non annoncée officiellement à l'époque, cette commande s'est faite par l'intermédiaire de la procédure dite FMS *(foreign military sales)*, en vigueur aux Etats-Unis pour les exportations d'armes : elle est notifiée à Northrop-Grumman par la marine américaine, qui rétrocédera les Hawkeye à l'aéronavale française. Pour bénéficier des mêmes avantages de prix, la France était obligée de donner son accord avant le 30 avril de manière que la marine américaine intègre les besoins français en les groupant avec sa propre commande.

D'un poids de 25 tonnes, ce qui en fait des avions trop lourds pour être embarqués sur le *Clemenceau* et sur le *Foch*, les E-2C sont voués au guet aérien. Ils assurent le soutien de raids aériens offensifs menés par le porte-avions et la protection des déplacements du groupe aéronaval. La loi de programmation militaire 1995-2000 prévoit l'achat des deux premiers Hawkeye de façon à les déployer sur le *Charles-de-Gaulle* en 1999 lorsque le porte-avions nucléaire, en construction à Brest, deviendra opérationnel. La commande des deux autres Hawkeye ne devrait pas être conclue avant l'an 2000, pour une mise en service à partir de 2005. Le groupe aéronautique américain a accepté, après de longs mois d'une rude négociation, de compenser la part du marché qui lui revient à hauteur de 100 %, c'est-à-dire qu'il doit équilibrer l'achat des Hawkeye par des contreparties de travail attribuées en priorité à l'industrie française de défense et, en particulier, aux petites et moyennes entreprises.

Durant les mois qui ont précédé son élection à l'Elysée, Jacques Chirac s'était déclaré favorable à la construction du *Charles-de-Gaulle*, en dépit des critiques ou des doutes exprimés par des responsables du RPR. Le développement et l'assemblage du porte-avions sont estimés à quelque 17,2 milliards de francs. A ce jour, près de 10 milliards de francs ont été dépensés pour le chantier du *Charles-de-Gaulle*. A cet investissement, il faut ajouter, outre le coût des Hawkeye, pas moins de 49 milliards de francs pour les quatre-vingt-six avions Rafale. Ce programme de porte-avions nucléaire a été lancé quelques jours avant les élections législatives de 1986 par Paul Quilès, alors ministre de la défense du gouvernement socialiste.

J. I.

Une nomination contestée au cabinet de M. Toubon

LA NOMINATION au cabinet de Jacques Toubon de Dominique Matagrin, secrétaire général de l'Association professionnelle des magistrats (APM), considérée comme la droite dure des syndicats de magistrats, a provoqué, dès mardi 23 mai, la réaction des autres organisations professionnelles.

« Je m'interroge sur la nomination de quelqu'un qui s'exprime dans Action française Hebdo *»*, indiquait, mardi 23 mai dans *Libération*, Valéry Turcey, secrétaire général du mouvement majoritaire, l'Union syndicale des magistrats (USM, modéré), estimant que *« cela revient à mettre des pyromanes à la tête d'une poudrière »*.

Déjà membre du cabinet d'Albin Chalandon en 1987, où il était conseiller technique chargé de l'administration pénitentiaire, M. Matagrin – qui devrait occuper, auprès de M. Toubon, un poste de *« chargé de mission »* dans le même domaine et qui vient donc de démissionner de ses responsabilités syndicales – a effectivement accordé deux entretiens, les 10 et 17 mars 1994 à l'*Action française Hebdo*, publication royaliste.

Critiquant le texte du nouveau code pénal, M. Matagrin déplorait notamment, dans l'un de ces entretiens, *« la situation de pagaille* [qui] *ne peut qu'entraîner un affaiblissement de la répression, indépendamment du fait que ce texte est globalement plus laxiste que le précédent »*. *« La tonalité générale*, poursuivait-il, *est dans la ligne de la « défense sociale »*, *expression ironique car c'est précisément le contraire de la défense de la société, c'est l'effondrement des défenses naturelles de l'organisme social contre l'entropie criminelle qui le menace. »*

Critiquant le *« discours déresponsabilisant »* de ceux qui *« considèrent que la peine, c'est avant tout une thérapeutique »*, le nouveau conseiller de M. Toubon déplorait l'abandon du projet de *« perpétuité réelle »* prôné un temps par M. Méhaignerie. Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) a dénoncé, mardi, *« le virage à droite d'un cabinet très marqué par l'APM »*, estimant qu'*« on est loin du chiraquisme social de la campagne électorale »*.

SOMMAIRE

INTERNATIONAL
Europe : la reprise est affaiblie par les désordres monétaires 2
Belgique : les sociaux-chrétiens et les socialistes ont remporté la majorité absolue 3
Religion : le pape en Pologne 3
Israël : les députés arabes bloquent la confiscation des terres à Jérusalem-Est 4

FRANCE
Emploi : la mobilisation des préfets 6
RPR : Jean-François Mancel a été nommé secrétaire général 8
Paris : M. Tiberi face aux critiques de l'opposition 9

SOCIÉTÉ
Justice : de nouvelles mises en examen sont attendues dans l'affaire du sang contaminé 10
Grenoble : nouvelles perquisitions à la mairie 11

HORIZONS
Portrait : Mirjana Markovic, épouse de Slobodan Milosevic 13
Chronologie : avril 1995 dans le monde 14
Editoriaux : L'Europe dindon de la farce ? ; L'Etat responsable 16

ENTREPRISES
Banques : les établissements néerlandais à l'assaut des marchés européens 17
Droit du travail : le Parlement pourrait abroger la loi Aubry sur les plans sociaux 18

AUJOURD'HUI
Rugby : avant la Coupe du monde en Afrique du Sud 22
Sciences : la télévision via le réseau téléphonique 23
Table : Chinon en Rabelaisie 24

CULTURE
Cinéma : trois films sur les idéaux perdus à Cannes 26
Musique : fête sud-africaine à La Villette 27
Théâtre : *Angels in America* de Tony Kushner, à la Biennale de Venise 28

COMMUNICATION
Presse : le gratuit *Metro* s'impose comme deuxième quotidien à Stockholm 30

SERVICES

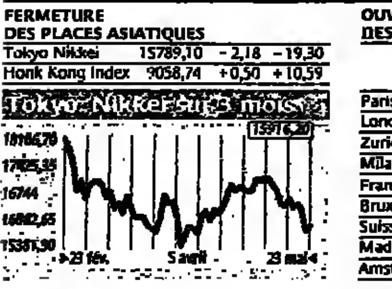
Abonnements 25
Agenda 25
Annonces classées 33
Carnet 12
Finances et marchés 20-21
Météorologie 25
Guide culturel 29
Radio-Télévision 30-31

BOURSE

Cours relevés le mardi 23 mai, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	15789,10	– 2,18	– 19,30
Honk Kong Index	9058,74	+ 0,50	+ 10,59



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 22/05	Var. en % 19/05	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1979,54	+ 0,72	+ 5,23
Londres FT 100	3271,70	+ 0,33	+ 6,72
Zurich	—	—	+ 2,36
Milan MIB 30	—	—	– 0,78
Francfort Dax 30	2082,71	+ 0,85	– 1,13
Bruxelles	1463,29	+ 1,11	+ 5,29
Suisse SBS	—	—	+ 4,64
Madrid Ibex 35	—	—	+ 3,01
Amsterdam CBS	—	—	+ 1,61

DEMAIN dans « Le Monde »

CEES NOOTEBOOM, L'EUROPÉEN NOMADE : l'écrivain néerlandais croit en une Europe « polychrome », riche de ses différences et de ses langues, à la « pollinisation des idées », aux vertus du désordre, au respect des petits pays.

Tirage du *Monde* daté mardi 23 mai 1995 : 492 829 exemplaires

DANS LA PRESSE

La guerre contre le chômage

RTL

La mobilisation contre le chômage est évidemment indispensable et la mobilisation ne doit pas être seulement celle des ministres, elle doit concerner le pays tout entier. D'où l'idée de redonner vie à des comités départementaux et de demander aux préfets d'en être les animateurs. Si ça marche tant mieux (...)Mais on peut quand même se demander si la démarche pour être féconde ne devrait pas aller surtout en sens inverse, c'est-à-dire de bas en haut, plutôt que de haut en bas. Ne faudrait-il pas faire en sorte que l'action du gouvernement relaye les initiatives locales plutôt que le contraire ? (...)

Au fond, il ne s'agit pas d'inventer des recettes, il s'agit beaucoup plus modestement d'aider des initiatives à prendre corps.

Marc Ullmann

LCI

Les examinateurs internationaux attendent du premier ministre qu'il démontre son orthodoxie monétaire et budgétaire. Les examinateurs français attendent de lui qu'il rompe avec le traitement traditionnel du chômage. Les premiers noteront sa déclaration en fonction de son aptitude à rassurer les marchés internationaux ; ils le sanctionneront en préservant ou en frappant le franc. Les seconds apprécieront sa copie en fonction de sa capacité à réveiller le marché de l'emploi ; la sanction en sera la mobilisation des acteurs sociaux ou leur septicisme.

Pierre Luc Séguillon

FRANCE-INTER

Un geste fort, un geste utile mais qui trouve sans doute ses limites dans les capacités même de l'administration. Elle peut faciliter la création d'emplois, elle ne les génère pas. Un geste qui montre aussi que, en dépit de son désir de ne pas interférer dans le processus gouvernemental, Jacques Chirac éprouvera peut-être quelques difficultés à s'en tenir à cette ligne de conduite en raison de son tempérament, en raison aussi de la nécessité pour lui de gagner à tout prix cette guerre contre le chômage à laquelle il appelle le pays.

Pierre Le Marc

LE FIGARO

Faire la guerre [au chômage] cela suppose (...)une mobilisation de tous. Mais la mobilisation doit aller encore plus loin. Un préfet, un sydicaliste ou un conseiller régional ne peut pas, à lui seul, faire reculer le chômage.

■ **VOILE : Paul Vatine remporte la première étape du Tour de l'Europe entre Venise et Malte.** Le skipper du trimaran *Région-Haute-Normandie* a franchi la ligne d'arrivée, lundi 22 mai, peu avant minuit, après une traversée de 2 jours 8 heures 17 min et 53 sec, à la vitesse moyenne de 16,16 nœuds. Loïck Peyron sur *Fujicolor-II* et Laurent Bourgnon sur *Primagaz*, séparés par 1 min et 9 sec, sont arrivés deuxième et troisième, 4 heures après Paul Vatine.

Pour la qualité, le confort et le meilleur rapport qualité prix



هكذا في الأصل

Le Monde

INITIATIVES

Renouveau syndical

De toutes parts, des signes révèlent les changements en cours

MALADROITEMENT, et aussitôt sèchement contré, Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, annonçait une série de grèves, dès le soir de l'élection de Jacques Chirac. Depuis, les premières déclarations du nouveau président de la République et les orientations définies par son premier ministre, Alain Juppé, ont clairement montré où se trouvaient les priorités de l'équipe au pouvoir.

Mais si l'éventualité d'un troisième tour social hante les esprits, et si les commentaires vont bon train sur les projets sociaux du gouvernement, l'essentiel pourrait se situer ailleurs ; l'arbre, comme souvent, cachant encore la forêt. En arrière-plan, entre paramètres politiques et luttes d'influence, il se pourrait bien que le paysage social et syndical du prochain siècle soit en train de se mettre en place. Et que les quelques mois à venir soient déterminants pour opérer ce mouvement de bascule, puis lui donner son sens ou ses sens multiples.

Une première partie, dont tout dépend, se joue autour de l'actuelle négociation engagée par Jean Gandois, président du CNPF, avec les confédérations syndicales. Toute la question est de savoir si, d'ici à la fin du mois de juin, les partenaires sociaux parviendront à apporter ensemble la preuve qu'ils sont capables de jeter les bases d'un nouveau contrat social et donc d'un compromis. Qu'ils réussissent, et ils peuvent alors espérer s'affranchir de la tutelle de l'Etat, contenir un interventionnisme gouvernemental qui serait présent dans la culture chiraquienne comme elle l'était dans la manière socialiste de légiférer pour le bien de forces affaiblies, et, par suite, créer les conditions d'une politique contractuelle de responsabilité réciproque. Un peu comme en Allemagne, où la puissance des organisations garantit la capacité de gérer en direct, sans l'ingérence des pouvoirs.

Dans cette course contre la montre, du temps a été perdu. Le délai était de toute façon trop court pour le nouveau président du CNPF, arrivé en décembre 1994, amené à prendre le contrôle de l'appareil patronal et pas forcément rodé aux arcanes de l'institution ni aux procédures. Ne dit-on pas que, en lançant d'autorité son opération, il n'a pas pris le soin de verrouiller les fédérations, grandes ou petites, en faisant préciser le mandat de sa délégation ? Mais la malchance s'en est aussi mêlée, par un épisode hautement symbolique. Le fait que Louis Viannet ait été blessé dans un accident de voiture – une coupure à la langue – en se rendant rue Pierre-Ier-de-Serbie a reculé d'un mois une rencontre qui n'avait pas eu lieu depuis 1977. Dès lors, la discussion sociale s'est trouvée supplantée par les échos de la campagne électorale et, même s'il y a accord, l'avancée risque de paraître modeste au regard de l'agitation autour d'un plan emploi promis pour la même période.


Illustrations : FREDDY CATS

Pourtant, l'ambition inavouée de cette initiative constitue, ni plus ni moins, une dernière chance. Devenu un groupe de pression, le CNPF peut-il reprendre un rôle d'impulsion et de décision autonome ? Exangues, les organisations syndicales peuvent-elles se relever et assumer les mutations en cours pour mieux les maîtriser ? En cas contraire, il faudrait faire son deuil d'une tradition conventionnelle, peut-être d'un paritarisme de plus en plus vidé de son contenu, et laisser venir d'autres formes d'organisation sociale dont les corporations représentent l'une des options inquiétantes.

Depuis que, en s'éloignant du modèle industriel et taylorien, l'initiative de la revendication est passée des représentants du mouvement ouvrier aux chefs d'entreprise, sous couvert de flexibilité, les syndicats ont perdu leurs repères et sont continuellement pris à contre-pied. En bonne logique, ils devraient prendre acte de la situation et se réformer pour arrêter leur descente aux enfers. Mais comment y parvenir ? La CFDT, qui a longtemps porté le projet du changement jusque dans les années 70, s'est ensuite laissé emporter par le tourbillon, s'essayant à retrouver ici ou là, dans les propositions patronales, des bribes de son propre programme. Elle a pu sembler y perdre de sa cohérence ou de son souffle, désorientant les militants, comme l'ont révélé les soubresauts du dernier congrès à Montpellier. Son image, en tout cas, en a souffert. Au point de faire douter de sa capacité à accompagner la modernité et de dérouter des responsables qui comptaient sur elle.

PARADOXALEMENT, et à l'inverse, la CGT se trouve dans une meilleure position, précisément pour avoir longtemps – trop longtemps ? – tenu sur une ligne du refus. N'ayant rien cédé, ne signant jamais, la grande centrale ouvrière est restée intacte et ne peut pas être soupçonnée de compromission. De handicap, cela peut devenir un avantage, quand il s'agit de bouger. Or, et de nombreux observateurs en témoignent, des dirigeants montrent que des possibilités existent et, mieux, que la CGT développe un discours solide et affûté. A plusieurs signes, Louis Viannet, le secrétaire général, paraît être en mesure d'accomplir pour son compte le cheminement qui a condamné Alain Obadia, trop voyant dans ses objectifs sans doute, et, qui plus est, qui présentait l'inconvénient d'appartenir à la catégorie cadre.

Ainsi, le renouveau syndical pourrait venir de là où on l'attendait le moins, tandis qu'un autre phénomène ne cesse de s'amplifier avec le poids qu'atteignent, respectivement, le syndicat SUD-PTT et la fédération enseignante FSU. Nés l'un et l'autre d'une scission avec la CFDT et la FEN, ces deux nouvelles organisations montrent qu'une tendance peu portée à la conciliation se propage, qui correspond à un autre état de l'opinion, conduit à la protestation. A terme, il est plausible que leur influence déborde de la fonction publique pour croiser la route de Force ouvrière, toujours imprévisible. Avec FO à Renault-Flins, justement, se dessine une troisième hypothèse, qui n'est pas la moins prévisible. Alors que, du fait de la pyramide des âges et de l'histoire, ce sont les vieilles équipes syndicales qui occupent encore le terrain, la poussée des jeunes prépare et annonce des bouleversements. Sans l'antériorité, sans doctrine, ces nouvelles générations (on n'ose plus dire de salariés, tant ils vivent dans la précarité) vont devoir élaborer le social de demain pour leur seul usage. Et elles lui assigneront d'autres vocations, fatalement en adéquation avec un contexte où la temporalité de l'emploi se fait relative.

Alain Lebaube

■ JEUNES ET PORTEURS D'ESPOIR
Nouvel enjeu pour les syndicats : s'ouvrir à la jeunesse
par Olivier Piot

■ LE CNPF DANS L'URGENCE
Les premiers chantiers de Jean Gandois
par Alain Faujas

■ L'IMAGE FLOUE DE LA CGT
Une volonté de transformation contrariée
par Alain Beuve-Méry

PAGE II

■ LA CFDT À LA RECHERCHE DE SON ÂME
Ou comment se replacer dans une logique sociétale
par Catherine Leroy

■ « CORPORATISTES » ET « RÉFORMISTES »
Le SUD et la FSU pèsent de plus en plus dans la fonction publique
Valérie Devillechabrolle et Caroline Monnot

PAGE III

■ LA PERCÉE DE FO À FLINS
Le syndicat a su gagner la confiance des plus jeunes
par Marie-Béatrice Baudet

PAGE IV

TRIBUNE
■ QUEL AVENIR POUR LES QUINQUAGÉNAIRES ?
par Xavier Gaullier

EMPLOI
■ MONSIEUR LE MAIRE ET LES CHÔMEURS
par Philippe Baverel

ÉCHOS

PAGE IV

INGÉNIEURS DÉVELOPPEMENT
INGÉNIEURS PROJETS
INGÉNIEURS COMMERCIAUX
TECHNICIENS DE MAINTENANCE

REJOIGNEZ,
EN PAGES CENTRALES,
UN LEADER
DE LA GESTION ÉLECTRONIQUE
DE L'INFORMATION ...





INTERNATIONAL UNIVERSITY OF AMERICA
The Link Between Continents Since 1980
114 Sansome Street ■ San Francisco, CA 94104

Université à San Francisco
California State APPROVED
fully ACCREDITED W.A.U.C.

MBA
Master of Business Administration for International Management

■ Programme américain intensif de 12 mois à San Francisco, campus urbain, recrutement multinational
■ Pour diplômés de l'enseignement supérieur, avec expérience professionnelle ou stages validés

Autres programmes de l'Uaiversité : Bachelor, et OOCTORATE of Business Administratioa

Main European Information Center :
17-25, rue de Chaillot 75116 Paris
Tél : (1) 40.70.10.00
Fax : (1) 40.70.10.10
IUA Tél : (415) 397-2000 - Fax : (415) 397-2052



DOSSIER • Renouveau syndical

Jeunes et porteurs d'espoir

Frappés de vieillissement, les syndicats pourraient trouver un nouveau dynamisme en s'ouvrant à la jeunesse

LES syndicats n'ont guère le choix : *« Soit ils sant copables de retrouver un dynomisme en attirant la jeunesse, soit ils se candamnent à rester figés. »* Le jugement de Pierre-Jean Rozet, secrétaire général du Centre confédéral de la jeunesse (CCJ) de la CGT, est partagé par de nombreux syndicalistes. Les syndicats ont vieilli. Au point d'être aujourd'hui largement dominés par une génération de militants qui s'approchent dangereusement de la retraite. Et ce vieillissement pourrait bien condamner les appareils syndicaux à l'impuissance.

L'inventaire précis du nombre de jeunes syndiqués est impossible. Mais il est un indicateur qui ne trompe pas : la moyenne d'âge aux congrès confédéraux. Et, même s'il est de tradition que les plus âgés représentent dans ces réunions leurs cadets, l'évolution est nette. La moyenne d'âge est passée de 35 à 42 ans aux congrès de la CGT entre 1985 et 1992. Même tendance du côté de la CFDT, où 35 % des participants au congrès avaient moins de 30 ans en 1976, contre 4 % en 1988 et 2 % en 1995...

OUVERTURE

Précarisation progressive du travail des jeunes, difficulté d'accès à l'emploi, crise du syndicalisme : les années 80 ont vu les jeunes tourner le dos aux activités syndicales. Résultat : *« Alors que les années d'après-guerre ont vu s'imposer des syndicolistes formés par la Résistance, lo période actuelle s'est nourrie des onnées 68. Nous arrivons aujourd'hui à une étape charnière qui appelle une nouvelle génération »*, souligne Daniel Labbé, conseil en relations sociales. La périnde est-elle favorable à ce renouvellement ? Quelques signes semblent le montrer. Certains conflits récents, d'abord, ont mobilisé les jeunes. Sans oublier le mouvement contre le CIP, les grèves d'Alsthom à Belfort, de Renault (Rueil et Flins) ou de Pechiney ont vu de nombreux jeunes embauchés prendre part à la contestation. Retour aux bénéfices des entreprises, renouvellement de la pyramide des âges, promesses salariales non tenues, tous ces ingrédients semblent parfois favoriser la participation des jeunes aux luttes revendicatives.

Mais il s'agit de signes encore fragiles. La période reste globalement dominée par la tendance qui prévaut depuis plus de dix ans : un accès difficile au salariat, ou alors sous des formes précaires (intérim, CDD, stages) qui ne facilitent guère la contestation ou l'adhésion à un syndicat. A ceci près que *« la précorité est le lot commun des jeunes*, souligne Daniel Labbé, *elle n'est donc pas forcément synonyme de possivité face oux revendicotions »*. Et ces jeunes en situation précaire, longtemps négligés par les syndicats, semblent à présent retenir leur attention.

Des syndicats conscients qu'ils ne peuvent plus faire l'économie d'un travail systématique en direction des jeunes, quitte à innover ; des jeunes formés à l'école de la précarité, et qui pourraient bien s'associer, malgré tout, aux luttes à venir : telles sont les lignes de force qui se profilent et qui pourraient bien conduire au retour des jeunes vers l'activité syndicale. Mais il reste un obstacle de taille à lever : celui des clivages idéologiques. Les confédérations seront-elles capables de répondre aux attentes des jeunes, au risque de voir ces derniers se détourner et créer de nouvelles formes d'organisation ? A l'image des dernières élections du Crous, qui ont vu s'imposer des représentations syndicales différentes des organisations traditionnelles, l'urgence n'a pas échappé aux responsables syndicaux.

En 1991, la CFDT crée une nouvelle organisation de la jeunesse : Turbulences. *« Il s'ogissait d'offrir un cadre associotif souple qui permette oux jeunes de s'exprimer »*, précise Michel Jalmain, de la CFDT. Même désir d'ouverture du côté de la CGT, où l'on reconnaît que les références idéologiques ne doivent pas conduire à la paralysie. *« Il faut occepter différentes formes de collaborotion ovec les jeunes*, admet Pierre-Jean Rozet. *Cor ils souhaitent avant tout voir aboutir leurs revendicotions. »* N'est-ce pas là une façon de contraindre les syndicats à renouer avec leur mission première : l'efficacité revendicative ?

Olivier Piot



Le CNPF dans l'urgence

L'organisation patronale que préside Jean Gandois a choisi, pour premier chantier, de rouvrir le dialogue avec les syndicats

LORSQU'IL a été élu président du Conseil national du patronat français (CNPF), avec 89 % des voix, le 13 décembre 1994, Jean Gandois a fait savoir sa détermination à faire de son organisation *« un octeur crédible dans lo société française »*.

Pour qui connait cet homme de caractère, il ne s'agissait pas de propos de circonstances. Pour qui connaît la situation du patronat, il y a effectivement urgence. Le CNPF avait perdu de son poids politique en raison de la montée du libéralisme, qui a démodé la politique des revenus et les négociations nationales patronat-syndicats. Le paritarisme qui associe ce couple dans la gestion des retraites ou de l'assurance-maladie avait mal résisté à la crise financière et l'Etat s'était montré de plus en plus interventionniste. Dans les années 80, sous la gauche, le retour en grâce de l'entreprise avait paradoxalement rendu le lobbying patronal moins nécessaire.

M. Gandois a donc restructuré le CNPF pour le rendre plus *présent aux nécessités de l'heure*. On a noté à cette occasion qu'il confiait à l'un de ses vice-présidents, Jacques Dermagne, la mission de promouvoir – à l'intérieur du patronat comme à l'extérieur – l'entreprise citoyenne, c'est-à-dire une entreprise soucieuse de son environnement social et humain. Car le patronat est très inquiet de la fracture qui se dessine dans la société entre les salariés et les exclus mis sur la touche par le chômage. Il redoute que la rue ne devienne le lieu d'expression d'un mécontentement généralisé. C'est pour cette raison que M. Gandois a choisi pour premier chantier de rouvrir le dialogue avec les syndicats, qu'il a reçus les uns après les autres tout au long du mois de janvier. On a pu ainsi voir, le 1er février, au siège du CNPF, une délégation de la CGT conduite par son secrétaire général, Louis Viannet, qui y est revenu le 28 mars avec les autres responsables syndicaux pour engager une négociation sur l'emploi poursuivie dans trois directions : comment créer des emplois en général, comment traiter le chômage des jeunes, à quel niveau (entreprise, branche d'activité, national) aborder les problèmes entre le patronat et les syndicats. Un point sur l'état de ces discussions sera fait le 14 juin.

MODERNISER

Car M. Gandois a décidé de faire vite pour de nombreuses raisons. Il convient, selon lui, de ne pas laisser le gouvernement régler seul et autoritairement les questions sociales et de profiter du vide politique créé par l'élection présidentielle pour élaborer avec les représentants des salariés un modus vivendi social qui rendra moins nécessaire l'intervention de l'Etat. Cette formule a aussi pour avantage de moderniser les relations sociales, qui ne seraient plus conçues comme des affrontements permanents, mais comme l'occasion de construire ensemble des formules pour régler des problèmes communs.

Le CNPF espère y gagner des assouplissements, comme il l'a démontré en proposant à une réunion du 25 avril que les heures supplémentaires ne soient plus payées, mais compensées l'année suivante de façon majorée. Les syndicats n'ont pas apprécié cette idée fort éloignée de leur demande d'une diminution généralisée du temps de travail. Le patronat campera sur la position de principe qu'il est impossible d'imposer aux entreprises des mesures sociales générales. C'est à elles seules d'organiser le travail et de réduire éventuellement les horaires.

La démarche est identique en matière de salaires. Le patron des patrons a fait sensation, le 27 mars, en préconisant des augmentations de rémunérations... dans les entreprises qui le pourraient. Beaucoup n'ont retenu que la hausse et pas la condition mise par M. Gandois. Ils en ont tiré la conclusion que celui-ci était quasiment devenu keynésien, comme MM. Jospin ou Blondel ! Le président du CNPF estime, certes, qu'il n'est pas possible de refuser aux salariés une participation aux résultats des entreprises prospères, au nom de la défense de l'emploi au niveau national. Fidèle à ses principes, il laisse au patron le soin d'apprécier s'il peut consentir 3 % d'augmentation par exemple, tant il est vrai que certains secteurs, comme le bâtiment, *« tirent la langue »*.

Alain Faujas

L'image floue

La volonté de transformation de la Centrale

LA CGT serait-elle en train d'opérer une révolution silencieuse ? Souvent annoncés, mais jamais pleinement réalisés, les changements à la CGT ressemblent à la mue des serpents qui laissent derrière eux des traces de leur passé. Alors qu'elle va fêter son centième anniversaire cette année et organiser son 45e congrès en décembre, la centrale ouvrière ne laisse pas de semer sur son trajet des petits cailloux. Trois au moins valent la peine d'être mis en relation : le départ de la Fédération syndicale mondiale, la reprise du dialogue avec le CNPF et les appels répétés à l'unité syndicale.

Il est vrai que Louis Viannet a fort à faire, et la rapidité ne semble pas sa vertu cardinale. Des trois grands leaders syndicaux, il est de loin le moins connu du grand public. Coincé entre Marc Blondel, secrétaire général de FO, prompt à donner à chaud ses réactions sur tous les événements économiques et sociaux, et Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, seule femme à avoir accédé au premier rang syndical, il est aussi victime du splendide isolement dans lequel la CGT a eu tendance à se complaire dans la périnde récente. Sa seconde difficulté est de succéder, à la tête de la CGT, à deux secrétaires généraux à la forte personnalité dont l'empreinte reste vive sur la centrale : Henri Krasucki et Georges Séguy.

Affichée lors du 44e congrès de 1992, la volonté de transformation et de modernisation de la principale centrale syndicale française ne s'est guère traduite dans les faits. Dans une tribune publiée dans *Le Monde* du 19 juin 1992, Louis Viannet plaidait pourtant en faveur d'une dynamique de renouveau du syndicalisme. *« La CGT souhaite que s'engage un vaste débat démocratique, contradictoire, transparent, entre toutes les centrales et organisations syndicales et l'ensemble des salariés pour en faire les acteurs de lo reconstruction du syndicalisme »*, expliquait-il. *« Ce syndicalisme renouvelé doit être indépendont et dégoger so démorche de toute contrainte politique, philosophique, religieuse, étatique ou patronole »*, poursuivait le nouveau secrétaire général.

Mais les discours privilégiant l'établissement de nouveaux rapports avec les syndiqués ou la nécessité de ne plus s'enfermer dans une fonction uniquement protestataire se sont vite enlisés. Les conflits opposant les « moder-



ESSEC
PROGRAMME DOCTORAL*
Pour devenir professeur, chercheur, conseiller en gestion et économie d'entreprise

■ Programme Post-DEA de préparation à une thèse de Doctorat IAE d'AIX-ESSEC ou autre université
Diplôme requis : DEA en Sciences de Gestion ou Economie
■ Thèses dirigées par des professeurs de l'ESSEC
Durée des travaux : 2 à 3 ans
Possibilités de bourses de recherches significatives

■ Pré-recrutement possible en DEA "Sciences de Gestion" IAE d'Aix-ESSEC ou Paris X - ESSEC - HEC
Diplôme requis : 2e cycle ou grande école d'ingénieurs ou de gestion.

■ Date limite des candidatures : 15 juin 1995

PROGRAMME DOCTORAL ESSEC
Groupe ESSEC • BP 105
95021 Cergy-Pontoise Cedex France
Téléphone : 33 (1) 34.43.30.85

GROUPE ESSEC

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ MANAGEMENT DE L'EXPORTATION

Une formation supérieure à temps plein permettant de maîtriser les aspects commerciaux, financiers, administratifs et éconnmiques de l'activité internatinnale des entreprises. Ce stage est réalisé avec le concnurs financier du conseil régional d'Ile-de-France.

Public cnncerné : bac + 2, 3 ans d'expérience professionnelle, anglais et autre langue européenne conseillée.
– Salariés en plan ou en congé individuel de formation.
– Demandeurs d'emploi : rémunération du Conseil régional d'Ile-de-France possible.

Période de fnrmation :
9 octobre 1995 – 7 juin 1996.

Inscription immédiate aux tests de sélection qui auront lieu le 16 juin 1995.

Téléphone : 44-05-44-76.

D.E.P. - place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. 75775 Paris Cedex 16.



DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION PERMANENTE

INSTITUT DE GESTION SOCIALE

3ème CYCLE MANAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

• 9 mois de formation
• 6 mois de mission en entreprise

Admission :
Diplômés de l'enseignement supérieur (écoles d'ingénieur, écoles de commerce, IEP, maitrise,...)

Information sur rendez-vous : Christine Valfrey, Tél. 40 03 15 88

IGS, 12 rue Alexandre Parodi - 75010 Paris
Etablissement privé d'enseignement supérieur

GROUPE IGS
UNIVERSITE PROFESSIONNELLE INTERNATIONALE

Nom ____ Prénom ____
Adresse ____
Code Postal ____ Ville ____
Niveau d'études ____
souhaite recevoir une documentation détaillée sur le 3ème Cycle
Coupon à retourner à IGS, 12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris

DOSSIER ● Renouveau syndical

La CFDT à la recherche de son âme

Après le congrès de Montpellier, la confédération souhaite se replacer dans une démarche sociétale

CONSIDÉRÉE dans les années 70 comme la tête chercheuse du social, poil à gratter de la société, la CFDT aurait-elle perdu un peu de son âme en se montrant trop accommodante dans la recherche d'accords avec le patronat et en montrant une certaine complaisance à l'égard de la loi quinquennale pour l'emploi ? Accusée de « balladurisme », de « réformisme tiède », l'équipe dirigeante de la CFDT, et particulièrement sa secrétaire générale, Nicole Notat, en a pris pour son grade lors du dernier congrès confédéral à Montpellier, du 21 au 24 mars. Pour la première fois, le congrès a refusé son quitus au bureau national. Ce qui n'a pas empêché la réélection de Nicole Notat.

« Il est vrai que l'exaltation, l'utopie, le romantisme des années post-68, cet aspect-là a disparu. La société se débat aujourd'hui dans les problèmes de chômage, l'avenir apparaît bouché », commente Jacques Dass, du service études et analyse de la CFDT. La situation n'est plus la même, rappelle-t-il. On est passé des « trente glorieuses » à la crise. *« On a surestimé la période des années 70 »*, estime, de son côté, Jean-René Masson, responsable de la politique de l'action revendicative. A cette époque, les conflits durs type Lip, le Joint français... se cantonnaient essentiellement aux grandes entreprises et masquaient l'atonie des petites. *« Certes, il y avait globalement une mobilisation plus forte, mais on était aussi en période d'expansion. Il y avait du grain à moudre. »* Aujourd'hui, poursuit-il, *« on sous-estime ce qui se passe. On est entré dans une période où l'on négocie des accords de substitution et non plus des accords d'acquisition. C'est pourquoi on nous accuse de coller au patronat. En fait, nous cherchons à préserver au maximum les droits des salariés tout en intégrant la modernisation, l'évolution, tandis que d'autres, comme la CGT, développent une stratégie d'opposition et de refus. »*

PARTENAIRE

La CFDT, souligne un observateur du social, a été la première à détecter la crise du syndicalisme et à essayer d'y porter remède. Dès 1978, sous l'impulsion d'Edmond Maire, elle se lance dans une grande opération de rénovation. On parlera de « recentrage » et de « resyndicalisation ». Elle prend quelques distances avec la mission politique dont elle se sentait investie, recentre son action sur les activités syndicales dans l'entreprise et remet au goût du jour la négociation sociale. Progressivement, elle privilégie la négociation sur le conflit, tourne le dos à l'anticapitalisme, réhabilite l'entreprise et encourage la recherche de compromis. Elle finira par devenir la partenaire privilégiée du CNPF, au prix d'une recherche un peu trop systématique, diront ses détracteurs, de l'accord avec le patronat. *« La CFDT pense que la qualité des dossiers et des négociateurs va lui permettre de convaincre le patronat de la justesse de ses positions. Mais, si on ne cherche pas à développer le rapport de forces, ce ne sont pas les propositions syndicales qui avancent, mais les propositions patronales ou gouvernementales »*, estime Michel Pernet, secrétaire de la FGTE-CFDT. En recentrant son action sur l'entreprise, la CFDT avait délaissé les problèmes de société (abbé Pierre ou Léon Schwartzenberg). Les orientations adoptées au congrès de Montpellier vont donc *« dans le bon sens »*, estime-t-il. *« Le* « parti pris de la solidarité » *nous replace dans une perspective sociétale. Actuellement, la CFDT est une puissance institutionnelle, mais elle apparaît en retrait. Elle était absente de la journée du 8 avril sur l'exclusion, absente le 1er mai. Il faut se donner les moyens de l'action, s'ouvrir aux autres syndicats et aux associations »*. Bref, unir le discours et l'action.

Catherine Leroy

de la CGT

syndicale a du mal à être traduite dans les faits

nistes », partisans d'un aggiornamento de la centrale, et les « conservateurs » sur leurs gardes ont gelé tous les débats internes. Des tensions vives au sein de plusieurs fédérations (cadres, finances, éducation nationale...) ont occupé le devant de la scène. Pour ne pas casser l'organisation, Louis Viannet, à qui l'on prête l'intention *« de faire bouger tout le monde ensemble »*, est resté très en retrait, sur des positions souvent qualifiées de *« frileuses »* ou de *« langue de bois »* par ses adversaires.

Annoncé en novembre 1994, le départ de la FSM, l'ex-internationale syndicale pro-soviétique, dont la CGT est à la fois cofondatrice et membre depuis près de cinquante ans, ne sera effectif qu'après le prochain congrès. Presque concomitant du départ d'Alain Obadia, chef de file des « modernistes » et principale figure de l'opposition à la ligne défendue par Louis Viannet, ce départ est en quelque sorte une victoire posthume. Elle est un gage en direction des plus progressistes au sein de la centrale et devrait faciliter les chances d'adhésion de la CGT à la confédération européenne des syndicats (CES). Si à cette candidature s'opposent toujours des syndicats français membres de la CES – FO, CFDT, CFTC –, les termes de la lettre envoyée le 16 mars par Louis Viannet au secrétaire général de la CES pour renouveler la demande d'adhésion, ont été jugés plus positifs que ceux contenus dans les lettres précédentes.

PETITS PAS

Plus spectaculaire encore est le revirement opéré par la CGT dans le dialogue contractuel. Après l'élection de Jean Gandois à la tête du CNPF, le 13 décembre 1994, Louis Viannet s'est déclaré *« attentif »* au nouveau discours du patronat en faveur d'une revitalisation du dialogue social. Les prémices d'une nouvelle donne sociale s'en trouvent jetés. Après un premier rendez-vous manqué en raison d'un accident de voiture de Louis Viannet, la CGT et le CNPF ont finalement renoué un dialogue au sommet interrompu en 1977. Qualifié de *« ferme et courtois »* par Louis Viannet, l'entretien en tête à tête avec Jean Gandois, le 3 février, a clos dix-sept ans de politique de la chaise vide. En quête d'une nouvelle image, voire d'ouverture, la CGT saisit donc l'occasion pour réintégrer le jeu contractuel.

Enfin, la CGT multiplie les appels à l'unité syndicale et à la resyndicalisation. Fait sans précédent, Louis Viannet s'est déplacé en personne au 28e congrès de la CFDT en mars, le jour même où le secrétaire général de la CES était présent. La CGT a aussi décidé de s'associer à la journée d'action sur la réduction du temps de travail, organisée par la CFDT le 14 juin, jour de la seconde réunion au sommet entre les cinq centrales syndicales et le CNPF. C'est à une opération vérité sur le nombre d'adhérents que la CGT s'est livrée en entérinant le chiffre de 630 000, révélé à l'automne 1994 par Alain Obadia. Au cours de son dernier comité confédéral national, Louis Viannet a dénoncé *« la balkanisation des organisations syndicales »*, qui *« représente un véritable handicap »* pour les salariés et appelé de ses vœux le passage *« d'un syndicalisme rassembleur à un syndicalisme rassemblé »*. Il se fait ainsi le porte-parole de nouvelles conceptions et pratiques syndicales. A pas comptés, Louis Viannet semble amorcer un recentrage.

Alain Beuve-Méry

« Corporatistes » et « réformistes »

Nés d'une scission, le syndicat SUD et la FSU pèsent de plus en plus lourdement dans la fonction publique

PRIS dans le tourbillon de la campagne présidentielle, le conflit des fonctionnaires corses ne laisse plus aujourd'hui qu'un vague souvenir. Pourtant, ces quatre semaines de grève marquent, sans nul doute, l'aube d'une ère nouvelle dans l'histoire du dialogue social dans la fonction publique. Sur le terrain, la preuve en fut apportée en trois temps. Profitant d'une période propice aux surenchères et d'un contexte insulaire particulier, la CGT et FO appellent, le 27 février, à la mobilisation générale des fonctionnaires corses contre la vie chère. Dix jours plus tard, le gouvernement tente de désamorcer le conflit en signant un accord « raisonnable » avec les syndicats traditionnels dits « réformistes » (CFDT, FEN, CFTC, CFE-CGC et FGAF). Peine perdue ! Pour ramener le calme, le gouvernement se voit contraint, au bout de deux semaines supplémentaires de confusion, de céder aux revendications des initiateurs de la grève...

Par-delà le cinglant désaveu infligé aux signataires de cet accord mort-né, ces concessions gouvernementales illustrent le nouveau rapport de forces qui s'est instauré dans la fonction publique depuis l'implosion de la Fédération de l'éducation nationale au printemps 1992 et l'émergence concomitante de la Fédération syndicale unitaire (FSU). L'onde de choc de ce séisme syndical n'en finit pas, depuis lors, de se faire sentir... Au plan électoral, la percée de la FSU en décembre 1993 a, en effet, fait perdre la majorité des suffrages aux fédérations dites réformistes, signataires de plusieurs accords avec l'Etat-employeur ces dernières années. Tout juste celles-ci sont-elles parvenues à continuer à faire jeu égal avec le bloc contestataire (CGT, FO, FSU) au sein du Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat – instance suprême de dialogue entre le gouvernement et les syndicats. Ce fut au prix d'une savante, mais néanmoins précaire, redistribution des sièges.

Derrière les scores électoraux, deux conceptions du syndicalisme s'affrontent. Une logique pragmatique – d'aucuns diront « responsable » –, dans laquelle se sont notamment inscrites la CFDT et la FEN, et une logique de rapport de forces, chère aux centrales ouvrières. La ligne raisonnable « non catégorielle » est la seule possible, plaident les réformistes, si l'on veut éviter la radicalisation facile et les égoïsmes corporatistes tout en sauvegardant l'intérêt du citoyen-contribuable. *« Notre priorité, c'est l'emploi et* [la lutte contre] *l'exclusion. Elle l'emporte sur les différents sujets strictement fonction publique »*, n'en assure pas moins Pascal Renaud, responsable de la fédération CFDT des fonctionnaires. Soucieux de ne pas plomber les finances de l'Etat par une augmentation exagérée des rémunérations, les pouvoirs publics avaient de leur côté pris l'habitude de privilégier les partisans de cette ligne, comme en témoigne encore la signature, fin 1994, du dernier accord salarial.

EXIGENCES

« Ce qu'on a enlevé aux fonctionnaires en matière salariale n'a pas amélioré la situation des bas salaires du privé, ni profité aux exclus », rétorque Michel Deschamps, responsable de la FSU, en se refusant – *« tout comme le candidat Jacques Chirac »*, glisse-t-il incidemment – à opposer les salaires et l'emploi. Si la CGT et FO soutiennent en vain ce discours depuis 1982, l'arrivée en renfort de la FSU confère désormais aux tenants de cette ligne d'action une indubitable *« capacité de mobilisation »*. Ce potentiel s'étend de surcroît bien au-delà des seules forces syndicales représentées au Conseil supérieur. Ainsi en est-il en particulier du Syndicat national unifié des impôts (SNUI) ou de SUD-PTT, qui non seulement pèsent un poids électoral équivalent à celui de la CFTC et de la CFE-CGC, mais entretiennent avec la FSU des relations de cousinage.

« Leur conception du renouveau syndical est proche de la nôtre », reconnaît-on à la FSU. *« On se pose les mêmes questions »*, confirme-t-on chez SUD. Tous deux ont en commun leurs origines. Une scission née de crises au sein de deux gros appareils syndicaux – la FEN et la CFDT –, placés en position d'interlocuteurs privilégiés une fois les socialistes arrivés au pouvoir et sur la gauche desquels ils se sont construits. Avec le SNUI, ils partagent aussi une méfiance à l'égard de pratiques contractuelles *« trop complaisantes »*. Selon Michel Deschamps, celles-ci ont conduit la fonction publique *« à peser sur le volume de postes permanents, générer des emplois précaires et à multiplier les statuts dérogatoires. Le nouveau rapport de forces ne supprime pas les possibilités d'accord, il les rend plus exigentes »*. Et le responsable de la FSU de joindre le geste à la parole en demandant au gouvernement à peine nommé un *« calendrier précis de négociation sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail et les droits des fonctionnaires, sous peine d'appeler à la grève »*.

De leur côté, les fédérations réformistes s'inquiètent de la montée en puissance de ceux qu'ils appellent *« les corporatistes »*. Au plan institutionnel, elles souhaitent en limiter l'impact en réclamant un durcissement des règles de représentativité syndicale en vigueur. Sur le fond, elles mettent en garde le gouvernement contre *« toute prime à la démagogie qui*, selon Jean-Pierre Gualezzi, président de la FGAF, *conduirait à l'éclatement de la fonction publique »*.

Dans ce contexte, que fera le nouveau gouvernement ? En ne cherchant plus à conclure un accord à tout prix avec les organisations syndicales, il pourrait, lui aussi, *« retrouver des marges de manœuvre en pratiquant une distinction entre les points susceptibles de faire l'objet d'un accord et les autres »*, laisse entendre un haut fonctionnaire.

Valérie Devillechabrolle et Caroline Monnot

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT LOCAL
3EME CYCLE MASTER — 6EME PROMOTION

Réaliser le diagnostic socio-économique d'un territoire ; Imaginer des stratégies de développement pour un territoire ; Gérer des projets de développement ; Expertiser des projets d'entreprise.
C'est le contenu de la formation de "***développeur économique***" que nous vous proposons avec nos partenaires (OCDE, DATAR, SCET, EDF, DANONE, CLF, GERIS-THOMSON, USINOR-SACILOR, etc.) et le parrainage de la DG XVI (Commission Européenne).

Recrutement :
Bac+4 ou 5
Admission sur dossier + entretien ultérieur
Date limite d'inscription : 12 juin 1995

Groupe ESC Normandie Le Havre-Caen - rue C. Bloch 14000 CAEN - Tél. 31.46.78.87

ESSEC
ADMISSION SUR TITRE EN 2ème ANNÉE

Aux étudiants titulaires d'un diplôme d'ingénieur, de médecin, de pharmacien, d'IEP ou d'une maîtrise (sciences, lettres, droit), l'ESSEC propose une procédure d'admission qui leur permet d'être admis directement en seconde année. L'objectif est de leur donner une formation au management en deux années. La pédagogie et l'enseignement dispensés à l'ESSEC par un corps professoral réputé en ont fait un des tout premiers centres européens de gestion et de management. Les étudiants qui intègrent l'école peuvent accomplir leur scolarité en alternance sous le régime de l'apprentissage.

Prochaine session pour la rentrée 1995 : **6, 7 et 8 septembre 1995**

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : **30 juin 1995**

Documentation et dossier d'inscription : ESSEC • Admissions • B.P. 105 95021 Cergy-Pontoise Cedex Téléphone : (1) 34.43.31.26

ESSEC - Etablissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'Etat, affilié à la CCI de Versailles Val-d'Oise - Yvelines, membre de la Fesic.

LÉONARD DE VINCI

FACULTÉ
Formation de Post Gradués 3ème cycle

Devenir Ingénieur commercial, Ingénieur d'affaires, Responsable export, Chef de produits et marchés internationaux

Ingénierie et Négociation Commerciales Interentreprise

Le IIIe Cycle du XXIe Siècle à Paris La Défense, innovant par :

- **ses enseignements :** intelligence marketing, politique / excellence commerciale, grands projets, ouverture internationale,
- **ses partenaires :** grandes entreprises industrielles, Association nationale du Marketing et Directeurs Commerciaux de France,
- **ses enseignants :** chercheurs et professionnels de renom.
- **admission :** ingénieurs, Sup de Co, DEA, DESS, professionnels...

Début des cours : 18 septembre 1995

Pôle Universitaire Léonard de Vinci
Faculté : I.N.C.I.
92916 Paris La Défense Cedex
Informations Philippe Coffre : Tél. : 41 16 70 00 / Fax : 41 16 70 99

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Tél. : ______
Université / École et / ou entreprise : ______
☐ Je souhaite recevoir une documentation sur l'I.N.C.I.



ISSEC PLEIN TEMPS : Un investissement à haute rentabilité

Formation diplômante de niveau II (maîtrise universitaire), ISSEC PLEIN TEMPS s'adresse à tous les cadres et responsables qui veulent mettre à profit une période de **3 mois** pour réorienter leur fonction, franchir une étape importante et donner **un coup d'accélérateur à leur carrière.**

Les cycles ISSEC PLEIN TEMPS sont proposés dans **4 filières métiers :**

- Marketing,
- Gestion des Ressources humaines,
- Contrôle de gestion,
- Management opérationnel.

Démarrage : 6 novembre 1995
Sélection en cours

(1) 46 92 21 00 VIVIANE HENRIOT CATHERINE BOURGEOT CNIT, BP 230, 92053 Paris-La Défense

DOSSIER

La percée de FO à Flins

En ayant su adapter son discours, le syndicat a gagné la confiance des plus jeunes

LE 14 février 1995, les élections professionnelles organisées à Renault-Flins donnent encore un léger avantage à la CGT. Elle reste la première organisation syndicale, talonnée de près par Force ouvrière, qui apparaît comme le grand vainqueur du scrutin. La CGT (38,55 %) chute de 6 points, la CFDT (13,18 %) de 5,6 points, tandis que FO (35,03 %) en gagne presque 9. Bien évidemment, chacune des trois organisations syndicales a sa propre analyse des résultats. La CGT et la CFDT se rejoignent, par exemple, pour évoquer *« des largesses accordées par la direction à FO »*, donc favorisée dans sa campagne électorale.

« Totalement faux, réplique-t-on à Force ouvrière. *Nous avons tout simplement su nous montrer à l'écoute des salariés, ce que les autres organisations n'ont pas fait, adapter notre discours et, du coup, intéresser les jeunes. »* Les jeunes, ils ne sont pas très nombreux à Flins. Avec ceux recrutés pour la mise en place de la troisième équipe, et les intérimaires, ils sont près de 700, dont 280 de moins de 25 ans. La moyenne d'âge (46,5 ans) est d'ailleurs l'un des points noirs de l'usine. S'ils sont minoritaires, les jeunes – décrits, par ailleurs, comme davantage polyvalents et autonomes – bousculent l'usine, *« organisations syndicales comprises »*, reconnaît Pierre Colombier, secrétaire général du syndicat CGT Renault-Flins.

Les vieux militants, quelle que soit leur appartenance syndicale, décrivent ainsi l'avant et l'après. *« Avant*, raconte l'un d'entre eux qui annonce *« 25 ans de maison »*, *le chef avait son bureau et on frappait à sa porte avant d'entrer. Aujourd'hui, on discute sur le bord des chaînes, parfois même la cigarette aux lèvres. »* Penser à l'avenir, à Flins, suppose faire le compte, pour chaque syndicat, des jeunes militants qui ont rejoint les rangs. La CGT reconnaît *que « FO, dans ce domaine, a pris une longueur d'avance »*. *« Normal*, reconnaît-on à FO, *les méthodes qui étaient celles en cours pendant la papauté Bergeron ne sont plus de mise. Nous devons être moins pépères, coller au terrain. »* La CFDT, qui se remet de divergences internes, admet, elle aussi, les changements en cours, mais Mohamed Bourba, militant de la première heure, ne croit pas à *« une organisation qui aurait su conquérir les jeunes »*. « [Ces derniers] *ne font pas vraiment la différence entre FO, la CGT, la CFDT, la CGC et la CFTC*, explique-t-il. *Ils veulent que leurs revendications aboutissent. Et, comme ils ne sont pas organisés, ils font avec ce qui existe déjà. »*

FOUGUE

Ce mariage de raison exige néanmoins une prise en compte de leurs exigences, *« qui sont différentes de celles de salariés de 45 ans »*, note Pierre Colombier. *« Un salarié installé vit en F 3 ou en F 4 avec sa famille alors qu'un jeune cherche* un *studio. »* En outre, poursuit-il, il cherchera à obtenir des facilités pour l'obtention d'une première voiture. Mais le point-clé, bien sûr, c'est le salaire. Et, dans ce domaine, CGT, FO, CFDT ont la même analyse : *« Un jeune va se retrouver à la chaîne avec un salaire inférieur à celui de son aîné, qui fait pourtant le même boulot que lui, mais qui bénéficie de primes diverses, dont celle liée à l'ancienneté, qui creusent la différence. »* Et c'est alors que le conflit peut éclater. *« Les jeunes sont fougueux, ils me bousculent de temps en temps*, raconte ce militant FO en poste à Flins depuis trente-trois ans. *Ils arrivent vite à proposer la grève. On doit alors discuter sur l'efficacité* de *mouvements à répétition. »*

Un mois après les élections professionnelles, la grève éclatait à Renault-Flins. Les jeunes et leurs revendications salariales étaient au cœur du mouvement. Les comités de grève créés alors n'ont pas réussi à les convaincre. Un constat que les trois organisations syndicales aiment rappeler, comme pour bannir de leur territoire le mot *« coordination »*, même si aucune n'est dupe des difficultés à venir et du renouveau nécessaire.

Marie-Béatrice Baudet

ÉCHOS

TEMPS PARTAGÉ
L'Association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel (ANDCP) organise avec plusieurs organismes et associations, dont l'ANPE et le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJDE), la CGPME et la Jeune Chambre économique de Paris le jeudi 15 juin, au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), le premier Carrefour national du temps partagé. Jugeant que l'aménagement du temps de travail sera en France *« l'une des grandes affaires du siècle »* et qu'il *« se situe au cœur de la mutation des modes d'organisation »*, ces organismes se sont regroupés autour d'un Observatoire du temps partagé afin d'adopter un langage commun. Contact : Observatoire du temps partagé. ANDCP, 29, avenue Hoche 75008 Paris. Tél. : (1) 45-63-55-09/45-63-79-57.

RECONVERSIONS
Développement et Emploi organise le 15 juin à Paris (Espace Moncassin) une journée d'échanges et de réflexion sur « les nouvelles voies de la reconversion ». Principaux thèmes abordés : perspectives des opérations de restructuration, attitude des partenaires sociaux, accompagnement des projets de création d'entreprises et des reconversions individuelles, rôle de la formation dans « l'employabilité locale », invention de nouvelles formes de reconversion dans les bassins d'emploi. Renseignements : Pascale Denantes Parlier. Développement et Emploi. Tél. : (1) 49-68-03-00.

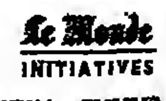
ITINERAIRES POUR L'EMPLOI
– LE MAGAZINE –

Alain LEBAUBE
reçoit cette semaine
Hugues SIBILLE,
président de Ten Conseil

Une émission diffusée par 375 radios locales
(Liste des horaires et des fréquences sur 3615 EMPLOI)







Une production de l'agence TAM TAM, Lyon (78-28-80-60)

TRIBUNE

Quel avenir pour les quinquagénaires ?

par XAVIER GAULLIER

APRÈS vingt ans de cessations anticipées d'activité massives et précoces, la France a des taux d'emploi pour les plus de cinquante-cinq ans parmi les plus bas des pays industrialisés (42 %, contre 63 % aux USA, 62 % au Royaume Uni et 52 % en Allemagne). On a cru un moment que cette tendance allait se ralentir, sinon s'arrêter. Or il n'en est rien. Si les préretraites à temps complet se stabilisent, les préretraites progressives se développent rapidement. IBM crée une préretraite maison à cinquante-trois ans et d'autres entreprises vont dans le même sens. Le chômage des plus de cinquante ans augmente, et c'est un chômage de longue durée. Plus encore que l'âge de la sortie définitive de la vie professionnelle, c'est à une déstabilisation de toute la fin de la carrière que nous assistons dès l'âge de cinquante ans, et même plus tôt dans certaines entreprises.

Une telle situation relance le débat sur la « préférence française » pour les sorties précoces de la vie active tant pour les pouvoirs publics que pour les directeurs des ressources humaines. Elle développe l'inquiétude chez les salariés âgés comme chez les actifs, qui pensent à leur propre avenir. Que faire des salariés âgés dans un contexte de recherche permanente de gains de productivité et de fort chômage ? A travers la diversité des situations, on constate que trois scénarios sont à l'œuvre actuellement dans le marché du travail et qu'ils renvoient à des arbitrages fondamentaux entre productivité, revenus, activité et statut social.

Le scénario de la carrière complète entend freiner tout ce qui serait incitatif au départ anticipé : il abaisse les revenus de remplacement, qui sont élevés par rapport aux autres pays, et il augmente les coûts pour les entreprises puisqu'en France ils sont relativement faibles. Ce scénario entend parallèlement développer tout ce qui peut favoriser la prévention du rejet et le maintien dans l'emploi : amélioration des conditions de travail, formation, mobilité, gestion prévisionnelle de l'emploi. Toutes ces mesures sont importantes, mais depuis vingt ans elles ont montré leur peu d'efficacité. Les entreprises ne sont pas prêtes à y mettre le prix, et, finalement, peu de salariés sont concernés. L'insuccès de cette orientation montre que le problème n'est pas d'abord celui du caractère incitatif de la protection sociale ni celui de la faible productivité individuelle des salariés âgés, mais bien plutôt un problème global de sureffectifs et de masse salariale. Finalement, ce scénario repose de façon plus ou moins explicite sur l'idée d'un retour au plein emploi et aux carrières complètes telles qu'on les a connues pendant la période de croissance de l'après-guerre. On sait ce qu'il en est : l'avenir ne sera pas un retour au passé ; il n'y a pas de solution pour l'ensemble des salariés âgés dans cette direction.

Le scénario du temps libre prolonge la tendance aux départs précoces : les efforts de productivité demandent une compression permanente des effectifs et les salariés âgés sont ceux que l'on peut éliminer le plus facilement du marché du travail, dans le calme social. Pour les individus, l'arbitrage est ici au profit du temps libre et les revenus de remplacement sont payés par l'entreprise et la protection sociale (assurance chomage, solidarité...). Compte tenu des décisions récentes dans le secteur informatique, on peut appeler ce scénario « le modèle IBM ». Les départs ont lieu ici à cinquante-trois ans, 80 % des salariés concernés ont été volontaires pour partir, et l'entreprise prend en charge l'ensemble des revenus de remplacement jusqu'à l'âge de l'obtention d'une retraite à taux plein, soit près d'une dizaine d'années pour certains. Tout se passe comme si une telle dépense était un investissement plus rentable pour l'entreprise que de maintenir les salariés âgés au travail.

Devant de telles mesures, on a l'habitude de crier à l'absurde et au gâchis. Mais les économistes ont montré que l'arbitrage en faveur du temps libre peut avoir une rationalité économique : le dégagement des effectifs âgés est un moyen efficace de moderniser le système productif, et donc de réaliser des gains de productivité, qui, à leur tour, enrichissent la société. La redistribution des richesses ainsi produites est alors envisageable. Cette logique est renforcée par une forte aspiration des individus à une retraite précoce et par la tendance séculaire au raccourcissement de la vie professionnelle, même si celle-ci est apparemment paradoxale compte tenu du vieillissement de la population.

Un tel scénario, c'est l'émergence de la société du temps libre, une société riche qui produit de plus en plus avec de moins en moins de salariés, une société d'« inactifs » où seule une génération, celle des trente-cinquante ans, « travaille », c'est-à-dire a un emploi salarié au sens classique du terme. Cela signifie que le problème central de la société devient celui de la redistribution et d'une réforme profonde de l'Etat-providence. Cela signifie également la nécessité de trouver pour chacun un rôle social, une place valorisée dans la société qui ne soit pas liée seulement à l'emploi salarié et à la valeur travail : des identités sociales liées à la pluriactivité.

Le troisième scénario est celui de la « décennie de transition » : il est en train de se mettre en place et il rejette tout autant le retour à la carrière complète que la naissance d'une société de loisirs. Activités et sources de revenus sont ici diversifiées, multiples et hybrides ; elles sont spécifiques à cette période de la vie professionnelle. Des aménagements spéciaux du temps de travail sont proposés (horaires, congés de fin de carrière, préretraites progressives, etc.) ainsi que des missions et détachements tant dans les PME que dans le secteur public (éducation nationale...) ou associatif. On développe des emplois de formation (tutorat, parrainage,...) et toutes sortes d'« emplois passerelles » *(bridge jobs*, comme on dit aux Etats-Unis). Et le financement devient tout autant diversifié et hybride. Il fait appel à l'assurance-chômage et aux individus. On invite les salariés à s'assurer eux-mêmes dès le début de leur vie professionnelle contre le risque de fin de carrière afin de « lisser leurs revenus » pendant cette période, comme on le dit de plus en plus : une deuxième assurance-vieillesse, une assurance « fin de carrière » qui s'ajoute à l'assurance-retraite et qui peut prendre des formes diverses : assurance privée, compte épargne-temps, compte épargne retraite d'entreprise et, demain, les fonds de pension qui pourraient bien servir aussi à cela...

Les objectifs déclarés d'un tel scénario sont de diminuer la masse salariale, d'équilibrer la pyramide des âges, de lutter contre le chômage ainsi que de permettre une transition progressive entre vie professionnelle et retraite, en multipliant les centres d'intérêt et les réseaux de sociabilité. Appelons ce scénario le modèle « Total », puisque cette entreprise a des projets plus ambitieux que d'autres dans ce domaine.

La « décennie de la transition » introduit de nouveaux rapports entre les entreprises, les pouvoirs publics et les associations, entre le marchand et le non-marchand, entre l'économique et le social. Elle est réellement un hybride par rapport aux situations antérieures. Elle présuppose aussi que les salariés âgés soient demandeurs d'activités spécifiques liées à leur âge, ce qui est loin d'être prouvé, et d'autant moins qu'elles peuvent être vécues négativement parce que stigmatisantes, signes dans l'entreprise de la vieillesse des individus. Le scénario de la décennie, enfin, est moins coûteux pour l'entreprise que celui du « temps libre », mais il est suspendu à la nécessité de trouver des activités rentables et mobilisatrices pour les entreprises et les salariés pendant des années et souvent une période très longue. Rien ne dit à l'avance que ce soit possible pour les préretraites progressives, par exemple. S'il s'avérait que cela ne l'était pas, on reviendrait au scénario de l'exclusion totale, massive et précoce.

Chacun de ces scénarios représente un aspect de ce que nous avons appelé la « deuxième carrière ». Chacun, selon les cas, peut signifier pour les salariés soit une situation de précarité imposée, soit une autonomie négociée. Et il est bien évident que de nombreuses combinaisons peuvent exister entre les trois. Mais tous impliquent un enjeu central pour la société : les arbitrages entre productivité, revenus, activités et statut social, avec ce que cela signifie pour l'évolution des carrières, de l'Etat-providence et de la cohésion sociale. Le débat sur les salariés âgés doit se situer à ce niveau si l'on veut en traiter sérieusement au lieu de refaire périodiquement des vœux pieux pour leur maintien dans l'emploi. C'est à partir de ces questions seulement qu'on peut enfin s'interroger sur ce que pourrait être une allocation plus satisfaisante entre tous, et à tous les âges, des ressources disponibles : travail, activités, revenus, temps libre, formation. Nous en sommes loin : la réflexion sur la distribution du temps de travail tout au long du cycle de vie est bien timorée et la réforme de la retraite bien passéiste, puisqu'elle fait comme si les carrières seront complètes à l'avenir et qu'elle élimine de son champ, et le risque de dépendance (la perte d'autonomie du grand âge), et le risque de fin de carrière.

Xavier Gaullier *est sociologue au CNRS.*

EMPLOI

Monsieur le maire et les chômeurs

La commune constitue le terrain d'expérimentation privilégié des initiatives pour l'emploi

DIFFICILE, voire impossible, pour les édiles de résister à la pression des demandeurs d'emploi. D'autant que ceux-ci sont aussi des électeurs. *« Le premier réflexe de tout citoyen à la recherche d'un emploi, c'est d'aller voir le maire de sa commune pour solliciter, qui une aide, qui une recommandation... »*, reconnaît Philippe Audic, directeur général de Nantes Atlantique Développement, l'agence de développement économique de la ville de Nantes. *« Pendant leurs permanences, les maires de France reçoivent une majorité de chômeurs »*, renchérit Gilles-Laurent Rayssac, directeur de Ten Conseil, cabinet spécialisé en matière de collectivités locales. A quelques semaines des élections municipales, la question du chômage pèsera lourd. Peut-être même davantage que lors de la campagne présidentielle, sur les bulletins de vote...

Légalement, pourtant, la lutte contre le chômage relève de la compétence de l'Etat. Juridiquement incompétentes, les communes, parce qu'elles constituent le niveau d'administration le plus proche des citoyens, ne peuvent pas se désintéresser du problème ! Loin devant l'insécurité ou la désertification rurale, le chômage viendrait en tête des préoccupations d'un maire sur trois ; et d'un maire sur deux dans les communes de plus de 10 000 habitants. C'est ce qui ressort de la grande enquête réalisée en 1994 par BVA pour l'Association des maires de France (AMF) auprès d'un échantillon de 2 011 communes (Enquête publiée dans *« Le manifeste des maires de France pour l'emploi »*. AMF, novembre 1994). Plus significatif encore : 70 % des maires des villes de plus de 10 000 habitants estiment qu'ils auront à intervenir davantage pour aider les entreprises à s'installer sur le territoire de leur commune ou pour y maintenir des emplois.

Pour l'heure, ils sont en tout cas 63 % à considérer que leur pouvoir en matière de lutte contre le chômage est *« négligeable »* ou *« secondaire »*. Si, globalement, les élus ont une bonne opinion des structures d'insertion (missions locales, permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO), entreprises d'insertion...) mises à leur disposition, ils sont tout de même 38 % à ne voir en ces structures que des *« parkings à chômeurs faisant de la concurrence à d'autres entreprises ! »* Plus graves, 77 % affirment avoir constaté que *« seules quelques personnes ont retrouvé un emploi après une période d'insertion »*. A Nantes par exemple, Philippe Audic estime que, sur les 1 100 demandeurs d'emploi de longue durée qui se sont remis au travail en 1994, *« 10 % seulement parviendront à des emplois définitifs »*. Beaucoup ne cachent pas non plus que les contrats emploi solidarité (CES) aboutissent le plus souvent à une impasse : deux maires sur trois y ont recours, mais 65 % de ceux qui en ont fait l'expérience déclarent qu'ils n'ont pu, en fin de contrat, embaucher les titulaires de CES pour raisons financières.

RECETTES

A en croire Gilles-Laurent Rayssac, le rôle des collectivités locales dans la bataille pour l'emploi serait néanmoins *« plus important qu'elles ne le reconnaissent »*. Si elles adoptent un profil bas, *« c'est parce qu'elles ne veulent pas être tenues pour responsables de la lutte contre le chômage, d'autant qu'elles n'en ont pas les moyens »*. Traditionnellement, la commune constitue le terrain d'expérimentation privilégié des initiatives pour l'emploi, appelées à être étendues au niveau national. Ainsi les TUC ont-ils été expérimentés dans le Nord, *« de même qu'on retrouve trace d'un « ancêtre » du revenu minimum d'insertion dans le Territoire de Belfort dès les années 70 »*, rappelle Gilles-Laurent Rayssac.

Les communes disposent aujourd'hui de trois moyens d'intervention pour lutter contre le chômage. L'aide directe, tout d'abord, octroyée aux chômeurs, leur permet de supporter les difficultés qui relèvent, en fait, de la lutte contre l'exclusion : prestations sociales, aides alimentaires, bons d'achat, gratuité des transports en commun,... Viennent ensuite la formation professionnelle, qui doit accroître les chances de retrouver un emploi, et tous les dispositifs de *« remise au travail »*, tels que les associations intermédiaires et les plans locaux d'insertion économique (PLIE). Vient, enfin, l'action menée sur l'environnement économique pour inciter les entreprises à s'installer dans les communes... et donc à y créer des emplois : dégrèvements fiscaux, voire exonération de la taxe professionnelle pendant les premières années d'activité, mise à disposition de bâtiments à des conditions privilégiées, ouverture d'un service d'aide à la création d'entreprises, de pépinières d'entreprises, de zones industrielles ou artisanales,...

Trois recettes que la plupart des villes accommodent avec plus ou moins de bonheur. Preuve de la mobilisation des élus locaux contre le chômage, l'Alliance villes emploi (AVE), une association de communes, a publié en décembre 1994 un *Répertoire national des initiatives en faveur de l'emploi*, qui recense, région par région, toutes les initiatives locales pour l'emploi prises dans plus de mille communes. Et ce par-delà toute étiquette partisane...

Philippe Baverel

★ AVE-12, rue Jean-Edeline, 92500 Rueil-Malmaison. Tél. : (1) 47-32-67-17.

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

HEWLETT PACKARD

Systems Modelling

Bristol, UK

Applied Research Laboratory

Hewlett Packard's reputation is sustained by our ability to create world-leading products. The basis for this success is our continuing commitment to developing novel technologies.

This is mainly due to the innovative research and development work undertaken within HP Laboratories. Technology that will be taken for granted in ten years time is being imagined here today.

HP's largest research facility outside of US headquarters is in Bristol, UK. Here you could contribute to our future success by applying your specialist knowledge to this key, product-related area.

Printer Systems Performance Modelling

To help maintain our leadership in the field of high quality printer systems, we need you to work on the performance modelling of internal printer processes and architectures, and printer network interfaces.

You will contribute to the development of a tool set which will enable us to study system optimization and performance trade-offs. You must therefore have previous experience of modelling and simulation, preferably gained within computing and networked systems.

You will need a good first degree and ideally a postgraduate degree in Computer Science or Communications Engineering.

You must also have good experience of a broad range of topics, including general networking (TCP/IP, NetWare), PC architectures and queuing theory. This is likely to have been gained in an academic establishment, commercial research/product development organisation, or government research agency.

At HP Labs, although working within an internationally focused research environment, you will need sufficiently good English language skills to use it as the daily working language.

As an equal opportunities employer Hewlett-Packard welcomes applications from all sections of the community

Please send your CV quoting ref. no. HP-0145 and a daytime number in confidence, to our advising consultants at the TSI Group Columbia Centre, Market Street, Bracknell, RG12 1PA United Kingdom Telephone +44 (0)1344 860919 Facsimile +44 (0)1344 860581

DELPHI

Energy & Engine Management Systems

Challenging Career Opportunities

DELPHI (formerly ACG of GENERAL MOTORS) is growing rapidly at its Technical Centre in Luxembourg. We supply $600 million of EMS products in Europe and are part of DELPHI Automotive Systems, a $26 billion worldwide automotive systems supplier.

Immediate Opening for a Valve Train Applications Engineer

Essential Requirements
- Engineering degree with documented strong academic record;
- Willingness to take on the heavy workload demanded by our growing business;
- Languages: English and either German, French or Italian required; additional languages a plus;
- Personality: Self-reliant, self-motivated and determined to succeed.

Profile

We are looking for candidates with a minimum of 3 years experience in Valve Train Technologies, ideally in most of the following areas: Valve Train design, simulation, testing, application, manufacturing. Any additional experience with other engine components as well as the understanding of combustion engine related thermodynamics would be an advantage.

We offer outstanding long-term career opportunities for qualified individuals:
- Broad and challenging assignments;
- Competitive salaries, benefits and relocation package, favourable tax environment, subsidised pension and life insurance schemes;
- Dynamic, high energy work environment and attractive location.

If you meet our requirements and would like to be considered for the above position, please submit your CV and any other credentials along with a letter highlighting your applicable education, experience and personal qualities to:

DELPHI Automotive Systems Technical Centre, attn' N. Mulcahy
L-4940 Bascharage, Luxembourg

All applications will be treated confidentially

WORKING FOR HUMAN RIGHTS

Director of ARABAI

(Amnesty International Arabic Translation & Publishing Unit)

Salary : £ 23,000 - £ 27,000

Amnesty International, the leading human rights organisation, is setting up an Arabic Translation & Publishing Unit in Cyprus to service the membership and promote the work of Amnesty International in the Middle East and the MAGREB. We now seek to appoint a Director for this unit. This new and exciting position will be instrumental in developing the translation, publishing and distribution of Amnesty International materials to the Middle East.

The suitable candidate will have experience of publishing in Arabic, undertaking or managing translation operations and setting publishing and marketing strategies.

The position requires strong corporate, financial and team management skills ; excellent communication, organisational and problem-solving skills. A demonstrated ability to work and communicate effectively with a volunteer membership in the Middle East is essential. Fluency in both Arabic and English to internationally recognised standards is required.

Candidates will be able to demonstrate an understanding of the political sensitivities of the region, a knowledge of human rights issues and a commitment to equal opportunities.

The post will be located in Cyprus but is likely to move to a Middle East country in the future.

Please reply in English, stating clearly how you meet the above criteria and enclosing a copy of your curriculum vitae, to the address below.

Closing date : 9 June 1995.

Interviews will take place in Paris in July 1995.

amnesty international

INTERNATIONAL EXECUTIVE COMMITTEE
AMNESTY INTERNATIONAL
1, EASTON STREET
W C 1 X 8 D LONDON U.K.

DELPHI

Energy & Engine Management Systems

Challenging Career Opportunities

DELPHI (formerly ACG of GENERAL MOTORS) is growing rapidly at its Technical Centre in Luxembourg. We supply $600 million of EMS products in Europe and are part of DELPHI Automotive Systems, a $26 billion worldwide automotive systems supplier.

Immediate Opening for a Supervisor of an Engine Dynamometer Lab

Essential Requirements
- Engineering degree with documented strong academic record;
- Willingness to take on the heavy workload demanded by our growing business;
- Relocation to Luxembourg, frequent travel within Europe;
- Willingness to undertake training in the USA for up to six months;
- Personality: Self-reliant, self-motivated and determined to succeed.

Ideal candidates will have 5-10 years experience in areas such as:
- Engine Dynamometer Laboratory Supervision;
- Combustion Analysis;
- Automated Engine Calibration;
- Transient Dynamometer Technologies.

Outstanding long-term career opportunity:
- Broad and challenging assignment, comprehensive development and training;
- Competitive salary, benefits and relocation package, favorable tax environment, subsidised pension and life insurance schemes;
- Dynamic, high energy work environment and attractive location.

If you meet our requirements and would like to be considered for this position, please submit your CV and any other credentials along with a letter highlighting your applicable education, experience and personal qualities to:

DELPHI Automotive Systems Technical Centre, attn' N. Mulcahy
L-4940 Bascharage, Luxembourg

All applications will be treated confidentially.

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

1er quotidien français à l'étranger

UNITED NATIONS — NATIONS UNIES

SECRÉTARIAT DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES À NEW YORK

CHEF DE LA SECTION DU CONTRÔLE DE GESTION, P-5

DIVISION DE L'AUDIT ET DES CONSEILS DE GESTION
BUREAU DES SERVICES DE CONTRÔLE INTERNE

Sous la direction générale du Directeur de la Division de l'audit et des conseils de gestion et la supervision générale du Directeur adjoint de cette division, le/la titulaire: aide la Division à atteindre ses objectifs organisationnels en matière de contrôle de gestion; aide à élaborer des plans, stratégies et procédures de contrôle de gestion; assigne les travaux de contrôle de gestion au personnel approprié; établit les priorités et les calendriers de travail; organise, dirige, approuve et contrôle les travaux de contrôle de gestion placés sous sa responsabilité et s'assure de leur conformité aux normes et procédures d'audit figurant dans le manuel de l'audit; assure la conduite des travaux particuliers ou très complexes de contrôle de gestion; supervise la communication des résultats d'audit et contrôle l'application des recommandations en découlant; veille de près à ce que les entités administratives contrôlées donnent suite à ces recommandations et prévient le Directeur lorsqu'elles ne le font pas ou tardent à le faire sans raison valable; conseille ces entités et les aide à appliquer les dites recommandations; contribue à former les auditeurs aux méthodes et techniques de contrôle de gestion.

Qualifications requises: Diplôme universitaire du niveau de la maîtrise en sciences de la gestion, administration publique, comptabilité ou finance; diplôme professionnel d'audit. Au moins 13 ans d'expérience approfondie en contrôle de gestion avec une solide base de gestion et de supervision; sur cette période, cinq ans au moins doivent avoir été passées à un poste de direction, et trois dans un environnement international. Expérience du matériel de bureautique et de systèmes informatiques modernes exigée. Très bonne connaissance de l'anglais ou du français; connaissance pratique d'autres langues officielles de l'ONU souhaitable.

Les candidatures féminines seront fortement appréciées.

Rémunération: En fonction du bagage et de l'expérience, la *rémunération minimale* brute par an (y compris l'indemnité de poste) variera entre 102 965 dollars et 114 057 dollars, complété, selon le cas, par divers avantages: allocation-logement, indemnité pour charges de famille, indemnité pour frais d'études des enfants, prime de repatriement, la cotisation de l'ONU au régime de pension, six semaines de congé annuel et un congé payé dans les foyers tous les deux ans. Date limite de réception des candidatures: 29 mai 1995. Les candidatures, accompagnées d'une notice biographique complète indiquant notamment les salaires précédents, la date de naissance et la nationalité du/de la candidat(e), doivent être adressées à: M. Adrian T. Isse, Bureau de la gestion des ressources humaines, bureau S-2500, Organisation des Nations Unies, B.P. 20, New York, N.Y. 10017, États-Unis d'Amérique. Télécopie: 212-963-3134.

REPRODUCTION INTERDITE

LES DIRIGEANTS

Direction générale - Direction générale adjointe - Secrétariat général

Importante banque régionale recherche

Membre du Directoire

Chargé des Affaires Financières,
du Contrôle de Gestion et de la Production

Région Est

Rattaché au Président, vous aurez sous votre responsabilité directe les Affaires Financières (Direction Financière, Gestion de Bilan, Activités de Marchés,...), le Contrôle de Gestion et la Production Bancaire. Vous serez amené à fixer les orientations des équipes de spécialistes, à mesurer les résultats obtenus et à intégrer la dimension financière dans la stratégie globale de la Banque.

Agé de 35/45 ans environ, vous avez une formation supérieure. Votre expérience vous a amené à parfaitement connaitre les circuits, procédures et produits bancaires.

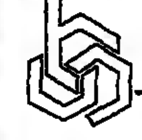
De plus, vous possédez une forte capacité d'appréciation des risques bancaires et maîtrisez le fonctionnement des outils de mesure de ces risques, les instruments financiers et la fiscalité. Vous avez acquis cette expérience à la Direction Financière d'une banque ou en cabinet d'audit.

Une forte capacité à poser et résoudre des problèmes, à analyser et manier des concepts et des données complexes, ainsi qu'un sens développé du management sont de rigueur pour réussir dans cette fonction.

Contactez Jan B. Wels au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre man. + CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à Michael Page Banking, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou tapez votre CV sur le 36.17 code MPage (Coût/che 1,42F/Min) ss réf. : JW11882

MP

Michael Page Banking
Le spécialiste du recrutement Bancaire



basaltes

Directeur Délégué

Adjoint à la Direction Générale MATERIAUX

■ PARIS

GROUPE INDUSTRIEL
France, Italie, Suisse
1.500 personnes
MATERIAUX
(granulats, béton, plâtre)
CHIMIE
(explosifs, chasse)

■ En relation directe avec le Comité de Direction du Groupe, vous aurez, dans un secteur géographique défini, à prendre, en charge fonctionnellement : le contrôle de gestion, la réorganisation des structures juridiques, le renouvellement des différentes concessions de carrières et les relations avec les autorités publiques notamment l'environnement. Vous participerez à la stratégie et au développement.

■ A 30/35 ans, vous possédez une formation supérieure financière, juridique et commerciale d'un excellent niveau (type INSEAD, MBA ou équivalent). Une excellente pratique de l'anglais est exigée.

■ Vous avez acquis une première expérience dans le secteur des *Matériaux, des Routes* ou du BTP.

■ Sens de la rentabilité, du travail en équipe et goût des contacts directs sont des qualités qui vous permettront de bien vous intégrer au sein de l'entreprise.

■ Perspectives d'évolution valorisante vers des responsabilités opérationnelles ou sein d'une filiale.

Merci d'adresser votre dossier complet avec photo et rémunération actuelle sous la référence LMB/319A, à PEREIRE CONSEIL 62/64, boulevard Péreire - 75017 Paris.

PEREIRE CONSEIL
RESSOURCES HUMAINES

Evidence

Société présente dans le monde entier, disposant d'une solide réputation dans notre secteur (industrie optique), nous recherchons le manager confirmé qui bâtira notre activité en France.

DIRECTEUR GENERAL FRANCE

PRODUITS OPTIQUES

Nous vous proposons une responsabilité complète : • établir avec notre Direction Europe la stratégie et les plans de développement sur le marché français • mettre en place l'organisation commerciale et marketing appropriée • préparer et réaliser la mise en place d'un site de production et construire ainsi l'ensemble de notre organisation française.

Il s'agit d'une opportunité exceptionnelle pour un professionnel accompli !

Vous avez, à 40-45 ans, une solide expérience du management global d'une organisation, acquise de préférence dans un des domaines de l'industrie optique, votre maîtrise de l'anglais est parfaite et vous vous sentez prêt à relever un réel défi sur un marché très concurrentiel. Vous êtes familiarisé à l'outil informatique, vous associez l'humilité à l'efficacité.

Vous disposerez de notre puissance technologique, logistique et financière.

Pour cette recherche confidentielle, merci d'adresser votre dossier à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil Malmaison Cedex, sous la réf. 51.5290/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval
Executive Service

Groupe international de l'industrie des minéraux,

nous recherchons pour l'une de nos unités spécialisée en chimie fine (produits destinés aux industries pharmaceutique, papetière, agro-alimentaire, sidérurgique...) un :

Directeur des opérations

Véritable «patron» de cette unité industrielle, vous animez les équipes (60 personnes) tant au niveau production que commerce et administration. Vous coordonnez l'ensemble des opérations dans un contexte d'investissements importants (accroissement des capacités de production), et poursuivez la politique axée sur le développement des produits, leur qualité et leur compétitivité sur les marchés internationaux.

Vous êtes Ingénieur Chimiste ou Génie Chimique et avez une expérience concrète de production d'au moins 5 ans acquise de préférence dans le domaine de la chimie des minéraux (une connaissance en matière d'hydro-métallurgie et/ou cristallisation serait un réel atout).

Vous avez fait vos preuves dans le management industriel et avez une bonne ouverture au commercial. Autonomie, créativité et maturité sont les qualités que nous attendons chez ce futur responsable. Une pratique courante de l'anglais et un réel intérêt pour l'International sont également des éléments indispensables pour ce poste et pour une évolution future au sein du Groupe.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier (lettre de motivation + C.V.) sous référence FLH1M à notre Conseil : INFRAPLAN - 83, boulevard Raspail 75006 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

INFRAPLAN PARIS/BARCELONE



Pour passer vos annonces :



44-43-76-03
44-43-77-34

FAX : 44-43-77-32

LES DIRIGEANTS

Direction générale
Direction générale adjointe
Secrétariat général

C'est tous les mardis *
dans le Monde Initiatives

* daté mercredi

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie

MITSUBISHI ELECTRIC

Mitsubishi Electric France, filiale de Mitsubishi Electric, 100000 pers., 163 milliards de C.A. Depuis 1991, Mitsubishi Electric produit des radio téléphones et têtes thermiques sur son premier site industriel en France, à Etrelles près de Vitré (35). Nous recherchons un :

Bretagne

Ingénieur confirmé

Recherche et développement
Radiotélécommunications

Notre département Recherche et Développement, en relation avec le Centre de Recherche de Mitsubishi Electric (Osaka - Japon), développe les futurs mobiles numériques.

Spécialiste en traitement du signal RF et intégration, justifiant d'une expérience significative sur le GSM, vous souhaitez rejoindre un groupe international à forte culture technologique.

De formation ingénieur, vous participerez ainsi au développement européen de Mitsubishi Electric dans le domaine des radiotélécommunications.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) à : Mitsubishi Electric France : Direction du Personnel "Le Piquet" - 35370 Etrelles.

Pour nos projets à venir, Monsieur MAI-LAM recevra toute candidature d'ingénieurs passionnés par le radiotéléphone.

Filiale du Groupe France Telecom, FCR est un des premiers acteurs du marché international des télécommunications.
L'une de nos Directions proposant des services à valeur ajoutée pour les entreprises (audio-visioconférences multisites, messageries écrites et vocales, SVA fax...) recherche

Responsable audio-visioconférence

Assisté d'une petite équipe (5 personnes) amenée à s'étoffer, vous serez le moteur de notre positionnement sur ce marché et superviserez à la fois la commercialisation du service et les aspects techniques. Ambassadeur de l'offre au sein du Groupe France Telecom, vous proposerez les évolutions du service et représenterez FCR dans les groupes de travail traitant de ce domaine d'activité.

Ingénieur ou Bac + 5 en télécom/téléinformatique, vous avez acquis 10 à 15 ans d'expérience qui vous ont permis de démontrer vos talents de négociateur et de manager. Votre expertise technique en transmission, numérisation et compression de la voix et de l'image sera particulièrement appréciée. (réf. LG/A6/M)

Ingénieur d'affaires

En charge de l'évolution de l'offre proposée dans les domaines de la messagerie et des SVA fax, vous prendrez en charge les relations avec les fournisseurs de systèmes et de solutions d'interfaçage ; vous négocierez les accords de partenariat avec des opérateurs de réseaux internationaux pour la remise de trafic.

Ingénieur ou Bac + 5 en informatique/téléinformatique, vous possédez 5 à 7 ans d'expérience acquise dans une fonction technico-commerciale et/ou de négociation d'affaires. Ce poste nécessite de très bonnes connaissances techniques en informatique, téléinformatique et services à valeur ajoutée, une grande rigueur dans la gestion des dossiers ainsi que de bonnes capacités de négociation. (réf. LG/A7/M)

Pour ces deux postes basés à Paris avec des déplacements ponctuels à l'étranger, la pratique courante de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions en précisant la référence choisie à FCR - DRHA - 124, rue Réaumur 75091 Paris Cedex 02.


France Telecom
FCR

LOUIS VUITTON
MALLETIER A PARIS

Créé en 1854, LOUIS VUITTON MALLETIER est mondialement reconnu pour la haute qualité de ses produits : bagages et articles de maroquinerie de prestige. Son chiffre d'affaires : plus de 6 milliards de francs en 1994 est réalisé à plus de 80% à l'exportation. Notre très forte croissance nous amène à rechercher un

Responsable GPAO

En charge du système d'information Industriel, vous serez à l'écoute des besoins des différents ateliers de production et vous apporterez des solutions pertinentes et cohérentes s'intégrant dans la stratégie de la Direction Industrielle et ceci en relation avec le service informatique.

Vous avez une formation d'Ingénieur et une expérience réussie de 3 ou 4 ans dans la Production.

Rigueur, méthode, esprit de synthèse, sens de l'animation, capacités pédagogiques et de persuasion sont des qualités importantes pour réussir à ce poste, ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais.

Le développement important de notre entreprise permettra à un candidat à fort potentiel d'évoluer très rapidement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence CSS 05 M : Direction des Ressources Humaines - LOUIS VUITTON MALLETIER - Paroi Nord de la Grande Arche - 92044 Paris la Défense cedex.

LV

Publipanel

Ingénieurs CAO

Rémunération très motivante — **Sud de la France**

Spécialistes de la conception de circuits intégrés, rejoignez l'un des leaders mondiaux du semi-conducteur

LA SOCIÉTÉ
- 100 000 pers., présence dans 120 pays.
- Expertise reconnue dans les technologies du semi-conducteur.
- Excellent potentiel de croissance.

LE POSTE
- Au sein d'une équipe internationale de design, constituée d'ingénieurs de haut niveau, vous :
  - participez à l'introduction de nouveaux procédés dans la conception de circuits et des systèmes complexes,
  - veillez à la constante amélioration de ces procédés en utilisant les outils CAO appropriés,
  - apportez un support aux clients dans la conception de nouveaux produits.

PROFIL RECHERCHÉ
- 30 ans environ, vous êtes ingénieur en électronique et disposez d'une excellente formation en micro électronique ou en physique du semi-conducteur.
- Vous avez l'expérience du développement de circuits en technologie analogique et digitale.
- Vous maîtrisez parfaitement les logiciels CAO et la programmation (C, C++).
- L'anglais est impératif, nationalité anglo-saxonne possible.
- Dynamique, ouvert et flexible, vous êtes reconnu pour votre sens du contact et du travail en équipe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous réf. M00504 à Emmanuel DUPONT, N.B.S., 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.

N·B·S


Le Monde PUBLICITÉ

Pour passer vos annonces :



44-43-76-03
44-43-77-34

FAX : 44-43-77-32

Dans le cadre du développement de son activité multimédia, grand groupe de communication recherche

Chef de projet multimédia confirmé

Au sein de notre équipe, vous participerez à la conception et à la réalisation de titres multimédia d'éducation grand public. Vous aurez comme principales missions :

- la définition du cahier des charges
- l'établissement des plannings de production
- l'élaboration et le suivi budgétaire
- l'animation des intervenants extérieurs

De formation supérieure, vous possédez impérativement une expérience similaire acquise dans le multimédia, la production audiovisuelle ou la télématique.
Adressez votre dossier de candidature sous référence 95056 à CURRICULUM 6, passage Lathuile 75881 Paris cedex 18 qui transmettra.

REPRODU

Construire le présent et préparer l'avenir des réseaux de télécommunications, grâce à une expérience centenaire.

MET COMMUTATION, filiale de MATRA ERICSSON TÉLÉCOMMUNICATIONS, conçoit, fabrique et installe des équipements de téléphonie publique en France et à l'étranger.
Nous recherchons aujourd'hui un

INGENIEUR QUALITE

Vous réaliserez des enquêtes et audits du système Qualité de l'entreprise, veillerez à la bonne compréhension du système, à son application et à la réduction de ses dysfonctionnements. Vous élaborerez le programme annuel et le compte-rendu des activités. Pour mener à bien ces missions, vous pourrez compter sur une équipe d'auditeurs que vous animerez. Dans ce cadre, vous assurerez un rôle de consultant interne dans le domaine de la Qualité.

De formation supérieure, vous possédez une expérience de 5 ans minimum dans une Direction Qualité d'entreprise. Vous maîtrisez l'anglais et les outils bureautiques.

Rigoureux, vous faites preuve de qualités d'écoute et de synthèse.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. et photo) à Jean-Paul DURAND

MET COMMUTATION
19, avenue Carnot
91348 Massy cedex



DES HOMMES QUI CONSTRUISENT

EN BOURGOGNE à SEMUR-EN-AUXOIS

Rejoignez un leader de la synthèse sonore



Nous sommes l'un des leaders mondiaux des circuits intégrés de synthèse sonore. Pour faire face à notre développement dans le multimédia, nous recherchons rapidement ***deux ingénieurs Grande École****, fortement motivés et responsables.*

Ingénieur système multimédia

La programmation assembleur sur PC n'a pas de secret pour vous (mode protégé, capture des E/S), vous maîtrisez la programmation système sous Windows (device drivers, virtual device drivers).
Vous aurez à définir et développer des applications et outils utilisant nos nouveaux circuits de synthèse sonore.
Oreille "musicale" appréciée.

Ingénieur technique support international

Vous parlez couramment anglais, vous êtes prêt à vous déplacer en Corée, Taiwan, Chine populaire, USA.
Vous avez une solide expérience d'utilisation de DSP tant au niveau matériel que logiciel. Vous avez un bon contact client. Après une période de formation au sein de notre équipe de R&D, vous assurerez la promotion technique et l'adaptation aux besoins clients de nos circuits intégrés de synthèse sonore.

Merci d'envoyer C.V. et prétentions, par courrier exclusivement, au directeur général.

DREAM
14, rue Saintes Marie
21140 SEMUR-EN-AUXOIS

UNE CARRIÈRE A LA CARTE

Leader européen dans la conception et la fabrication de cartes à puce, reconnue dans plus de 30 pays, SOLAIC vit une formidable expansion dans un secteur en plein essor. Partageons cette richesse !

INGÉNIEUR RADIO FRÉQUENCE

Transmission Numérique

► *Vous serez chargé de la conception des électroniques de couplage et des antennes de 100 KHZ à 30 MHZ comportant notamment la définition fonctionnelle de circuits intégrés spécifiques.*

► *Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur électronicien ou d'un DESS en électronique, vous avez complété impérativement votre formation par une expérience de 3 ans minimum dans le domaine de la Radiofréquence.*

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous la référence IRF/M0595 à SOLAIC, BP 6021, Service du Personnel, 45060 ORLÉANS cedex.



HAVAS RÉGIES CENTRE LOIRE

SECTEURS DE POINTE

Production
Informatique
Haute Technologie

C'est tous les mardis *
dans le Monde Initiatives

* daté mercredi

SECTEURS POINTE

Production - Informat

Notre société est l'un des leaders sur le marché de l'emballage destiné à la parfumerie, la cosmétologie et la pharmacie (CA : 1 Milliard de francs). Dans le cadre de notre forte croissance, notre Direction Technique basée en Normandie (≃ 100 km de Paris) crée le poste de :

RESPONSABLE TECHNIQUE/LIGNE DE PRODUITS
Production de Grande Série/Plasturgie
Salaire motivant

Missions et Responsabilités

Vous faites vivre la gamme de produits «phares» de notre division «Pharmacie». Pour cela, vous concevez des produits nouveaux et adaptez les produits existants aux besoins du marché en suivant 4 étapes clés : étude, prototype, présérie et industrialisation. Homme de contacts, vous assurez l'interface entre la production, la qualité, et les clients.

Profil et Offre

Ingénieur mécanicien de formation, vous disposez, à 30/40 ans, d'une expérience de conception d'objets plastiques diffusés en très grande série. Vous maîtrisez la technique du moulage de pièces plastiques. Un bon niveau d'anglais serait apprécié. Vous savez au sein d'une structure matricielle tirer le meilleur profit des moyens (humains, techniques, financiers) qui vous sont alloués. Une réussite dans cette mission ouvrirait de réelles perspectives d'évolution au sein de l'entreprise.



Merci d'adresser lettre, CV et photo sous référence 3986 à **PREMIERE LIGNE** : 31, Avenue du Général Leclerc - 92100 BOULOGNE
Fax : 41 41 00 15

SANEF

Développer un réseau de plus d
Notre DIRECTION DE L'EXPO
savoir-faire et travaille actueller
d'autoroutes et d'équipements en
Pour renforcer son équipe PROJ

Ingénie
Télécom/in

De formation Ingénieur Téléco
vous avez acquis une premièr
réalisation de projets de résea
radioélectriques, systèmes inform
supervision d'équipements, c
d'ingénierie.
Vous aurez en charge la conce
oeuvre à l'exportation de systèm
d'équipements d'exploitation
télécommunications, gestion de tra
Vous maîtrisez parfaitement l'a
d'une seconde langue étrangère.
D'un esprit curieux, vous serez c
correspondant à votre doma
environnement sera aussi celui d'u
En relation constante avec nos
animateur d'équipes, un réalisat
réelles de rigueur, de méthode,
délais.
Le développement croissant de
garantie d'évolution pour un canc
rapidement les résultats.
Poste basé à **SENLIS** (proche
fréquents à prévoir à l'étranger.

Merci d'adresser votre lettre de
prétentions sous réf. DEXP / 110 à
BP 73 - 6030

REJOIGNEZ UN L... MONDIA
DE LA GESTION ÉLECTRO... L'INF

➔ Leader français des systèmes de stockage et d'archivage de données, notre technologie et notre savoir-faire sont stratégiques pour nos clients.

➔ Pour eux nous fabriquons et mettons en œuvre des solutions de gestion électronique de l'information et de documents existants.

➔ Notre fort développement sur le marché mondial nous conduit aujourd'hui à renforcer nos équipes.

➔ Nous rejoindre, c'est participer à des projets d'envergure et c'est l'opportunité d'une carrière internationale.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre candidature en précisant la référence du poste souhaité à : DOROTECH - Florence Mossant - 344, avenue Georges Clémenceau - 92024 Nanterre Cedex.

PEMA 2B

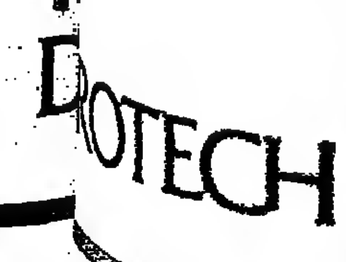
Nos ambitions et notr... ...us offrent de belles

INGÉNIEURS DÉV...

Vous bénéficiez d'une première expér
de l'enseignement supérieur (Bac+
bonne maîtrise de l'anglais. Au sein
souhaitez participer activement aux
aux évolutions et au support d'un p
fichiers sur disques optiques dans u
UNIX/C. Votre bonne connaissance
notamment dans le domaine des d
collaborateur idéal.

INGÉNIEURS

De niveau Bac +4/+5, vous souhai
d'une expérience réussie au sein de
Familier de l'environnement UNIX
réseaux X25 et TCP/IP, vous partic
d'un chef de projet au développem
s'appuyant sur des architectures di
orientées objet et des interfaces g
d'envergure et la haute technologie
domaines d'intervention sauront v



هكذا عن الأصل

SECTEUR DE POINTE

...ue - Haute technologie

...OCIÉTÉ DES AUTOROUTES DU ... ET DE L'EST DE LA FRANCE
...un monde de savoir-faire qui ...uit plus de 2000 hommes et ...es pour Construire, Exploiter et ...100 km d'autoroutes à péage.
...TION est chargée de valoriser ce ...ur des projets de concessions ...HINE, HONGRIE, TUNISIE...
...ous recrutons un :

Ing... projet — Télécom/...rmatique h/f

...ou Electronique ou Informatique ... expérience de 3 à 4 ans dans le ... de télécommunications, réseaux ...tiques de contrôle/commande et de ... un intégrateur ou une société

...tion, la réalisation et la mise en ... dans le cadre de projets d'ingénierie ...utoroutière clés en main (péage, ...informatique...)
...lais (parlé, écrit), la connaissance ...ra appréciée.
...argé(e) de la veille technologique ...: ingénieur de terrain, votre ... société d'Exploitation.
...lients et partenaires, vous êtes un ...eur, et vous possédez des qualités ...efficacité et de précision dans les

...tres activités à l'exportation est une ...tat de valeur dont on aura mesuré

... SENLIS (région parisienne) ; déplacements

... candidature, CV complet, photo et ... SANEF - Direction de l'Exportation ... Senlis cedex.



Pour son entité spécialisée dans la création et la fabrication de haute joaillerie et d'horlogerie précieuse (16 000 pièces/an - 60 personnes), recherche son

Directeur de Production

Ingénieur diplômé (type ECP, ENSA, INSAM), 35 ans environ, vous avez dix années d'expérience opérationnelle dans le domaine de la production et du développement. Une pratique du conseil en milieu industriel serait un plus.

Praticien de la mécanique fine et de précision, vous avez acquis une forte sensibilité produit. Par votre sens de l'adaptation et de l'organisation, vous êtes apte à gérer une petite unité.

Votre mission sera de proposer et de conduire une politique de changement des méthodes pour optimiser le système et le rendre compétitif.

Le poste est basé à Paris.

La réussite dans cette fonction permettra une évolution dans le vaste secteur industriel du groupe.

Merci d'adresser votre dossier (lettre + CV + photo + prét.), sous réf. : HI791 à



11, avenue Myron Herrick - 75008 Paris

...LEADER MONDIAL ...NIQUE DE L'INFORMATION

...challenge vous offrent de belles perspectives de succès.

...EMENT *(sous réf. ID)*

...ce, vous êtes diplômé ...5) et possédez une ...service R&D, vous ...veloppements relatifs ...luit de gestion de ...nvironnement ...s mécanismes UNIX, ...s, fait de vous notre

...TS *(sous réf. IP)*

...loriser les acquis ...nds comptes. ...++, X/MOTIF & ...z sous le contrôle ...e logiciels applicatifs ...eur, des conceptions ...ues. Si les projets ... motivent, nos ...ssionner.

INGÉNIEURS COMMERCIAUX *(sous réf. IC)*

Fort d'une expérience réussie de 3 á 5 ans dans le domaine de la gestion de l'information, vous êtes homme ou femme de terrain au tempérament commercial affirmé. Vous avez approché le monde UNIX. Vous savez vous battre pour gagner des parts de marché dans ce milieu. Vous serez chargé de l'ouverture et du suivi de comptes stratégiques en proposant des solutions complètes (matériel, logiciel et services). Si notre challenge vous motive, Dorotech vous offre d'ores et déjà l'assurance d'une carrière brillante et d'une rémunération motivante.

TECHNICIENS DE MAINTENANCE *(sous réf. TM)*

Après deux à trois ans d'expérience dans une fonction similaire, vos bonnes connaissances des domaines suivants : administration UNIX et PC/DOS vous permettront d'assurer au sein du service clients la maintenance de solutions disques optiques numériques. Votre sens du contact, votre dynamisme et votre grande mobilité seront des atouts á votre réussite.



▶ INGENIEUR GRANDE ECOLE DE CHIMIE ◀

Soyez notre interlocuteur scientifique et technique avec de grands fabricants mondiaux de peintures

Nous sommes un Groupe chimique français de tout premier plan.

Pour l'un de nos centres de Recherche et Développement, nous recherchons le responsable de l'équipe "applications peintures en émulsion".

En contact étroit avec les services techniques de nos clients, vous animerez une équipe chargée :
- d'effectuer les essais d'applications
- de mettre au point les méthodes d'évaluation
- de participer à la création de nouveaux produits
- d'effectuer la veille technologique

Ce poste conviendrait à un candidat :
- ayant une solide culture scientifique dans le domaine des polymères et une expérience d'environ 5 ans acquise dans le secteur des peintures ou secteurs proches (pigments, encres...)
- sachant allier rigueur scientifique, sens du client, capacités de dialogue avec les chercheurs, les usines, les commerciaux, aptitudes au management, potentiel d'évolution
- maîtrisant l'anglais et si possible connaissant l'allemand.

Si vos compétences et vos talents correspondent à nos ambitions nous saurons répondre à vos aspirations.

Poste basé ville Ouest France.

Ecrire sous réf.
21A 2849 SM
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

SENIOR DESIGN ENGINEERS
FOR NORTH CAROLINA, USA





The development of the world's mobile phones could be in your hands !

THE COMPANY : employing over 75,000 people, we are a world leader in the development of telecommunications equipment and systems. Our mobile telephones are amongst the most advanced and widely used throughout the world, because of our design of networks and systems within which mobile telephones operate. This has been achieved because of our reputation for highly innovative and commercially-successful products. It is a success story that reflects the level of investment and commitment in 40 research and development centres in 20 countries. The design centre in North Carolina is expanding fast. This has resulted in an investment in a purpose-built $20m development complex and a growth in personnel that is reflected in these vacancies.

DEVELOPMENT ENGINEERS

45 - 70,000 $ + Benefits

Development Engineers are required to strengthen the development of wireless handsets for the American analogue, digital and PCS/PCN markets in the following disciplines :
- RF design
- ASIC design, digital and mixed signal
- Software design

Opportunities exist at various levels within the development centre, although no matter what level of seniority you have, your engineering skills will still be challenged to the full.

These posts are initially offered on a 2 years contract basis, with the potential to develop a career within our company both in the US or in other operating units around the world.

With responsability for the development, testing and approval of commercial design solutions in a high volume market, you will need a University or Engineering degree (Bac + 5), a very good English and specific experience as outlined below.

• RF DESIGN Ref. 51.RFD

3 - 7 years' experience of RF design, from 450 KHz to 1 GHz, for portable products.

• RF ASIC Ref. 51.RFA

3 - 7 years' experience of RF design, combined with at least 3 years' experience of ASIC design

• SOFTWARE DESIGN Ref. 51.SOFT

At least 5 years' experience of the development and testing of real time embedded software and an understanding of C programming language, or objective-oriented programming such as C + +.

• DIGITAL ASIC DESIGN Ref. 51.DIG

Minimum of 3 years' experience in digital ASIC design. Experience of board level debugging and portable battery-powered products would be particularly useful.

We offer a highly competitive salary, benefits and relocation package, which includes support with visas, housing, schooling and your introduction to the local community.

The area of North Carolina where we are based has recently been voted the best place to live in the whole of the United States. It is one of the world's foremost R & D communities, with over 50 % of the population possessing at least a first degree. With good schooling and housing, three local universities, a cultural and sporting atmosphere and wooded countryside, combined with a Mediterranean type climate, it offers an outstanding quality of life for everyone.

To apply send a CV in English, outlining your present income, and quoting the appropriate reference on your accompanying letter and envelope, to MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil Malmaison Cedex.

Mercuri Urval

REPRODUCTION INTERDITE

LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

Ingénieur commercial

Au sein du département des titres et de la bourse, vous aurez à promouvoir et à développer notre offre de sous-traitance de back-office valeurs mobilières auprès de banques et d'intermédiaires financiers.

Responsable d'un portefeuille de clients, vous initierez les entrées en relation et proposerez des solutions adaptées aux besoins spécifiques de la clientèle en coordination avec notre service études.

Diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieur, ou d'un troisième cycle universitaire, vous justifiez d'une expérience réussie de 5 à 8 ans dans le domaine des valeurs mobilières et/ou des activités de marché, acquise chez un intermédiaire financier ou dans un cabinet de conseil.

Merci d'adresser lettre manuscrite, photo, CV et prétentions, sous référence ICOM5, à Corinne Fondecave, Société Générale, service du recrutement, 7 rue Caumartin, 75009 Paris.

Avec 44 000 collaborateurs, 2000 agences et plus de 500 implantations dans 70 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est présente dans tous les métiers de la banque et de la finance.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIA SYSTEM

REGIE PUBLICITAIRE
pour titres nationaux
recrute

CHEF de PUBLICITE
Rhônes-Alpes + Paca

- Vous avez au moins 26 ans. De formation Ecole de Commerce, vous disposez d'une expérience réussie dans la vente d'espaces publicitaires et connaissez parfaitement le milieu des agences, des centrales et des annonceurs.

  Vous êtes très autonome, dynamique et mobile, la vente est votre métier.

- Le poste est à pourvoir immédiatement.
  Rémunération : fixe + pourcentage + frais.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo en mentionnant la référence 510 chez :
PUBLYME - 128, rue de Créqui - 69006 LYON

NANTERRE

Directeur du développement

Notre société, filiale d'un groupe international, est spécialisée dans la gestion globale et la gestion de sites immobiliers (maintenance technique, services généraux, propreté, sécurité...). HEC, ESSEC, ESCP ou IC, vous avez une expérience avérée de dix ans dans le domaine de la délégation de services, le montage et la négociation d'affaires auprès des grands comptes et interlocuteurs de haut niveau à dominante technique. Vous avez une bonne connaissance du tissu industriel et particulièrement de ses circuits de décision et de son niveau d'exigences. Rattaché à la direction générale, votre mission consistera à développer un volant d'affaires national significatif, élaborer sur ce marché des montages d'affaires innovants et concurrentiels en utilisant un ensemble d'outils financiers et juridiques adéquats, identifier et mettre en œuvre les synergies tant commerciales que techniques avec les autres partenaires du groupe. Vous serez l'interlocuteur privilégié des décideurs en milieu parapublic et privé. Les entretiens auront lieu à Paris. Merci d'écrire (CV + lettre manuscrite + photo + salaire actuel) à DOLLE Consultants S.A., 306 route de Launaguet, 31200 Toulouse.

DOLLE CONSULTANTS S.A.
306 route de Launaguet, 31200 Toulouse



MEDIA SYSTEM

Customer Loyalty Manager
très international

Groupe mondialement renommé dans le high tech

400 KF — **France**

Exceptionnelle opportunité pour un professionnel du marketing direct (connaissance et communication avec les clients) de contribuer, au niveau mondial au développement d'un groupe leader du high tech

LA SOCIÉTÉ
- Présente sur les 5 continents
- 25 milliards de $ de CA
- Profitable et innovante

LE POSTE
- Sous la responsabilité directe du directeur marketing monde, vous :
  - réalisez un audit complet du groupe pour recenser les outils, compétences et résultats en matière de connaissance du client et de moyens de communication mis en oeuvre,
  - définissez et proposez votre politique internationale de relation client au niveau technique et budgétaire, en lien avec les opérationnels,
  - coordonnez la mise en oeuvre de la stratégie choisie dans l'ensemble du monde.

PROFIL RECHERCHÉ
- Ecole supérieure de commerce ou d'ingénieur + 5/7 ans d'expérience.
- Expérience concrète et prouvée du développement d'un projet international orienté vers la connaissance et la communication avec les clients.
- Rompu au travail en anglais.
- Souple, flexible mais également ferme, il s'imposera par ses connaissances techniques en marketing direct à l'international.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous réf. M0/0503 à Marc GOSSELIN, N.B.S., 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.





Pour passer vos annonces :



44-43-76-03
44-43-77-34

FAX : 44-43-77-32

C'est pour trouver, c'est aussi pour proposer un emploi, c'est tous les mardis*, c'est le Monde Initiatives.





Pour agir et pour réfléchir

مكتسبة من الأصل

LE MONDE DES CADRES

Consultant en communication interne

Vous avez 30 ans et un bac + 5, après cinq ans d'expérience, vous connaissez bien l'entreprise, pour y avoir travaillé au sein d'une direction de la communication, d'une DRH... ou pour l'avoir côtoyée, au travers d'une expérience dans un cabinet-conseil, dans une agence de communication. Vous avez le sens de l'écoute, vous savez et aimez rédiger, vous êtes capable de vous organiser et vous avez envie de vous impliquer dans un travail d'équipe. Filiale d'un grand groupe, nous intervenons sur tous les aspects de la communication interne et sociale dans les grandes entreprises. Nous vous proposons de nous rejoindre. Merci d'adresser lettre, CV, photo et rémunération actuelle à O. BOURDELLE, 61, avenue du docteur Arnold Netter 75012 Paris.

MEDIA SYSTEM GROUPE PUBLICIS

Jeune diplômé grande école de commerce

ESSEC, ESCP, SCIENCES PO, HEC...

Media System, filiale du groupe Publicis est le n°1 français de la communication pour les ressources humaines. Notre forte croissance nous conduit à étoffer nos équipes et à recruter un chef de publicité, chargé du développement et de la gestion des comptes clients.

Nos clients : les directeurs de ressources humaines et responsables de recrutements de grandes et moyennes entreprises, qui exigent de nous écoute, créativité et pertinence dans le conseil.

Nous ferons donc appel à vos capacités de réflexion et de réaction (importantes), à votre sens commercial (développé) et à votre plume (excellente) pour vous confier, après une formation, un portefeuille clients.

Une première courte expérience ou un stage effectué en agence ou dans le domaine de la communication est un atout supplémentaire, ainsi que la pratique d'une deuxième langue.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 63496, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

SORGEM

CABINET D'ÉTUDES MARKETING

recherche

DIRECTEUR D'ÉTUDES QUANTI

(ref. 95/02)

Formation supérieure (Ecole de commerce, ENSAE, etc.)

5 ans minimum d'expérience Institut

Autonomie commerciale et technique indispensable

Poste à évolution rapide

CHARGÉS D'ÉTUDES QUALI

(ref. 95/01)

Agrégation ou Normale Sup (philosophie, lettres) ou Doctorat (sociologie, linguistique, psychologie sociale, sémiotique)

Premières expériences appréciées

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV en précisant la référence du poste à

SORGEM — 11, rue Leroux 75116 PARIS

LES EDITIONS FOUCHER

Leader sur le marché de l'Enseignement Technique et Professionnel recherchent un

Editeur Junior H/F

Au sein du service Edition et en relation directe avec le responsable des Editions, vous aurez à :

- définir les cahiers des charges de nouveaux produits,
- animer des équipes d'auteurs,
- suivre les manuscrits jusqu'à leur mise en fabrication et parution.

De formation Bac + 4, vous possédez une première expérience réussie d'au moins 3 ans dans la fonction d'éditeur.

Créatif, autonome et gestionnaire, si vous êtes concerné par la pédagogie et le milieu enseignant, envoyez votre dossier de candidature : CV, photo et prétentions sous référence S17 sur l'enveloppe à Michelle LARCHER - Editions Foucher - 31, rue de Fleurus 75006 PARIS.

LES EDITIONS FOUCHER

Austin Knight - Carré Turenne

- *participez à la rédaction de revues ou de certains ouvrages*



Vous avez :

- un DEA/DESS Droit Commercial (réf. B/1076) avec, si possible, l'une des dominantes suivantes :
  - procédures collectives
  - droit des sociétés
  - brevets et marques
- un DEA/DESS Droit Social (réf. B/1077) avec une dominante en Droit du Travail.

Vous avez la capacité à rédiger de façon claire, concise, concrète.

Vous avez une bonne approche de l'outil informatique et êtes libre immédiatement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en notant la réf. choisie sur l'enveloppe, à notre Conseil ORNICAR 92, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris.

Évidence

Vous êtes journaliste scientifique, devenez notre RÉDACTEUR EN CHEF

Nos revues scientifiques ont acquis depuis 20 ans la position de leader incontesté dans leur domaine. Grâce à l'appui de nos actionnaires, nous souhaitons transformer l'une d'entre elles, de bimestrielle en mensuelle. Nous recherchons le Rédacteur en Chef de cette revue, chargé de la faire évoluer en un véritable magazine de vulgarisation scientifique, avec pour objectif une augmentation très substantielle du lectorat.

Acteur important de ce renouveau, vous serez ensuite le garant de la ligne éditoriale. Vous collecterez l'information des rédacteurs scientifiques extérieurs et organiserez le travail des pigistes pour la partie "magazine". Vous travaillerez avec beaucoup d'autonomie.

Agé de 30/35 ans, après une formation supérieure, vous avez une expérience de quelques années acquise en tant que journaliste, si possible dans la presse scientifique, et souhaitez élargir vos responsabilités. Vous pourrez, à terme, évoluer dans notre Groupe.

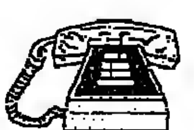
Merci d'adresser votre dossier de candidature, en notant la référence B1078 sur l'enveloppe, à notre Conseil ORNICAR 92, rue Jouffroy d'Abbans 75017 Paris.

ornicar GROUPE HAC CONSEIL

Évidence

Le Monde PUBLICITE

Pour passer vos annonces :



44-43-76-03

44-43-77-34

FAX : 44-43-77-32

هكذا من الأصل

 REPRODUCTION INTERDITE

JURISTES

THOMSON multimédia, 4ième groupe mondial d'électronique grand public, développe, fabrique et commercialise des récepteurs de télévision, magnétoscopes, camescopes, appareils audio et de communication, tubes de télévision couleur et équipements professionnels de télévision.

Nos produits sont vendus dans le monde entier sous les marques : Thomson, Normende, Ferguson, Saba, Brandt, Telefunken, RCA, GE, ProScan et ont généré un chiffre d'affaires de 38 milliards de francs en 1994.

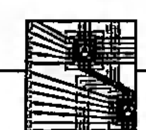
JURISTE

DROIT DES MARQUES, DESSIN & MODELES

Au sein du service Propriété Intellectuelle de la Direction Juridique Mondiale, vous aurez en charge : • l'acquisition et le maintien des droits • la négociation et la rédaction des contrats • le suivi des procédures. Vous interviendrez aussi en matière de droit d'auteur, concurrence déloyale et accords de confidentialité.

De formation DESS de propriété industrielle et/ou CEIPI, vous avez 5 ans d'expérience en entreprise ou en cabinet. La dimension internationale de ce poste implique des déplacements à l'étranger et une parfaite maîtrise de l'anglais.

Merci d'envoyer lettre de motivation, CV et prétentions à **THOMSON multimedia**, Hélène Jolly, 92050 Paris La Défense Cedex.

THOMSON MULTI MEDIA

DES HOMMES SIGNENT LEUR TEMPS



RESPONSABLE REGLEMENTATION ET DEONTOLOGIE H/F

Nous sommes une fédération professionnelle représentant 6.000 mutuelles, 40 milliards de chiffre d'affaires, leader dans le domaine de la complémentaire maladie et de la santé, avec 25 millions de personnes protégées. Nous recherchons un

Votre mission sera de favoriser le bon fonctionnement des réalisations sanitaires et sociales mutualistes et d'aider à la résolution des problèmes réglementaires et déontologiques se posant aux mutuelles gestionnaires de ces établissements.

Vous interviendrez plus particulièrement dans les domaines de l'optique, de l'audioprothèse et de la pharmacie mais vous serez également amené à traiter des autres métiers sanitaires et sociaux mutualistes.

Vous suivrez l'évolution de la réglementation dans ces domaines, l'analyserez et informerez les groupements mutualistes et les services de la Fédération.

Vous participerez à l'identification de problèmes relatifs au fonctionnement et au développement des réalisations sanitaires et sociales et vous aurez à faire des propositions quant à leur résolution.

Nous recherchons un juriste (de préférence Droit Public) justifiant de 4 à 5 ans d'expérience acquise si possible dans des structures hospitalières et/ou médico-sociales.

Vous êtes reconnu pour votre rigueur, votre sens de l'analyse et de la synthèse développé, vos qualités relationnelles et rédactionnelles.

Votre capacité à travailler en équipe et à appréhender des domaines d'intervention larges sera également déterminante.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo) votre niveau actuel et vos souhaits de [illegible] RRD à l'att[illegible] CHEVA[illegible] des Ressources [illegible] MUTUALIT[illegible] TE 59[illegible] 75719 [illegible]

L'INTELLIGENCE MUTUEL[illegible]

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines - Juridique

■ *Un des leaders américains dans le domaine médical recherche pour une de ses usines, de petite taille mais en pleine croissance, son*

Contrôleur de Gestion Usine

Saint-Etienne — 220/250 KF +

■ *LE POSTE : Rattaché au directeur de l'usine, vous prendrez en charge surtout le contrôle de gestion industriel, la gestion de l'inventaire, les budgets, le reporting ainsi que le contrôle interne. Vous apporterez également au directeur et aux services opérationnels tous les conseils financiers nécessaires pour le développement de l'activité.*

■ *LE CANDIDAT : De formation supérieure et fort d'une expérience réussie de 2 à 3 ans dans une fonction similaire, vous souhaitez valoriser vos qualités techniques et personnelles dans un poste autonome au sein d'une multinationale performante et dynamique. De bonnes perspectives d'évolution peuvent être proposées à un candidat de valeur ayant un bon niveau d'anglais.*

■ *Merci de contacter notre conseil Ivor ALEX au (1) 42.89.09.17 ou lui envoyer un dossier complet de candidature en mentionnant la référence 26961IAM à NORMAN PARSONS, 6 rue Paul Baudry, 75008 Paris.*



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT FINANCIER AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

COORDONNEES, conseil en recrutement et évaluation, est la filiale spécialisée du Groupe EQUATION, avec lequel nous travaillons chaque jour en étroite liaison.

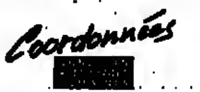
Le dynamisme des approches commerciales du Groupe, conjugué à la stabilité des équipes de consultants, son goût de l'innovation sécurisé par une expérience de plus de 18 ans, nous ont permis de conquérir et fidéliser une clientèle de Grands Comptes nationaux, qui nous renouvellent régulièrement leur confiance.

Très présents dans les univers de la Distribution Alimentaire et Spécialisée, du Transport et de l'Informatique, nous souhaitons nous implanter plus fortement dans les activités Banque/Assurances et/ou Industrie, et cherchons à intégrer un

Consultant senior

pouvant faire la preuve de ses résultats dans l'un ou l'autre de ces univers.

Nous lui proposons de venir participer à notre développement en partageant les valeurs du Groupe dont le respect de la position de conseil, la créativité, le pragmatisme et la recherche de résultats sont les mots clés.



Si votre projet professionnel et personnel est en accord avec le nôtre, rejoignez-nous et envoyez votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo + prétentions) sous réf. GEC/M à Groupe Equation/Coordonnées, Philippe FILLIOL, 19 rue du Cdt Faurax, 69006 LYON.

SOC[redacted]IERE



Co[redacted]eur Adm[redacted]f h/f

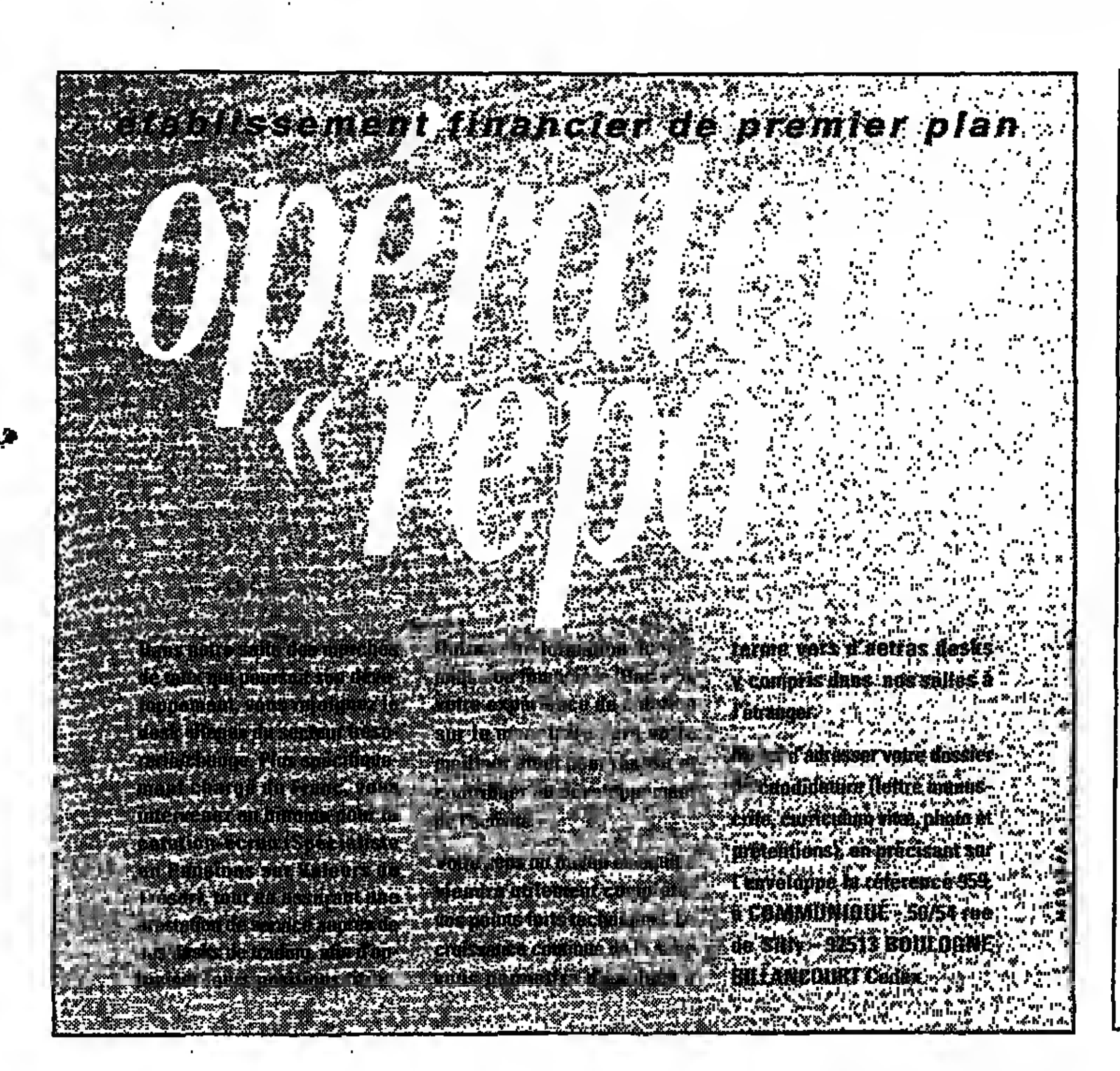
De formation supérieure (comptabilité, contrôle de gestion, finance...), vous êtes débutant ou justifiez d'une première expérience.

Vous serez chargé de l'enregistrement et du suivi des opérations de Marché.
Pour ce poste l'anglais courant est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. 0415034 à EUROMESSAGES, BP 80, 92105 Boulogne cedex ou tapez 3615 EUROMES code 0415034 (0,99 F/mn)

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines



Dans l'audit : conjuguez expertise et diversité, méthode et initiative.

Cabinet d'audit et de conseil (70 MF, 80 personnes). Depuis 15 ans nous avons une approche globale de l'entreprise. Quels que soient sa taille et son degré d'évolution, nous lui apportons notre compréhension de sa problématique et nous l'accompagnons dans la maîtrise de son information financière. Nos filiales spécialisées nous permettent de la doter des moyens nécessaires. C'est pourquoi les sociétés en difficulté ou en mutation font appel à nous. C'est dire que chez nous l'expertise n'exclut pas la diversité, la méthode n'exclut pas l'initiative.

CHEFS DE MISSION (réf. CM/LM)
Après 3 années d'expérience en cabinet d'audit, vous souhaitez exprimer vos talents d'animateur et de technicien. La diversité de nos missions vous permettra d'apprendre l'entreprise. Elle vous facilitera la compréhension des processus de gestion exigée pour évoluer dans notre profession.

CONSULTANTS JUNIORS (réf. CJ/LM)
Jeunes diplômés d'une grande école (HEC, ESSEC, Sup de Co ...), vous apprendrez, bien sûr, les règles de l'art du métier. Le travail quotidien avec managers et associés vous impliquera dans nos interventions et sans attendre, vous dialoguerez avec nos clients.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, curriculum vitæ et photo en précisant la réf. du poste choisi, à FCC - Direction du Personnel - 8 Boulevard Berthier 75838 PARIS Cedex 17.

FCC AUDIT ET CONSEIL

MEDIAPA

JEUNE HEC, ESSEC, ESCP :

UN SIMPLE GESTE ET VOTRE CARRIERE PREND UN SENS

N° 1 MONDIAL DANS LE DOMAINE DE L'ASCENSEUR EN FRANCE, 6.000 PERSONNES, 4 MILLIARDS DE FRANCS DE C.A.

Jeune financier à fort potentiel

Dans un premier temps, vous occuperez un poste à la TRESORERIE :
- Gestion de la trésorerie devises.
- Maintenance et développement des systèmes de trésorerie.
- Suivi de dossiers de financement et d'investissements.
- Analyses financières.
- etc.

A ce poste, vous saurez, par votre capacité de travail et vos qualités relationnelles, faire vos preuves et nous convaincre de votre valeur, ce qui vous permettra d'évoluer rapidement au sein de la Direction Financière.

Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP), avec une première expérience de 2/3 ans (audit, trésorerie, contrôle de gestion), vous êtes bilingue anglais. DESCF apprécié.

Le groupe offre de nombreuses opportunités d'évolution de carrière, tant en France qu'à l'international, pour un candidat de valeur.

Poste basé au siège : Courbevoie (92)

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 219/6/LM à :
NICOLE ANCESSI CONSEIL
19, rue de La Trémoille - 75008 PARIS,
qui l'étudiera en toute confidentialité.

OTIS

EURO RSCG

INTEL, inventeur et n° 1 mondial du micro-processeur est aussi un fournisseur de premier plan de produits micro-informatiques pour les réseaux et les télécommunications.

intel

Responsable financier

Bilingue anglais

Intégré à notre structure France et à la tête d'une équipe de 6 personnes, vous supervisez l'ensemble des fonctions comptables et financières, et prenez en charge les services généraux pour la France, le Bénélux et l'Espagne. Vous intervenez pour l'ensemble de ces missions en parfaite cohérence avec la politique de notre Directeur Financier Europe.

A environ 30/35 ans, doté d'un diplôme universitaire (DECS, DECF...) et pourquoi pas titulaire d'un MBA, votre expérience d'au moins 3 ans acquise au sein du département financier d'une entreprise multinationale, vous a permis d'approfondir votre connaissance des comptabilités françaises et américaines.

Vous avez en outre su développer vos qualités d'animation, d'organisation et faire la preuve de votre rigueur et de votre excellent sens relationnel.

Bilingue anglais, vous avez de plus, des connaissances en espagnol.

Pour nous faire part de votre motivation pour cette mission qui vous ouvrira à moyen terme des perspectives d'évolution en France ou en Europe.

Prenez contact avec les collaboratrices d'Allo-Carrières, au (1) 49.09.09.49, de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h, les 23, 24, 26, 29 et 30 Mai 1995 en précisant la référence A684.

(1) 49.09.09.49
ALLO CARRIERES

MEDIAPA

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

Cabinet Conseil en Ressources Humaines de forte notoriété, nous sommes partenaires depuis de nombreuses années de grandes entreprises françaises et internationales. Notre équipe d'approche directe dispose de méthodes et de moyens efficaces. Le volume de nos missions est en fort développement et nous recherchons une

Assistante de Recherche Confirmée

Ce poste s'adresse à une candidate ayant acquis une expérience significative au sein d'un cabinet performant et capable d'amener une contribution positive à l'ensemble de notre équipe.

Acteur à part entière dans la réussite de nos missions, elle pourra valoriser son diplôme d'études supérieures, ses qualités de contact, de créativité et de rigueur.

Merci d'adresser lettre de candidature et CV à Publipanel - 13, rue Rosenwald 75 015 PARIS, en précisant la réf. 11722M sur la lettre et l'enveloppe. Confidentialité assurée.

Publipanel

REPRODUCTION INTERDITE

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines



Filiale du Groupe SODIAAL, YOPLAIT (2000 salariés) est la deuxième marque mondiale de l'ultra-frais. Implantée dans près de 40 pays, la Société réalise un chiffre d'affaires Europe de 4,7 Milliards de francs. Dans le cadre de notre croissance nous recherchons

Responsable du Contrôle de Gestion Commercial

Paris Nord II

A la tête d'une petite équipe, vous prendrez en charge le contrôle de gestion commercial de la société en liaison avec la direction commerciale, la direction marketing, l'administration des ventes. Votre mission sera de donner de véritables outils de pilotage aux opérationnels (suivi des marges par produits, marchés, clients, etc.).

Agé de 30/35 ans, de formation supérieure, vous avez une expérience réussie de contrôle de gestion dans le secteur de la grande consommation. Votre dynamisme et vos qualités relationnelles vous permettront d'évoluer dans le Groupe. (**Réf. : SR11899**)

Assistant Contrôleur de Gestion Industriel

Compiègne (60) puis Paris Nord II

Garant de la connaissance des coûts, vous serez responsable de l'élaboration des prix de revient industriels. Vous serez l'interlocuteur du Marketing, du Développement et des usines. Vous participerez à la mise en place d'un nouvel outil d'élaboration des prix de revient liée à l'implantation d'une GPAO.

3ème cycle de gestion] et une expérience de contrôle de gestion industriel réussie. Votre capacité à prendre du recul vous permettra d'évoluer au sein de la Société. (**Réf. : SR11900**)

Adresser CV + photo + numéro de tél + rém. actuelle à **Sylvain Rougeau**, Michael Page Finance & Comptabilité, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou **taper votre CV sur 3617 MPage** *(Comète 3,42F/Mn)* sous la réf. choisie.

Michael Page Finance & Comptabilité

Le spécialiste du recrutement Financier et Comptable

Organisation et Management dans un groupe d'envergure mondiale

Structure interne d'un des plus grands groupes français, nous avons pour mission de conseiller et assister les responsables de notre entreprise dans les domaines de l'Organisation et du Management des Ressources Humaines. Nous souhaitons intégrer à notre équipe basée à **Bordeaux** un nouveau

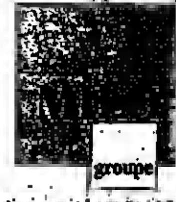
CONSULTANT SENIOR

Vous intégrerez une équipe en rapide développement (une trentaine de Consultants). Vous y prendrez en charge des missions et des responsabilités qui vous amèneront notamment à

- réaliser, seul ou en encadrant des Consultants juniors et/ou des intervenants externes, des missions de Conseil dans le cadre de projets de changement au sein d'unités de l'entreprise:
- établir, développer et entretenir des contacts au sein de l'entreprise pour promouvoir les activités de l'équipe
- gérer avec autonomie votre activité (de la constitution des équipes au suivi budgétaire)
- participer à l'ensemble des réflexions et des actions communes à la structure (organisation, gestion, "commercial", communication, développement de nouveaux services...).

Vous avez une formation supérieure (grande école d'Ingénieurs ou de Commerce, Sciences Po., DESS ou DEA en Sociologie ou Psychologie...) et une expérience d'au moins 5 ans du Conseil en Organisation et Management, acquise en Cabinet ou dans une entreprise publique ou privée.
A 35 ans environ, vous souhaitez rejoindre une grande entreprise offrant de réelles possibilités d'évolution de carrière.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et rémunération actuelle), sous la référence M 278 / LM, à notre Conseil, qui vous garantit une absolue discrétion.



MILO R.H.
3, avenue des Ternes
75017 PARIS

3M *Innovation*

3M rassemble 85 000 collaborateurs dont 20 000 en Europe, réalise un CA de 15 mds de dollars et propose 60 000 produits performants et étonnants au service du grand public, de la santé et de l'industrie.

Responsable de la fiscalité du groupe 3M en France

En étroite liaison avec le directeur financier, vous prendrez en charge la responsabilité du service fiscalité dans un environnement financier au sein duquel vous serez amené à évoluer.
A 30/35 ans, de formation bac + 4 finance, complétée par un DESS en fiscalité et le DECF, vous pratiquez la fiscalité depuis au moins 4 ans en entreprise ou en cabinet. Vous travaillez en environnement anglo-saxon et parlez l'anglais couramment. Le poste est basé au sein de notre siège à Cergy.
Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous réf. VG/F, 3M France, Valérie Guichard, boulevard de l'Oise, 95006 Cergy-Pontoise Cedex.

MEDIA SYSTEM

Société agroalimentaire située en Normandie recherche pour son usine de fabrication un(e) :

Chef du Personnel (h/f)

Basé(e) sur notre site de production vous serez rattaché(e) fonctionnellement à la Direction des Ressources Humaines de la Société et opérationnellement à la Direction de l'usine,

Vous prendrez en charge l'ensemble de la fonction personnel au sein de l'usine :
- La gestion du service du personnel
- Les relations avec les partenaires sociaux
- Le recrutement du personnel saisonnier et l'établissement des contrats de travail afférents
- La bonne application des règles d'hygiène et de sécurité.

En outre, vous aurez également la charge du respect des règles de droit sur l'ensemble de la Société et aurez à participer à une réflexion générale sur l'organisation du temps du travail de la Société.

Agé(e) de 30/35 ans environ, vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur (Bac + 4/5) et avez une très bonne connaissance du droit du travail. Votre écoute, vos qualités relationnelles et votre rigueur vous permettront de réussir dans le poste.

Nous vous remercions de faire parvenir lettre, CV, photo sous Réf. 63/3263 à EUROMESSAGES BP 80 - 92105 BOULOGNE CEDEX.



— GROUPE —
FOURNIER

3200 personnes-2,9 Milliards de CA
De la pharmacie à la chimie fine, de l'Adhésif Chirurgical à l'Adhésif Industriel et Grand Public, la diversification réussie d'un groupe à vocation internationale

Contrôleur de gestion *(H/F)*

Bénéficiant pleinement de la synergie du groupe Fournier, la Société PLASTO (500 personnes, 430 Millions de Francs de Chiffre d'Affaires) consolide sa place de leader national du marché des adhésifs industriels et grand public, et développe fortement sa pénétration du marché européen. Afin d'assurer cette forte progression, son Directeur Général recherche un Contrôleur de Gestion qui lui sera directement rattaché. Membre du comité de direction, il assure l'élaboration, le suivi et la maîtrise du budget. Il s'implique fortement dans les plans de développement et les plans stratégiques.

Animateur d'une équipe de 6 personnes, dont 2 cadres, le candidat recherché est âgé d'une trentaine d'années. De formation supérieure, ESC ou école d'ingénieurs généralistes avec un 3ème cycle gestion/finances, ou MBA, il appuie son expérience professionnelle sur environ 5 ans d'activité en milieu industriel, si possible dans un contexte de qualité totale. Une bonne connaissance de l'organisation informatique et des méthodes anglo-saxonnes sera très appréciée. La maîtrise de l'anglais est indispensable (nationalité indifférente). De réelles possibilités d'évolution existent, notamment au sein du Groupe Fournier en France ou à l'International. Poste basé à Dijon.



Adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à Paul Mercier Michael Page Finance & Comptabilité, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou taper votre CV sur 3617 code MPage *(Comète 3,42F/Mn)* sous réf.PM11800

Membre du Directoire

Chargé des Affaires Financières, du Contrôle de Gestion et de la Production

Retrouvez cette annonce Michael Page en rubrique dirigeants



Michael Page Banking

Le spécialiste du recrutement Bancaire



Pour passer vos annonces :



44-43-76-03

44-43-77-34

FAX : 44-43-77-32